

Observations recueillies sur le site de la DDT 02 :

- Avant l'ouverture de l'Enquête du 14/10/2020 :

E01	M CHAMPAIN Yannick	<p><u>Requête documents d'études manquants</u></p> <p>A la lecture du dossier d'enquête publique, des documents sont manquants ou obsolètes. Dans le dossier d'enquête publique, le document dénommé 000-00-00-009-ICI-NTE-A-ICPE B06_ROCKWOOL_Compatibilite_v00 évalue la compatibilité du projet avec l'affectation des sols. Nous notons qu'en page 8, le chapitre dédié au SRADDET n'est pas à jour car le SRADDET a été voté en juin 2020 et est applicable depuis cette date. Il conviendrait donc de compléter ce document. Par ailleurs, ROCKWOOL n'a pas réalisé d'étude de faisabilité des approvisionnements en énergie et en particulier la possibilité de production d'énergie renouvelable, étude obligatoire par décret du 30 oct.-2013.</p> <p>Nous vous remercions de compléter le dossier d'enquête publique avec ces pièces.</p> <p>Recevez nos meilleures salutations</p>	DEF	
E02	Mme MARCHETTI Karen Présidente de l'association STOP ROCK WOOL 44 ruelle du général Mangin 02200 COURMELLES	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>L'association STOP ROCK WOOL, vous sollicite afin de reporter l'enquête publique relative à l'installation d'une usine de laine de roche sur le plateau de Courmelles/Ploisy pour les motifs suivants :</p> <p>Dans le périmètre d'affichage des 3 km, les communes de Mercin et Vaux et celle de Noyant et Aconin ne figurent pas dans la liste des communes impactées par le projet (Cf. projet v00 page 41).</p> <p>Nous constatons que les horaires des permanences et les volumes totaux de ceux-ci sont très faibles et semblent inadaptés. En comparaison, l'enquête publique pour l'usine de laine de roche de Knauf à Illange en Moselle a représenté</p>	DEF	<p>Prolongation faite jusqu'au 27 novembre, décision du 10/11/2020</p>

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>27h de permanence avec des amplitudes horaires allant jusqu'à 18H30 permettant ainsi à la plupart des salariés de s'y rendre après une journée de travail.</p> <p>De même que l'enquête publique concernant le projet d'éolienne à Chaudun avait plusieurs permanences terminant à 18h et 18h30.</p> <p>Nous déplorons également l'absence de réunion publique. Certes, le contexte sanitaire actuel n'est pas favorable aux réunions publiques mais des rassemblements ont eu lieu récemment à Soissons (rencontres entreprises et territoire par exemple) . Aussi, nous sollicitons la mise en place de réunions publiques assorties, bien évidemment des mesures sanitaires nécessaires.</p> <p>L'organisation de ces réunions pour paraissent d'autant plus importante que des contrevérités émises par certains élus lors d'évènements publiques à Soissons induisent la population en erreur. A titre d'exemple, lors du grand débat national à Soissons en 2019, il a été déclaré qu'il n'y avait « jamais eu d'accident à St Eloy les mines chez rockwool » (cf CSS rockwool à St Eloy les Mines...), « 0 émission de CO2 ».</p> <p>Les réunions organisées par rockwool début 2019, par définition, partie prenante, n'ont pas permis d'apporter de réponse aux nombreuses questions techniques, sanitaires et environnementales. Les données, études et impacts n'étaient pas connus.</p> <p>Exemples des réponses aux questions : (disponible sur https://www.soissons.rockwool.fr/ rubrique documentation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Dans le cas du projet du Soissonnais, une enquête publique devrait se tenir fin 2019/début 2020 » • « rockwool ne dispose donc pas de tous les éléments de réponse à ce stade du projet, notamment sur les volumes de rejets atmosphériques » • « les caractéristiques précises des équipements de la future usine du Soissonnais ne sont pas connues » • « Les études détaillées n'ont pas été faites » • « l'étude d'impact n'a pas été réalisée » • « le dossier de demande d'autorisation n'a pas été déposé » • « Les quantités exactes en sortie de cheminée ne peuvent donc pas être indiquées à ce stade » <p>L'impact sanitaire et environnementale de ce projet est potentiellement grave pour le territoire, qui plus est, avec le possible agrandissement avec une 2 ème ligne</p>		
--	--	--	--	--

		<p>de production.</p> <p>Pour ces différentes raisons, nous demandons à reporter cette enquête publique en intégrant davantage de permanence avec des horaires adaptés aux salariés et la tenue d'une réunion publique. Nous demandons également que des permanences soient organisés dans d'autres villes notamment Soissons, ville centre de notre territoire situé à moins de 3km de ce projet.</p> <p>Comptant sur votre compréhension dans l'intérêt de la population touchée par ce projet, recevez, Monsieur, le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.</p>		
E03	M CHAMPAIN Yannick	<p><u>Requête documents d'études manquants suite avis MRAE</u></p> <p>Bonjour,</p> <p>La MRAE précise dans son dernier avis daté de juin 2020 que le dossier du pétitionnaire ROCKWOOL n'est pas complet. <i>« L'autorité environnementale recommande d'actualiser l'ensemble des pièces du dossier à partir des compléments d'analyse apportés, et notamment l'étude d'impact, afin de les rendre cohérentes et d'en faciliter la compréhension par le public. »</i></p> <p>Le document « réponse AE Rockwool v2 déc19 » n'est donc pas à jour.</p> <p>Le document dénommé « 000-00-00-027-ICI-NTE-A-ICPE F01_ROCKWOOL_Memoire réponse DREAL_v00 » est daté de décembre 2019 mais n'est pas actualisé selon l'avis de la MRAE daté de juin 2020 et ne permet donc pas de clarifier toutes les incohérences du dossier soumis à l'enquête publique.</p> <p>Recevez nos meilleures salutations</p>		Réponse faite dans le document 0 Sommaire Général Autorisation Unique Pièce F en date du 24/07/2020.
E04	M DUBET Rodolphe Mercin et Vaux	<p>Bonjour,</p> <p>Par ce mail je souhaite élever ma voix contre le projet Rockwool sur le soissonnais. En tant qu'habitant de Mercin et vaux, je ne souhaite pas subir au quotidien la pollution ainsi que les nuisances causées par ce type d'usine. Subir les odeurs nauséabondes, les fumées voilant le ciel, le flux incessant de camion, des cheminées de plusieurs dizaines mètres de hauteur, la dénaturation du paysage, me laisse croire à un avenir médiocre pour ma famille. On parle d'une usine « propre » mais il n'en est rien aux vues des retours</p>	DEF	

		<p>d'expérience des riverains d'Alsace-lorraine vivant aux alentours de ce type d'usine.</p> <p>Partout dans le monde où Rockwool s'est installé, tous les retours des riverains sont sans appel: odeurs nauséabondes, irritations des voies respiratoires, rejets de molécules néfastes pour la santé, impact direct sur des espèces animales et végétales menacées, pollution des sols, retombées des résidus de combustion à plusieurs kilomètres aux alentours et j'en passe.</p> <p>De plus, ces expériences montrent également que les prix des biens immobiliers chutent de 20 à 30% lorsqu'ils se trouvent au plus près de ce type d'usine.</p> <p>Je m'inquiète beaucoup pour mon avenir et celui de ma famille, principalement pour nos santés.</p> <p>Je dis NON à un tel projet! Le soissonnais n'a nul besoin d'un bassin d'emploi de ce type...à peine 300 emplois! Alors qu'à quelques dizaines de kilomètres aux alentours, des centaines d'offres d'emplois ne sont pourvues depuis plusieurs années. Cette usine pour la création d'emplois et faire sortir des gens de la précarité ne tient pas quand il y a des centaines d'offres d'emplois aux alentours sur le marché.</p> <p>Les conséquences sur le long terme, notamment sur la santé, ne sont pas encore prouvées. Pour ma part, et d'après des recherches poussées, la relation de cause à effet entre Rockwool et les l'augmentation des cancers et autres maladies respiratoires n'est plus à prouver.</p> <p>Il est impensable de privilégier l'économie d'un territoire plutôt que la santé de ses habitants.</p>		
E05	M COMBES Daniel 02200 PASLY	<p>Bonjour</p> <p>Les effets cancérigènes sont bien sûr cachés : tout comme ce qui accompagne tous les rejets de cette société. Les réponses aux questions légitime sont soit évitées, soit transformées et pas claires du tout.</p> <p>Je suis opposé à l'implantation de cette société : et je n'ai toujours pas de réponse claire pourquoi celle-ci a été choisie à la place d'autre société moins polluante avec un objectif d'embauche plus élevé !</p> <p>Vous remerciant de prendre en compte mon choix</p> <p>Recevez mes salutations distinguées</p>	DEF	
E06	Mme MARCHETTI Karen présidente de STOP ROCK WOOL.	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>L'association STOP ROCK WOOL souhaite être reçu par vos soins afin d'échanger sur le projet Rockwool.</p> <p>Nous restons à votre disposition afin d'organiser cette rencontre.</p> <p>Veuillez recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sincères salutations distinguées.</p>	DEF	RDV programmé le mardi 3 novembre à 17h30 à Ploisy.

- **A l'ouverture de l'enquête le 14 Octobre 2020 :**

N° d'Ordre	NOM et Adresse	Observations écrites	Avis	Remarques
E07	Liliane MAGDZIAK 22 Rue des saules 02200 SOISSONS	<p>Monsieur L'enquêteur,</p> <p>La fabrication de la laine de roche présente avant tout un bilan écologique mauvais : produite à partir de la roche volcanique donc non renouvelable - la laine de roche se recycle mal.</p> <p>La laine de roche présente de médiocres performances : mauvais isolant contre la chaleur.</p> <p>Les fibres de laine de roche sont volatiles et dangereuses pour les alvéoles pulmonaires lors de la fabrication mais aussi dans les habitations, et pour la vallée de Soissons qui subira à terme les retombées des cheminées de l'usine située sur le plateau de Courmelles.</p> <p>Je suis opposée à la construction de l'usine de ROCKWOOL.</p>	DEF	
E08	Mme ONNOYER Catherine VAUXBUIN	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Veuillez prendre en considération mon opposition à l'implantation de l'usine Rockwool. Je réside à Vauxbuin dans la vallée qui jouxte le Plateau où serait situé le projet. Je ne veux pas subir les fumées toxiques, les odeurs désagréables que l'usine produira. Sans oublier la moins-value que cette construction engendrera sur les ventes immobilières futures.</p> <p>Cordialement.</p>	DEF	
E09	Adeline Cambacérès- BALLAND	<p>Madame, Monsieur</p> <p>Je donne mon avis sur la construction de l'usine Rockwool : c'est NON, je suis contre cette usine polluante, que ce soit pour l'environnement ou les habitants.</p> <p>Je m'oppose à cette construction.</p>	DEF	

E10	Marième SIMON	<p>Bonjour, Je me permets de vous écrire afin de vous poser quelques questions sur l'installation de l'usine Rockwool à Soissons. Nous sommes pour beaucoup très inquiets quant-aux rejets de produits chimiques CO2 ammoniaque dioxyde d'azote.... <u>Voici mes questions</u> :</p> <p>Dans le cas d'une installation d'une deuxième usine de production, le cumul des deux unités classera t'elle l'entreprise Seveso ?</p> <p>Dans le rapport de la Commission de Suivi de Site du 19/09/2019 pour l'usine Rockwool de St Eloy les Mines, quels produits et quelles quantités sont concernés par les 31 départs de feu, 2 explosions et deux déversements de produits ?</p> <p>En 2018 la commission de suivi n'a pas eu lieu car "trop chronophage", une CSS n'est-elle pas obligatoire une fois par an?</p> <p>Merci par avance de votre retour,</p> <p>Cordialement,</p>	DEF	
E11	P ABBAS conseiller municipal d'opposition à Soissons. Liste force verte et citoyenne.	<p>Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur, je souhaite savoir quel serait l'impact évalué sur le développement touristique soissonnais du fait de ce projet Rockwool ? En effet, nous avons la cathédrale St Gervais, l'abbaye st Jean des vignes à 4km, le château de Septmonts à 5km, ainsi que des lieux de mémoires importants. Je souhaite ainsi que vous puissiez interroger sur ce sujet Mr Tordeux Pascal, vice-président du tourisme au département de l'Aisne pour éviter ainsi une réponse de Rockwool qui pourrait être que cette question ne les concerne pas. Bien cordialement.</p>		
E12	P ABBAS conseiller municipal d'opposition à Soissons. Liste force verte et citoyenne	<p>Je rajouterai que le projet des éoliennes à Chaudun, reçoit de vives oppositions pour cette raison, préservation du patrimoine et des lieux de mémoire dont l'opposant Pascal Tordeux. Je ne comprends donc pas la cohérence de l'argumentation, pour Rockwool. Certes, l'emploi mais nous n'avons aucune preuve que les soissonnais bénéficieront de ces emplois ? Merci de votre réponse.</p>		

E13	Yann VIOT 15 sente des Vaches 02600 Dommiers	<p>Madame, Monsieur, Je m'oppose fermement à l'implantation de la société Rockwool près de Soissons.</p> <p>C'est une industrie polluante d'un autre âge qui n'a rien à faire dans notre région.</p> <p>Ce sont quelques centaines d'emplois seulement à la clé pour des dommages à grande échelle sur l'environnement et sur la santé de tous les habitants. C'est la mort de l'aérodrome. Que vous soyez élu(e)s ou cadres de l'administration, n'oubliez pas que votre mission est d'agir avec responsabilité pour le bien à court / moyen / long terme de tous les administrés. Bien à vous,</p>	DEF	
E14	Mme MARCHETTI Karen Présidente de l'association STOP ROCK WOOL 44 ruelle du général Mangin 02200 COURMELLES	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>L'association STOP ROCK WOOL, vous sollicite afin de modifier l'enquête publique relative à l'installation d'une usine de laine de roche sur le plateau de Courmelles/Ploisy pour les motifs suivants :</p> <p>Dans le périmètre d'affichage des 3 km, les communes de Mercin et Vaux et celle de Noyant et Aconin ne figurent pas dans la liste des communes impactées par le projet (Cf. projet v00 page 41).</p> <p>Nous constatons que les horaires des permanences et les volumes totaux de ceux-ci sont très faibles et semblent inadaptés. En comparaison, l'enquête publique pour l'usine de laine de roche de Knauf à Illange en Moselle a représenté 27h de permanence avec des amplitudes horaires allant jusqu'à 18H30 permettant ainsi à la plupart des salariés de s'y rendre après une journée de travail. De même que l'enquête publique concernant le projet d'éolienne à Chaudun avait plusieurs permanences terminant à 18h et 18h30.</p> <p>Nous déplorons également l'absence de réunion publique. Certes, le contexte sanitaire actuel n'est pas favorable aux réunions publiques mais des rassemblements ont eu lieu récemment à Soissons (rencontres entreprises et territoire par exemple). Aussi, nous sollicitons la mise en place de réunions publiques assorties, bien évidemment des mesures sanitaires nécessaires.</p> <p>L'organisation de ces réunions pour paraissent d'autant plus importante que des contrevérités émises par certains élus lors d'évènements publics à Soissons induisent la population en erreur. A titre d'exemple, lors du grand débat national à Soissons en 2019, il a été déclaré qu'il n'y avait « jamais eu d'accident à St Eloy les mines chez rockwool » (cf CSS rockwool à St Eloy les Mines...), « 0 émission de CO2 ».</p> <p>Les réunions organisées par rockwool début 2019, par définition, partie prenante, n'ont pas permis</p>	DEF	Prolongation faite jusqu'au 27 novembre, décision du 10/11/2020

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>d'apporter de réponse aux nombreuses questions techniques, sanitaires et environnementales. Les données, études et impacts n'étaient pas connus. Exemples des réponses aux questions : (disponible sur https://www.soissons.rockwool.fr/ rubrique documentation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Dans le cas du projet du Soissonnais, une enquête publique devrait se tenir fin 2019/début 2020 » • « rockwool ne dispose donc pas de tous les éléments de réponse à ce stade du projet, notamment sur les volumes de rejets atmosphériques » • « les caractéristiques précises des équipements de la future usine du Soissonnais ne sont pas connues » • « Les études détaillées n'ont pas été faites » • « l'étude d'impact n'a pas été réalisée » • « le dossier de demande d'autorisation n'a pas été déposé » • « Les quantités exactes en sortie de cheminée ne peuvent donc pas être indiquées à ce stade » <p>L'impact sanitaire et environnementale de ce projet est potentiellement grave pour le territoire, qui plus est, avec le possible agrandissement avec une 2 ème ligne de production.</p> <p>Pour ces différentes raisons, nous demandons à reporter cette enquête publique en intégrant davantage de permanence avec des horaires adaptés aux salariés et la tenue d'une réunion publique. Nous demandons également que des permanences soient organisés dans d'autres villes notamment Soissons, ville centre de notre territoire situé à moins de 3km de ce projet.</p> <p>Comptant sur votre compréhension dans l'intérêt de la population touchée par ce projet, recevez, Monsieur, le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.</p>		
E15	M WOZNIAK Thomas	<p>Bonjour Monsieur,</p> <p>Je fais part de mon étonnement à la forme de cette enquête publique.</p> <p>Pourquoi il n'y a pas de réunion publique?</p> <p>Vu les quantités des rejets atmosphériques, + de 800 TONNES par an. Il me semble nécessaire d'organiser une telle réunion vu l'impact sanitaire et environnementale de cette usine. Les nuisances sont nombreuses et elles portent atteintes à notre santé, notre cadre de vie, au patrimoine historique, au tourisme et à l'attractivité du Soissonnais.</p> <p>De plus, les horaires des permanences ne permettent pas de favoriser l'expression de la population notamment des salariés.</p>	DEF	

		<p>Pourquoi les horaires n'ont-ils pas une amplitude allant jusqu'à 18H30/19H comme cela est généralement le cas ?</p> <p>Veillez recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.</p>		
E16	<p>P ABBAS conseiller municipal d'opposition à Soissons. Liste force verte et citoyenne</p>	<p>Bonjour monsieur le commissaire enquêteur, je souhaiterais prendre un rendez-vous avec vous, pour évoquer le dossier Rockwool. Pourriez-vous m'indiquer vos disponibilités.</p> <p>Bien cordialement</p>		<p>RDV le mardi 20 octobre à 14h en mairie de Courmelles</p>
E17	<p>M FASQUELLE Philippe artiste musicien 3, rue Ernest Rivaillier 02200 CHAUDUN</p>	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Dans le cadre de l'enquête publique concernant l'éventuelle implantation d'une usine Rockwool sur le Plateau soissonnais, je tiens à vous exprimer, en tant que riverain du site choisi, mon opposition à cette décision unilatérale. Chaudun (à une distance d'environ un kilomètre) fera partie des villages les plus exposés aux nuisances liées à cette industrie. Vous voudrez bien trouver mon argumentaire en pièce jointe : j'y exprime à quel point ce projet, loin d'être un bienfait ou une aubaine, est une menace à la fois environnementale et culturelle pour toute la région.</p> <p>Je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à ces réflexions, qui sont celles d'un citoyen mis en demeure d'accepter la détérioration (c'en est une) de son cadre de vie et de ses conditions générales d'existence.</p> <p>Veillez croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, à l'expression de toute ma considération.</p> <p><u>Argumentaire :</u></p> <p>En tant qu'habitant de la commune de Chaudun, je m'élève contre la manière dont les responsables politiques, unilatéralement, veulent imposer à tous les habitants du secteur l'implantation d'une usine hautement toxique et polluante à une distance d'un kilomètre à vol d'oiseau des plus proches villages. Le choix de vivre à la campagne exclut, par son principe même, de côtoyer les zones d'activités urbaines, qu'elles soient commerciales ou, pire, industrielles. Ce choix doit impliquer un droit (démocratique) à être respecté : il est donc légitime de refuser qu'il soit remis en cause par des instances externes pour des raisons de mercantilisme et/ou de productivité – encore faudrait-il questionner ces notions dans le contexte actuel de suspicion envers la « croissance à tout prix ». Les riverains sont donc les plus légitimes à être écoutés, dans la mesure où ils seront les premiers à devoir supporter les désagréments (les méfaits) liés à cette industrie.</p> <p>La société dont il est question, largement décriée, n'apportera nul bénéfice tangible aux habitants de toutes les communes avoisinantes (qu'elles fassent ou non partie de l'agglomération soissonnaise),</p>	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>mais sera au contraire synonyme d'inconvénients majeurs, en chaîne et non contrôlables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pollution avérée des usines Rockwool va indéniablement affecter tout le territoire à des kilomètres à la ronde (les cheminées de ce complexe industriel vont défigurer le paysage et répandre leurs fumées nocives sur les cultures, les élevages et les habitations de toute la région) ; - il existe dans le périmètre menacé des villages classés et des sites historiques (la forêt de Retz reste une des plus belles de France) qui seront lourdement dévalorisés par la proximité d'une usine à risques émettant des rejets certifiés dangereux – et ce, quels que soient les arguments chiffrés que pourront invoquer les représentants de la firme en matière de respect des normes, de tests de sécurité et autres systèmes de surveillance et d'évaluation ; - les nuisances attachées à cette usine de production seront évidentes (notamment la circulation des poids lourds, qui alourdira le trafic sur la bretelle d'accès à Chaudun, un des villages les plus directement touchés par cet accroissement, portera atteinte à la tranquillité et à la sécurité des riverains, et augmentera la pollution liée aux émissions de gaz d'échappement), sans apporter par ailleurs de réels avantages au secteur (l'argument de l'emploi local est totalement dénué de sens et de fondement) ; - l'immobilier va chuter aux abords du Plateau et à Soissons même, la région va perdre encore un peu plus de son attractivité (une usine polluante n'est guère séduisante pour qui veut s'installer sur un territoire donné) ; - nul prestige (si tant est qu'un tel argument puisse avoir une quelconque valeur en l'occurrence) ne pourra ressortir de cette implantation, un tel voisinage sera même préjudiciable, alors qu'à Villers-Cotterêts (à environ 20 kms) va s'installer, dans le château renaissance, la Cité de la Francophonie, qui accueillera des représentants internationaux dans un contexte de défense du patrimoine culturel. La coexistence de ces deux conceptions antinomiques est indéfendable du simple point de vue du bon sens. <p>Il n'est pas admissible que des décisions soient prises "en haut lieu" (terme quelque peu emphatique ici) en dépit du bien-être des populations et de la sauvegarde de la nature et du patrimoine. C'est un déni de démocratie qui néglige le droit des citoyens de choisir leur cadre de vie avec l'assurance d'un environnement protégé. Il est scandaleux que des élus s'arrogent de leur côté le droit d'attenter, par leurs décisions abusives, à la santé des riverains (la toxicité de Rockwool est connue) sans songer aux multiples dégradations de la "qualité de vie" qui en découleront, même pour eux, à moins qu'ils déménagent – comme déjà certains habitants de la région songent à le faire. Il est désolant d'avoir à rappeler dans une telle circonstance que les « décideurs » ont été désignés pour œuvrer pour la communauté et non à l'encontre des intérêts de la population – et qu'ils sont là pour trancher avec ceux qu'ils « représentent » et non pour édicter leurs propres décrets à leur place.</p> <p>Dans une période où l'on parle tant de développement durable, comment considérer une telle installation comme symbole d'un avenir radieux, voire même d'un simple avenir ? Comment, alors qu'on nous plonge dans un épisode « sanitaire » exceptionnel, contredire tous les principes de précaution et mettre la santé des habitants du soissonnais en danger ? Cette usine n'est pas un espoir, elle est une menace. Ce n'est pas une victoire, c'est une défaite. Et qui plus est, c'est un reste</p>	
--	--	---	--

		<p>du passé voué à l'obsolescence, sauf à consentir à la dégradation définitive de l'habitat et du biotope dans son ensemble. La résignation est un aveuglement volontaire. Faut-il parler d'une forme détournée de « suicide » ?</p> <p>C'est pour toutes ces raisons que je suis, en tant que citoyen, fermement opposé à l'implantation de Rockwool sur le Plateau, ainsi qu'à toute autre initiative éventuelle susceptible de nuire ouvertement au confort et à la sérénité des habitants.</p> <p>Philippe Fasquelle</p>		
E 18	M CHAMPAIN Yannick architecte	<p>Bonjour</p> <p>Suite à notre entretien en mairie de Courmelles nous vous adressons nos observations en version texte (ODT ou DOC) afin de faciliter leur saisie dans le registre d'enquête publique.</p> <p>Recevez nos salutations les meilleures</p> <p><u>Observations :</u> Enquête publique projet Rockwool 14 oct.-2020</p> <p><i>Les questions ou requêtes en attente de réponse de la part de ROCKWOOL sont numérotées</i></p> <p><u>Requête documents d'études manquants demande synthétique</u></p> <p>Dans le dossier d'enquête publique, le document dénommé 000-00-00-009-ICI-NTE-A-ICPE B06_ROCKWOOL_Compatibilite_v00 évalue la compatibilité du projet avec l'affectation des sols.</p> <p>01- Nous notons qu'en page 8, le chapitre dédié au SRADDET n'est pas à jour car le SRADDET a été voté en juin 2020 et est applicable depuis cette date. Il conviendrait donc de compléter ce document.</p> <p>02- ROCKWOOL n'a pas réalisé d'étude de faisabilité des approvisionnements en énergie et la possibilité de production d'énergie renouvelable, étude obligatoire par décret du 30 oct.-2013.</p> <p><u>Analyse détaillée de la compatibilité du projet avec l'affectation des sols, notamment le SRADDET et autres plans directeurs</u></p>	DEF	

		<p>Dans le dossier d'enquête publique, le document dénommé 000-00-00-009-ICI-NTE-A-ICPE B06_ROCKWOOL_Compatibilite_v00 évalue la compatibilité du projet avec l'affectation des sols. Le document établit une liste de documents de référence : Plan Climat Air Energie, Plan de Gestion des Déchets, Schéma Régional Climat Air Energie, Schéma Régional de Cohérence Ecologique, Schéma de Cohérence Territoriale, Plans Locaux d'Urbanisme, etc.</p> <p>La comptabilité avec le SRADDET est omise bien que celui-ci soit applicable depuis juin 2020. Pour chaque document d'urbanisme, ROCKWOOL en fait une description générale et conclut par une phrase lapidaire indiquant que le projet est conforme mais sans détail. Or, chacun de ces documents mérite d'être étudiés et la compatibilité avec le projet ROCKWOOL mérite d'être approfondie.</p> <p>Nous en faisons l'expérience avec une étude détaillée du SRADDET qui reprend les plans déjà applicables et nous demandons à ROCKWOOL d'apporter des réponses à ces interrogations.</p> <p>Pour rappel le SRADDET (schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires) détermine la stratégie de développement de la Région, intègre les autres documents d'orientation tels que le SRCAE (adaptation au changement climatique), le SRCE (cohérence écologique) et les PNPD et PRPGD (déchets), etc.</p> <p>Dans le document d'évaluation de la compatibilité du projet d'usine d'isolation à base de roches volcaniques et liants chimiques avec l'affectation des sols, la conformité au SRADDET qui reste à évaluer et la conformité aux autres documents d'orientation pose quelques questions.</p> <p>L'orientation no 1 du SRADDET est de « développer l'attractivité du territoire en valorisant les ressources locales » ce qui passe notamment par l'application des axes de la 3^e révolution industrielle : efficacité énergétique, économie de fonctionnalité et économie circulaire.</p> <p>03- Sur ce point, nous attendons des porteurs de projet de fabrication d'isolant à base de roche qu'ils démontrent l'intérêt de leur procédé et en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • justifier la provenance de la matière première (roche volcanique), des ajouts (résidus de sidérurgie) et des autres composants (liants à base de produits chimiques). En effet, la roche volcanique n'est pas une ressource locale et ses composants servant de liants et entrant pour plus de 25 % dans sa composition sont issus d'une industrie chimique pétrolière. • indiquer les consommations détaillées des énergies pour le déplacement des matières depuis leurs sources. Cette information n'apparaît pas dans l'étude et constitue pourtant un point essentiel pour élaborer le <u>bilan carbone</u> du produit qui serait issu de l'usine de Soissons. Le SRADDET impose notamment « d'optimiser les ressources matérielles » et de « minimiser les impacts environnementaux générés » • justifier le respect des principes de l'économie circulaire. Celle-ci implique la mobilisation de filières locales pour la production et pour les énergies ainsi que le recyclage ou le emploi 	
--	--	--	--

		<p>des produits en fin de vie. A noter qu'aujourd'hui les isolants dits « laines minérales » sont recyclables en France à moins de 1 % (cf tableau Ademe dans le SRADDET).</p> <ul style="list-style-type: none"> • étudier la production d'énergies et minimiser les consommations lors de la production par des procédés industriels sobres. Le projet actuel ne prévoit pas de productions d'énergies in situ bien qu'une étude de faisabilité des approvisionnements en énergies soit obligatoire. <p>Le SRADDET définit aussi comme orientation de « favoriser la diversification économique des territoires en articulation avec les écosystèmes territoriaux ». Le schéma précise que « seront ainsi consolidées les excellences régionales, avec pour effets majeurs le renforcement de la résilience économique des territoires, la production de valeur ajoutée ancrée localement et la création nette d'emplois de qualité. ».</p> <p>04- Sur ce point, nous attendons du porteur de projet d'isolation à base de roches et de liants chimiques de justifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'emploi de ressources locales, matières premières ou énergies • la résilience du procédé industriel, sa capacité de transformation et d'adaptation à des modes de production moins énergivores et plus écologiques • la création d'emplois locaux de qualité intégrés aux écosystèmes locaux <p>Une autre orientation du SRADDET est de « déployer l'économie circulaire ». Ce qui passe par : « un développement qui économise les ressources non renouvelables, qui utilise le mieux possible celles qui sont renouvelables et celles qui sont déjà en circulation dans l'économie notamment locale ». Le SRADDET précise aussi : « Le déploiement de l'économie circulaire se fera dans le cadre d'opérations en lien avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le développement local pour le développement des filières courtes et pour répondre aux besoins locaux ; • l'habitat pour accompagner la construction et la rénovation utilisant des techniques économes en ressources » <p>Sur ce dernier point, l'isolation à base de roche et de liants chimiques n'est en l'état actuel pas économe puisqu'elle est issue d'extraction, elle transforme une matière première non renouvelable. Pour répondre à l'objectif de l'économie circulaire, elle devrait s'inscrire dans un circuit local de transformation de matières premières ou de coproduits.</p> <p>Un des leviers pour aboutir à cet objectif de développement de l'économie circulaire est d' « identifier et soutenir le développement de filières locales et d'excellence ».</p> <p>05- ROCKWOOL, le porteur de projet d'usine de fabrication d'isolant, devrait donc démontrer que son procédé peut évoluer pour intégrer et transformer des ressources locales tout en minimisant les consommations d'énergies. Que propose ROCKWOOL pour cela ?</p> <p>Pour répondre à l'enjeu du soutien à l'emploi, la Région a défini comme axe stratégique « le</p>	
--	--	--	--

		<p>développement et la transformation des filières professionnelles de l'habitat ». Cette stratégie d'excellence vise en particulier le développement et le soutien de pôles d'innovation ainsi que la mise en œuvre des éco-matériaux. L'isolation à base de roches volcaniques et de liants chimiques ne répond pas à ces critères. Alors pour y parvenir il faudrait modifier profondément le process industriel.</p> <p>06- La modification du process industriel pour la mise en œuvre d'éco-matériaux est-elle prévue par ROCKWOOL ?</p> <p>Les objectifs définis par les schémas Climat Air Energie régionaux déclinés localement sont la réduction des consommations d'énergies et de production des gaz à effet de serre. Ce qui passe par « 4 repères hiérarchisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la sobriété énergétique ; • l'efficacité énergétique pour maîtriser la consommation d'énergie ; • le développement des énergies renouvelables dans le mix énergétique régional ; • la réduction des émissions de gaz à effet de serre par la captation notamment par la préservation et amélioration des puits de carbones. » <p>Le projet industriel ROCKWOOL pourrait répondre aux repères de sobriété et efficacité énergétique avec un produit fini qui permet l'isolation des bâtiments dont la maîtrise des consommations d'énergies de chauffage et rafraîchissement mais ce serait sans prendre en compte son processus de fabrication qui, lui, n'y répond pas.</p> <p>Avec des besoins énergétiques de fabrication de 520 Gwh/an d'énergie primaire soit 4,32 Kwh/tonne produite, auxquels s'ajoutent des consommations de transports que ROCKWOOL ne communiquent pas alors qu'ils sont nécessaires pour un bilan carbone, la sobriété et l'efficacité énergétique ne sont pas au rendez-vous. Pour réduire ces consommations, il faudrait une modification complète du process industriel et en particulier des matières mises en œuvre.</p> <p>Il manque dans le dossier soumis à l'enquête publique un bilan carbone détaillé. En effet les FDES (fiche de déclaration environnementale et sanitaire) sont insuffisantes car trop généralistes. Le bilan carbone et énergétique doit tenir compte des conditions de transports et fabrication sur le site de Soissons pour un produit fini qui a une durée de vie de 12 à 25 ans suivant ses usages (moyennes de durées d'usage pour le tertiaire et pour le logement) et qui en l'état actuel n'est recyclable qu'à moins de 1 %.</p> <p>07- Le pétitionnaire peut-il fournir un bilan carbone détaillé de la production sur le site de Soissons ?</p> <p>ROCKWOOL indique que les déchets de production entre dans le cycle de fabrication à hauteur de 30 %. Cet ajout pose une problématique d'accumulation de produits chimiques dans le produit final, point sur lequel les documents du dossier ne fournissent pas de solution.</p> <p>En matière de développement d'énergies renouvelables, le site pourrait, avec 22 000 m² de couverture, être producteur. Une telle surface peut potentiellement accueillir une centrale solaire de 35 000 kW crête soit une production d'environ 110 Gwh/an. La MRAE recommande d'ailleurs dans son rapport, comme l'impose le code de la construction, la réalisation d'une étude de faisabilité des</p>	
--	--	--	--

		<p>approvisionnement en énergies, notamment renouvelables, EFAPE.</p> <p>08- Quelles sont les propositions précises et locales de ROCKWOOL sur les sujets de la réduction des besoins énergétiques de fabrication et sur la production d'énergies renouvelables sur site ?</p> <p>Un autre axe stratégique du SRADDET, axe qui est déjà inscrit dans les Plans Climat Air et Energie, est « améliorer la qualité de l'air en lien avec les enjeux de santé publique et de qualité de vie ». Cet objectif transversal sera mesuré par la réduction des polluants atmosphériques, par l'amélioration de la sobriété énergétique et par la production d'énergies renouvelables. Parmi les principaux polluants identifiés par la Région et que ROCKWOOL a également identifié dans les rejets de ses usines de production, on retrouve notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • gaz acidifiants, eutrophisants et précurseurs d'ozone : ammoniac NH₃, acide chlorhydrique HCl, composés organiques volatils non méthaniques (formaldéhyde, etc.) COVNM, dioxyde de soufre SO₂, oxydes d'azote Nox • gaz à effet de serre CO₂ • particules en suspension de type PM₁₀ et PM_{2,5} <p>Dans son rapport, la MRAE demande de prévoir un suivi de la qualité de l'air sur les paramètres phénol, formaldéhyde, H₂S, NH₃, PM₁₀ et PM_{2,5}. ROCKWOOL s'est engagé à mettre en place un programme de surveillance de ses rejets atmosphériques. Cependant cet engagement ne comporte pas d'objectifs précis de plafonds à ne pas dépasser ni des actions à engager en cas de dépassement.</p> <p>09- Quels sont les objectifs et quelles seront les actions pour surveiller les rejets atmosphériques ?</p> <p>Par son procédé de transformation l'usine ROCKWOOL est émettrice des polluants mentionnés, lesquels par les vents dominants concernant principalement l'agglomération de Soissons. La qualité de l'air à Soissons en sera donc aggravée plutôt qu'améliorée comme le demande le SRADDET. Pour ne pas impacter la qualité de l'air dans l'agglomération Soissonnaise, le process industriel devrait être modifié afin d'éviter l'usage des matières polluantes.</p> <p>10- Quelles sont les propositions de ROCKWOOL pour limiter l'usage des matières polluantes ?</p> <p>Le SRADDET détermine un objectif énergétique qui est d'ores-et-déjà décliné dans les Plans énergie climat territoriaux : « développer l'autonomie énergétique des territoires et des entreprises ». La Région fixe un objectif de doublement de la production d'énergies renouvelables sur 10 ans avec une part d'EnR à 28 % en 2030.</p> <p>En l'état actuel, le projet industriel de l'entreprise ROCKWOOL va à l'encontre de cet objectif. Ses besoins énergétiques sont très importants comme précisés plus haut et aucune production d'énergie</p>		
--	--	--	--	--

		<p>n'est envisagée sur le site. Ce projet, loin de contribuer à l'autonomie énergétique du territoire ou à l'autonomie énergétique de l'entreprise, nécessite le déploiement d'un réseau de transport d'énergie dédié et accentue la dépendance du territoire à une production électrique externe et non renouvelable (nucléaire).</p> <p>11- Quelles propositions le porteur de projet pourrait-il faire pour améliorer la dépendance du site à une production externe non renouvelable ?</p> <p>Toujours dans le cadre des Plans énergie climat, le SRADDET fixe l'objectif d' « expérimenter et développer des modes de production bas carbone ». Plusieurs leviers peuvent être actionnés dans ce but tel que l'encouragement aux ruptures technologiques qui permettrait la séquestration du carbone.</p> <p>Mais deux leviers déterminés dans le cadre du SRADDET concernent plus particulièrement la production d'isolation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • favoriser l'économie circulaire, l'écologie industrielle et territoriale • réduire les émissions de polluants industriels pour améliorer la qualité de l'air <p>Le second point fait écho à la problématique décrite plus haut de production de polluants lors de la fabrication de l'isolant à base de roche volcanique et de produits chimiques et autres additifs. La 1^{er} point vise notamment à accroître le volume de produits recyclés. Il existe déjà en Région Hauts de France une fabrication d'isolation à partir de vêtements recyclés. D'autres modes de fabrication à base de co-produits agricoles répondent aussi à cet objectif avec l'emploi de l'ana de lin, de la chènevotte ou de la paille de blé.</p> <p>ROCKWOOL, en tant que porteur de projet industriel du Plateau pour fabriquer de l'isolation, devra démontrer sa capacité à transformer une matière issue du recyclage et non issue de l'extraction donc non renouvelable. Les notes de présentation du projet d'usine indique que les déchets de production sont réintégrés dans le circuit de fabrication. Ce principe ne saurait être assimilé à l'emploi d'un produit issu du recyclage car ce dernier procède d'un circuit externe multi-acteurs de valorisation d'un déchet ou d'un coproduit. De plus ce remploi continu des déchets de production pose des questions d'accumulation de produits chimiques nocifs tel que cela a été évoqué plus haut.</p> <p>12- Quelle proposition peut fournir ROCKWOOL qui répondrait aux objectifs stratégiques régionaux de développement de l'économie circulaire ?</p> <p>En lien avec ces objectifs de l'économie circulaire, le SRADDET reprend les orientations du PRPGD (plan régional de prévention et de gestion des déchets), qui sont de « réduire nos déchets à la source, transformer nos modes de consommation, inciter au tri et au recyclage » et aussi de « collecter, valoriser, éliminer les déchets ». Les principaux levier évoqués pour parvenir à ces objectifs sont en particulier de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réduire la production de déchets du BTP notamment en favorisant le réemploi et la réutilisation des matières issues de la déconstruction 	
--	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> • favoriser l'éco-conception sur les chantiers du BTP • inciter à l'utilisation de matériaux recyclés • développer de nouvelles filières de recyclage des déchets dans une dynamique d'économie circulaire <p>Les orientations du PRPGD sont négligées dans le document « B06_ROCKWOOL_Compatibilite_v00 » soumis à l'enquête publique et se résume en une phrase précisant que « les déchets dangereux seront triés selon la réglementation en vigueur ».</p> <p>La nature des déchets d'isolation sur chantier et leur capacité de remploi ou recyclage sont déterminants dans une démarche d'éco-conception sur les chantiers. ROCKWOOL indique avoir mis en place un service de collecte et recyclage des déchets dénommé ROCKCYCLE. L'évaluation qualitative de cette démarche n'est pas indiquée dans le dossier. Aucun espace n'est prévu sur le site de Soissons pour recevoir, trier et valoriser ces déchets. La destination et le recyclage sont imprécis. Des sites d'information indique que ce tri serait effectué sur le site de Bridgend au Pays de Galles. Rappelons que les rapports de l'Ademe indiquent qu'aujourd'hui en France un seul cycle de recyclage de laine minérale est identifié à Orange et qu'il absorbe moins de 1 % des déchets générés.</p> <p>13- Quelle est l'évaluation qualitative de la démarche de collecte et recyclage des déchets d'isolation à base de roches et liants chimiques ? Quels sont les projets de Rockwool pour Soissons dans cette démarche ?</p> <p>La démarche d'éco-conception vise à éviter toute « mesure sans regret » ou « utiles en tout état de cause » selon les termes employés dans le SRADDET Hauts de France pour être déclinés dans les documents d'urbanisme. Les isolants minéraux sont-ils utiles en tout état de cause et leur emploi peut-il être sans regret eut égard aux risques sanitaires de leur mise en œuvre et aux risques écologiques de leurs transformations en gardant à l'esprit qu'ils comportent nécessairement outre des fibres de roches, des liants chimiques, des résidus sidérurgiques et d'autres déchets dangereux ?</p> <p>14- Quelle méthode vertueuse pour l'environnement et pour la santé ROCKWOOL peut-elle proposer pour réduire ses impacts à tout moment du cycle de vie du produit ?</p> <p>A ces axes stratégiques et orientations définis par le SRADDET et les plans et schémas qui lui sont associés répondent des règles dont nous soulignons en particulier certains points qui sont en rapport avec le projet de production d'isolant à base de roches volcaniques et liants chimiques.</p> <p>La règle générale 6 impose que les SCOT PLU et PCAET développent une stratégie coordonnée et cohérente d'adaptation au changement climatique conçue pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • répondre aux vulnérabilités propres au territoire concerné et préparer la population et les acteurs économiques à la gestion du risque climatique. • préserver et restaurer des espaces à enjeux en travaillant notamment sur la résilience des espaces naturels, agricoles et forestiers. 		
--	--	---	--	--

		<p>Précisons que les documents d'urbanisme privilégieront les « mesures sans regret » (aussi dites « utiles en tout état de cause »). Ces actions induisent notamment le renforcement de la trame verte et bleue à l'échelle de chaque territoire.</p> <p>Le terrain prévu pour accueillir l'usine sur le Plateau est identifié dans la trame verte et bleue régionale comme espace semi-naturel. Les études faune et flore qui figurent dans le dossier révèlent la richesse écologique qui revient sur ces espaces délaissés. En outre, le terrain est à proximité immédiate de gîtes à chiroptères dont la présence est attestée par l'étude du CERE avec 5 espèces à statut quasi-menacé. L'impact de la production de l'usine 24h sur 24h induisant des éclairages et des bruits nocturnes sur les chiroptères n'a pas été étudié.</p> <p>La MRAE dans son rapport demande l'actualisation de l'étude d'impact et souligne que des espèces protégées ont été identifiées en faune et flore en déplorant qu'aucune variante d'implantation de l'usine n'ait été étudiée pour limiter l'impact sur la nidification des espèces protégées. L'imperméabilisation du site avec 10,4 ha est trop importante. La MRAE recommande la transplantation de deux espèces de fleurs protégées entre mai et juillet. Elle estime que les mesures de réduction des impacts ne sont pas suffisantes.</p> <p>L'éclairage nocturne est un facteur de nuisances pour la faune présente sur site ou à proximité et en particulier pour les chiroptères. Il n'y a pas de proposition faite sur ce point pour réduire et compenser les effets de l'éclairage et du bruit nocturnes.</p> <p>ROCKWOOL justifie l'implantation du bâtiment en partie haute le long de la rue comme étant celle de moindre impact. Cependant, aucune proposition n'est faite pour réduire l'imperméabilisation des sols et pour réduire le rejet des eaux pluviales dans le réseau public de la ZAC en cas de fortes précipitations.</p> <p>ROCKWOOL ne fait pas de proposition de compensation de la perte de capacité en stockage de carbone par les sols du fait de l'imperméabilisation. Celle-ci est estimée par ROCKWOOL à 4 760 t pour les 14 ha. L'argument consistant à présenter l'isolant à base de roche comme vertueux parce qu'il permet des économies d'énergies et donc une réduction de production de CO2 ne peut justifier l'absence de compensation sur le site d'implantation. Localement, tous les puits de carbone sont importants. Le fait de déclasser un terrain semi-naturel (selon la dénomination de la TVB) en terrain industriel imperméable doit générer des compensations selon la règle « éviter, réduire, compenser ».</p> <p>La carte de la trame verte et bleue reproduite en page 18 du document « état initial » n'est pas à jour car le terrain d'implantation est inscrit en espace semi-naturel et non en espace agricole.</p> <p>Par ailleurs, en ce qui concerne l'évaluation du gain carbone généré par l'isolant en lui-même, celle-ci devrait être mise en balance avec le gain généré par un isolant biosourcé qui pourrait être produit localement avec des matières premières locales. Cette étude de comparaison n'a pas été faite. Cependant, il est simple de comprendre que certaines étapes de production déterminent des gains en carbone avec une matière première locale issue de coproduits agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une matière première locale génère moins de transports de la source à l'usine • sa transformation n'est pas effectuée à haute température • elle n'appelle pas d'additifs chimiques en quantité équivalente au produit minéral 	
--	--	---	--

		<ul style="list-style-type: none"> le produit fini présente de meilleures qualités sanitaires <p>ROCKWOOL, forte de son expérience et soucieuse de son impact environnemental et social dans le cadre d'une démarche RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) pourrait adopter le nouveau paradigme de la 3^e révolution industrielle et se tourner vers des produits écologiques ancrés sur leur territoire.</p> <p>15- Quelles propositions le fabricant peut-il faire pour répondre à ces observations dans le cadre de sa RSE ?</p> <p>La règle 7 du SRADDET définit que les PCAET doivent se doter d'une stratégie permettant de contribuer à l'objectif régional de réduction de 30 % des consommations d'énergies et 40 % des GES en 2030. Ce qui nécessite en particulier d'agir sur les secteurs les plus consommateurs d'énergie et émetteurs de GES telle que l'industrie.</p> <p>C'est bien le process industriel qui est visé par cette règle. Le mode de production de l'isolation, par ailleurs nécessaire à la réduction des besoins en énergies de chauffage et rafraîchissement, doit donc être évalué sous l'angle d'une consommation réduite des énergies et des ressources. Le fait que le cubilot de l'usine ROCKWOOL soit électrique améliore son impact sur l'émission de gaz à effet de serre mais le recours massif à l'électricité induit aussi une production nucléaire non renouvelable et en l'état actuel facteur de dangers. Si l'impact sur les GES est amélioré, la consommation d'énergie reste importante. Pour la réduire, c'est le process industriel lui-même qui doit être modifié avec une production d'isolants à basse température.</p> <p>16- Quelles solutions sont proposées par ROCKWOOL pour respecter les objectifs de réduction des consommations d'énergies et d'émission de gaz à effet de serre ?</p> <p>La règle 8 fixe à un objectif régional de production d'énergie renouvelable à 28 % de la consommation d'énergie finale à horizon 2030. Cet objectif fait écho aux observations formulées plus haut sur l'importante consommation d'électricité non renouvelable et sur l'absence de production d'électricité sur site malgré le potentiel des surfaces couvertes. ROCKWOOL met en évidence dans son étude la récupération de chaleur dans le process, cette récupération permet une réduction globale des besoins mais ceux-ci restent très élevés.</p> <p>17- Quelles propositions sont faite par ROCKWOOL pour utiliser les qualités du site en matière de production d'énergie ?</p> <p>Les règles 14 et 15 affirme la nécessité d'une stratégie foncière économe et une consommation limitée des espaces agricoles, naturels et forestiers par l'application de la séquence « éviter, réduire, compenser ».</p> <p>Le terrain du projet est classé dans la TVB en espace semi-naturel, ce qui qualifie son caractère intermédiaire entre un espace cultivé et un espace naturel. Avec le projet, il deviendra un espace</p>		
--	--	--	--	--

		<p>industriel imperméabilisé. L'évitement n'est plus possible car la vocation du terrain est industriel selon les critères définis pour la zone. La réduction des effets cependant est encore possible, certaines dispositions ont déjà été prises dans le cadre de l'aménagement de la zone avec des haies, des noues et des bandes préservées à l'état naturel. L'imperméabilisation de 10,4 ha aura un impact important dont la réduction n'est pas étudiée. Quant à la compensation, elle se résume à un déplacement des flores protégées.</p> <p>La carte de la trame verte et bleue reproduite en page 18 du document « état initial » n'est pas à jour car le terrain d'implantation est inscrit en espace semi-naturel et non en espace agricole.</p> <p>ROCKWOOL fournit un engagement de remise en état du terrain avec une provision de 130 000 € environ, une remise en état d'usage industriel. Le principe de compensation imposerait une remise en état du terrain semi-naturel avec un budget suffisant pour y parvenir. 10 000 €/ha, cela semble très faible, les budgets de dépollutions des sites peuvent être très onéreux.</p> <p>18- Quelles mesures de compensation réelle et adaptée ROCKWOOL s'engage-t-elle à prendre ?</p> <p>La règle 23 impose que les SCOT et PLU favorisent la mutabilité, la réversibilité, la modularité et l'adaptabilité du foncier et du bâti à vocation économique.</p> <p>Le PLU de Courmelles a été modifié en avril 2019 avec en particulier une dégradation des conditions d'installations industrielles qui auparavant étaient conditionnées à « ce qu'il ne subsiste plus pour leur voisinage de risques graves tels qu'explosions, émanations toxiques ou nocives ou fumées importantes » et que ne sont plus soumises qu'à l'absence de « nuisances graves ». L'importante modification apportée au PLU apparaît comme un permis de polluer et est incompatible avec les intentions du SRADDET concernant la réversibilité et l'adaptabilité du site.</p> <p>En page 24 du document « impacts mesures » le chapitre sur le PLU n'est pas à jour. Si le terrain était toujours classé en zone 1AUZ c'est-à-dire dans le cadre du PLU antérieur à avril 2019, alors le projet industriel ne serait pas réalisable en raison des risques d'émanations toxiques ou nocives. Ce chapitre n'est pas à jour non plus concernant l'impact sur la parcelle, car il est faux de dire que 74 % de la parcelle sera conservé en espace vert quand 10,4 ha seront imperméabilisés donc le double <i>a minima</i> impactés par les travaux de terrassement (cf les plans de masse). De plus ce chapitre indique que le terrain et la ZAC offrent des potentiels de développement pour l'usine. Ne faudrait-il pas alors que le projet soumis à l'enquête publique soit celui d'une installation complète, laquelle pourrait être classée SEVESO ? Cette évolution potentielle du projet en installation SEVESO doit être prise en considération car la préemption de terrains pour l'agrandissement de la ZAC vient d'être décidée par l'agglomération.</p> <p>19- Le pétitionnaire ne devrait-il pas présenter son projet dans sa totalité ?</p> <p>La règle 24 demande à ce que soient privilégié notamment « un bâti économe en énergie, conçu</p>	
--	--	--	--

		<p>écologiquement et résilient au changement climatique ». La production de l'usine d'isolation satisfait le 1^{er} point de cette règle (un bâti économe en énergie) mais peine à répondre aux 2 autres points car une conception écologique impose de s'interdire au strict minimum l'emploi de matières premières issues de l'industrie extractive de façon non réversible ainsi que l'emploi de produits issus de l'industrie pétrochimique ou encore tout produit ou technique qui pourrait avoir un impact sur la santé des êtres vivants ou nuire aux équilibres écosystémiques.</p> <p>Quant au changement climatique, pour en limiter l'étendue et les effets, il est nécessaire en premier lieu de limiter les nuisances et particulièrement les consommations d'énergie et des ressources non renouvelables. L'usine telle qu'elle est prévue aggravera les effets sur le changement climatique. Sur ces points le procédé ROCKWOOL est d'un autre temps mais des évolutions sont-elles possibles ?</p> <p>20- Comment ROCKWOOL envisage-t-elle l'adaptation de son process industriel au changement climatique ?</p> <p>Afin d'encourager la réhabilitation thermique la règle 33 du SRADDET impose au SCOT dans le cadre des Plans énergie climat de fixer un niveau de performance énergétique et environnementale dans une approche multi-critères qui combinera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la recherche de l'efficacité énergétique et la valorisation du potentiel local d'énergies renouvelables, • la régulation du confort thermique en toute saison, • une empreinte environnementale réduite (préservation des ressources naturelles non renouvelables, utilisation d'écomatériaux, réduction de l'énergie grise du bâtiment, préservation et restauration de la biodiversité) • la préservation de la sécurité et de la santé des occupants ainsi que de tous les intervenants dans les bâtiments et leurs abords • la mise en valeur de la qualité architecturale et patrimoniale et l'intégration avec le bâti environnant et le paysage <p>Selon cette grille d'approche, le projet ROCKWOOL apporte plus de problèmes que de solutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si le matériau isolant fabriqué répond à la recherche d'efficacité énergétique, son process de transformation depuis l'extraction jusqu'au produit transformé voire son recyclage ne permet pas de valoriser le potentiel local d'énergies renouvelables car il repose trop sur les énergies fossiles pour le transport ou non renouvelables pour la production (électricité nucléaire) • si le matériau isolant peut satisfaire le confort thermique, sa fabrication accentue le risque climatique par un process trop énergivore et destructeur de ressources non renouvelables. • Quant à l'empreinte environnementale et à l'énergie grise, elle est très défavorable comparée aux éco-matériaux de production locale. Il est difficile d'affirmer par ailleurs que le process industriel développé par ROCKWOOL préserve ou restaure la biodiversité. 		
--	--	---	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> • en ce qui concerne la sécurité et la santé des usagers, nous avons vu que les polluants générés durant tout le cycle de vie sont loin d'être neutres. Et ce n'est pas parce que le PLU n'interdit plus les émanations toxiques ou nocives que la production industrielle reçoit une autorisation pour nuire à la santé et la sécurité des personnes et des écosystèmes. • en matière d'intégration paysagère, l'impact de l'usine (500 m de longueur, 30 m de hauteur de façades, des cheminées à 45 m) sur le plateau situé à 100 m en surplomb de l'assiette de Soissons n'est pas, et de loin, celui qui présentés dans les deux visuels de l'insertion paysagère. Des simulations 3d montrent que l'impact visuel sera très important depuis la vallée entre Chaudun et Ploisy mais aussi depuis Soissons. Les élus de Soissons se sont d'ailleurs battus contre le parc éolien de Chaudun sur ces motifs. <p>•</p> <p>21- Quelles solutions ROCKWOOL peut apporter à ces différents problèmes : production d'EnR, limiter de l'énergie grise, préservation de la biodiversité, santé des usagers, impact paysager ?</p> <p>La règle 34 du SRADDET concerne l'amélioration de la qualité de l'air et vise à « une réduction chiffrée des émissions de polluants et une réduction de l'exposition des populations à la pollution de l'air, notamment des établissements accueillant les publics sensibles aux pollutions atmosphériques (personnes âgées, enfants, malades, ...). »</p> <p>« Elle se traduit en principes et zonages, en tenant compte du fait que les émissions de polluants d'un territoire peuvent dégrader la qualité de l'air d'un territoire voisin. »</p> <p>L'application de cette règle au projet ROCKWOOL est problématique d'une part parce que la production est génératrice de polluants atmosphériques qui selon sa situation géographique se déposeront sur l'agglomération de Soissons en impactant donc les publics sensibles. D'autre part, le matériau lui même, bien qu'il ait été déclassé de son statut de cancérogène probable, n'est pas considéré comme étant un matériau inoffensif pour la santé humaine et pour l'environnement.</p> <p>Les composants chimiques des liants sont particulièrement nocifs s'ils se déploient dans l'atmosphère. En ce qui concerne les fibres, le triste précédent du comité amiante qui pendant 20 ans a pu faire croire à une amélioration du produit, produit qui tue encore aujourd'hui 20 ans après son interdiction, devrait nous conduire à la prudence. Encore une fois, l'utilisation des fibres minérales pour l'isolation n'est pas une fatalité car il existe des alternatives tout aussi performantes tout étant écologiques et non toxiques.</p> <p>22- Le SRADDET recommande de privilégier les « mesures sans regret ». Le porteur de projet d'usine d'isolation à base de roches et de liants chimiques peut-il affirmer aujourd'hui que cette construction sera une mesure sans regret ?</p> <p>La règle 38 du SRADDET impose dans le cadre du PRPGD de mettre en œuvre les principes de l'économie circulaire et en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • considérer que le Déchet constitue une Ressource et donc qu'il convient de passer de la 	
--	--	--	--

		<p>gestion des déchets à la production de Ressources ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • prendre en compte l'impact du cycle de vie et la gestion du risque pour privilégier les traitements de recyclage avec un moindre impact environnemental ou concevoir des nouvelles matières recyclées ou produits recyclables <p>Cette règle doit s'appliquer à tout process industriel. La conception des produits industriels doit être adaptée pour permettre le recyclage avec un impact environnemental et énergétique minimal. Or, le recyclage des fibres d'isolation minérale est aujourd'hui un procédé difficile et rare, énergivore et dangereux pour la santé avec un risque d'accumulation de substance nocives.</p> <p>23- ROCKWOOL peut-elle apporter des garanties d'un procédé de recyclage de ses produits qui soit économe, localisé et sans risque pour l'environnement et pour la santé ?</p>		
E 19	M JOLLY Vincent Ploisy	<p>Bonjour, je profite de l'ouverture de l'enquête publique pour signaler mon indignation face à un projet d'installation d'une société coté en bourse qui ne jure que par les profits au détriment de l'environnement et des citoyens autour de leurs usines.</p> <p>Prenons l'usine de Saint-Eloy-les-Mines, près de Clermont-Ferrand. Pourquoi s'installer systématiquement à la campagne près de petits villages ? parce que la pression des villageois n'est rien face à une grande ville. Et la pollution est moins facile à quantifier.</p> <p>Je suis habitant de Ploisy, donc je fais parti des villageois qui seront au plus près de l'usine, je pourrais voir la cheminée de mon jardin !</p> <p>Ploisy est juste à -50m d'altitude sous le plateau sur lequel la société a choisi son terrain. Nous n'imaginons même pas la pollution par les rejets de cuisson, que nous risquons de respirer, les particules qui vont retomber, les jardins pollués, l'impact sur la faune et la flore. N'oublions pas non plus que lors de la création du "plateau", tout avait été pensé pour un environnement durable et écologiste. Cette société est tout l'opposé.</p> <p>Nous sommes dans une nouvelle ère, ou le peuple veut plus d'écologie. Et on nous propose une usine polluante et cancérigène avec une moyenne de 150 camions par jour pour l'alimenter. Et tout cela pourquoi ? 300 postes à pourvoir dont une partie sera des mutations de personnel, de l'intérim.</p> <p>Je réitère, nous ne voulons pas de cette société sur le plateau de Ploisy. Merci</p>	DEF	
E 20	M MONTIER Francis	Je suis contre cette réalisation d'usine	DEF	

E 21	R.Maillet-Contoz. Soissons	Bonjour, Par cet i'mail, je souhaite donner mon avis sur le projet d'implantation de cette usine qui risque d'apporter beaucoup de nuisances. Habitant Soissons qui se trouve dans une cuvette, je crains beaucoup les retombées de particules qui risquent de stagner sur Soissons et les villages environnant. Autre gros problème, l'aller et venu de poids lourds venant s'ajouter au trafic actuel déjà bien important. Pour toutes ces raisons, je peux difficilement être d'accord pour cette implantation.	DEF	
E22	Mme Adeline Cambacérés- Balland. 3 rue des chasseurs 02880 Bucy-le- Long	Madame, Monsieur Je donne mon avis sur la construction de l'usine Rockwool : c'est NON, je suis contre cette usine polluante, que ce soit pour l'environnement ou les habitants. Je m'oppose à cette construction.	DEF	
E23	Association STOP ROCK WOOL	Bonjour, Nous sommes passés mercredi matin à la permanence afin de lire les documents de l'enquête publique. Après avoir cherché dans toute la documentation, nous n'avons pas trouvé l'avis de l'ARS qui doit être annexé au document B09. Et également l'avis de la DDT. Nous avons demandé au commissaire enquêteur mais celui-ci n'a pas été capable non plus de trouver et de nous fournir ces documents. Le commissaire enquêteur a confirmé que tous les documents étaient disponibles sur le site internet de la préfecture. Nous ne trouvons pas non plus ces avis en ligne. Pouvez-vous nous fournir ces documents ? Veuillez agréer, l'expression de nos salutations distinguées.		Avis de l'ARS mis en place par la DDT/02 ce 16/10/20.
E24	Mme PADRAO Gabrielle	Je suis résolument contre ce projet d'installation car il s'agit d'une usine de laine de roche, donc obligatoirement une usine polluante. On ne peut pas me dire le contraire : la liste des polluants est longue et je ne vous ferai pas l'affront de la dresser. Dire que l'usine va favoriser l'emploi certes mais à quel prix ? Nous sommes au XXIème siècle, les gens ne veulent pas sacrifier leur santé pour un matériau qui est déjà dépassé ! Le chantage à l'emploi est inadmissible , qu'est-ce que la création d'une centaine de postes par rapport à la santé de milliers d'habitants ? En France, on laisse faire, on fait semblant de demander l'avis à la population alors qu'on ne tient pas compte des résultats des enquêtes publiques. Prenez	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>l'exemple du principal concurrent de Rockwool, Knauf à Illange qui empeste jour et nuit et qui crache à 300 mètres de l'école. Un collectif s'est créé pour empêcher la création de l'usine mais l'usine est bien là. Certains soirs, les habitants étouffent et ne peuvent ouvrir leur fenêtre tant les odeurs sont nauséabondes. Pourtant on leur a certifié que l'usine était conforme, qu'elle respectait toutes les normes. Même si l'usine de Soissons est prévue de fonctionner à l'électricité contrairement à celle d'Illange qui elle est au charbon, elle polluera. La recette est identique.</p> <p>On met en danger la santé de toute une population pour satisfaire une multinationale qui s'en met plein les poches. Voilà pourquoi je dis aux élus qui prennent des décisions graves : « Notre air ne vous appartient pas ». Nous avons le droit de respirer un air sain.</p>		
E25	M LEBOIS Maurice	<p>Je suis très inquiet sur les rejets chimiques provoqués par la fabrication de ce matériaux.</p> <p>Ces rejets autrement cancérigènes QI vont polluer la région à environ 30 kilomètres autour de cette usine suivant les vents.</p> <p>Les retombées chimiques en cas de pluie vont polluer les terres environnantes. Les élus qui prennent la décision de cette construction doivent penser à la santé de leurs concitoyens.</p> <p>Les désagréments et les risques pour seulement 180 emplois !!!!! Les dirigeants de cette usine n ont rien à craindre car ils habitent très loin et ne seront pas impactés par ces rejets nocifs quelle honte.....</p>	DEF	
E26	<p>Mme CORNETTE Isabelle</p> <p>Adjointe au maire de Volstroff</p> <p>Vice-présidente en charge de l'environnement pour la communauté de communes de l'Arc Mosellan</p>	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Quand les instances de notre pays prendront-elles des décisions cohérentes avec les politiques de réduction d'émissions de CO2 qui mettent à mal nos gouvernants face à l'Europe ? NON aux usines écologiquement irresponsables, productrices de pollution, en dehors de l'économie circulaire alors qu'il est possible aujourd'hui de produire autrement. Les filières biosourcées ont démontré leur viabilité. Elles soutiennent l'agriculture nationale et non les extractions de minéraux hors de notre nation.</p> <p>J'habite dans le rayon des émissions de polluants atmosphériques émis par l'usine Knauf Insulation à Illange sortie de terre il y a moins de 2 ans, alors que l'enquête publique était encore en cours (notre conseil départemental était précurseur de la procédure ASAP !). Ce site de production s'est implanté dans ce qu'ici on appelait le poumon vert de la vallée (vallée industrielle de la Fensch en Moselle). La création d'emplois locaux est mise en doute et ceux-ci sont peu stables. On a détruit des terres agricoles au profit d'un site qui produit pour l'instant pour alimenter le marché allemand. Voilà les signes forts qui sont adressés à notre population alors que nous sommes soumis à un PPA. Alors OUI au soutien de l'industrie productrice d'emploi, respectueuse de l'environnement et utilisant les meilleures technologies disponibles pour ce faire.</p>	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>Les élus doivent être conscients de l'engagement de leur responsabilité. Ici, ils se sont faits bernés et ont accordé toute leur confiance aux autorités environnementales complices d'un désengagement écologique et sanitaire.</p> <p>Veillez recevoir mes respectueuses salutations,</p>		
E27	Mme MINTROT Claire	<p>Bonjour,</p> <p>Je tenais aujourd'hui à vous exprimer mon profond désaccord avec l'implantation de l'usine Rockwool qui aura des conséquences désastreuses pour l'environnement.</p> <p>Cordialement</p>	DEF	
E28	M BIZON D.	<p>Bonjour</p> <p>Je suis contre l'implantation de cette société sur le territoire Soissonnais. Mettre en avant la création de 150 emplois, qui vont tout d'abord enrichir Rockwool, mais surtout intoxiquer les 60 000 habitants de l'agglomération, la surface des terres agricoles environnantes et les habitations, monuments historiques et autres usines....</p> <p>Chasser et déplacer l'aérodrome pour un coût considérable à cause de cheminée d'une hauteur comprise entre 50 et 70 m alors que le Maire de Soissons et contre les éoliennes, qui produisent de l'énergie propre, " mais qui défigurent le paysage de notre belle ville"</p> <p>110 000 tonnes de produits finis c'est encore beaucoup plus de matières premières acheminées sur un réseau routier saturé, proche de l'agonie et qui va finir asphyxié par encore plus de trafic, plus d'accidents et de victimes.</p> <p>Mettre en péril la vie de quelques milliers d'habitants pour la création de quelques centaines d'emplois(pour combien de temps)ce n'est pas acceptable. 39 hectares, c'est beaucoup trop de surface occupée pour si peu d'emplois ce qui implique l'achat de terres agricoles supplémentaires(qui nous nourrissent) pour d'autres investisseurs à venir</p> <p>Rockwool va prendre toutes les subventions, exonérations diverses et dans le temps. Puis, une fois les avantages accordés terminés viendra le temps de la compétitivité et de l'emploi trop cher sur le territoire Français et faire ce que font les multinationales, délocaliser. Il restera "que" les 39 hectares pollués pour des décennies.</p> <p>NON, JE NE VEUX PAS DE ROCKWOOL DANS LE SOISSONNAIS</p>	DEF	

E29	Mme MUSIAL Céline 02200 VAUXBUIN	<p>Bonjour, je m'oppose à l'implantation de la société Rockwool pour les raisons suivantes:</p> <p>*vents dominants de SW avec une parfaite ligne droite entre les futures cheminées et le village de Vauxbuin,les rejets avec ces vents dominants(voir rose des vents) viendront directement impacter le village de Vauxbuin puis Soissons.</p> <p>*dépréciation du prix des maisons et des logements avec la pollution olfactive et visuelle.</p> <p>*Pollution non négligeable émanant des cheminées(notamment ammoniac avec odeur désagréable+dégagement Co2 à l'heure de la COP21)+autres rejets éventuels+incidents éventuels aussi(manque de transparence de Rockwool sur ce sujet);</p> <p>*Trafic routier grandissant sur la RN2 déjà très saturée à certaines heures et sur la D1 aussi.D'autre part lors de l'épisode des gilets jaunes bon nombre de voitures et camions ont emprunté la D913 pour éviter les bouchons au rond point de l'archer de Soissons détruisant les bas côtés et impliquant un trafic infernal dans le centre du village.Avec la venue des camions Rockwool j'ai très peur de voir le scénario se répéter et voir les automobilistes emprunter ce tronçon.</p> <p>*Pour finir , l'emploi je ne suis pas contre l'emploi bien au contraire mais en rapport avec une ville propre et un visuel propre,on veut faire venir à Soissons les JO 2024,candidate aussi aux archives de la bibliothèque nationale de France tout ça n'est pas en adéquation avec la vue que les athlètes ou la BNF verront en arrivant sur Soissons de Paris avec ces 2 grandes cheminées.L'attrait de l'emploi ne représente que 50 emplois BAC et inférieur sur l'ensemble des 130 emplois créés ,on ne va pas résoudre le chômage avec ces emplois à Soissons mais plutôt ternir l'image visuelle et environnementale de Soissons.</p> <p>Bonne journée.</p>	DEF	
E30	M Laure Compin Dubus Acy	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>J'ai suffisamment d'éléments pour me positionner contre cette venue de Rockwool. Outre les problèmes de santé publique, outre les problèmes environnementaux, c'est aussi mon cadre de vie visuel, sonore et olfactif que je défends.</p> <p>Merci de prendre en considération ma position. Je suis de la communauté de commune, j'habite ACY au 10 rue de la croutelle.</p> <p>Bien respectueusement,</p>	DEF	
E31	M DESSERT Yannick	<p>Bonjour par le présent mail je vous fais part de mon opposition à l'implantation de ce pollueur préservons notre environnement.. Franchement pour si peu d'emplois cela vaut il autant de prise de risques !!!</p>	DEF	

E32	M ABBAS P Porte parole de soissons insoumisés, conseiller municipal d opposition à soissons.	<p>Bonjour monsieur le commissaire enquêteur, comme convenu, suite à notre entretien d hier, je demande au département de nous faire part de son évaluation de l impact sur le tourisme soissonnais si rockwool s implantait ? Qui va aider financièrement les gîtes, hôtels et chambres d hotes si les gérants se retrouveraient en difficulté financière en cas de baisse d activités ? Je pose aussi cette question à rockwool ?</p> <p>Le nombre d emplois concernés serait, d après moi a 50 emplois soissonnais au vu des diplômes et formations exigées ? Doit on faire venir rockwool pour 50 emplois au risque d en perdre plus dans l activité du tourisme a soissons? Serveur, plongeur, hôtesse d accueil, femmes de chambre...</p> <p>Rockwool peut il affirmer et prouver que les 130 employés recherchés seront pour les soissonnais ?</p> <p>Bien cordialement</p>	DEF	
E33	M Didier de Brossard	<p>Bonjour à tous, étant un ancien agriculteur à Courmelles durant de nombreuses années je pense que je peux apporter mon avis sur cette fameuse usine Rockwool tombée du ciel.....</p> <p>Prenons depuis le début de la décision de faire une zone industrielle, là aussi il a été promis monts et merveilles, ne parlons pas des expropriations une fois les coûteux travaux, pas d'eaux, pas de tout-à-l'égout, pas d'électricité, pas de route , un terrain d'aviation civil (club), déjà ce terrain a coûté une fortune pour son déplacement du bout du Mail à Soissons, maintenant on parle d'un second déplacement !! si c'est le cas je doute fort que ce terrain d'aviation disparaisse. Depuis le temps que cette zone est disponible il reste énormément de place !!</p> <p>Si vous le permettez, revenons sur ce qui nous intéresse la zone industrielle, je suis de l'avis de monsieur le maire de Courmelles qui demande de faire une enquête sur cette <i>usine miraculeuse</i> car si on laisse faire les choses telles qu'elles se présentent vous ne pourrez plus faire marche arrière car les signatures font foi et d'accords. Ce genre d'usine est vendue clé en main avec les cadres, pour la faire tourner, quant au personnel de la région , ils sont là comme techniciens de surface, là par contre il y a du travail avec les poussières !!!!!</p> <p>Je reconnais bien là la fougue de la jeunesse, <i>les moutons de Panurge</i>, enfin du travail, là-dessus je vous rejoins mais attention, « <i>les vaches de loin ont de beaux pis</i>». Pour conclure, comme je suis plus âgé je vais vous rafraîchir la mémoire, quelques années en arrière nous avons eu en France 35.000 décès et 50.000 en attente dû à un produit miracle et similaire lui aussi, l'AMIANTE † vous connaissez la suite je suppose ! Je ne veux pas dire stop à cette usine, mais faire très très attention aux risques que cela peut occasionner.</p>	DEF	

		<p>Ceci dit, il faut voir où se trouvent les pièges avant un engagement, les conseillers ne sont pas les payeurs.</p> <p>Merci de m'avoir donné la possibilité de m'exprimer. Cordialement à tous</p>		
E34	Mme SANSALONE Danielle	<p>À l'heure de la transition écologique comment peut-on encore laisser une telle industrie s'implanter? La fabrication de la laine de roche est extrêmement polluante et nocive pour la santé et l'environnement.</p> <p>D'autres isolants sont disponibles (laine de bois , chanvre , laine de mouton etc) ?</p> <p>La pollution de l'air tue 63000 personnes par an et nuit gravement à la santé de nos enfants.</p>	DEF	
E35	Mr SANSALONE Nicodemo 43 Route de Thionville 57970 ILLANGE	<p>Je dis non à l'installation de cette usine à poisons, nuisible pour la santé et l'environnement de toute une population voisin de ce projet ICPE mortifère et polluant.</p> <p>Nous avons maintes et maintes exemples que toutes ces usines (KNAUF à ILLANGE-57-SURDULICA SERBIE - ROCKWOOL- SAINT ELOY LES MINES - CROATIE - JEFFERSON USA) dépassent les seuils des limites autorisés de pollution voir les arrêtés préfectoraux pour ROCKWOOL SAINT ELOY LES MINES et KNAUF ILLANGE et les populations au USA et en SERBIE où les cancers ne font que croître. je ne suis pas contre l'emploi mais pas avec n'importe quoi il y a d'autre alternative à l'isolation des bâtiments que la laine de roche. Ils existent l'isolation avec la laine de chanvre, de bois, de coton etc...etc bien moins nuisible pour la santé et l'environnement. Il y a beaucoup d'argent à gagner pour toutes ces multinationales, des milliards à se partager, au détriment de la santé, il faut faire passer l'écologie avant l'économie.</p>	DEF	
E36	MUSIAL LOUIS 02200 VAUXBUIN	<p>Bonjour , je m'oppose à l'implantation de la société Rockwool pour les raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> *vents dominants de SW avec une parfaite ligne droite entre les futures cheminées et le village de Vauxbuin, les rejets avec ces vents dominants (voir rose des vents) viendront directement impacter le village de Vauxbuin puis Soissons. *dépréciation du prix des maisons et des logements avec la pollution olfactive et visuelle. *Pollution non négligeable émanant des cheminées (notamment ammoniac avec odeur désagréable + dégagement Co2 à l'heure de la COP21) + autres rejets éventuels + incidents éventuels aussi (manque de transparence de Rockwool sur ce sujet); *Trafic routier grandissant sur la RN2 déjà très saturée à certaines heures et sur la D1 aussi. D'autre part lors de l'épisode des gilets jaunes bon nombre de voitures et camions ont emprunté la D913 pour éviter les bouchons au rond point de l'archer de Soissons détruisant les bas côtés et impliquant un trafic infernal dans le centre du village. Avec la venue des camions Rockwool j'ai très peur de voir le 	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		scénario se répéter et voir les automobilistes emprunter ce tronçon. *Pour finir , l'emploi je ne suis pas contre l'emploi bien au contraire mais en rapport avec une ville propre et un visuel propre,on veut faire venir à Soissons les JO 2024,candidate aussi aux archives de la bibliothèque nationale de France tout ça n'est pas en adéquation avec la vue que les athlètes ou la BNF verront en arrivant sur Soissons de Paris avec ces 2 grandes cheminées.L'attrait de l'emploi ne représente que 50 emplois BAC et inférieur sur l'ensemble des 130 emplois créés ,on ne va pas résoudre le chômage avec ces emplois à Soissons mais plutôt ternir l'image visuelle et environnementale de Soissons. Bonne journée.		
E37	Mme SANSALONE Danielle	À l'heure de la transition écologique comment peut-on encore laisser une telle industrie s'implanter? La fabrication de la laine de roche est extrêmement polluante et nocive pour la santé et l'environnement. D'autres isolants sont disponibles (laine de bois , chanvre , laine de mouton etc) ? La pollution de l'air tue 63000 personnes par an et nuit gravement à la santé de nos enfants.		Déjà reçue
E38		Bonjour, je voudrais savoir si Rockwool envisage d'aider le département financièrement dans la réfection des routes empruntées par les 100 camions par jour, ces routes déjà abîmées et les dotations en baisse ? Et Rockwool va t il aider financièrement l'état pour la rénovation de la RN2, appelée route de la honte ? En effet, ces mêmes camions vont être amenés à l'emprunter et sa réhabilitation devient plus qu'urgente ? Bien cordialement		
E39		Bonjour Je suis favorable à l'implantation d'un tel site de production ! Développement économique local important et suffisamment unique pour ne pas y souscrire. Les craintes des opposants sur la dangerosité n'est pas fondé à les yeux car les process sont sous surveillance profonde. Rockwool n'aura pas les moyens de se payer un procès de type « amiante ». Alors oui, bienvenue a Rockwool	FAV	
E40		Bonjour Je souhaite, par le présent mail, m'opposer à la construction de l'usine Rockwool dans le bassin soissonnais. En effet, s'il est vrai que quelques emplois seront créés, l'économie ne doit pas se faire au détriment de l'écologie ni de la santé des habitants de notre belle région. Cordialement,	DEF	
E41		Madame, Monsieur Habitant de la commune de Vauxbuin, voici mes observations au sujet du Projet Rockwool: -Impact environnemental: Connaissant la liste des produits qui seront rejetés par cette usine, dont certains sont unanimement	DEF	

		<p>reconnus comme étant potentiellement toxiques, et malgré la présence d'une cheminée dont la hauteur serait un gage de les disperser en hauteur, je tiens à souligner que la configuration géographique environnante en forme de cuvette, alliée aux vents dominants venant de l'ouest, entrainera irrémédiablement un retour de ces substances vers les communes de Vauxbuin, Courmelles et Soissons.</p> <p>-Impact immobilier: Le problème des nuisances (produits toxiques et odeurs) sera de notoriété publique et aura un effet direct sur la valeur de l'immobilier dans nos communes et impactera directement sur les possibilités de vente de nos biens immobiliers aux prix réels du marché. La maison individuelle étant pour beaucoup la seule ressource future pour assurer une fine de vie correcte sur la plan matériel cet impact est vital.</p>		
E42		<p>Bonjour,</p> <p>voici mes questions concernant le projet de construction de l'usine ROCKWOOL à Soissons. Pouvez vous SVP me confirmer la réception de ce mail? Aussi nous attendons des réponses précises dès que vous le pourrez.</p> <ul style="list-style-type: none"> - A quel moment les habitants de soissons ont été a minima informés, au mieux questionnés sur le projet de construction ROCKWOOL? - A quel prix les parcelles ont été vendues à la société ROCKWOOL? Ou bien à quel prix l'agglomération de soissons a t elle vendu les terres qui vont servir à la construction de cette usine? - De combien d'emplois réels et fixes, à temps plein, en CDI cette usine aurait-elle besoin dans sa 1 ère année ? Dans les 5 ans? Dans les 10 ans? - Combien de camions poids lourds supplémentaires sur la nationale 2 après la construction de l'usine? - À quoi cette usine sert elle finalement? Ce qui est produit dans cette usine, qu'est ce que c'est? À quoi ça sert? À qui ça sert? <p>L'aérodrome de Soissons pourra t il toujours fonctionner après la construction de l'usine? Combien d'emplois y a t il à l'aérodrome de soissons?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Combien d'hectares l'usine ROCKWOOL utiliserait-elle? - À qui précisément iront les bénéfices de l'usine ROCKWOOL? En moyenne, quels sont les bénéfices d'une usine ROCKWOOL dans les 2 ans, 5 ans, 10 ans et 20 	DEF	

		<p>ans après sa construction? Liste détaillée demandée</p> <ul style="list-style-type: none"> - A quel point l'usine ROCKWOOL est elle polluante? Nous souhaitons voir les études des particules, des rejets polluants dans l'air et dans les terres? Quels sont ils et en quelle quantité ? - Où se retrouveront les particules ou micro particules, les fumées ou vapeurs polluantes une fois rejetées par l'usine ? Quel est le sens des vents et des masses d'air? Les villes et villages alentours seront ils impactés par ces fumées polluantes ? - Quels sont les effets des rejets d'une usine rockwool sur la santé des populations alentours? Nous souhaitons une étude précise des bilans d'autres usines équivalentes dans le monde ? - À combien de kilomètres s'étendent les fumées ou rejets de ROCKWOOL? - Quels sont les déchets matériels de l'usine et comment sont ils gérés ? - Qui sera le directeur de cette usine? - La ville de soissons et l'agglomération auraient elles cherché à cacher des élément à la population? Les maires de l'agglomération ont ils falsifié, trafiqué des documents, des études ? - Quels postes de travail seront ouverts à ROCKWOOL ? Bureaucratique, ouvrier...? Liste détaillée du statut de ces postes? - Quels seront les salaires des employés en CDI? Combien de CDD? Combien de contrats intermittents pour quelles durées ? - Quelles seront les missions des employés? Liste détaillée demandée ? - Quelles études faut il faire pour travailler à rockwool? - De quelles protections physiques sont équipés les ouvriers de rockwool? - Quel est l'état de santé d'ouvriers ayant travaillé à rockwool dans les 5 ans, 10 ans et 20 ans après leur premier emploi à l'usine? - Comment empêcher la construction de l'usine rockwool? <p>Cordialement,</p>		
--	--	--	--	--

E43		<p>Belleu le 24 octobre2020 Mr le Commissaire Enquêteur</p> <p>DEF</p> <p>MR le Commissaire Enquêteur Monsieur dans le cadre de l'enquête publique concernant l'implantation de Roockwool sur le plateau près de Soissons je tiens à vous exprimer MON OPPOSITION sur ce projet .Beaucoup trop d'incertitudes dans ce dossier .J'habite à Belleu petite commune près de Soissons. Comme de nombreuses communes environnantes composante du bassin Soissonnais vont être impacter par la pollution compte tenu de son orientation géographique .Les vents dominants très souvent orienter à l'ouest ; pluies vents & les brouillards ferons inexorablement retombée la pollution sur nos populations .Ce qui auras pour effet d'engendrer un impact Sanitaire environnementale& Culturelle. De nombreuses interrogations ; pourrions-nous connaître Monsieur ; l'empreinte Carbone concernant les matériaux composante ace procès est venant de divers régions de France de Belgique & de Grèce. Concernant la filière de recyclage de la laine de ; combien de structures & ou se situe elle Nombreuses interrogations Sur la moins-value sur les ventes immobilières Future face à ce projet Qui vas financer le déplacement de l'aérodrome Seras t'il fait des échantillonnages des terres ; Faune & Flore de façon régulière est dans un large périmètre dans le bassin Soissonnais Sur la santé publique (Etudes sur les particules fines suivi sanitaire des populations) ?considérant que le coût de la pollution en France & d'environ 1200€paran &par habitant ; c'est à prendre en considération ! Considérant que la surface au sol de ces structures ne représente 1emploi à l'hectare ne serait 'il pas plus judicieux de trouver des solutions +pérenne moins polluantes en y installant des petites structures plus pourvoyeurs d'emploies Infrastructure routière inquiétude particulière concernant ce domaine la saturation ; la pollution ; sécurité quelques données +200 camions en +des 3800 au quotidien Soit 19000 véhicules jour De quoi s'interroger non ! Pour toutes ces raisons JE M'OPPOSE à ce projet En Conclusion : Doit-on mettre des populations en DANGER à court ; moyen ou long termes pour implanter une usine énergivore polluante avec si peu d'emploi En espérant que des réponses nous seront apportées par cette enquête Veuillez agréer Monsieur le commissaire enquêteur l'expression de mes sentiments distingués</p>	
-----	--	--	--

E44		<p>Quel est l'intérêt de construire une usine de laine de roche sachant que la laine de roche présente des inconvénients : utilisation de produits toxiques, émanation de fumées polluantes, besoin d'énergie pour la fusion de la roche, incertitude quant à l'innocuité de la laine de roche utilisée comme isolant à long terme (micro-particules relarguées dans l'air des maisons au fur et à mesure que la laine de roche vieillit).</p> <p>Inconvénients : les cheminées vont obliger l'aérodrome à déménager, coût pour la collectivité de plusieurs millions d'euros. Les terres agricoles qui sont de bonne qualité dans l'Aisne risquent d'être polluées par les retombées de l'usine. Les vents peuvent rabattre sur la zone de Soissons des pollutions. Laideur des cheminées dans une région riche en paysages et constructions anciennes de grande beauté. Consommation élevée d'électricité par l'usine.</p> <p>L'exemple d'une usine de même type à Illange (Knauf) montre que des nuisances olfactives, sanitaires, acoustiques, visuelles existent. Le fait que le projet Rockwool utilise l'électricité et non le coke comme source d'énergie ne change pas grand-chose à la donne. Il y a une source de nuisance en moins, mais c'est tout : le procédé de fabrication est similaire et les nuisances le seront donc également.</p> <p>La laine de roche est un produit dépassé mais présenté comme innovant alors qu'il est plus que temps de passer à des isolants sans danger. Et à utiliser des matériaux propres ne nécessitant pas de fusion à haute température.</p> <p>Les incessants appels téléphoniques de personnes proposant de l'isolation à bas prix mais financée au final par les contribuables confirment l'existence d'un matraquage en faveur de techniques dépassées et anti-écologiques.</p> <p>En tant que proche habitante du Soissonnais, je ne comprends pas cette décision qui me semble relever d'un grand mépris des habitants de cette région.</p>	DEF	
E45		<p>Bonjour Monsieur l'enquêteur,</p> <p>Par ce mail, je vous exprime mon opposition au projet Rockwool pour les diverses raisons que je vous énumère ci dessous.</p> <p>1/ conséquences de la pollution atmosphérique: Je suis venue avec ma famille composée de 3 enfants au VERT. S'installer au VERT implique de renoncer au confort urbain (pas de transport public, pas de commerce de proximité) pour des raisons de bien être environnemental (calme, verdure et forêt, peu de passage routier, jardin avec potager).</p>	DEF	

		<p>Je fais le choix de consommer local en partenariat avec les producteurs dits du coin: le potager d Augustin à Courmelles, earl Tessier à missy sur aise, la ferme de Venizel, les viandes des fermes de vierzy et mercin et vaux.... Je fais ce choix pour la qualité des produits que l on me propose, que l on peut me proposer grâce à la qualité de vie des animaux et de mise en culture des végétaux. Si l'usine Rockwool s'implante, au vue des résultats de qualité de l'air émis qui sont publiés, je doute très fortement de la qualité que ces producteurs vont pouvoir nous proposer dans l'avenir. Ce sont encore eux qui paieront la facture car les consommateurs comme moi fuiront ces producteurs. La qualité de l'air atmosphérique pose également la question de la santé future de nos enfants.</p> <p>2/impact sanitaire : De formation paramédicale, exerçant en milieu hospitalier, je côtoie la maladie et notamment celles qui sont engendrées par tous les polluants que l'on nous impose. Je refuse de laisser grandir mes enfants scolarisés à Courmelles et Belleu dans un univers où chaque bouffée d'air est plus riche en polluants qu'en oxygène.... L'impact sur la santé de notre descendance essentiellement a t il été évalué ? Par qui et comment?</p> <p>3/ impact foncier: C est donc poser la question il y a un an pour notre foyer de déménager et de revendre notre maison... Quelle belle surprise, quand vous avez misé votre avenir sur un investissement au VERT pour vos prochains jours et ceux de vos enfants et petits enfants, de s'entendre dire par des agents immobiliers que votre maison perd de la valeur foncière car derrière chez vous dans le paysage forestier, à la cime des arbres se dessineront des cheminées par lesquelles s'échapperont des fumées blanches d'apparence.... Cet impact foncier a t il été évalué ? Par qui et quel moyen ? Sera t il compensé ?</p> <p>4/ impact touristique : Il est émis par les politiques un souhait de mettre en valeur la région soissonnaise et d'augmenter sa capacité touristique. Pensez-vous lorsque vous arrivez de Paris par la RN2 pour un séjour de détente à la "campagne" le décor de l'usine avec ses cheminées fasse envie ?? Trouvez-vous normal que l'aérodrome de Soissons soit mis à mal dans ce projet? Nous avons la chance d'avoir une architecture riche avec des monuments historiques à portée de mains, quel impact la pollution atmosphérique aura sur ces monuments ? La chute du nombre de touristes a t elle été estimée ? Par qui et comment?</p> <p>5/impact sécurité routière: L'implantation de l'usine augmente le trafic routier et notamment de poids lourds considérablement. Nous avons pu constater ces derniers mois que la RN2 est très accidentogène à mon grand regret. L'afflux de poids lourds a t il été pris en compte ? Certes les routes sont en cours de rénovation, mais l'insécurité routière a t elle été évaluée ? Par qui et comment ?</p>	
--	--	--	--

		<p>6/impact emploi: Le point positif émis par les politiques est justifié par la création d'emploi. Il est tout de même estimé à peu face, à mon sens, à tous ceux que le projet va faire perdre. Tourisme en chute libre (la population parisienne qui venait se mettre au VERT les jours de repos fuira Soissons par exemple)= Fermeture programmée de nombreux indépendants qui ont mené des projets de détente au top (gîte, yourte...) Produits Maraîchers bourrés de polluants = arrêt de consommation locale et des circuits courts Pollutions atmosphérique et visuelle= chute de la valeur immobilière= chute du pouvoir d achat</p> <p>Toutes ces interrogations et ces inquiétudes m'incitent, avec insistance, à me positionner pour la non validation de ce projet et à vous demander, Monsieur, de vous questionner sur l'avenir de notre territoire et surtout de nos enfants pour qui nous avons préparé un avenir sain....</p> <p>Cordialement,</p>		
E46		<p>Monsieur Le Commissaire-Enquêteur,</p> <p>Si le marché est aussi porteur, pourquoi n'y a-t-il qu'une seule usine au Danemark ? En effet, la marque Rockwool est une entreprise d'origine Danoise mais dont le pays préfère des implantations à l'étranger si je ne me trompe pas. On veut nous faire croire que cette usine sur Soissons ne polluera presque pas alors : Comment se fait-il que si les produits chimiques et autres, indispensables à la production de la laine de roche étaient stockés sur site, l'entreprise serait dite structure Seveso ? Et combien en faudra-t-il de ces produits pour faire tourner l'usine 24H sur 24H ? Pourquoi y est-il prévu trois cheminées dont la plus petite fera 35 m ? Pourquoi, sachant que même si toutes ces fumées et poussières toxiques sont rejetées en hauteur, elles finiront par retomber et polluer les zones urbaines autour de Soissons, l'usine va être implantée à moins de 3 kms des premières habitations ? On parle du réchauffement climatique, de la couche d'ozone, on nous incite à rouler en voiture électrique, à éviter à tout prix, le gazole, alors pouvez-vous me dire à quoi vont rouler les camions qui vont faire l'approvisionnement et la livraison de l'usine Rockwool Soissons, 24H sur 24 H ? (En plus de fumées toxiques)</p> <p>Peut-on dire que ces camions ne polluent pas ou tout au moins passer outre car ils vont servir à faire de l'argent à être bénéfiques pour l'économie Française ?</p>	DEF	

		<p>Les embauches possibles. En effet, comment pouvez-vous ignorer que le département de l'Aisne et un des départements les plus touché par l'illettrisme ou tout au moins une population non qualifiée. Le peu de la population diplômée quitte le département. La majorité des postes qui requièrent des diplômes ou des qualifications sont occupés par des personnes venant de la région Parisienne. Alors pouvez-vous me dire combien réellement de soissonnais et soissonnaises allez-vous embaucher et à quels postes ? Les sociétés de transports étant sous-traitées.</p> <p>Je pense qu'il est maintenant grand temps d'expliquer aux habitants quelles sont les vraies raisons pour lesquelles l'implantation de ROCKWOLL est bénéfique à la région, s'il en existe réellement.</p> <p>Je dis donc, non, à l'implantation de l'usine ROCKWOOL en zone urbaine de Courmelles</p> <p>Espérant avoir tout de même vos réponses sur les points que j'ai évoqués, Veuillez croire, Monsieur Le Commissaire-Enquêteur, à l'assurance de mes salutations distinguées.</p>		
E47		<p>Bonjour Monsieur</p> <p>Veuillez trouver ci dessous mes questions concernant l'implantation de l'usine ROCKWOOL .</p> <p>1-Il existe un plan national de réduction de certains polluants atmosphériques avec des objectifs pour 2020, 2025, 2030 par rapport aux données de 2005. Ainsi en 2020-2024, les objectifs pour le SO2 sont "moins 55%, pour le NO2 "moins 50%.</p> <p>Ces objectifs concernent entre autres, le SO2, NO2, NH3, les Composés Organiques Volatils et les particules fines PM2,5. Ces polluants font partie de la liste des gaz émis par les usines Rockwool.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⑩ Comment l'usine Rockwool de Saint Eloy Les Mines s'est inscrit dans ces objectifs depuis 2005.? ⑩ Comment la future usine soissonnaise , si elle s'installe, s'inscrit-elle dans ces objectifs? <p>2-Rockwool a produit 3 tableaux de mesures d'émission de polluants en sortie des différentes cheminées à St Eloy avec des valeurs limites établies par arrêté préfectoral.Or le détail des "poussières" n'est pas donné et on sait désormais la dangerosité des plus petites particules (< à 1micro mètre) puisqu'elles atteignent l'alvéole de l'appareil respiratoire.D'autre part hormis le formaldéhyde , les autres COV ne sont pas détaillés. Or ce n'est pas anodin puisque selon leur classement , les valeurs limites d'émission varient de 110 mg/m3 (COV dit classique) à 20mg/m3 (COV dit annexe 3) à 2mg/m3 (COV dit aCMR= Cancérigène Mutagène toxique pour la Reproduction). Les questions:</p> <ul style="list-style-type: none"> ⑩ Pourquoi les normes en sortie de cheminée sont prises par "arrêté préfectoral"? pas de normes standardisées européennes? ⑩ Pourquoi les seuils limites sont différents d'une cheminée à l'autre alors qu'ils sont exprimés en Nm3? ⑩ Rockwool peut-il préciser les différents types de poussières et de COV dans les émissions? 		

		<p>⑩ Comment on établit une relation entre seuils limites en sortie de cheminée et les seuils réglementaires atmosphériques?</p> <p>⑩ De nouveaux seuils réglementaires européens atmosphériques devraient être mis en place à partir du 1er janvier 2021, en particulier relevés des concentrations des particules PM2,5, Rockwool relevera-t-il le défi?</p> <p>Une remarque à destination de l'ARS: le citoyen s'inquiète de l'indigence de l'avis de cette autorité de santé puisque elle ne mentionne pas la nécessité de prendre en compte dans les relevés futurs de surveillance le détail des COV, les particules fines <à 1micromètre . Quant à la fréquence de surveillance , elle demande qu'elle soit "<i>régulière</i>": 1 fois par mois... par an....tous les 10 ans?</p> <p>3-Parmi les polluants émis , existent du NO2, SO2, O3 qui sont toxiques pour les végétaux dans certaines circonstances et à un certain seuil. Il me semble avoir lu que dans certaines circonstances atmosphériques , il y avait un "rabattage " des émissions vers le sol.</p> <p>⑩ Quel impact pour les maraîchers et agriculteurs implantés dans le périmètre concerné par les émissions surtout s'ils sont en agriculture biologique?</p> <p>Merci de m'éclairer ainsi que mes concitoyens(nes)</p>		
E48		<p>Ancien médecin hospitalier à l'hôpital de Soissons, ayant travaillé et communiqué sur les relations entre environnement et santé comme animateur du collectif "Soissons se bat contre le cancer" (plusieurs manifestations et conférences publiques entre 2001 et 2007), notamment en ce qui concerne les expositions personnelles et collectives aux toxiques cancérigènes, je donne un avis défavorable, au nom du principe de précaution, au projet d'installation d'une usine Rockwool de production de laine de roche, sur le plateau de Courmelles, en amont, par les vents dominants, du bassin de population du Soissonnais. Cette production industrielle est dommageable sur le plan sanitaire, environnemental et sociétal. L'utilisation abondante de produits chimiques toxiques, l'incertitude sur leur dispersion en altitude, en amont d'une ville située dans une cuvette, le manque de confiance dans les outils d'autosurveillance par l'entreprise de ses émanations toxiques et de la capacité de l'État à les contrôler, sont préjudiciables à la santé des habitants de Soissons et de ses environs, pour une ou plusieurs générations. Sur le plan environnemental, la production de laine de roche utilise un matériau non renouvelable, venu de loin, avec un impact négatif important lié notamment au transport routier des produits, avant et après fabrication. La production de laine de roche à Soissons empêchera le développement local d'alternatives agricoles (chanvre, lin), plus biologiques et écologiquement respectueuses. Sur le plan sociétal, enfin, le coût exorbitant pour la collectivité de la création d'à peine 135 à 150 emplois (moins de 3 emplois par hectare), ainsi que l'impact négatif de réputation de cette activité pour notre région à visées agricole et touristique, sont également des données très négatives pour ce projet.</p>	DEF	

E49		<p>Bonjour</p> <p>Dans le cadre de l'enquête publique en cours, nous vous adressons une observation concernant l'insertion paysagère du projet.</p> <p>Ce document contient des images mais le poids du fichier étant limité à 1 Mo, celles-ci sont en basse définition. S'il était possible de vous adresser d'une manière ou d'une autre un fichier avec une meilleure définition, merci de nous l'indiquer. La qualité des images serait importante pour apprécier les arguments développés.</p> <p>Recevez nos meilleures salutations</p>		
E50		<p><u>Lettre de Soutien à l'implantation de l'Usine ROCKWOOL sur la ZI du plateau à Soissons.</u></p> <p>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Je suis pour le moins surpris par l'accueil que nous réservons à l'entreprise ROCKWOOL par Certains Soissonnais !</p> <p>Cela est une Chance pour notre Ville et notre agglomération d'avoir des investisseurs industriels qui s'implantent dans notre bassin économique.</p> <p>La valeur travail et ses vertus doivent être une préoccupation majeure et de tous les jours de nos concitoyens.</p> <p>Cela se traduit en général par des impôts qui baissent et contrairement à ce que je lis le Foncier prend de la valeur avec à la clef des emplois créés !</p> <p>Pour être passé par là il y a bientôt 17 ans, je peux vous garantir que l'enquête publique rendant Compte sur le dossier technique avec les différents scénarios qu'ils soient environnementaux ou de sécurité des populations est un des plus exigeants européen</p> <p>Et assure une vision objective de la Situation.</p> <p>Ceci étant dit, combien de personnes sont capable de le lire et d'avoir suffisamment de recul pour l'analyser et avoir une idée objective de la situation sans parti pris et ou aveuglé par des positions politiques partisans ?</p>	FAV	

		<p>Nous sommes dans une période extrêmement difficile économiquement avec une crise sanitaire qui va faire de ravages dans nos villes et nos campagnes sur l'emploi avec des liquidations d'entreprises qui vont se multiplier en mettant à la rue un bon nombre de Salariés.</p> <p>Alors qu'attendons-nous pour nous réjouir et accompagner dignement les entreprises qui investissent sur notre territoire !</p> <p>Je peux vous assurer que les industriels d'aujourd'hui dont je fais partie sont soucieux de leur environnement et adoptent des procédés tenant Compte de l'utilisateur et des produits qu'ils mettent sur le Marché.</p> <p>Les Usines de fabrication d'aujourd'hui n'ont plus rien avoir avec celles d'avants !</p> <p>Retrouvons la raison avec un œil bienveillant et regardons le côté positif et dynamique de notre territoire avec la venue d'usines ou de sociétés de services qui alimenteront l'économie en faisant travailler nos commerçants et toutes les entreprises de</p> <p>Maintenances et de sécurité industriel .</p> <p>Cela favorisera également bien évidemment les investissements de nos collectivités pour le bien-être de nos concitoyens.</p> <p>Bien Cordialement,</p>		
E51		<p>Monsieur,</p> <p>La laine de roche est recyclable par une nouvelle fusion, ce que fait Rockwool sur son site avec les déchets de production. En revanche, je n'ai vu dans les études de Rockwool aucune trace de la filière recyclage des matériaux une fois qu'ils sont vendus. Dans les déchetteries, comment est recyclée la laine de roche? Qu'en font les artisans qui la remplacent ou l'enlèvent dans les cas de démolition ou de remplacement? L'entreprise Rockwool pourrait-elle nous éclairer sur le devenir de ses produits dans les déchetteries publiques ouréservées aux artisans?</p> <p>D'autre part, je ne vois aucun étude sur le vieillissement du produit lui-même, à 10,20 ou 30 ans, ce qu'il devient dans les surfaces de stockage ou d'enfouissement si ce n'est pas recyclé. Rockwool pourrait-elle m'éclairer sur ce sujet?</p> <p>Si aucune filière de recyclage n'est prévue, Rockwool pourrait-elle argumenter l'intérêt d'utiliser leur produit plutôt qu'un matériau biosourcé en ce qui concerne l'environnement? Lui serait-il possible d'évaluer les nuisances pour l'environnement des déchets laine de roche liés aux démolitions et remplacement, et d'évaluer le coût du traitement des déchets pour la collectivité?</p> <p>Dans l'état actuel de mes connaissances, puisque des alternatives biodégradables existent et sont en plein essor, je suis opposée à l'implantation d'une nouvelle usine Rockwool, dans le Soissonnais ou où</p>	DEF	

		que ce soit. Cordialement,		
E52		Je suis contre l'implantation de cette usine. Soissons est dans une cuvette et tous les polluants que dégage cette usine vont se retrouver planant au-dessus de cette ville. A quand un autre monde respectant la vie et la santé des citoyens ? Je vous demande par conséquent de prendre mon NON en considération.	DEF	
E53		Monsieur Le Commissaire Enquêteur, En tant qu'habitante de Berzy le Sec je tiens à vous exprimer ma totale opposition au projet d'implantation de l'usine Rockwool sur le Plateau. Ex- professeur des universités, à la retraite, j'ai choisi le village de Berzy le Sec pour son calme, son histoire qui remonte au 12° siècle et pour sa qualité de vie. Il est situé dans un environnement agréable avec beaucoup de possibilités de randonnées pédestres et où il est possible de profiter de la tranquillité du plateau (où Rockwool s'installerait), pour faire des randonnées plus éloignées et sans avoir à affronter des côtes raides, à vélo. Cette usine présenterait en premier lieu une pollution visuelle et sonore qui enlèverait tout charme à ce village empreint d'histoire. De plus , et certainement plus grave, la pollution de l'air qu'elle engendrerait est plus qu'inquiétante dans le contexte actuel de changement climatique. M'étant renseignée sur les polluants émis par les usines Rockwool existantes je suis étonnée que l'on puisse envisager l'implantation d'une telle usine à proximité d'une ville moyenne à l'époque actuelle ici en France. Au Pays de Galles, la ville qui a une usine Rockwool (Bridgend) est réputée être la plus polluée du pays. De plus, des médecins américains ont produit maints articles sur les polluants et leur effet sur la santé lors d'un projet d'installation d'une usine Rockwool en Virginie. J'ai traduit deux documents et les mets en pièces jointes. je fais appel à la raison. Cette usine serait une catastrophe pour l'environnement et le faible nombre d'emplois apportés aux habitants de la région ne peut contrebalancer les nuisances qui seraient provoquées	DEF	
E54	Mme MARCHETTI Karen Présidente de l'association STOP ROCK WOOL 44 ruelle du général Mangin 02200	Présidente de L'association STOP ROCK WOOL Je suis défavorable à ce projet qui n'apporte aucune plus-value au Soissonnais mais apportera de nombreuses nuisances. Cette implantation constitue une grave erreur stratégique pour l'attractivité du secteur. Ce genre d'usine fait peur est n'incitera pas les jeunes et les familles à s'installer, ni à y rester. De ce fait, cela impactera les commerçants locaux et par voie de conséquence aura un effet de baisse structurelle du prix de l'immobilier. Située sur le plateau, les vents dominants pousseront les rejets toxiques dans la cuvette Soissonnaise	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

	COURMELLES	<p>où ils stagneront. Rockwool se dit éco-responsable mais affiche pourtant un rejet annuel de 873 tonnes de produits toxiques et 22 000 tonnes de co2. Ce qui équivaut 2 tonnes de polluants par jour et 60 tonnes de Co2 quotidien. (60 allers retours en avion Paris New York) à 600 mètres de la première habitation, au-dessus des écoles du village et de l'agglomération, des complexes sportifs. Tous ces polluants sont néfastes pour la santé et présentent un risque notamment pulmonaire, digestif. Certains de ces polluants ont aussi une odeur. Cette société s'implante uniquement dans les secteurs à fort taux de chômage car ailleurs, elles ne sont pas acceptées. Les élus sont-ils prêts à vendre la santé des Soissonnais pour la promesse de 130 emplois pour lequel la preuve du recrutement local n'a jamais été apportée. L'argument de l'emploi est faux ; à ce jour 705 offres non pourvues dans un rayon de 20 kilomètres sont en ligne sur la page pôle emploi. Les élus ont-ils fait une analyse du problème du chômage qui n'est pas à rattacher à un manque d'offres ?</p> <p>Les terrains de rockwool sont entourés de terres agricoles qui nous nous nourrissent et qui seront polluées au quotidien et définitivement en cas d'accident. Lubrizol nous a encore une fois prouvé que l'état ne nous protège pas.</p> <p>Ce projet est un saccage environnemental, écologique, sanitaire et financier. L'agglomération (donc le contribuable) participe pour près de 15 millions d'euros à l'installation de cette multinationale étrangère polluante. (Participation à l'enfouissement de la ligne électrique, rabais du prix du terrain, démolition et réinstallation de l'aérodrome, rachat de terrain pour renouveler l'offre foncière.) C'est un gaspillage de terres ; (40 hectares pour 130 emplois, soit 3 employés par hectare), d'énergie, d'eau. Pourquoi un tel investissement pour si peu de résultat ?</p> <p>L'état, je le rappelle s'est engagé sur le sujet de l'artificialisation des sols lors de la convention citoyenne pour le climat, Le préfet devait être invité à être attentif sur ce point. Cette installation artificialiser plus de 10 hectares.</p> <p>Xavier Bertrand, président de région s'est engagé sur la 3-ème révolution industrielle, et déclare vouloir faire des Hauts de France une pionnière de la transition écologique et énergétique, faisant le pari du circuit court, du local. A quand des discours en rapport avec les actes et décisions prises ? Installer Rockwool est un désaveu. Pour conclure, je pense qu'en pleine crise climatique, installer ce genre d'usine est une ineptie. En cas d'installation, et en tant que citoyens, nous ne manquerons pas de demander réparation pour mise en danger de la vie d'autrui aux élus soutiens du projet.</p> <p>Quel est le positionnement de Xavier Bertrand sur le sujet Rockwool ?</p> <p>Tous les Elus se sont levé contre le projet éolien voulant défendre d'une seule voix le paysage, la faune et la flore, les lieux de mémoire en hommage à la grande guerre. Les mêmes opposants n'hésitent pas à plébisciter en ce même lieu l'installation d'une immense usine polluante munie de</p>		
--	------------	--	--	--

		<p>cheminées visibles de partout. Des cheminées déversant plusieurs centaines de tonnes de composants dangereux sont-elles plus admissibles que des éoliennes ? Pourquoi ce positionnement ?</p> <p>Je tiens à dire, que jusqu'à la mise à disposition du dossier dans le cadre de l'enquête publique, la communication relative à ce dossier a été basée sur des contres vérités.</p> <p>Pourquoi Monsieur Crémont, maire de Soissons et maintenant président de l'agglomération du Grand Soissons a-t-il publiquement affirmé que le site rockwool fonctionnant à l'électricité rejeterait zéro rejet de Co2 ? (Vidéo disponible) Alors que l'étude d'impact affiche un total de rejet de 22000 tonnes annuelles. Pourquoi ce travail de désinformation si l'on est assuré du bien fondé d'un projet ? Lors du Grand débat, Monsieur MONTARO maire de BELLEU et 1er vice président à l'Agglomération à l'aménagement du territoire et urbanisme annonce que la seule échappée par la cheminée sera de la vapeur d'eau sans aucune pollution. (vidéo disponible)</p> <p>Pourquoi, l'agglomération a accepté de brader le terrain à Rockwool alors qu'elle avait refusé de négocier avec l'entreprise de transformation de lin qui s'est finalement implanté sur Laon ? Et alors qu'elle vend au relais plus cher ?</p> <p>L'impact sur les cultures et notamment biologiques a-t-il été évalué ? par quels moyens ? Le jeune maraicher de la ferme du mont de Courmelles sera-t-il indemnisé pour l'énorme moins-value de ses ventes ? Qui ira acheter des légumes bio élevés à 600 mètres des cheminées ? L'OMS impute 600 000 décès à la pollution de l'air à travers le monde d'enfants de moins de 15 ans. Dans son rapport, détaille le fait que les enfants y sont particulièrement sensibles. L'OMS préconise de construire des usines polluantes loin des écoles et des crèches. Comment a été évalué le risque sanitaire pour les jeunes enfants alors que la première école est située à quelques 100 aine de mètres à vol d'oiseaux ?</p> <p>Quels autres projets étaient en concurrence avec le projet Rockwool ?</p> <p>Pourquoi l'agglomération en a-t-il retenu un projet aussi polluant ?</p> <p>Une évaluation sur la dépréciation foncière des biens immobiliers du secteur a-t-elle était menée ? Des compensations financières sont-elles envisagées ? par quels biais ?</p> <p>L'impact de la pollution sur les nombreux monuments a-t-il été évalué ?</p> <p>Pour qu'elle raison Monsieur Crémont premier soutien du projet n'a-t-il pas pris part au vote en 2019 lors de la délibération de la vente du terrain de l'agglomération à rockwool ?</p> <p>Quelle est la participation exacte du contribuable pour l'enfouissement de la ligne électrique ?</p> <p>Rockwool a-t-il pris des engagements chiffrés et écrits concernant l'emploi des soissonnais ?</p> <p>L'agglomération a-t-elle informé l'Allemagne que son cimetière militaire va être surplombé par des immenses cheminées ?</p> <p>Rockwool a-t-il pris des engagements sur la question de sa potentielle extension à venir ? cette usine</p>		
--	--	--	--	--

		<p>deviendra t'elle SEVESO ? Rockwool a-t-il pris des engagements sur la non possibilité de modifier la hauteur des cheminées ?</p> <p>Pour conclure, je demande à l'Etat de prendre ses responsabilités en termes de protection des populations. Je demande à ce que l'Etat s'oppose à ce projet aux conséquences sanitaires graves et en total contradiction avec l'effort collectif nécessaire à l'urgence climatique.</p>		
E55	<p>Collectif Médecins Soissonnais</p> <p>Signataires:Dr Anglade Dalenda, Dr Bachoud Antoine (dermatologue), Dr Bearz Ecaterina (pneumologue), Dr Bellau Frédéric, Dr Bouhalila Redouane (chirurgien orthopédiste), Dr Charlot Rémy, Dr Couturte Pages Julie, Dr Deghrar Achour (chirurgien orthopédiste), Dr De La Monneraye Jean François, Dr D'haussy Gaelle, Dr Doleac Philippe (chirurgien orthopédiste), Dr Flament Françoise (dermatologue), Dr Fevre Anne (gynécologue et endocrinologue), Dr Gayraud janodet Amélie (dermatologue), Dr</p>	<p><i>Manifeste collectif de médecins de Soissons à propos du projet d'implantation d'une usine de fabrication de laine de roche à Soissons.</i></p> <p>A la lecture du dossier d'enquête publique du projet d'implantation de l'usine Rockwool sur la zone du plateau, il apparait qu'une grande quantité de produits chimiques toxiques va être déversée dans l'atmosphère au-dessus de la cuvette soissonnaise et des villages environnants situés sous les vents dominants.</p> <p>Au total c'est 947.4 tonnes par an de polluants divers qui vont se disperser au- dessus de nos têtes et que nous allons respirer. La pollution de l'air tue actuellement en France 48000 personnes/an.</p> <p>Les produits dangereux sont constitués par les particules fines (PM10 et PM2.5)222 tonnes par an, l'ammoniac 262 tonnes /an, les oxydes d'azote 172 tonnes /an, les composés organo-volatiles (COV) 124 tonnes /an, les oxydes de soufre 73.5 tonnes/an, le phénol 42 tonnes / an, le monoxyde de carbone 21 tonnes/an, le formaldéhyde 21 tonnes/an et l'acide chlorhydrique 6.3 tonnes /an. Les métaux lourds, hafnium, sulfure d'hydrogène sont dans de moindres proportions.</p> <p>Tous ces composés chimiques sont responsables de maladies cardio-vasculaires, infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux, pathologies respiratoires, asthme, cancers, pathologies gastriques et hématologiques, autisme, Alzheimer, grossesses compliquées, allergies, problèmes dermatologiques et muqueux. De plus le formaldéhyde (perturbateur endocrinien) a des effets néfastes sur l'humain dès la grossesse à des doses infinitésimales et la toxicité des métaux lourds n'est plus à démontrer.</p> <p>L'augmentation du trafic routier sur la nationale 2 va augmenter également la pollution locale et le risque d'accidents (200 passages PL et 200 VL par jour).</p> <p>Quant aux 22284 tonnes de CO2 émises, elles représentent un effet de serre qui participe au réchauffement climatique.</p> <p>En plus de ces faits avérés et reconnus, il existe des incertitudes quant aux produits les plus dangereux qui n'ont pas été évalués (particules ultra fines, hydrocarbures polycycliques), la nature précise de certains composés n'est pas connue (page39; composition des COV), leurs conséquences lorsqu'ils se combinent entre eux (effet cocktail) ne sont pas évoquées.</p>	DEF	

	<p>Graffan Bernard, Dr Hachemi Ali, Dr Hugenholtz Hidde (ORL), Dr Ink Olivier (gastro- entérologue), Dr Jeantils Evelyne, Dr Kahna Fredj, Dr Lenormand Aude, Dr Marquet Audrey, Dr Menetrier Audrey, Dr Proisy Dominique (pneumologue), Dr Radfar Saman (chirurgien orthopédiste), Dr Ressam Abdel (cardiologue), Dr Tuloup Elisabeth (allergologue), Dr Vasseur Maryse, Dr Wuchner Sabine.</p>	<p>L'incertitude sur les effets de la santé est d'ailleurs citée à la page 64 de la pièce B03 du dossier: « l'évaluation des risques sanitaires est basée sur des hypothèses qui sont assorties de facteurs d'incertitude.</p> <p>Ces facteurs peuvent conduire à une surestimation ou à une sous- estimation des risques. Pour certains facteurs l'incidence est difficile à établir. »</p> <p>Tous ces risques non maîtrisés ne respectent pas le principe de précaution qui doit prévaloir en matière de santé publique.</p> <p>En conséquence de quoi, le collectif des médecins de Soissons pense qu'il est de son devoir d'alerter la population soissonnaise sur les risques sanitaires inhérents à ce projet et qu'un intérêt purement économique ne doit pas occulter les dangers de cette entreprise.</p>		
E56	<p>M GORECKI Frederic COURMELLES</p>	<p>Je suis défavorable à ce projet qui n'apporte aucune plus-value au Soissonnais mais apportera de nombreuses nuisances. Quelle va être en % la dévaluation du prix des maisons ? Merci d'avance.</p>	DEF	

E57	Mme LACROIX Iskra 02200 BERZY LE SEC	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur, Habitante de Berzy le Sec, je m'oppose fermement au projet d'implantation d'une usine Rockwool sur la zone du Plateau de Ploisy/Courmelles.</p> <p>Nous avons pris connaissance à l'automne 2018 de ce projet d'implantation et nous nous sommes alors regroupés à une dizaine de riverains pour produire un document intitulé "Mémo Riverains", document qui a été soumis lors des séances de propagande pompeusement qualifiées de "concertations" par Rockwool, qui bien sûr n'a apporté strictement aucune réponse claire aux questions posées et a éludé toutes celles dérangeantes sur l'environnement et la santé, il est à noter que les élus locaux n'ont pas plus répondu aux questions qui les concernaient dans ce document que je me permets de joindre et auquel j'adhère dans sa totalité, pour avoir participé à sa rédaction.</p> <p>Vous en souhaitant bonne réception, recevez, Monsieur le Commissaire Enquêteur mes respectueuses salutations</p>	DEF	DOCUMENT joint sous la référence Avis 57-1
E58	Mme JEANTILS Evelyne	<p>Bonsoir</p> <p>D'autres questions à propos du projet ROCKWOOL:</p> <p>1-On a bien noté que ROCKWOOL compte récupérer les eaux pluviales dans 2 bassins correspondant aux zones froides et chaudes. Ces eaux pourraient lui permettre de couvrir jusqu'à 50% des besoins du "process". Les volumes sont estimés à partir de données météorologiques de la station de St Quentin sur une période allant de 1980 à 2010. Or depuis 2010, sans, à ma connaissance, que le volume total de pluie annuelle ait changé, la répartition sur l'année a beaucoup changé avec des étés très secs et des hivers pluvieux.</p> <p>Est-ce que le mécanisme de récupération de pluie sera assez souple pour s'adapter à savoir: soit utiliser entièrement l'eau de pluie l'hiver, soit avoir un stockage suffisant pour utiliser le surplus pendant les périodes de sécheresse?</p> <p>2-Rockwool a une filière de recyclage.</p> <p>Est-ce que cette filière comprend la reprise, à visée de recyclage, de laine de roche après vieillissement et/ou démolition de bâtiment en comportant?</p> <p>Est-ce que le plastique employé pour l'emballage des palettes porteuses des "matelas ", destinées à l'expédition et la vente est recyclable?</p> <p>3- j'ai noté qu'environ 10 hectares sur 40 vont être artificialisés; A quoi servent les 30 HA restants?</p>		

		<p>4-Un chapitre s'intitule : "vulnérabilité du projet au changement climatique" qui vente les qualités de la laine de roche. Je ne suis pas d'accord.</p> <p>Ce projet n'est plus adapté au Réchauffement Climatique puisque c'est un mauvais isolant contre la chaleur.</p> <p>De plus certains remettent en cause sa résistance au feu.</p> <p>5- Enfin, j'entends dire que ROCKWOOL serait interdit d'implantation dans son propre pays le Danemark ainsi qu'au Luxembourg, en Allemagne?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Merci</p>		
E59	M CHAMPAIN Yannick	<p>Bonsoir, à toutes fins utiles, je tente l'envoi d'un fichier plus lourd mais dans lequel les images seront plus précises, ce qui est important pour la compréhension du propos. Cordialement</p>	DEF	Fichier reçu
E60	Mme FOUILLARD Catherine Soissons	<p>Bonjour Etant soissonnaise j'aimerais savoir pourquoi l'enquête n'a pas lieu aussi à Soissons afin que chaque soissonnais puisse s'exprimer sur le sujet. Je suis défavorable à l'implantation de cette usine connaissant les répercussions sur la santé et autres (écologie, tourisme...)</p>	DEF	
E61	M TURC Rémi Montigny-lès- Condé	<p>Madame, Monsieur, Concernant l'implantation projetée de l'usine Rockwool près de Soissons, j'aimerais partager le point de vue d'Erik MOOTZ publié le 12 octobre 2020 dans le magazine professionnel <i>D'architectures</i> n° 284. L'auteur met en lumière les manœuvres des grands groupes du BTP afin d'orienter les aides publiques à leur bénéfice et au détriment d'une véritable transition énergétique usant de matériaux biosourcés. En espérant que cette contribution au débat sera prise en compte, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.</p>	DEF	Fichier reçu
E62	M LATOUR Jean- Luc 446 rue du Mal Foch	<p>Bonjour Madame, Bonjour Monsieur,</p> <p>Je ne cautionne pas le projet d'installation de cette usine très polluante pour les raisons suivantes :</p>	DEF	

	02200 Courmelles	<p>- Dans le passé des usines installées loin des zones urbaines se sont vues cernées ultérieurement d'habitations. Les industriels se retrouvaient à subir des contraintes de tous ordres de ce fait. Dans le cas de Rockwool Courmelles, installer une usine à proximité des habitations existantes et qui plus est en amont du sens des vents dominants est complètement aberrant ! .</p> <p>- La santé et la sécurité des travailleurs doit être la priorité des employeurs et des décideurs, il en va de même pour les gens situés aux alentours ainsi que pour l'environnement lui-même. Si des rejets de polluants toxiques même dans les normes « administratives » sont possibles, le principe de précaution doit prendre le dessus sur l'emploi ou tout autre critère. On constate que les tonnages en rejets toxiques et poussières de ce futur site sont énormes, les chiffres parlent d'eux-mêmes ! . Les causes, entre autre des cancers sont sûrement diverses et variées, quel sera l'impact lié aux rejets cancérigènes ? , cette maladie nous concerne tous déjà trop fortement !. Quel sera l'impact des rejets en poussières ? . La circulation aérienne liée au trafic avec Roissy en temps normal est énorme et notre secteur est sous les routes menant y menant. J'imagine assez bien que ce carburant moins raffiné que le gas-oil, génère logiquement énormément de poussières. Nous allons rajouter celles de cette usine à cette pollution existante.</p> <p>- L'étude ne précise pas les modes de fonctionnement en « dégradé ». Que se passe t'il en cas de défaut de fonctionnement des installations de filtration ou de post-combustion (by-pass, arrêt ligne, redondance ... ?). Par ma longue expérience de l'industrie, je crains que le pire se produise plus fréquemment que ces gens veulent bien le laisser entendre sous couvert de sensibilisation du personnel et autres motifs de façade.</p> <p>Je suis responsable technique dans l'industrie et j'ai eu dans ma carrière l'occasion d'exercer dans une industrie à forts rejets de COV . J'ai eu l'occasion de mettre en place et mettre au point des systèmes de traitement de fumées (oxydisers) de l'ordre de 100000 M3/H et connais très bien les problèmes de ces matériels. Aucun fabricant n'existe en France, lorsque les pannes se produisent la nuit, le w.e ou bien pendant les fêtes de fin d'années, il est rarement possible d'obtenir de l'aide. Ce qui entraînait des fonctionnements en rejets directs à l'atmosphère, faute d'interventions rapides, limités le jour et accentués la nuit. Il est toujours facile de « shunter » les sécurités et les mesures » en continu » et de passer outre. Il est aussi facile de « berner » la Dreal quand on est expert et que les agents ne le sont pas. Les incidents dans la phase de démarrage seront forcément importants, ce qui est normal. Que subirons nous pendant cette phase transitoire ?</p> <p>Les accidents environnementaux graves sont légion, il suffit de se remémorer Lubrizol qui est pourtant une entreprise sérieuse. Je pourrai en citer d'autres récents toujours dans des entreprises à la façade « sérieuse » et pleine de bonne volonté.</p> <p>La Dreal n'a pas assez de moyens pour surveiller efficacement toutes les installations, c'est un fait.</p>		
--	------------------	--	--	--

		<p>L'offre en professionnels bien formés de nos jours est très faible surtout ici en Hauts de France, région qui n'attire pas. Nous sommes contraints de mettre en poste des gens au niveau très insuffisant qui ne sont pas des techniciens (faute de grives, on se contente de merles ...). L'apprentissage du travail se fait « sur le tas », La probabilité d'erreurs et d'accidents est accentuée de par ce fait. Je parle en tant qu'ex-responsable très récent de grandes équipes. Ce que j'écris est lié à mon expérience par laquelle j'ai pu constater nombre de presque-accidents liés à ce manque de professionnalisme.</p> <p>Les cheminées ont fait l'objet de savants calculs, certes, mais l'implantation du site sur un plateau en amont d'une vallée en amont dans le sens des vents dominants est une erreur monumentale.</p> <p>En effet ma formation et mon expérience de pilote avion (je ne suis pas membre de l'aéro-club de Soissons) me permettent de dire que les vents génèrent des ondes dites « orographiques » qui dans le sens du vent face aux collines créent des courants ascendants, mais dans le sens contraire les courants sont rabattants.</p> <p>Cela signifie que c'est très défavorisant et très souvent, les habitants de Courmelles sous les vents dominants seront en première ligne pour baigner dans les flux pollués, les habitants de Soissons ensuite ! Nous parlons au bas mot de 700 à 800T annuelles dans l'air !.</p> <p>Concernant le bruit, Courmelles, du fait de sa situation enclavée entre deux coteaux est déjà un village bruyant par nature, les bruits se réfractent. La blanchisserie crée des bruits de transports et aussi un bruit grave de cheminée de chaudière qui se propage à l'intérieur des habitations de par sa fréquence et cela le matin de très bonne heure. D'autre part suivant le sens des vents ou l'absence de celui-ci, on y entend, soit les bruits de la RN2, camions, motos etc.. , soit les bruits de la voie express allant sur Château-Thierry. Je ne peux pas croire qu'une telle usine ne générera pas de bruit supplémentaire et cela même lors des beaux w-e ou l'on a le droit de jouir paisiblement de sa propriété que l'on a choisie à la campagne.</p> <p>Concernant les odeurs, je prendrai le cas de l'ammoniac que je connais bien, puisque utilisé chez mon employeur actuel et aussi l'H2S. Qui n'a jamais senti l'effet à couper le souffle d'une quantité d'ammoniac même faible ? , alors imaginez l'effet lors des dépotages ! que ressentirons nous dans notre jardin à quelques centaines de mètres sous le vent ? .</p> <p>Le site de St Eloy les mines présente une mise en demeure liée à l'ammoniac, cela reflète un manque de responsabilisation de cette entreprise et n'est pas de bonne-augure pour notre avenir. A noter que les rejets poussières du même site ne sont pas conformes non plus ,140T sont prévues à Courmelles, quel sera le vrai chiffre ?</p> <p>Je peux aussi évoquer les problèmes liés à la maintenance que je connais bien puisqu'étant un expert en ce domaine après différentes expériences dans différents domaines. Je ne connais que trop bien</p>		
--	--	---	--	--

		<p>aussi le manque de moyens alloués, les impasses sur les opérations, les accidents et les sur-réactions après-coup, pour en avoir vécu un moi-même sur une installation ou l'on ne m'avait pas accordé le budget demandé.</p> <p>Personne ne pourra dire « je ne savais pas » et pourtant quand l'usine sera là, il sera trop tard, il ne sera plus question de la démolir ... les « pro- mise en place » auront tôt fait d'oublier leurs paroles et leurs éventuels méa-culpa ne changeront rien à la situation de crise.</p> <p>Je suis très partant pour l'industrie, mais pas à n'importe quel prix, ni pour produire des matériaux d'un autre âge qui peuvent être remplacés par des produits plus responsables en terme environnemental. Cordialement</p>		
E63	M INK Olivier Soissons	<p>Monsieur, Nous avons été informés par M. Marc Delatte, député de l'Aisne, par un courriel adressé à l'antenne soissonnaise du collectif national "Nous voulons des coquelicots", du courrier qu'il a adressé au directeur France de la société Rockwool, lui demandant de revoir le projet de fabrication de matériel d'isolation, en remplaçant la laine de roche par un matériau végétal, local et écologiquement respectueux (chanvre) - courrier en pièce jointe. Nous souhaiterions que ce courrier soit joint au dossier d'enquête publique, ainsi que la réponse que lui donnera la société Rockwool. Meilleurs sentiments</p>	DEF	Fichier joint.
E64	M INK Olivier Soissons	<p>Monsieur, Je fais partie des 29 médecins signataires de la lettre ouverte publiée le 30 octobre dans le journal régional l'Union, s'inquiétant des conséquences sanitaires des rejets de production de l'usine Rockwool dans l'air, en amont, par les vents dominants, de la cuvette de population de l'agglomération de Soissons. Dans cette lettre, nous nous sommes notamment inquiétés de l'annonce de rejet prévu de 222 tonnes annuelles de particules fines. Le journal télévisé du 21 octobre, 19h45, sur la chaîne Arte, fait part d'une étude scientifique publiée par l'Institut Max Planck, largement relayée dans la presse, notamment sur Futura- sciences, concluant que 19 % des décès imputables aux infections Covid19, en Europe, sont dues à l'exposition aux polluants atmosphériques, notamment aux particules fines, qui favoriseraient l'entrée du virus dans les cellules. Nous souhaitons que ce document soit adjoint au dossier d'enquête publique et qu'une réponse de la société Rockwool soit publiée. Meilleurs sentiments.</p>	DEF	Fichier joint
E65	M LENORMAND Olivier Fère en tardenois	<p>Monsieur Le Commissaire-Enquêteur,</p> <p>Je profite de l'occasion qui nous est donnée pour vous exprimer, dans le cadre de cette enquête publique, tout le bien que je pense de l'implantation de la société ROCKWOOL sur notre territoire.</p> <p>En effet, en tant qu'habitant de Soissons, mais aussi chef d'entreprise et avant tout, en tant que Président de Dynamic Sud Aisne (un groupement d'employeur qui participe à la réinsertion de personnels plus ou moins éloignés de l'emploi), il me semble indispensable pour la vitalité et le dynamisme d'un territoire de devoir accueillir le maximum d'entreprises, de favoriser l'implantation de</p>	FAV	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>nouvelles activités. Le soissonnais a été durement touché par beaucoup de fermetures d'usines et de sites de par le passé.</p> <p>Beaucoup de personnels de Soissons et ses environs cherchent à se réinsérer dans le monde du travail après des années de chômage. Dynamic Sud Aisne, entre autres structures, permet à ses personnes de pouvoir retrouver du travail en leur apportant savoir-être et savoir-faire. Mais nos structures ne peuvent accomplir leur mission que dans la mesure où le tissu économique est suffisamment dense, dynamique pour générer de l'emploi.</p> <p>Enfin, l'implantation d'une nouvelle entité sur un territoire, c'est forcément des retombées économiques directes et indirectes, une population éventuellement plus nombreuse, un attrait plus important de la commune.... Ce sont des ingrédients indispensables à l'émergence d'un cercle vertueux.</p> <p>Pour toutes ces raisons, il me semble donc que l'arrivée de ROCKWOOL sur le territoire est une excellente opportunité pour assurer aux habitants de l'agglomération soissonnaise le développement qu'ils méritent.</p> <p>Bien évidemment, je reste à votre disposition pour m'en entretenir plus longuement avec vous.</p> <p>Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, en mes respectueuses salutations.</p>		
E66	M HEYMES Christophe MEDEF Aisne	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Au nom de notre Conseil d'administration et de sa Présidente, Mme Pascale SEBILLE, je vous informe que le MEDEF AISNE apporte son entier soutien au projet d'implantation d'un établissement de l'entreprise Rockwool à Courmelles.</p> <p>Nous soutenons ce projet parce qu'il comporte toutes les garanties nécessaires et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le process choisi est le moins impactant pour l'environnement (four électrique) • les déchets produits seront intégralement recyclés • les polluants rejetés seront maîtrisés et sans conséquence sur la santé, à la fois sur le papier mais aussi dans les faits à la lumière du site de St Eloy le Mines • la production de Rockwool contribuera à l'isolation des bâtiments et permettra de baisser leur impact carbone <p>Enfin, Il nous paraît très important de mettre en lumière, dans un projet où toutes les précautions sont prises et les garanties données, que le recrutement de 130 salariés directs et encore plus d'emplois indirects contribueront au développement du Soissonnais et de notre département dans son ensemble. En espérant avoir contribué à éclairer l'importance de ce dossier, je vous vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de toute ma considération.</p>	FAV	

E67	Mme ANGER Elisabeth Soissons	<p>Monsieur,</p> <p>Nous avons de plus en plus souvent des canicules pendant lesquelles l'air à Soissons est étouffant, comme nous avons pu le voir cet été. Serait-il possible que Rockwool me donne des réponses sur les répercussions sur le bassin Soissonnais de son activité en ce qui concerne la production de chaleur : circulation des camions, dégagement de chaleur des fumées de sortie d'usine et de tout ce qui sort pour assurer le refroidissement, ceci pour le site du plateau mais aussi sur celui d'extraction de la roche, de son concassage, de la fabrication du liant, et du transport de ces matériaux et produits ? Quels sont le cubage et la consommation des camions qui transportent les matériaux destinés à être fondus et des produits chimiques qui seront apportés sur le site du plateau et qui transportent le produit fini? Et d'où viennent ces produits exactement? Dans le dossier, il est évoqué un périmètre de 400 kilomètres. Où exactement, en France ou à l'étranger, y-a-t-il la quantité de roches nécessaires pour approvisionner Rockwool pendant 50 ans à moins de 400 km? ?</p> <p>Merci de transmettre ces questions à Rockwool,</p> <p>Dans l'attente de leur réponse,</p> <p>Cordialement,</p> <p>Prenez soin de vous,</p>	DEF	
E68	Mme MACREZ Sylvie 446 rue du Mal Foch 02200 Courmelles	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis opposée à l'établissement de cette usine à Courmelles</p> <p>Nous avons acquis récemment notre petite maison dans ce village de campagne et refusons de nous subir la contrainte du voisinage d'une industrie polluante</p> <p>En effet, je constate qu'ils vont rejeter plus de 700T de produits chimiques et poussières sur nos têtes Cette industrie n'est pas propre. Leur site de St Eloy Les Mines présente plusieurs non conformités et mises en demeure environnementales. Ces gens ne respectent pas la réglementation et par voie de conséquence les riverains. Ils pratiqueront de la même manière avec nous mêmes, une fois leur projet terminé et leur usine vieillissant !</p> <p>Nos santés et surtout celles de nos enfants passent avant l'emploi, cela doit être prioritaire. La mise en jeu de la santé n'est pas négociable</p> <p>Je suis aussi inquiète des répercussions sonores que nous subirons comme les rejets toxiques étant donné que nous sommes sous les vents dominants qui vont se rajouter aux bruits de la RN2 et de la route de Château Thierry, sans compter la route venant de la RN2 via Ploisy venant à Courmelles qui résonnent dans notre petite vallée.</p> <p>Nous entendons trop d'accidents industriels pour savoir que malgré les belles paroles et l'embellissement de la mariée, rapidement nous serons amenés à constater les dégâts que cette entreprise va causer sur notre environnement</p> <p>Imaginez ce qui se passera l'orsqu'il y aura un incendie un jour de vents d'Ouest !, on nous demandera de quitter nos logements ,? Evidement !</p> <p>Le choix de ce type d'industrie très polluante à cet emplacement est un mauvais choix, il faut abandonner</p> <p>nous ne sommes pas contre l'industrie , mais à un endroit judicieusement choisi et pour une production</p>	DEF	

		en phase avec son temps ! Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués		
E69		<p>NON A ROCKWOOL pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production industrielle avec produits chimiques hautement toxiques. - Dispersion en altitude et retombées dans la cuvette du bassin Soissonnais par les vents dominants d'Ouest. - Santé des habitants menacée pour plusieurs générations ! - Projet qui aboutirait à la destruction de l'environnement naturel. - Transport routier accru (150 à 200 camions par jour). <p><u>COMMENT ACCEPTER CHEZ NOUS UNE TELLE USINE HAUTEMENT POLLUANTE. REJETEE PAR LA MAJORITEE DES PAYS.</u></p>	DEF	
E70		<p>Je suis contre l'implantation de ROCKWOOL sur les communes de COURMELLES et PLOISY de part le rejet de produits chimiques qui, individuellement, sont répertoriés « dangereux » par l'INRS. Par conséquent un « cocktail » de ces substances ne peut qu'engendrer des problèmes sanitaires à moyen et long terme.</p> <p>Il est raisonnable d'appliquer dans ce dossier le principe de précaution.</p> <p>Un collectif de médecins soissonnais ayant fait la réflexion suivante :</p> <p><i>Manifeste collectif de médecins de Soissons à propos du projet d'implantation d'une usine de fabrication de laine de roche à Soissons</i></p> <p><i>A la lecture du dossier d'enquête publique du projet d'implantation de l'usine Rockwool sur la zone du plateau, il apparait qu'une grande quantité de produits chimiques toxiques va être déversée dans l'atmosphère au-dessus de la cuvette soissonnaise et des villages environnants situés sous les vents dominants.</i></p> <p><i>Au total c'est 947.4 tonnes par an de polluants divers qui vont se disperser au-dessus de nos têtes et que nous allons respirer. La pollution de l'air tue actuellement en France 48000 personnes/an. Les produits dangereux sont constitués par les particules fines (PM10 et PM2.5) 222 tonnes par an, l'ammoniac 262 tonnes /an, les oxydes d'azote 172 tonnes /an, les composés organo-volatiles (COV) 124 tonnes /an, les oxydes de soufre 73.5 tonnes/an, le phénol 42 tonnes / an, le monoxyde de carbone 21 tonnes/an, le formaldéhyde 21 tonnes/an et l'acide chlorhydrique 6.3 tonnes /an. Les métaux lourds, hafnium, sulfure d'hydrogène sont dans de moindres proportions.</i></p> <p><i>Tous ces composés chimiques sont responsables de maladies cardio-vasculaires , infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux , pathologies respiratoires, asthme , cancers, pathologies gastriques et hématologiques, autisme , Alzheimer, grossesses compliquées, allergies, problèmes dermatologiques et muqueux. De plus le formaldéhyde (perturbateur endocrinien) a des effets néfastes</i></p>	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>sur l'humain dès la grossesse à des doses infinitésimales et la toxicité des métaux lourds n'est plus à démontrer.</p> <p>L'augmentation du trafic routier sur la nationale 2 va augmenter également la pollution locale et le risque d'accidents (200 passages PL et 200 VL par jour). Quant aux 22284 tonnes de CO2 émises, elles représentent un effet de serre qui participe au réchauffement climatique.</p> <p>En plus de ces faits avérés et reconnus, il existe des incertitudes quant aux produits les plus dangereux qui n'ont pas été évalués (particules ultra fines, hydrocarbures polycycliques), la nature précise de certains composés n'est pas connue (page39; composition des COV), leurs conséquences lorsqu'ils se combinent entre eux (effet cocktail) ne sont pas évoquées.</p> <p>L'incertitude sur les effets de la santé est d'ailleurs citée à la page 64 de la pièce B03 du dossier: «l'évaluation des risques sanitaires est basée sur des hypothèses qui sont assorties de facteurs s d'incertitude. Ces facteurs peuvent conduire à une surestimation ou à une sous- estimation des risques. Pour certains facteurs l'incidence est difficile à établir. »</p> <p>Tous ces risques non maîtrisés ne respectent pas le principe de précaution qui doit prévaloir en matière de santé publique.</p> <p>En conséquence de quoi, le collectif des médecins de Soissons pense qu'il est de son devoir d'alerter la population soissonnaise sur les risques sanitaires inhérents à ce projet et qu'un intérêt purement économique ne doit pas occulter les dangers de cette entreprise.</p> <p>Signataires:</p> <p>Dr Anglade Dalenda, Dr Bachoud Antoine (dermatologue) Dr Bearz Ecaterina (pneumologue) Dr Bellau Frédéric Dr Bouhalila Redouane (chirurgien orthopédiste) Dr Charlot Rémy Dr Couturte Pages Julie Dr Deghrar Achour (chirurgien orthopédiste) Dr De La Monneraye Jean François Dr D'haussy Gaele Dr Doleac Philippe (chirurgien orthopédiste) Dr Flament Françoise (dermatologue) Dr Fevre Anne (gynécologue et endocrinologue) Dr Gayraud janodet Amélie (dermatologue) Dr Graffan Bernard Dr Hachemi Ali Dr Hugenholtz Hidde (ORL) Dr Ink Olivier (gastro-entérologue) Dr Jeantils Evelyne Dr Kahna Fredj Dr Lenormand Aude</p>		
--	--	--	--	--

		<p>Dr Marquet Audrey Dr Menétrier Audrey Dr Proisy Dominique (pneumologue) Dr Radfar Saman (chirurgien orthopédiste) Dr Ressam Abdel (cardiologue) Dr Tuloup Elisabeth (allergologue) Dr Vasseur Maryse Dr Wuchner Sabine</p> <p>En outre de son impact sanitaire, le cheminement de l'acquisition du terrain soulève quelques interrogations sur la gestion de ce dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⑩ Le terrain a été vendu à un prix 37% inférieur à l'estimation de France Domaine (prix de cession acté de 6 563 576€ pour une estimation de 9 045 072€, soit un delta de 2 481 496€ pour Grand SOISSONS Agglomération ; ⑩ ROCKWOOL a fait l'acquisition du terrain sans aucune condition suspensive ; ⑩ Les adaptations techniques annoncées préalablement à l'acte de vente, pour faire cohabiter l'aérodrome et l'installation n'ont pas été confirmées. Avec pour conséquence le déménagement programmé de l'aérodrome. <p>Quelles contreparties Rockwool a t'il négocié avec Grand SOISSONS Agglomération pour obtenir une ristourne de 37% sur la vente d'un bien public ?</p> <p>Quelles garanties Rockwool a t'il obtenu des autorités pour faire une acquisition sans conditions suspensive ?</p> <p>ROCKWOOL compte t'il participer financièrement du déménagement de l'aérodrome induit par son installation ?</p> <p>Enfin, je tenais à relever le ton utilisé par ROCKWOOL envers la MRAE, dans le dossier de la DREAL. Il est révélateur du sentiment d'« immunité » dont semble jouir ROCKWOOL pour cette implantation. Au chapitre : <i>Consommation d'espace</i> <i>L'autorité environnementale recommande d'étudier des mesures de réduction ou compensation des pertes des capacités de stockage du carbone par les sols du fait de leur imperméabilisation, par exemple par la création de boisements ou de la végétalisation.</i> <i>Réponse de ROCKWOOL : L'impact du projet sur les capacités de stockage du carbone par les sols est sans commune mesure avec l'impact positif global de l'activité prévue.</i></p>		
E71	M JACOB Olivier CCI Aisne	Bonjour, Vous trouverez en PJ un courrier signé par le Président de la CCI de l'Aisne, Olivier JACOB. Vous en souhaitant bonne réception,	FAV	Fichier joint

		Cordialement		
E72		Je ne veux pas de cette usine qui rejette des tonnes de produits toxiques à l'année. La santé de ma famille, de mes enfants en serait directement impactée. L'augmentation du trafic routier autour de chez moi serait lui aussi un danger supplémentaire. Pour terminer je pense aussi que la valeur de nos habitations risque fortement de baisser à cause de cette usine ... Donc un gros "NON" à l'implantation de Rockwool ! Cordialement	DEF	
E73		Bonsoir, Je suis un habitant de Ploisy, village le plus proche à vol d'oiseau de la zone du Plateau, zone sur laquelle voudrait s'implanter une usine de fabrication de laine de roche, Rockwool pour ne pas la nommer ... N'étant pas un spécialiste de cette activité, je me borne à lire et écouter les différents commentaires donnés par des personnes plus au fait des matières utilisées et des produits résidus. Je constate qu'il n'y a vraiment aucun argument positif justifiant cette implantation, mis à part le nombre d'emplois (...) prévus d'être créés. Comment peut-on être d'accord avec cette demande lorsque que l'on veut : - produire des éléments nocifs pour la santé - dénaturer à jamais le paysage avec des cheminées de cette nature - nous priver de la tranquillité de la campagne, principal argument de notre choix d'habiter dans ce village - polluer l'air également, en plus des rejets des cheminées, par le ballet incessant prévu des camions et probablement d'autres défauts à venir De ces faits énumérés, j'espère pris en compte dans les arguments contre, il est bien entendu que je suis opposé à l'implantation de cette société Rockwool sur notre territoire. Recevez, Monsieur l'enquêteur, l'expression de tout ma considération pour le travail que vous voulez bien transcrire.	DEF	
E74	M Patrick DUMAIRE	Je suis tout à fait favorable à l'installation de l'usine Rockwool sur le Soissonnais selon le respect des règles élaborées par les autorités. La création d'emplois sur le site va pouvoir relancer une dynamique sur Grand Soissons Agglomération.	FAV	
E75	Dr Frederic BELLAU Villeneuve saint Germain	En tant que médecin généraliste exerçant à Soissons et ayant connaissance du risque sanitaire et de l'impact néfaste des pollutions atmosphériques sur la santé publique, je vous demande de considérer avant tout le risque de dégradation des conditions sanitaires que constituerait l'implantation de l'usine Rockwool. Ce territoire enclavé et en proie à une crise économique grave serait gravement handicapé en altérant durablement ce qui aujourd'hui représente sa seule attractivité, c'est à dire sa qualité environnementale.	DEF	

E76	Nicole GASTEL Présidente Qualit'Aisne	Bonjour, Je vous prie de trouver jointe ma contribution à l'enquête publique sur le projet Rockwool à Soissons. Merci de le verser au dossier. Salutations distinguées	DEF	Fichier joint Qualit'Aisne
E77	Mme Sylvie COUPEY	Bonjour, La ville de Soissons souffre depuis des années d'une désindustrialisation qui n'a eu qu'une seule conséquence, une perte énorme d'emplois et un appauvrissement du soissonnais. Depuis 2014, Soissons retrouve une attractivité qui amène des entreprises et des groupes industriels à s'intéresser de nouveau à la ville et à sa communauté d'agglomération. L'implantation de Rockwool est essentielle dans la refondation de l'économie locale. La ville de Soissons à besoin de cette implantation JE SOUTIENS PLEINEMENT CE PROJET. Je fais confiance à l'Etat pour s'assurer que Rockwool respectera les normes environnementales et écologiques. Bien cordialement.	FAV	
E78	M DHIVER Gérard	Bonjour, Soissonnais de longue date, j'y ai connu WOLBER, CHAPPEE aujourd'hui disparues, R. CENPA (SAICA) ST GOBAIN (VERALIA) TERALIA qui, sans participer à un environnement idéal, ont et continuent de participer aux ressources économiques de mes concitoyens. J'ai entretenu des relations professionnelles avec St Eloy les Mines, sans jamais entendre parler de telles conséquences sanitaires. Retraité aujourd'hui, je soutiens néanmoins cette proposition d'emplois locaux indispensables, au travers de cette implantation qui devra sans aucun doute respecter les normes environnementales déjà en vigueur à St Eloy.	FAV	
E79	Bertrand COUPEY Délégué Départemental CPME Aisne	Bonjour, En ma qualité de délégué départemental de la CPME Aisne, j'accompagne depuis plusieurs années les entreprises du territoire et plus largement, l'économie du territoire. La ville de Soissons souffre depuis 20 ans d'une désindustrialisation qui n'a eu qu'une seule conséquence, une perte d'emplois massif et un appauvrissement du soissonnais.	FAV	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>Depuis 2014, Soissons retrouve une attractivité qui amène des entreprises ou groupes industriels à s'intéresser de nouveau à la ville et à sa communauté d'agglomération.</p> <p>L'implantation de ROCKWOOL est essentielle et un acte majeur dans la refondation de l'économie locale. Je soutiens pleinement ce projet, vecteur d'emplois et fer de lance d'une réindustrialisation.</p> <p>La ville de Soissons peut-elle se passer d'une telle opportunité ? La réponse est NON !</p> <p>Je passe beaucoup de temps auprès des services de l'emploi, nous voyons des soissonnais en grande souffrance de ne pas travailler. ROCKWOOL leur apporte une possibilité.</p> <p>La France est l'un des pays les plus stricts au monde en matière d'environnement et de normes écologiques. J'ai confiance en l'Etat pour s'assurer que ROCKWOOL respectera les consignes.</p> <p>Je me tiens à votre disposition pour échanger sur le sujet.</p> <p>Bien Cordialement,</p>		
E80		<p>Bonjour</p> <p>Je suis totalement contre l'installation de cette usine polluante dans notre région</p>	DEF	
E81	M Olivier VINCENS	<p>Bonjour Madame, Monsieur,</p> <p>Juste un email pour exposer mon point de vue sur l'installation de la nouvelle cuisine Rockwool.</p> <p>Je suis contre. Contre car cette c'est une entreprise qui ne respecte pas la charte de Paris 2050 sur l'énergie et l'utilisation de matériaux recyclables. Contre car cette entreprise émettra des particules fines nocives pour l'environnement. Contre car ce projet est une vision court terme en essayant de créer ~100 emplois dans la but d'un politiquement correct sans apprécier les effets néfastes à long terme.</p> <p>Je vous demande de reconsidérer le projet et surtout de comprendre que l'environnement devrait être une priorité à long terme pour nos enfants mais aussi pour notre conscience.</p> <p>Il existe de nombreuses solutions autour de l'isolation des bâtiments qui sont bien plus durables et protectrices de l'environnement (lin, laine de chanvre ou bois).</p> <p>Merci de prendre en considération nos remarques.</p>	DEF	
E82	M Hubert de Bussy Soissons	<p>Bonjour</p> <p>Je suis opposé à l'implantation de cette usine</p> <p>Pollution trop importante</p>	DEF	
E83	M Fabien CHAUVIN	<p>Pour l'usine ROCKWOOL</p> <p>Et la création d'emplois à Soissons.</p>	FAV	

E84	<p>M Cédric HENNION Directeur Général</p> <p>Best Western Plus Hôtel des Francs Soissons</p>	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Devant les méfaits de cette crise sanitaire sans précédent dans l'ère moderne, et ces conséquences économiques catastrophique tant au plan national que local, je me permets de vous faire part de mon soutien à l'implantation de l'usine Rockwool dans notre bassin grand Soissons.</p> <p>De nos jours, il est de bon ton de défendre la thèse écologie et le bien être à la campagne. Cependant il est de bon ton de raisonner en qualité de vie, en emploi, en économique et en opportunité territoriale.</p> <p>La Société Rockwool propose un projet créant de l'emploi, utilisant un espace dédié à l'installation de d'entreprise, et quelques riverains, politiques bien-pensant souhaitent tout arrêter. Pourquoi, pour qui?</p> <p>Je dirige aujourd'hui et depuis 10 ans l'hôtel des Francs, qui fût décrier à son ouverture, pourtant entre 30 et 35 personnes travaillent à mes côtés, ont un avenir professionnel et injecte dans l'économie locale des fonds. Ces familles se marient, font des enfants et s'installent durablement dans le soissonnais. Ils finissent par en être des acteurs.</p> <p>Notre établissement accueille nombre de clients, professionnels et loisirs qui ne venaient plus à Soissons, et ces clients consomment dans les restaurant du centre-ville, font prospérer les entreprises locales et permettent à de nombreux projets de voir le jours. L'accueil réservé auprès des artistes venant au mail ou à la Cité de la Musique et de la danse, permet d'avoir une programmation extraordinaire pour une ville de cette ampleur et vous savait comme moi que la culture est une barrière à la sauvagerie.</p> <p>Les mêmes qui s'oppose à ce projet, pour des raisons d'écologie, d'égo et certainement de confort personnel, sont les mêmes qui autorise les éoliennes, qui polluent le passage et ne créer pas de richesse territoriales, et qui je vous invite à suivre</p> <ul style="list-style-type: none"> ⑩ Jean-Marc Jancovici ⑩ de carbon 4 pour connaitre la réalité de cette « fausse économie ». ⑩ La perte de nombreuses industries dans le bassin Soissonnais durant les décennies 1990 et 2000, à modifié durablement le paysage local, et aujourd'hui nous devons retrouvé un équilibre entre qualité de vie, emploi et innovation. <p>A la lecture de certains avis, il apparait aussi une méconnaissance de l'activité de cette entreprise et de sa philosophie. Rockwool est une entreprise danoise, dont le sens écologique national est bien plus aiguisé qu'en France, et son activité est la production d'isolant de très haute qualité et technicité. Hors, en ces temps de mouvement écologique, de maison passive, de bio masse et autre économie d'énergie fossile, une entreprise qui investit dans l'isolation performante, n'est ce déjà pas un pas vers l'avenir.</p>	FAV	
-----	--	---	-----	--

		<p>J'aime ce territoire, je le respecte, je profite de ses paysages, de ses forêts, et je protège cette nature qui nous entoure, mais je soutien ce projet car il est un support pour l'avenir de notre bassin, pour notre jeunesse, et qu'à tout refuser on est immobile.</p> <p>Immobilité c'est la mort d'un territoire.</p>		
E85	<p>M Sébastien LECLERC Président BSL Pipes & Fittings 02202 BILLY SUR AISNE</p>	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur, Je vous écris dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet ROCKWOOL afin de vous faire part de mon soutien à ce projet. Renforcer et développer le tissu industriel de notre territoire est en effet vital si nous souhaitons continuer à bénéficier d'un environnement actif, en mouvement, qui se développe et non se meurt peu à peu. Je tiens à saluer les efforts de l'Agglomération du Grand Soissons pour son implication à dynamiser le territoire, à soutenir les entreprises, à ne pas se contenter de déplorer les pertes d'emploi, mais à œuvrer pour que de nouvelles entreprises voient le jour. Une nouvelle entreprise, ce sont de nouveaux salariés qui contribueront à la vie locale. Une nouvelle entreprise industrielle, c'est aussi de l'activité pour de nombreux sous-traitants et intervenants extérieurs. On entend beaucoup parler du secteur tertiaire et du développement de l'économie de service en France, bien ! Cependant pas d'économie de service sans un socle industriel solide créant de la valeur. Le dynamisme économique et l'attractivité d'un bassin étant intimement liés, ce projet contribuera à améliorer l'image du territoire, à renforcer le maillage industriel, et ainsi à faciliter l'implantation d'autres entreprises ainsi que le recrutement dans les entreprises locales de salariés extérieurs à la région. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.</p>	FAV	
E86	<p>M Franck DESCATOIRE Directeur technique N-ETUDES & N- TECHNO Soissons</p>	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur En tant que bureau d'étude au service de l'industrie et industriel depuis plus de 30 ans, je tiens à vous faire part de mon plus grand soutien à l'implantation d'un nouvel industriel dans le bassin du grand Soissonnais. En effet, je suis convaincu que ce n'est que par le redéveloppement de notre industrie que la France saura reprendre un rang digne de son passé sur plan international. Toujours en tant qu'industriel, je sais que les difficultés environnementales sauront être traitées de façon efficace et utiliser cet argument comme un frein reste pour moi contraire à toute ambition de progrès et d'avancée sociale. Alors je compte sur la dynamique locale pour faire en sorte que nous retrouvions une partie des emplois perdus ces 30 dernières années. Veuillez croire, Monsieur, en l'assurance de ma sincère considération.</p>	FAV	

E87	M KAMBOU Jean-claude	<p>Bonjour,</p> <p>Etant ancien salarié Rockwool de 2014 à 2018, j'apporte ma contribution totale au projet d'usine dans l'Aisne ! En effet, Rockwool à toujours placé les sujets Sécurité et environnementaux au cœur de sa stratégie ! tant au niveau du Groupe que des différentes divisions ! Je suis persuadé qu'il en sera de même pour ce nouveau projet ! Je soutiens ce projet sans faille</p>	FAV	
E88	<p>M Jules ABOLIVIER Construction et rénovation bioclimatique</p> <p>Membre du Réseau Écobâtir</p>	<p>Bonjour</p> <p>Je suis citoyen et acteur professionnel dans le domaine de la construction.</p> <p>J'ai appris que la construction d'une nouvelle usine de laine de verre est en cours de programmation sur la commune de Courmelles.</p> <p>De mon point de vue, la laine de verre est un matériau d'isolation de piètre qualité, avec une mauvaise tenue dans le temps et n'est pas favorable à la migration de la vapeur d'eau, ce qui pose des problèmes dans la gestion hygrométrique des bâtiments. De plus elle coûte beaucoup d'énergie lors de sa production et n'est pas revalorisable lors de la démolition.</p> <p>C'est pourquoi je me permets d'exprimer mon désaccord vis à vis de cette nouvelle construction, cela peut être perçu comme un encouragement à poursuivre l'utilisation de ce matériau, qui appartient pourtant à un autre siècle, dont les erreurs en matière de construction ne sont plus à prouver. D'autres matériaux et démarches sont bien plus prometteurs, il est temps de leur laisser la place.</p> <p>Dans l'esérance de votre bonne compréhension,</p> <p>Cordialement</p>	DEF	
E89	M LOUVET A	<p>Je vous fais part de mes observations concernant l'implantation de la Société ROCWOOL. Ce groupe est implanté en France depuis plus de 40 ans à ST ELOY LES MINES aucun incident n'est à noter. C'est 150 emplois directs et 200 à 300 emplois indirects qui sont en jeu. La Société ROCWOOL a donné tous les renseignements concernant l'impact environnemental avec un process de fabrication beaucoup moins polluant qu'ST ELOY LES MINES, en remplaçant les fours à charbon par des fours électriques n'émettant pas de CO2. Je suis donc très FAVORABLE à l'implantation de cette Société sur la Zone du Plateau.</p>	FAV	

E90		<p>Je suis entièrement d'ACCORD pour l'implantation de ROCKWOOL sur le parc du plateau. Les nombreuses enquêtes, tant sur les normes environnementales que sanitaires, sans oublier le respect du seuil des nuisances. Et bien sur le plan économique. TOUT EST EN FAVEUR DE CETTE IMPLANTATION.</p> <p>Il faut se souvenir que Soissons fut un bassin d'industries (WOLBER, SGF) et bien d'autres, implantées très près du centre, je ne pense p</p>	FAV	
E91	M Thomas BUREAU	<p>Bonjour, Merci de noter que je suis CONTRE l'installation de l'usine Rockwool à Soissons. Bonne réception. Sincères salutations</p>	DEF	
E92	Quitterie HOUDARD	<p>Bonjour, depuis plusieurs mois, nous, habitants de la région de SOISSONS nous tentons par plusieurs moyens de faire en sorte que l'usine Rockwool ne s'installe pas. Ce mail en est un ! Mettez dans la balance l'impact écologique ; c'est urgent ! Notre planète est si abîmée ! Merci de prendre en compte cette demande. Bien cordialement</p>	DEF	
E93	M Florent THEVENIN	<p>Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur, Même si je connais bien le dossier Rockwool de par mes fonctions professionnelles, je vous fais part, par ce présent message, de mon avis en tant qu'habitant de Courmelles et parent de 2 enfants vivant sous mon toit.</p> <p>Certes la lecture d'un dossier d'enquête publique est peu accessible, pour ne pas dire très technique, mais je me suis astreint à regarder objectivement les impacts d'un tel projet pour les habitations voisines, étant directement impacté.</p> <p>Tout projet industriel doit se soumettre à une réglementation en vigueur plus contraignante que laxiste en France, et on ne peut pas avoir un double langage disant que l'État impose trop de normes d'un côté, et qu'il n'en mettrait pas assez pour contrôler les rejets industriels des entreprises d'un autre. Je fais donc confiance à l'État dans le fait de juger si les rejets environnementaux sont acceptables pour les populations voisines et si le risque est limité pour celles-ci. Et je préfère mettre en perspective cette pollution contrôlée au regard de l'ensemble des pollutions émises sur le territoire mais non visibles (circulation des véhicules, éoliennes, engrais agricoles...).</p> <p>Nous vivons actuellement une expérience unique qui nous montre que la France est devenue dépendante industriellement de pays très éloignés géographiquement et que non seulement, nous ne pouvons sécuriser nos approvisionnements, mais que lorsque nous pouvons nous fournir, le bilan carbone est désastreux.</p>	FAV	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>De même aujourd'hui, nous préférons commander sur des boutiques en ligne qui font venir massivement des produits d'Asie et qui livrent dans nos boîtes aux lettres pour des coûts inférieurs aux coûts de livraison réels. Mais il est plus simple de critiquer ce qui sort d'une cheminée, sans regarder dans le détail ce qui est investi pour limiter/filtrer/disperser dans l'atmosphère les rejets, que d'avoir une attitude au quotidien plus responsable en consommant local et en essayant de limiter ses déchets par ex.</p> <p>Je comprends donc les positions de certains opposants mais il n'est pas réaliste et concevable de vouloir réindustrialiser le territoire et créer des emplois sans accepter d'intégrer et d'insérer ce type de projet industriel.</p> <p>Selon moi, le plus important est de maîtriser, contrôler et surveiller l'activité, afin de garantir que les nuisances n'impactent pas plus que ce qui est annoncé par l'entreprise dans cette enquête publique, et d'agir pour stopper cette activité lorsque les seuils sont dépassés. Cela se passe ailleurs en France (ex. de l'usine Nestlé dans les Ardennes ces derniers mois) et il n'y a pas de raisons pour que l'État adopte une autre position, notamment pour un nouvel entrant.</p> <p>Le territoire a connu dans les années 80 à 2000 une perte colossale de ses emplois industriels, et les indicateurs socio-économiques actuels s'en ressentent encore (taux de chômage, taux de pauvreté...). Le parc du Plateau a été développé pour accueillir de nouvelles activités industrielles et logistiques, afin d'apporter de nouveaux emplois au territoire. Cela a mis du temps pour faire venir des entreprises (Houtch et Rockwool par ex.) et beaucoup ont reproché aux élus d'avoir monopolisé des surfaces agricoles sans pouvoir implanter de projets durant ces 10 dernières années. La zone n'est plus à vocation agricole depuis sa création en 2005 et est configurée pour accueillir ce type de projets.</p> <p>Certes celle-ci se situe sur le plateau, au-dessus de la cuvette, mais pour me faire une idée sur les potentielles retombées sur la zone urbaine, j'ai regardé dans le dossier plusieurs éléments qui m'amènent à ne pas partager les « analyses » de certains opposants au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'une part, les zones de propagation liées aux vents dominants qui paraissent défavorables - Mais d'autre part, le panachage des fumées et leurs courbes de dispersion qui n'illustrent jamais de redescende des fumées en-dessous des 50m de la cheminée et encore moins 100m plus bas dans la vallée <p>Et enfin, je m'appuie aussi sur l'analyse d'un pilote adhérent des Ailes Soissonnaises, qui est intervenu lors de la concertation publique à Courmelles, et qui a expliqué que lorsque les vents sont porteurs vers le Nord, ceux-ci sont ascendants et non descendants vers la vallée.</p> <p>Tout cela pour dire qu'il est très facile de critiquer sans prendre en compte l'ensemble des données et qu'il est, à l'heure actuelle, très facile de propager de vraies-fausse informations.</p> <p>Je n'omets pas la quantité de rejets produits par cette future usine, mais j'analyse la façon dont ceux-ci</p>		
--	--	---	--	--

		<p>sont traités et gérés pour ne pas impacter les populations. Et l'avantage dans ce dossier, est que nous pouvons parallèlement nous appuyer sur 40 années d'expériences de la société implantée dans la cuvette de St Eloy les Mines en Auvergne</p> <p>:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Four à charbon, alors que la technologie qui sera utilisée au Plateau sera électrique sans émission de CO2 - Site SEVESO alors que la future usine ne le sera pas - Aucun incident industriel majeur - Un site observé par ATMO Auvergne et qui sera surveillé par ATMO Hauts-de-France (association indépendante) - Aucun seuil anormalement dépassé sur le site auvergnat pour ce qui concerne les cancers, maladie de la peau...élément également porté à connaissance par un médecin soissonnais qui a consulté ses confrères de st Eloy les Mines et qui s'est exprimé à ce sujet pendant la concertation publique. <p>Lorsque je fais la balance entre les aspects positifs et négatifs du projet, je considère donc que l'implantation de ce projet est bénéfique pour le territoire. Malgré la génération de nouvelles nuisances inhérentes à la création de toutes nouvelles activités (industries, éoliennes, autoroute...) et qui seront mesurées et contrôlées, fort heureusement, ce projet va créer des emplois locaux pour des personnes qui ont besoin de retrouver un travail (il faudra m'expliquer comment faire tourner une usine en 3/8 avec des personnes qui feraient plus de 50 kms pour venir travailler), va générer de l'activité pour de nombreux sous-traitants (maintenance et transport notamment) et va permettre au territoire de sortir la tête de l'eau et d'être de nouveau attractif.</p> <p>Contrairement à ce que certains pensent, Rockwool facilitera l'arrivée d'autres projets, et l'immobilier local, hors fluctuations classiques, n'en sera que plus valorisé. Je pense donc que les habitants de Courmelles seront très heureux dans les prochaines années d'avoir cette activité sur la commune car elle leur sera profitable, ne serait-ce que pas les retombées économiques et fiscales.</p> <p>Pour autant, Monsieur le commissaire enquêteur, j'invite l'État à faire preuve de rigueur, d'exigence et de transparence quant au suivi de l'activité de Rockwool sur le territoire, et ce sur tous les aspects du projet.</p> <p>Je vous remercie par avance pour la prise en compte de mon avis.</p> <p>Cordialement,</p>		
E94	M Frédéric COUDERAT	<p>Bonjour,</p> <p>J'apprends que l'implantation de cette usine serait de nature à produire une quantité importante de phénols susceptibles de porter atteinte à la santé des habitants sous le vent des unités de production. Serait-il possible d'être rassuré à ce sujet, les décideurs ont-ils réellement pris la mesure des conséquences possibles ? Y a-t-il des études crédibles à ce sujet, et particulièrement dans ce cas concret ?</p> <p>Bien cordialement.</p>		

E95	M VILLEVOYE Arnaud Missy Aux Bois	<p>Bonjour, Vivant près du site de l'éventuelle future implantation, j'ai étudié de près les documents émis ainsi que les différentes réponses déjà fournies par l'industriel aux différentes questions. M'étant également intéressé aux retours d'expérience des riverains d'une implantation similaire, mais d'une autre marque, dans l'est du pays. Je suis très opposé à cette implantation, car les éléments fournis sur les retombées environnementales sont minorés (cf Sources DREALI). Les retombées économiques exagérées (sur 150 emplois annoncés, seulement une centaine seraient réellement créés dont à peine 50 pour le secteur de Soissons. Les autres étant trop spécifiques et seront importés) L'impact esthétique sera aussi négatif que les éoliennes et détruirait nos paysages. Bref l'enjeu, hormis pour les collectivités, n'en vaut humainement pas la chandelle. Cordialement</p>	DEF	
E96	Mme BUREAU Noëlle	<p>J'habite Vauxbuin, et je pense que l'implantation de cette usine de Rockwool est une catastrophe écologique pour Soissons, la pollution de l'air et les odeurs poussées par les vents dominants s'étendront sur Soissons et les villages environnants, avec toutes les conséquences sanitaires que cela entraînent, conséquences importantes aussi sur l'agriculture et les insectes Je m'oppose vivement à ce projet</p>	DEF	
E97	M David BROCHOT CEO, Président Aqseptence Group Soissons SAS	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur, Sous l'impulsion de Grand Soissons agglomération, nous nous sommes dotés d'infrastructures exceptionnelles, utiles au développement économique et au rayonnement de cette si belle région. Nous avons perdu beaucoup d'emplois ces 2 dernières décennies, nous ne pouvons et ne devons pas rester inactifs. Depuis 5 ans dans la région et à la tête d'Aqseptence Group, j'ai pu apprécier les qualités de ce territoire, potentiel touristique, savoir-faire industriels encore connus et maîtrisés par bon nombre de personnes, écoles et centres de formations techniques performants (ce qui est dans la majeure partie des régions de France un lointain souvenir.), attractivité immobilière etc.... la dynamique est en marche il ne faut pas la stopper, au risque de décourager de nouveaux développeurs. Nous avons besoin de Rockwool pour : - Développer l'emploi - Attirer des talents (cadre, OS, techniciens...) - Apporter un pouvoir d'achat supplémentaire - Redynamiser la ville - Booster l'économie des petites entreprises (travail indirecte) - Malgré la mauvaise presse du site SEVESO que Rockwool doit installer, Soissons a toujours été un fief industriel, donc ce site à sa place chez nous, car Soissons a toujours su conjuguer patrimoine et industrie.</p>	FAV	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		Bien à vous.		
E98	M Fabrice ERNEST SARL AVENIR ET LOISIRS ASSURANCES ZAC LES ENTREPOTS 02200 SOISSONS	Bonjour, Je tiens à formuler mon soutien actif pour que l'activité de SOISSONS (et de ses environs) prospère en ces temps difficiles. Je suis de tout cœur avec l'équipe municipale emmenée par Alain CREMONT afin que cette société puisse s'implanter dans la durée dans le bassin Soissonais, et par ce fait amener des emplois sur la région. J'espère par ce mail que vous nous entendrez.	FAV	
E99	M Philippe Bonduelle	Bonjour Je souhaiterais intervenir dans le débat, étant né à SOISSONS et aujourd'hui entrepreneur SOISSONNAIS. Je suis également investi dans la vie associative et professionnelle local : Président de la médecine du travail du sud de l'Aisne Président des IUT de l'Aisne Assesseur de la CCI AISNE Administrateur de l'UIMM Picardie J'ai connu la souffrance du bassin Soissonais par une désindustrialisation massive depuis plus de 20 ans (BSL,WOLBER ,CHAPPEE etc. ..) et donc voie d'un bon œil l'arrivée de ROCKWOOL ,entreprise de renommée mondiale qui opère sur un marché porteur et nécessaire à la baisse de l'empreinte carbone par l'isolation. Je suis également écologique et fais la part des choses, dans la mesure où Rockwool est conforme aux directives Françaises et Européennes et qu'il n'y a pas de retour négatif autour de ces 45 usines dans le monde, pourquoi bloquer ce projet dans le Soissonnais ? Ne soyons pas plus royaliste que le Roi ! Donc, faisons un état des menaces et opportunités de ce projet pour prendre la bonne décision. Je vote pour une installation de ROCKWOOL sous réserve, d'une conformité aux normes en vigueur et d'une mise en place d'un plan d'actions environnemental réaliste signé par les dirigeants de ROCKWOOL. Re dynamisons le bassin Soissonais ! Merci Cordialement	FAV	
E100	Florent LANTOINE Directeur Général Adjoint STAPPERT France	Bonjour Monsieur, Je souhaite participer à l'enquête publique au sujet l'implantation de la société ROCKWOOL. Je vous en remercie par avance Sincères salutations		
E101	M Adil HOUEM Na & Co	Bonjour. En réponse au mail adressé par Mr Alain Cremont, il est évident que, étant chez d'entreprise, mais		

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

	Immobilier 57 avenue de Paris – 02200 SOISSONS	<p>aussi citoyen, je ne peux qu'être favorable à un tel projet. Projet qui pourra en effet créer de l'emploi, dans un secteur qui en a bien besoin !</p> <p>Cependant, je pense qu'en effet, la question de l'environnement et d'éventuelles nuisances pour autrui doit demeurer un point important de ce projet. Concrètement, aujourd'hui, certaines communes en direction de Soissons et dans le sens des vents, s'inquiètent quant aux éventuelles odeurs ou autres nuisances générées par cette activité. Ces questions sont à mon sens légitime. Pour exemple, j'habite à Villemontoire. Un site de méthanisation a été créé sur la commune de Taux à 2km. Les nuisances apportées par ce site sont réelles et fréquentes. En particulier l'été. (Odeur insupportable) Donc en tant qu'entrepreneur je soutiens ce projet à 100% mais en tant que citoyen je pense que certaines craintes sont plus que légitimes. Il serait bien à mon sens d'éclaircir ce point de façon transparente pour que chacun et chacune puissent avoir le même degré d'information et pouvoir se positionner en connaissance de cause. Bien cordialement</p>		
E102	M Bertrand RENARD Parc de Coupaville 33 rue d'Orcamps 02200 Soissons	<p>A monsieur le Commissaire Enquêteur, Je souhaite, par la présente, apporter ma contribution à l'enquête publique relative à l'implantation de la société ROCKWOOL sur la zone du plateau.</p> <p>Je tiens à apporter mon soutien à cette implantation afin que celle-ci contribue au développement économique de l'agglomération par ses effets direct et indirect (emploi, sous-traitance, arrivée de nouveaux acteurs, attractivité du territoire...).</p> <p>J'adhère également au souci de nombreux acteurs quant à la vigilance nécessaire relative à l'impact environnemental d'une telle implantation. Je ne doute pas que les conclusions de votre enquête sauront les prendre en compte.</p> <p>Je suis donc favorable à la fois à l'implantation de cette société et au strict respect des engagements environnementaux qu'elle a prise. Je vous adresse, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes respectueuses salutations.</p>	FAV	
E103	M Dominique SAVINO Sté AXINOX Z.I., Rue Albert Einstein 02200 Villeneuve Saint-Germain	<p>Bonjour, Je soutien la relance économique du Grand Soissons, et favorable à l'implantation Le groupe ROCKWOOL d'implanter son projet sur le Parc du Plateau. Bien cordialement,</p>	FAV	

E104	Mme CHARLOT Isabelle	<p>Je demande à l'entreprise Rockwool d'actualiser les valeurs données concernant la pluviométrie : ils me semblent obsolètes.</p> <p>L'étude relève des valeurs entre 1980 et 2010, sur la station météorologique de St Quentin.</p> <p>Personnellement, je relève la pluviométrie depuis 15 ans à Crouy, mois par mois. Ces données me semblent plus appropriées, Crouy étant proche de Soissons et nous constatons ces dernières années, des variations importantes en fonction des lieux et il est important de limiter les distances pour être fiable.</p> <p>Voici les moyennes calculées mois par mois de 2006 à 2020: Janvier: 46mm Février : 47 mm Mars : 38 mm Avril : 25 mm Mai : 58 mm Juin : 51 mm Juillet : 41 mm Août : 56 mm Septembre : 35 mm Octobre : 43 mm Novembre : 41 mm Décembre : 61 mm</p> <p>Au vue de ces données, on peut constater que certains mois, la pluie se fait rare. Nous pouvons le constater ces dernières années qui ont connu des mois de sécheresse. Comment Rockwool va pouvoir limiter les prélèvements d'eau sur le réseau à 50%? L'entreprise a-t-elle prévu des bassins de stockage de taille suffisante? Ce n'est pas ma conclusion à la lecture du dossier. Dans une région agricole, on pourrait espérer un usage plus adéquat pour les eaux prélevées dans les nappes ou sur le réseau.</p>		
E105	M Antoine MAZURKIEWICZ CONSTRUCTIONS METALLIQUES 02200 ACY LE BAS	<p>Bonjour, il faut redynamiser notre territoire c'est essentiel Cordialement</p>	FAV	
E106		Nous avons absolument besoin d'une telle entreprise dans notre bassin.	FAV	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

E107	M VILLEVOYE Arnaud 02200 MISSY AUX BOIS	Bonjour, Je suis clairement opposé à l'implantation de cette installation car les retombées pour notre territoire seront d'avantage négatives que positives. En effet, pour ce type d'installation, la main d'œuvre technique proviendra des autres sites du groupe, les sociétés y travaillant seront des groupes nationaux et les retombées polluantes dénatureront nos plaines pour des décennies, sans parler de la pollution visuelle des cheminées ... Cordialement	DEF	
E108	M BERNARD Michel	Envoyé de mon iPhone	?	
E109	M POTEAU Cédric	Bonjour Mme, M. le Commissaire Enquêteur, Créé en 1989 à VENIZEL (Territoire du Soissonnais), la société LAM Manutention est spécialisée dans la vente, location longue durée et réparation de matériels de manutention. Avec l'appui du 3ème constructeur mondial de matériels de manutention, nous rayonnons sur l'ensemble du département de l'Aisne mais nous axons nos efforts sur le local. Notre équipe de 12 personnes est elle-même composée que de Soissonnais. Ces dernières décennies, nous avons subi une désertification industrielle du bassin soissonnais. L'arrivée d'une belle industrie comme ROCKWOOL, permettrait de redynamiser le bassin de l'emploi, d'offrir des opportunités aux entreprises locales. Nous comptons bien évidemment sur la dynamique mise en place depuis plusieurs années par nos élus actuels pour orienter une société comme ROCKWOOL dans ses choix de partenaires locaux. La perte de nos industries soissonnaises nous oblige à étendre notre rayon d'action. Travailler avec des entreprises de proximité nous permettrait de réduire l'emprunte carbone pour nos dépannages. Les réductions de CO2 ne sont pas que des choix politiques. En tant qu'entreprise responsable, nous orientons aussi nos décisions et organisations pour une réduction de CO2. La venue d'un tel groupe industriel sur le territoire soissonnais ne peut qu'être bénéfique pour tous. Vous remerciant de votre bienveillance et espérant avoir retenu votre attention, Bien cordialement.	FAV	
E110	M ENGRAND Olivier Soissons	MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR, Dans le cadre de l'enquête publique du dossier d'installation classée de la Société ROCKWOOL, j'aimerais vous faire part des observations suivantes: - Depuis près de 40 ans, le bassin d'emplois de Soissons ne cesse de perdre des entreprises industrielles, face à l'ampleur des fermetures d'usines qui ont touché notre territoire, plus de 7000 emplois ont été perdus La création du Parc du Plateau en 2002 l'a été décidé pour régénérer notre tissu industriel, entrepreneurial et recréer des emplois cette zone éloignée des habitations et directement connectées à	FAV	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>la RN2 étant dédiée aux industriels et aux logisticiens de grandes superficies.</p> <p>Aujourd'hui, le projet ROCKWOOL correspond parfaitement aux objectifs du territoire, Emplois (Directs et indirects), Industrie, ancrage local et développement d'économie indirecte.</p> <p>En 2017, les Hauts-de-France ont été la 1ère région de France pour les investissements industriels et le territoire de Soissons doit aussi en bénéficier.</p> <p>S'agissant des risques environnementaux et sanitaires, nous savons que les implantations industrielles en France sont lourdement encadrées par des normes environnementales, des règles sanitaires et des obligations administratives (toutes beaucoup plus exigeantes que de tout autre pays de la communauté Européenne) pour obtenir leurs autorisations de construire et de mettre en activité les sites.</p> <p>Les réglementations en vigueur imposent aux entreprises de respecter des seuils de nuisances qu'ils soient sonores, visuels ou atmosphériques, entre autres.</p> <p>L'Etat, ses services et les collectivités, dont l'Agglomération, sont les garants du respect de la loi par les industriels, qui nous permettent de penser que les risques sont maîtrisés même si le risque zéro n'existe pas</p> <p>.</p> <p>Avec la réalisation de ce projet, le territoire du Grand Soissons reviendra pleinement dans les territoires d'investissement, et d'autres entreprises suivront la décision de la société ROCKWOOL pour elles aussi s'implanter sur notre territoire.</p> <p>Au regard de ces observations, je souhaite vivement que ce projet se voit réaliser et que les services de l'Etat, délivrent prochainement toutes les autorisations nécessaires au démarrage des travaux.</p> <p>Vous en souhaitant bonne réception</p> <p>Bien à vous</p>		
E111	M Damien BUREAU	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Nous Sommes CONTRE le projet de l'installation de cette usine sur le plateau de Vauxbuin et pour plusieurs raisons:</p> <p>1- Les fibres de laine de roche sont cassante et de ce fait très irritante à la fois pour la peau et surtout pour les voies respiratoires (Nous sommes directement concernés par le problème) notamment lors des visites des combles. Les liants, à base de formophénolique et d'urée, dégagent de petites quantités de formaldéhyde, connu pour provoquer allergies et asthme. (Pour Info source IRSN, PJ ED93.pdf)</p> <p>2- au delà des problèmes de santé, l'éco-bilan des laines minérales n'est pas très brillant. Les quantités d'énergie grise nécessaire à leur fabrication sont évalués à 250 Kwh/m3 (laine de verre); (150 Kwh/laine de roche) contre 30 Kwh/m3 pour des isolants en fibre de lin. Elles constituent des déchets potentiellement toxiques en fin de vie lors de démolitions ou de rénovations. (source : https://www.terrevivante.org/473-laines-de-verre-ou-de-roche-et-sante)</p> <p>3- l'image ECOLOGIQUE: Les isolants d'origine végétale, véritables puits de carbone, et en premier lieu le chanvre, sont d'excellents matériaux écologiques. En effet, la ressource est abondante,</p>	DEF	

		<p>renouvelable, souvent locale (la France est le premier producteur de chanvre en Europe), et ils constituent des “puits de carbone” très efficaces pour lutter contre les émissions de CO2. En outre, ils ne nécessitent généralement pas d’additifs particuliers et sont donc sans risque pour la santé. Enfin, ils sont facilement réutilisables ou recyclables en fin de vie.</p> <p>Chaque année, 254 millions de tonnes de déchets de chantiers sont récoltées. Selon l’article L.541-2 du Code de l’environnement, les acteurs du secteur doivent prendre leurs dispositions pour gérer ces déchets. Dire qu’un matériau est recyclable ne suffit plus : il faut également mettre en œuvre une filière de recyclage et de valorisation des déchets. Cependant, le caractère composite de certains matériaux, comme les isolants, rend plus complexe leur recyclage, et des filières spécifiques sont à créer pour recycler l’ensemble des déchets isolants. Les laines de verre ou de roche sont fabriquées à partir de matières premières naturelles. Les fibres sont maintenues par un liant, ce qui en fait un produit composite. Actuellement, <u>aucune technologie ne permet le recyclage de ces isolants à un coût acceptable.</u> Issus de la déconstruction des bâtiments, ces déchets de chantier sont souillés et ne sont donc pas recyclables. Imaginer des voies de valorisation est nécessaire pour réutiliser ces déchets et les incorporer dans la fabrication d’autres matériaux de construction, comme le béton. Les nouvelles normes d’efficacité énergétique entraînent une augmentation des épaisseurs de laines minérales dans les chantiers de construction actuels et présagent des volumes importants dans les futurs chantiers de déconstruction.</p> <p>Source : (Groupe TOTAL, parution du 15/10/2020 à 15 :03) https://www.lenergietoutcompris.fr/actualites-conseils/dechets-de-chantiers-des-filieres-a-creer-pour-le-recyclage-des-isolants-47711#:~:text=Les%20laines%20de%20verre%20ou,isolants%20%C3%A0%20un%20co%C3%BBt%20acceptable.</p> <p>Les isolants issus du recyclage se sont fortement développés ces dernières années. Ils présentent bien sûr un intérêt certain : la matière première est “gratuite”, locale (ou du moins régionale), et abondante (mais faut-il s’en réjouir ?). Du moins, cette filière a le mérite d’utiliser des ressources accessibles sans prélever en masse de nouveaux matériaux dans la nature. Parmi ces isolants, la ouate de cellulose (obtenue à partir de vieux journaux) a la cote. Sa conductivité thermique est semblable à celle de la laine de verre, et elle constitue un bien meilleur isolant pour le confort d’été lorsqu’on l’utilise sous toiture (déphasage de la température). En revanche, elle est sensible au feu du fait de sa composition, donc il est nécessaire de l’encapsuler derrière des parois pare-feu M0 ou M1. Autre raison de son succès, c’est le seul isolant qui fait jeu égal avec la laine de verre en terme de prix (la paille est également bon marché mais elle est nécessite une certaine technicité pour sa mise en œuvre qui limite un peu ses possibilités de diffusion).</p> <p>Les isolants issus du recyclage des textiles sont également intéressants. Le réseau de collecte de vêtements Le Relais propose ainsi un isolant obtenu à partir des fibres de textiles usagés. Disponible en panneaux semi-rigides ou en flocons à insuffler, cet isolant est un bon exemple de valorisation et d’économie circulaire. On recycle !</p> <p>Je vous incite à lire et à voir : https://www.lerelais-soissons.org/</p>	
--	--	---	--

		<p>Hors série n°4 : Guide Pratique de l'isolation écologique : (Véritable bible de l'isolation thermique, ce hors-série compare 245 isolants biosourcés disponibles sur le marché et prodigue de précieux conseils d'achat et d'outillage. Les nombreuses fiches pratiques vous accompagnent pas à pas dans la mise en oeuvre de ces matériaux. Assorti de tableaux comparatifs, ce guide on ne peut plus complet réunit plus de 100 professionnels du secteur et vous délivre tous les renseignements techniques et économiques pour réussir votre isolation thermique)</p> <p>4- Attrait de notre belle campagne</p> <p>Avec un intérêt marqué pour l'immobilier puisque les intentions d'achat ont fleuri cet été tandis que les prix n'ont pas connu de forte poussée ! Voilà des résultats qui témoignent de la santé préservée du marché. Le télétravail avec la présence de la fibre dans notre ville attire les parisiens. (Cf Vente notariale dans l'aisne) (Source : https://www.immonot.com/tendance-marche-immobilier-notaire.html)</p> <p>Comment expliquer à ces nouveaux acquéreurs qu'ils quittent une ville ultra polluée pour venir à Soissons ou une usine va déverser 900 Tonnes de déchets par unités ?</p> <p>Nous espérons sincèrement que ce projet d'usine ne verra pas le jour dans notre belle région, par respect pour les générations futures, pour que Soissons conserve son attrait écologique voulu par le maire de Soissons : « Notre ville bénéficie d'atouts naturels exceptionnels que de nombreuses villes lui envient. Ses espaces verts, sa rivière, son cadre de vie, son architecture sont des bijoux à préserver et à valoriser ». (Source : http://www.ville-soissons.fr/cadre-de-vie/environnement/patrimoine-naturel-598.html)</p> <p>Cordialement,</p>		
E112	Me D.Bultot	<p>Ci dessous la lettre adressée au maire de Soissons donnant mes arguments.</p> <p>Me D.Bultot Mr. Le maire,</p> <p>Je vous fais part de mon avis très défavorable au projet d'implantation sur la zone du plateau, d'une unité de production de roche isolante.</p> <p>En qualité d'ancien notaire, j'attire votre attention sur le fait que les émanations des différents produits toxiques rejetés, retomberont sur les terres agricoles les plus riches du Soissonnais, alors que l'on parle tant d'écologie.</p> <p>D'autre part, Soissons et les villages environnants se trouvant sous les vents dominants ouest et nord-ouest, recevront également leur part de rejets. Cela entraînera un problème nuisible à la population et une dévalorisation des biens immobiliers. J'en veux pour modèle, la situation de Lacq et Mourenx dans le sud-ouest.</p> <p>Je partage, l'avis exprimé par les médecins du soissonnais .</p>	DEF	

		<p>Je compte sur votre compréhension, pour abandonner le projet.</p> <p>Bien cordialement</p>		
E113	<p>Christophe MARIVAL Responsable Territorial Aisne T 03 23 05 88 63 - M 06 18 89 58 60 cmarival@uimm-picardie.fr www.uimm-picardie.fr</p>	<p>Madame, Monsieur le Commissaire enquêteur, Je tiens par ce mail participer à l'enquête publique et de témoigner de mon soutien à l'implantation de la Société ROCKWOOL à Soissons. Notre département et la ville de Soissons ont plus que jamais besoin de s'appuyer sur de nouveaux entrants pour poursuivre la dynamique économique et de l'emploi dans l'Aisne et plus particulièrement pour la ville de Soissons et son agglomération. Ce projet d'implantation comporte toutes les garanties nécessaires, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le process choisi qui est le moins impactant pour l'environnement (four électrique) • Les déchets produits qui seront intégralement recyclés (verdissement de l'industrie) • Les rejets qui seront maîtrisés et sans conséquence sur la santé, à la fois sur le papier mais aussi dans les faits à la lumière du site de St Eloy le Mines • La production de la société Rockwool contribuera également à l'isolation des bâtiments commerciaux et industriels et permettra de baisser leur impact carbone. • Et enfin le recrutement de 130 salariés directs et encore plus d'emplois indirects contribuera au développement du Soissonnais et du département de l'Aisne. Il est primordial, dans la situation actuelle et à venir de créer de l'emploi pour permettre aux familles Soissonnaises et environnantes à vivre dignement ! <p>Pour tous ces arguments je soutiens l'implantation de la Société ROCKWOOL, j'espère avoir contribué à éclairer l'importance de ce dossier,</p> <p>Je vous vous prie de recevoir, Madame, Monsieur le commissaire enquêteur, l'assurance de toute ma considération.</p>	FAV	
E114	<p>M Jean-Marc BÉZIN Belleu</p>	<p>Monsieur le commisasaire enquêteur,</p> <p>Je suis très favorable à l'implantation de la société ROCKWOOL sur le territoire de Grand Soissons Agglomération pour plusieurs raisons , que je vais vous exposer:</p> <p>Notre agglomération souffre depuis de nombreuses années de désindustrialisation, ce qui se traduit par un vieillissement de sa population, cette population agée dont je fait partie (j'ai 70 ans) a bénéficié des périodes économiques encore très favorables, ce qui a permis pour beaucoup d'obtenir une retraite correcte. Nos jeunes actifs ou qui souhaitent le devenir connaissent une situation bien moins favorable.</p>	FAV	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>Les offres d'emploi sont de plus en plus rares, chaque retraité devrait avoir conscience que notre système de retraite par répartition ne pourras durablement fonctionner si nous nous opposons à la venue de nouvelles sociétés. Cette position est inconséquente et pour le dire plus durement égoïste.</p> <p>Je pense que le risque pollution a été pris en compte par les concepteurs, de plus cette unité sera sous les vents dominants ouest vers l'est donc plutôt vers des zones de faible densité de population, et avec un taux de dilution dans l'air qui les amoindriras.</p> <p>L'augmentation du trafic routier, comparé à celui occasionné par la campagne betteravière chaque année ne posera pas plus de problème nous avons une déviation qui a une capacité d'absorption importante.</p> <p>En conclusion offrons à nos jeunes, notre avenir à tous la possibilité d'avoir un travail, assez de ces retraités qui ne pensent qu'à une vie égoïste, sans un sentiment de solidarité indispensable au vivre ensemble.</p> <p>Trés cordialement</p>		
E115	M Bertrand JACQUES Président du Directoire CHD Zone Commerciale Rue des Moines 02200 Villeneuve- Saint-Germain	<p>Monsieur le commissaire Enquêteur,</p> <p>Je vous adresse ce mail pour apporter mon soutien, en qualité de dirigeant d'une entreprise soissonnaise à l'implantation de la société ROCKWOOLL sur notre territoire.</p> <p>En effet le soissonnais a besoin d'une locomotive industrielle pour redynamiser notre agglomération ; elle sera source d'emplois et permettra d'attirer d'autres entreprises.</p> <p>Bien entendu, mon soutien n'est pas inconditionnel car je compte sur la citoyenneté des dirigeants de cette société et sur les services de contrôle de l'Etat et d'autres organismes indépendant pour s'assurer que les engagements en terme sanitaires et environnementaux soient respectés.</p> <p>Veuillez croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'expression de mes sentiments distingués</p>	FAV	
E116	Mme MAGNIEZ Stéphanie	Monsieur le Commissaire enquêteur, ???		
E117	M Jean-Baptiste Challe	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis totalement opposé au projet d'usine Rockwool extrêmement polluant.</p> <p>Merci d'œuvrer pour ne pas polluer notre région !!</p>	DEF	
E118	M Jean-Louis HOUDARD	Je suis totalement contre l'installation d'une usine polluante à côté de Soissons.	DEF	
E119	Mme Raphaële Blanc	<p>Bonjour</p> <p>À l'heure actuelle comment peut-on encore être pour sachant les dégâts irréversibles que cette implantation va générer !</p>	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		Je suis CONTRE l'installation de l'usine Rockwool à Soissons.		
E120	M Matthieu Colas	<p>Cher monsieur le commissaire enqueteur</p> <p>Je soussigne Matthieu Colas demeurant à soissons vote contre l implantation de l usine rockwool sur le plateau de Soissons.</p> <p>Ce projet non ecologique et une aberation visuelle.</p> <p>Je vous remercie par avance de prendre en compte mon observation</p> <p>Veuillez recevoir monsieur le commissaire enqueteur, mes sentiments distingués.</p>	DEF	
E121	Mme Camille MAZIER 02880 Crouy	<p>Bonjour et merci pour la confirmation de la réception de mes précédentes questions</p> <p>J'aimerais ajouter quelques questions supplémentaires :</p> <p>- le maire de Courmelles a reçu des menaces de mort suite à son opposition au projet Rockwool. Cela va trop loin et nous voulons savoir qui a fait ces menaces? Nous estimons important pour l'enquête de savoir qui, ou quelque groupe, est l'auteur de telles méthodes? Quelles sont les réelles motivations de celui ou ceux qui ont fait ça ?</p> <p>- le maire de Courmelles va t il recevoir un soutien quelconque des maires de villes alentours? Ceux qui portent le projet rockwool devraient apporter leur soutien au maire de Courmelles, car ce ne sont pas des façons de faire.</p> <p>Merci Bien cordialement</p>	DEF	
E122	Mr OUDOUL Intermarche	<p>Bonjour</p> <p>Je soussigné mr oudoul et sa famille habitant la commune de Vauxbuin sommes totalement opposé à ce projet d'implantation de l'usine Rockwool.</p> <p>Cordialement</p>	DEF	
E123	Mme GAUNY	<p>Bonjour Monsieur</p> <p>Je souhaitais donner mon avis pour l usine rockwool. Je suis contre l implantation de cette usine. Je pense qu une autre pourra s implanter à la place au vu de la situation géographique avantageuse du</p>	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		site. Il n y a pas assez d assurance sur les effets néfastes que cela va entraîner. Nous avons la chance d être entourée de terre agricole et je ne veux pas que cela nuise. Cordialement.		
E124	Mr Gladieux	bonjour en tant qu'habitant de Berzy le sec et au vu des nuisances écologiques et sanitaires je suis contre l implantation de cette usine .	DEF	
E125	M Tarik EL MAHDALI	Bonjour, Je me permets de vous écrire pour vous donner mon avis sur l'implantation de cette usine dans le GrandSoissons, comme tout le monde le sais nous sommes dans un territoire où l'industrie a perdu ses lettres de noblesse, et que cette implantation est une vraie opportunité pour nous, pour l'emploi, l'image de notre Ville et son développement. La seule idée de parler d'écologie pour est contre ce projet et une absurdité, car il y a tant à faire pour l'écologie et qu'aux vues des normes en vigueur, nous savons tous que ce projet ne pourrait avoir lieu s'il y avait un réel danger sur la santé voire le jour. J'espère de tout cœur pour ceux qui sont en détresse social et en manque d'emploi, que ce projet puisse avoir lieu et faire grandir notre Territoire. Cordialement	FAV	
E126	M TORDEUX Pascal Conseiller départemental du canton de Soissons 1, conseiller municipal et communautaire.	Dossier enquête publique Rockwool. Il est important de rappeler que notre territoire a subi depuis trois décennies une réduction importante de ses activités industrielles dans un bassin de vie dont les ouvriers étaient pourtant unanimement reconnus pour leur compétence. Au moment où nous devons ré-équiper la France de son tissu industriel afin de satisfaire à nos besoins d'équipements, il semble important que notre territoire y prenne sa place. l'Aisne est à la convergence de zones de populations importantes, bassin parisien, bassin des Hauts de France donc des habitats nombreux ou la problématique d'isolation thermique va s'accroître. Il est proposé l'installation d'une usine de fabrication d'isolant thermique dans l'aisne, c'est parfaitement cohérent même pertinent. La question se pose de la pollution dues aux rejets chimiques d'une part et éventuellement de l'augmentation des flux routiers, pour cette seconde remarque d'évidence toute activité nouvelle générera un trafic nouveau donc l'incidence ne sera pas neutre. Sur la pollution chimique sauf à être un spécialiste, il ne m'appartient pas d'en apprécier la toxicité il faut se référer au chiffres communiqués par l'entreprise et imaginer la diffusion des produits dans l'atmosphère. Les services de la DREAL et des mesures des climatologues permettant de connaître les flux des vents nous éclaireront sur la pertinence de l'implantation. Pour moi si toutes les précautions sont prises et mesures adaptées pour éviter tous risques pour la population l'implantation de Rockwool dans l'Aisne est une opportunité.	FAV	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

E127	Mme Martine LECHEF	Je suis pour cette implantation, d usine pour donner des emplois au bassin Soissonnais. Je fais confiance à toutes ces personnes, qui désirent venir sur Soissons. Bien cordialement	FAV	
E128	M Jean Marie GUNY AXCIF	Je vote contre ce projet dans l'état actuel La société qui souhaite s'implanter ne communique pas suffisamment sur les rejets dans l'atmosphère De plus les vents dominants sur le plateau vont polluer la vallée Je pense qu'avec un peu d'effort d'autres activités non polluantes peuvent s'implanter sur Soissons	DEF	
E129	Isabelle Teinturier 27 rue de la fontaine des hutins 02600 Dommiers Née à Soissons, professeur des écoles en maternelle et maman d'un enfant de 10 ans.	Monsieur le commissaire enquêteur, Merci de permettre aux citoyens de s'exprimer sur ce projet d'implantation. Je tenais à le faire pour signifier mon opposition totale. L'implantation d'une telle usine sur le territoire Soissonnais (ou n'importe où ailleurs) est à mon humble avis une aberration. Le procédé de fabrication, les matériaux utilisés, la pollution engendrée sont des facteurs que l'on ne peut décider d'ignorer. Un collectif de médecins a d'ailleurs pris position en ce sens. Les dangers pour la santé, dans notre pays qui compte au moins 48000 morts par an, uniquement du fait de la pollution, ne peuvent être ignorés. Les rejets de cette usine comportent beaucoup trop de produits toxiques, et l'on parle déjà d'une classification CEVESO si elle venait à s'agrandir. A l'heure où l'écologie doit être une priorité, il est impensable de laisser Rockwool s'installer. Les produits fabriqués sont obsolètes, pourquoi continuer à encourager la fabrication de produits polluants alors qu'il existe des solutions alternatives, plus économique et écologiques ? La consommation d'énergie de l'usine est également un problème majeur. Une autre usine de produits isolants beaucoup plus respectueuse de l'environnement s'installe près de Laon, les élus locaux du Laonnois ont, me semble t-il, mieux compris les enjeux du monde dans lequel nous vivons. L'argument de l'emploi érigé en permanence par les pro-rockwool est inconcevable. Déjà parce que l'économie ne devrait pas être prioritaire sur la santé et l'avenir de nos enfants. Ensuite parce que le nombre d'emplois potentiels est ridiculement bas. Le nombre d'emploi par hectare est inférieur aux autres usines, mais en plus, il faut faire de la place pour cette entreprise, dont l'implantation empêchera l'implantation future d'usines moins énergivores, moins polluantes et créant plus d'emplois à l'hectare. C'est un non sens. Déplacer l'aérodrome, préparer l'arrivée de l'usine etc... tout cela coûte vraiment beaucoup trop cher par rapport au bénéfice au niveau de l'emploi. On parle de 140 millions d'euros d'investissement pour une centaine d'emplois ? Il y a de l'emploi sur le bassin soissonnais, mais le vrai problème dans notre secteur, c'est le manque	DEF	

		<p>de formation adéquate de la population, investir cet argent dans la formation permettrait que ces emplois déjà existants soient pourvus et aiderait les entreprises déjà présentes dans le bassin à prospérer. Rockwool n'est qu'un pansement sur une plaie qu'il vaudrait mieux soigner plutôt que de tenter de la camoufler en faisant croire à la population qu'on agit dans le bon sens.</p> <p>La valeur des biens immobiliers du secteur, et parfois de communes qui ne font même pas partie du GrandSoissons en étant pourtant plus proches du site, va être impacté (Dommiers, Chaudun etc...). Les gens devront non seulement subir la pollution de l'usine, mais ne pourront même plus partir parce que la revente de leur maison se fera à perte. Qui aurait envie d'habiter à moins de 2 kilomètres à vol d'oiseau d'une telle usine ?</p> <p>Les élus sont censés protéger leurs administrés, dans le cas de l'installation de Rockwool, on se demande quels sont les intérêts personnels de ces élus pour oublier à ce point le principe de précaution et la santé de nos enfants.</p> <p>Le maire de Courmelles, dont le conseil municipal a délibéré contre cette installation à la quasi unanimité, a reçu des menaces de mort, quelles sont ces méthodes de mafieux ?</p> <p>Une vision à long terme est nécessaire sur ce projet, et il me semble que ceux qui y sont favorables ne voient qu'à court terme sur la possibilité d'une création d'emplois, alors qu'elle ne bénéficiera qu'hypothétiquement aux soissonnais, et que le long terme laisse entrevoir des problèmes de santé, et une industrie qui va périr rapidement en faveur de procédés plus écologiques. Il y aura d'ici quelques années une énorme friche industrielle sur le plateau, juste parce qu'on n'aura pas investi dans un projet d'avenir, mais une industrie du passé.</p> <p>Si l'on s'inquiète de l'avenir du territoire, il faut investir dans des industries innovantes et écologiques. Je vous remercie de comptabiliser ma participation à cette enquête publique, et vous prie d'agréer mes sincères salutations.</p>		
E130	Viviane Mous	<p>Merci de bien vouloir noter que je suis contre le projet Rockwool qui devrait s'installer dans le soissonnais.</p> <p>Cordialement.</p>	DEF	
E131	Mme PASCALE DECROUY 02200 VAUXBUIN	<p>Bonjour</p> <p>Je m'oppose à l'implantation de l'usine Rockwool sur la zone du plateau pour les raisons suivantes: Vents dominant sur la commune de Vauxbuin et SOISSONS et rejets de déchets polluants sur nos communes.</p> <p>Pour si peu de créations d'emplois, sachant qu'actuellement un nombre nettement supérieur d'emplois sont à pourvoir à pole emploi de soissons.</p> <p>Préservons notre santé!</p>	DEF	
E132	Mme Rizzo Edith	<p>habitant pas loin , trop peur de la pollution , odeurs fétides ,</p> <p>et pas certaines pour les emplois soient de la région , donc c'est un grand (non)</p>	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

E133	Mme Viviane Grandmougin	<p>Je suis opposée à l'installation de ce site sur Soissons. La nocivité de l'émanation des gaz est en totale contradiction avec les mesures environnementales qui tiennent compte de la qualité de vie.</p> <p>Il est clair que la cuvette où est située Soissons stockerait les gaz et auraient un impact irréversible sur les habitants.</p> <p>De plus, le mépris de la population par l'entreprise Rockwool est un élément essentiel à prendre en compte et qui laisse entendre une gestion en dehors des préoccupations liées à l'humain sous toutes ses formes.</p> <p>Je m'oppose donc formellement à la réalisation de ce projet.</p>	DEF	
E134	M Frédéric VANIER Conseiller Départemental Canton de Soissons 2	<p>Il faut féliciter tous les acteurs qui ont contribué à ce que le projet d'implantation d'une usine Rockwool sur le territoire de Grand Soissons Agglomération aboutisse.</p> <p>Il faut louer leur travail opiniâtre, leur dire un grand merci.</p> <p>Dans un bassin qui a vu disparaître un nombre considérable d'emplois industriels (où sont les usines BSL, Wolber, Berthier, Zickel, Traylor, SGF,de mon enfance ?). Le recrutement de 150 salariés par l'entreprise et la probable création du double en emplois induits sont plus qu'une bouffée d'oxygène pour le soissonnais si durement touché par le chômage dans toutes les tranches d'âge depuis des décennies.</p> <p>De nos jours, la création d'une unité industrielle peut susciter quelques inquiétudes chez certains de nos concitoyens. Il est donc nécessaire de leur rappeler que Rockwool fabrique différents produits isolants à base de laine de roche naturelle, que bien évidemment toutes les normes environnementales en vigueur seront contrôlées par les différents services compétents de l'Etat.</p> <p>C'est le respect de ces mêmes normes qui permet depuis plus de 40 ans à l'usine Rockwool de Sainte Foy les Mines de fonctionner en plein centre-ville, en toute sécurité pour la population locale.</p> <p>Alors faisons tous ensemble que ce projet devienne le plus rapidement possible une réalité, une réalité qui sans nul doute attirera d'autres entreprises sur la zone du Plateau de Grand Soissons Agglomération.</p>	FAV	
E135	Mme Elisabeth BILLECOQ	<p>Messieurs,</p> <p>Je tenais à vous faire part de mon désir de voir s'implanter cette entreprise.</p> <p>le Soissonnais a subi des fermetures d'usine depuis plusieurs années. Elle sera donc la bienvenue car créateur de beaucoup d'emplois.</p>	FAV	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>En ce qui concerne le respect de l'environnement, il me semble que les investisseurs sont à même de faire respecter les normes afin de protéger chacun de nous.</p> <p>Cordialement...</p>		
E136	M Martin KESSLER	<p>A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.</p> <p>Je me permets de vous écrire dans le cadre de l'enquête publique que vous supervisez, préalable à l'autorisation environnementale et au permis de construire de l'usine Rockwool qui projette de s'implanter à Courmelles.</p> <p>Je vous demande de bien vouloir repousser la date de fin de commission d'enquête du 12 Novembre en raison de la pandémie et de la difficulté qu'elle engendre à mener une vraie consultation citoyenne</p> <p>En guise d'introduction, je mentionnerai que cela fait 20 ans que je réside dans la vallée de la crise, et que j'y ai des attaches familiales très anciennes, qui sont la cause de mon attachement à Soissons et à son agglomération.</p> <p>En ce qui concerne ma requête, il me semble inutile de vous rappeler les circonstances actuelles, et vous ne pourrez nier que la pandémie qui sévit dans le monde a limité les déplacements, accaparé les esprits et monopolisé les prises de parole dans l'espace public. Il en résulte que je ne pense pas que les habitants des zones concertées sont et ont été dans les dispositions requises pour émettre un avis sur cette implantation, pourtant ô combien déterminante pour l'avenir de l'agglomération Soissonnaise. La pandémie n'est qu'une affaire de quelques mois à venir (6 laboratoires ont aujourd'hui des vaccins en phase 3), cette usine est l'affaire du futur de plusieurs générations de Soissonnais.</p> <p>Je vous demande donc de reporter la fin de la consultation jusqu'à une date ultérieure à la fin du confinement.</p> <p>Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ma requête. Soyez assuré de mes sentiments les meilleurs.</p>		<p>Prolongation faite jusqu'au 27 novembre, décision du 10/11/2020</p>
E137	Mme Sylvie Carbon, Professeur- documentaliste à la retraite Conseillère municipale à	<p>à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Monsieur, après avoir étudié les parties du dossier qu'il m'est possible de comprendre, après avoir lu les les argumentaires développés par les opposants au projet d'implantation de l'usine Rockwool et les réponses de la société Rockwool à ces arguments, j'en suis arrivée à la conclusion qu'il me semble tout à fait nuisible pour la santé des habitants du Soissonnais de voir s'implanter cet ensemble industriel. Je vis à la campagne, nous humains, mais aussi les insectes et les oiseaux dont les populations s'effondrent, avons déjà à subir les traitements phytosanitaires déversés dans les champs, il me</p>	DEF	

	Saconin et Breuil (02200)	<p>semble qu'accentuer le cocktail de toxiques que nous respirons par les fumées de l'usine serait catastrophique. J'en ai discuté avec des amis, l'un est ingénieur chimiste et l'autre est médecin, tous deux m'ont confirmé le caractère multiple toxique, et sur un très long terme, des différentes substances qui seraient émises. Cette simple raison me semble suffire à faire jouer le principe de précaution.</p> <p>Par ailleurs, choisir de s'implanter à proximité d'une zone humide dont on sait quel rôle capital elles jouent dans le foisonnement de la biodiversité est scandaleux.</p> <p>S'il était besoin d'autres arguments, je pourrais parler du ballet des camions sur la N2, du choix d'une technologie hautement génératrice de CO2 alors qu'il serait bon de se pencher enfin sur l'usage du chanvre comme isolant et comme débouché d'avenir pour nos agriculteurs, de la dévalorisation de nos biens immobiliers, etc.</p> <p>Je sais bien que la promesse de quelques emplois est mis en avant dans notre région sinistrée économiquement mais que vaut cet argument dans une société qui laisse les technologies digitales, la robotique et l'intelligence artificielle supplanter de plus en plus les mains, les savoir-faire mais aussi et surtout les capacités décisionnaires humaines et qui s'apprête, dans les décennies qui viennent, à générer des cohortes d'inutiles voués au chômage. Poudre aux yeux ou cynisme, je ne saurais le dire. Vous avez donc compris que je souhaite vivement que le projet Rockwool soit rejeté.</p> <p>Cordialement.</p>		
E138	Mme Isabelle Charlot - Crouy	<p>Lors de ma dernière intervention concernant la pluviométrie, j'ai oublié de préciser que Rockwool dans son dossier prévoyait 59mm de pluie mensuelle; selon mes relevés sur les 15 dernières années, cette valeur est atteinte seulement 3 fois: en mai, août et décembre.</p> <p>En mars et septembre, Rockwool ne pourra récupérer que la moitié des quantités d'eau de pluie prévues et sera donc obligé de prélever sur le réseau des quantités plus importantes pour compenser ; et tous les autres mois, Rockwool sera également obligé de prélever des quantités supérieures aux valeurs données dans le dossier Un autre argument défavorable : l'encombrement des routes: 100 camions par jour en plus, valeur qui peut être jugée négligeable mais la RN 2 est déjà bien encombrée donc cela occasionnera un ralentissement et une perte de temps pour les usagers qui l'empruntent quotidiennement.</p> <p>A l'heure du confinement où nous réfléchissons sur notre responsabilité vis à vis du changement climatique et de la pandémie, on pourrait souhaiter un autre choix d'implantation qui utiliserait des matières premières locales .</p>	DEF	
E139	Mme Florence PAUL, habitante de Coeuvres-et-Valsery	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Habitant à proximité du plateau et soucieuse de la qualité de vie et de l'air de la région, je suis fermement opposée à l'implantation de la Société Rockwool sur la zone du plateau à proximité de Soissons.</p> <p>L'implantation de cette société pour des bénéfices très restreints (130 emplois mais combien pour la</p>	DEF	

		<p>région : une trentaine ? une cinquantaine, un peu plus, un peu moins ?) aura de nombreuses conséquences néfastes sur l'agglomération de Soissons et les communes alentour : pollution atmosphériques, augmentation des émissions de CO2, trafic routier intense.</p> <p>Au moment où la création d'un centre de la francophonie pourrait faire espérer un développement des activités culturelles et une augmentation du nombre de visiteurs, est-ce bien le moment de dissuader ceux-ci de venir en implantant une usine classée Seveso ?</p> <p>Ayant habitée, peu de temps, à 3 km du site Rockwool de Saint-Éloi-les-Mines, je me souviens très bien des panaches de fumées et des odeurs nauséabondes émises par l'usine. Je ne souhaite pas que Soissons ait à subir de tels préjudices.</p> <p>Si des améliorations ont peut-être été faites depuis au niveau des odeurs ces fumées n'en demeurent pas moins toxiques : avec 950 tonnes de rejets par an dont 260 T d'ammoniac, 220 T de particules fines, 74 T d'oxyde de soufre, 21 T de formaldéhyde, etc. Rejets toxiques que respireront les habitants de Soissons et des communes alentour.</p> <p>À l'heure de l'urgence climatique, la transition énergétique, la réduction des émissions de CO2 sont primordiales. Comment un tel projet énergivore, polluant, nécessitant des transports importants de matières premières puis des produits finis, s'inscrirait-il dans les recommandations de l'accord de Paris et du projet de développement économique durable de la Communauté de communes soissonaise ?</p> <p>Il est des solutions locales, à partir de l'agriculture et de matériaux bio-sourcés nettement plus durables et créatrices d'emploi, de fabrication d'isolants qui pourraient être mise en oeuvre sans nuire à la santé des habitants.</p> <p>Pour toutes ces raisons, je suis fermement opposée à l'implantation de l'usine d'isolants de laine de roche, Rockwool, sur le site du plateau ou dans la région.</p> <p>En espérant que la santé des soissonnais et des habitants alentours passera avant les intérêts de grands groupes, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée,</p>		
E140	Mme Cécile JAGIELSKI	<p>Bonjour,</p> <p>En tant qu'élue et citoyenne de l'agglomération soissonnaise, je ne peux que constater des mesures de concertation insuffisantes liées au projet d'implantation de l'usine Rockwool : absence de réunion publique, créneaux de permanences réduits pour l'enquête publique, absence de concertation élargie à l'ensemble des élus et citoyens de l'agglomération (notamment les autres communes limitrophes qui seront elles aussi impactées par le projet).</p> <p>Je n'ai pas les compétences nécessaires pour être en capacité de mesurer les impacts sur la santé et l'environnement, néanmoins les éléments qui sont portés à notre connaissance (cf. manifeste des médecins, rejets de fumées toxiques) sont alarmants. D'autres alternatives existent en matière de</p>	DEF	Prolongation faite jusqu'au 27 novembre, décision du 10/11/2020 et concertation

		production d'isolants. Enfin, la création d'emplois est essentielle dans le soissonnais, mais pas à n'importe quel prix. Bien cordialement,		faite en 2019.
E141	Mme Géraldine BUREAU	Bonjour Monsieur, Je suis contre l'installation de l'usine Rockwool sur le bassin Soissonnais, de par l'impact écologique désastreux pour les habitants. Merci Cdt	DEF	
E142	M Claude Pineau	Monsieur le Commissaire- enquêteur, La pandémie ne désarme pas et le deuxième confinement a débuté le 30 Octobre dernier et est prévu jusqu'au 1er Décembre. De ce fait il impacte directement la période de l'enquête publique portant sur le projet d'implantation de l'usine Rockwool dont vous avez la responsabilité. Ce confinement a interrompu les rencontres et échanges nécessaires à la connaissance et compréhension globale de ce projet industriel conséquent dont les impacts en termes environnementaux, sanitaires et urbanistiques seront irréversibles. A ce jour la pandémie n'est pas maîtrisée et détruit chaque jour des vies humaines sur tous les continents. Il importe d'autant plus de s'assurer que ce projet, de par les risques avérés qu'il crée pour l'homme , soit soumis à un examen sérieux par toutes les parties prenantes et notamment par les riverains , et pas uniquement par des experts. Vous comprendrez qu'il est juste et légitime que l'administration que vous représentez, accorde une extension de cette enquête. J'espère que vous accéderez à ma requête et vous en remercie. Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.		Prolongation faite jusqu'au 27 novembre, décision du 10/11/2020
E143	J-L LORRAIN Courmelles	Monsieur le commissaire enquêteur, Le projet de construction d'une usine Rockwool de fabrication de laine de roche devrait se situer sur une parcelle de 39 hectares de "la ZAC du Plateau", libre à ce jour et située à 3 kilomètres au sud-ouest de Soissons.	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>Rejets toxiques :</p> <p>Le processus qui permet d'obtenir la laine de roche émet des rejets dus à l'énergie nécessaire à la fusion de la matière première et aux produits annexes pour l'enrobage et la polymérisation de la résine utiles à la constitution du matelas de laine de roche.</p> <p>Les rejets toxiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les PM10 et PM2,5. Ce sont des matières en suspension en phase liquide et/ou solide sous la forme de particules fines (222 tonnes / an) - Le phénol (42 tonnes / an) - Le sulfure d'hydrogène H₂S - L'ammoniac NH₃ (262 tonnes / an) - Les oxydes d'azote (172 tonnes / an) - Les oxydes de soufre (73,5 tonnes / an) - Le monoxyde de carbone (21 tonnes / an) - L'acide chlorhydrique (6,3 tonnes / an) <p>Suivant les fiches sécurité de l'INRS, ce cocktail de matières dangereuses et toxiques, provoque chez l'homme de l'irritation des muqueuses oculaires et respiratoires, des maladies respiratoires, de l'asthme, des bronchites chroniques.</p> <p>De plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le formaldéhyde (21 tonnes / an). C'est un perturbateur endocrinien. Ce gaz généré par le fixateur et le liant dans les résines est classé comme cancérogène avéré chez l'homme. <p>Même si Rockwool prône la filtration de ces rejets, leur dispersion et leur faible teneur, nous n'en savons pas exactement leur valeur pour une production annoncée de laine de roche d'environ 300 tonnes / jour (110 000 tonnes / an). Il faut prendre en compte la teneur de chaque rejet toxique mais aussi la durée d'exposition et d'inhalation qui sera pour les populations environnantes 24 heures / 24 et 7 jours / 7, puisque la production de laine de roche sera en continu.</p> <p>Les vents dominants de l'ouest se chargeront de ces rejets toxiques pour les répandre sur les communes et les terres agricoles environnantes. En première ligne, Courmelles puisque la commune se trouve dans l'axe des vents dominants : "ouest - Site Rockwool - est" ; mais aussi les communes de Ploisy, Vauxbuin, Noyant et Aconin, Belleu,... qui seront également impactées suivant les variations dans l'orientation des vents. Ces communes situées en fond de vallon aboutissent de par la configuration géographique du lieu à une cuvette : La ville de Soissons. Ville qui sera également réceptrice des rejets.</p> <p>Même si Rockwool, dans ses écrits nous octroie une démonstration savante, je cite : « qu'en cas de perturbation cyclonique provenant de l'ouest, les fumées seront ascendantes » ; cette thèse relève de la prédication, susceptible d'être vraie ou fausse selon les paramètres météorologiques du moment (vitesse et variation de l'orientation du vent, humidité, ciel chargé ou non, T° au sol et en altitude,)</p> <p>Nota : Un collectif de 21 médecins de Soissons et des environs ont signé un manifeste et met en garde sur le lien entre les composés chimiques qui seront rejetés par l'usine et plusieurs maladies qui en découleront (maladies cardio-vasculaires, infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux,</p>		
--	--	--	--	--

		<p>pathologies respiratoires, gastriques et hématologiques, cancers, allergies, problèmes dermatologiques et muqueux,)</p> <p>Contrôle des rejets : Lors de la réunion de présentation du projet d'implantation de l'usine en présence du directeur général de Rockwool France, un des participants a posé une question sur les contrôles de manière inopinée des rejets. Dans le compte-rendu de cette réunion, il est précisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « La composition des émissions est mesurée en continu par Rockwool » - « Les contrôles inopinés peuvent être réalisés. La plupart du temps, ils sont effectués quand des doutes pèsent sur le respect de la réglementation par l'entreprise ». <p>Qui va émettre des doutes sur le respect de la réglementation ? Ce ne peut pas être le citoyen lambda car il n'aura pas les moyens pour évaluer, si les doses de rejets dépassent les normes. Si l'on interprète l'écrit, les contrôles inopinés restent une possibilité mais, ils ne sont pas systématiques et réguliers, notamment effectués par une administration compétente et libre ou un cabinet expert indépendant.</p> <p>C'est Rockwool qui aura la maîtrise des mesures des rejets avec, on peut le supposer, un affichage à leur convenance.</p> <p>La liberté laissée à certaines entreprises sur leur processus de fabrication et au non-respect de la réglementation, ajoutée au manque de moyens et/ou à la négligence de l'autorité de contrôle peut aboutir à des catastrophes humaines et matérielles (empoisonnement du personnel par l'amiante au chantier naval de Dunkerque, explosion de l'usine AZF à Toulouse et dernièrement incendie et fumées toxiques dans l'entreprise Lubrizol à Rouen).</p> <p>Dans le rapport qui a fait suite à l'explosion de l'usine toulousaine en 2001, il est stipulé « <i>Il faut renforcer les moyens de l'inspection d'une part pour améliorer le contrôle des établissements prioritaires (classés SEVESO et dangereux), mais aussi pour contrôler les autres établissements car il n'y a pas ou peu de surveillance des installations classées à autorisation mais non prioritaire, ni des installations soumises à déclaration</i> ».</p> <p>L'incendie de Lubrizol laisse supposer que les moyens de contrôle de ces entreprises "suspectes" ne sont pas suffisants.</p> <p><i>Dans le passé, Il est bon de rappeler que la commune de Courmelles a déjà été confrontée pendant des dizaines d'années à des problèmes de pollution par une entreprise implantée sur son territoire.</i></p> <p><i>Pollution due à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des particules et gaz nocifs rejetés par une chaudière à fuel lourd, - des déversements d'eau de lavage chargée en détergents dans un ru alimentant "la Crise" affluent de l'Aisne, - des brûlages quotidiens d'emballage plastique à l'air libre. <p><i>En 1989, la sous-préfecture et la préfecture ont été alertées de ces nuisances par un courrier signé de pétitionnaires de la commune. La réponse de la préfecture était : « Les émissions de fumées sont normales et les rejets de détergents dans le ru sont intermittents ».... alors que les nuisances et la pollution étaient avérées et constantes aux yeux de tous.</i></p>		
--	--	---	--	--

		<p><i>Il a fallu solliciter "le Secrétariat d'état chargé de l'environnement industriel et de la prévention des risques technologiques" pour qu'une inspection sérieuse soit menée en 1990 et qu'enfin un échéancier et des injonctions soient transmises à l'entreprise pour se mettre aux normes. On avait appris alors que la situation administrative de l'entreprise au regard de la législation des installations classées n'était pas à jour.</i></p> <p><i>Des bennes à ordures ont été mises en place sur le site. Il a fallu attendre 1992 pour que la chaudière fioul soit remplacée par une chaudière gaz (alors que le réseau gaz de la commune était opérationnel depuis plusieurs années) et que des bassins de décantation supplémentaires soient creusés. La pollution dans le ru n'a été définitivement réglée que dans les années 2000.</i></p> <p>Après en avoir débattu avec bon nombre, une majorité de la population concernée par ce projet Rockwool, lorsqu'il a été dévoilé, se retrouve dans l'incompréhension, l'inquiétude, le doute, la méfiance, l'expectative et l'opposition au vu notamment des arguments listés ci-dessus. Ceci, malgré les belles paroles des industriels et de certains élus, empreintes d'un chantage à l'emploi.</p> <p>Amenée des matières premières et distribution du produit fini de laine de roche :</p> <p>La fabrication de la laine de roche débute par la fusion électrique de roche basaltique à 1500 °C dont la proportion dans la charge est de 70% et de laitier de haut fourneau (5-6%). Or, en Picardie et dans les régions limitrophes, le sol n'est pas constitué de roches volcaniques. De même, les aciéries sont inexistantes pour récupérer du laitier. Les sites d'extraction du basalte sont situés au plus près dans l'est de la France et en Allemagne. Le laitier pourrait provenir du nord de la France. En conséquence, l'amenée des matières premières se fera uniquement sur le réseau routier ; "la ZAC du Plateau" n'étant pas desservi par le rail, ni par voie fluviale. La résine sera également acheminée par camion-citerne. Ce sera un balai incessant de camions (100 par jour) 20 pour l'acheminement en matières premières et 80 pour l'expédition des produits finis. Camions qui emprunteront les RN2 et RN31 déjà bien chargées en trafic routier (Sur la RN2 à proximité de "la ZAC du Plateau" la moyenne journalière du trafic dans les deux sens est de 17930 véhicules).</p> <p>Dans l'époque que nous traversons où bon nombre de décideurs prônent le développement durable, la protection de l'environnement et l'économie circulaire ce qui est incontestablement louable ; est-ce sage et rationnel d'opter pour la construction de ce complexe industriel éloigné de la matière première nécessaire, sans desserte de transport ferroviaire, et pour alimenter en priorité le marché des pays du nord et de l'est de l'Europe.....mais qui ne veulent pas subir les nuisances de fabrication du produit ? Actuellement, on encourage vivement le particulier à remplacer son véhicule diesel pour un véhicule hybride ou électrique dans un souci de réduire les gaz à effet de serre et les particules fines. A contrario, on trouve naturel les rejets déversés dans l'atmosphère pour fusionner cette matière première de roche basaltique et les tonnes de CO2 pour son amenée sur le site d'exploitation et sur la distribution du produit fini par transport routier !!</p> <p>D'autre part, le processus de fabrication utilisera des volumes d'eau pour refroidir certaines parties techniques de l'exploitation sans connaître à l'heure actuelle le cubage nécessaire. Les besoins en eau</p>	
--	--	--	--

		<p>seront satisfaits en partie par le puisage dans les nappes phréatiques via" le syndicat des Eaux" sans la possibilité de pomper dans un cours d'eau puisqu'il n'y en a pas à proximité de "la ZAC du Plateau". A l'avenir, avec le phénomène de réchauffement climatique, la récession en eau risque de poser problème comme c'est déjà le cas dans des zones géographiques limitrophes du soissonnais.</p> <p>Emploi : Dans cette période difficile que le pays traverse, on ne peut qu'être d'accord pour la création d'emplois dans le soissonnais mais pas à n'importe quel prix. "La ZAC du Plateau Courmelles-Ploisy" (290 ha) a été à sa création dans les années 2000 un chantier titanesque. En partant de terres agricoles, il a fallu modifier la géographie du sol, créer les voiries, limiter les parcelles, amener les réseaux nécessaires et planter un nombre impressionnant de végétaux (40 M€ HT). Depuis plusieurs années, il y a une recherche ardue pour retour à l'investissement, notamment pour mobiliser les hectares encore libres, moyennant finances. Des entreprises montrent peu d'enthousiasme pour s'y implanter. Actuellement une dizaine d'entreprises s'y sont installées (commerce de gros, de détail, d'entrepôt-logistique). Alors on déroule le tapis rouge même pour celles qui sont sujet à suspicion en matière de pollution et dont certains pays refusent le projet. C'est le cas de Rockwool. Rockwool possède déjà une unité de production à Saint-Eloy-les-Mines dans le centre de la France. Cette multinationale désire conquérir le marché européen. Pourquoi ne cherche-t-elle pas à s'implanter en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas ou ailleurs en Europe du nord ou de l'est ?</p> <p>Le nombre d'emplois prévu (environ 130) est affiché mais sans connaître véritablement le nombre exact. C'est un argument de poids que la multinationale met en avant pour attirer l'attention de nos décideurs. Le nombre d'emplois avancé reste encore à vérifier car ce sera une production en continu avec un chantier de production automatisé, ce qui a pour conséquence un emploi limité de personnes, notamment non qualifiées.</p> <p>Oui, pour l'emploi dans le soissonnais et oui pour l'implantation d'usines propres sur "la ZAC du Plateau", mais pas pour des entreprises qui assurent, certes des revenus conséquents pour leurs actionnaires et des subventions locales alléchantes, mais sans garantir à court, moyen et long termes la santé des populations environnantes et la protection de l'environnement. Il serait plus pertinent de s'orienter vers une économie circulaire. L'Aisne possède des richesses notamment agricoles et sylvicoles qu'il serait bon de développer plus largement.</p> <p>Terrain d'aviation : Pour des raisons de sécurité dues à la hauteur des cheminées de l'usine, la question est posée d'un éventuel déménagement de l'aérodrome voisin de "la ZAC du Plateau". La réponse est attendue par la Direction générale de l'aviation civile. Si l'aérodrome doit déménager, qui va payer l'acquisition du nouveau terrain, son aménagement, les hangars et bâtiments nécessaires ? Est-ce Rockwool et/ou les adhérents des Ailes soissonnaises ?..... ou bien le contribuable ?</p>		
--	--	---	--	--

		<p>Bien immobilier : Si l'implantation de l'usine Rockwool est confirmée sur "la ZAC du Plateau", il est évident que la valeur immobilière concernant les communes impactées par les rejets va être revue à la baisse. Certains habitants des communes proches de "la ZAC du Plateau" regrettent leur investissement dans le bâti, d'autres projettent de déménager (article du "journal l'Union" du 10/10/2020)</p> <p>En conclusion, je suis opposé à l'implantation de l'usine Rockwool sur la ZAC du Plateau Ploisy-Courmelles.</p> <p>Pourquoi ne trouve-t-on pas à cette multinationale un site isolé de toute population ? Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à mon écrit ; veuillez croire Monsieur le commissaire enquêteur en l'assurance de ma considération.</p>		
E144	Mme Hélène BAZART	Nous nous opposons fermement à la construction de l'usine Rockwool sur le territoire de Soissons : la santé passe avant tout. Le rapport risques/bénéfices est clairement négatif pour la population, ce serait criminel de continuer à soutenir le projet.	DEF	
E145	M Jean Dominique Renard Soissons	<p>Monsieur le Commissaire</p> <p>Habitant SOISSONS depuis 1980 après avoir quitté la région parisienne Je suis en désaccord avec ce projet d'implantation d'usine . La ville de SOISSONS est attractive par sa proximité de Paris , par une certaine qualité de vie qui est appréciée particulièrement des personnes voulant un habitat moins cher et plus de qualité de vie . Il me semble que la municipalité devrait mettre son énergie pour faire accélérer la fin de la mise à 4 voies de la RN 2 , améliorer les trains de la ligne Soissons Paris avec un éventuel arrêt à Roissy . Nous avons peur de ce projet qui est dangereux particulièrement par le risque de pollution pour les habitants de SOISSONS .</p>	DEF	
E146	Mme Ginette PLATRIER SOISSONS	<p>Bonjour Monsieur l'Enquêteur,</p> <p>Le projet ROCKWOOL est une réelle opportunité pour notre territoire aussi bien pour ramener des industries mais surtout pour l'emploi.</p> <p>Les normes européennes et françaises sont drastiques et doivent rassurer les habitants de GRAND SOISSONS AGGLOMERATION.</p> <p>Ce faisant, les propos développés par certaines personnes ont été des argumentaires de campagne municipal, d'une part, et maintenant une volonté de semer le doute. Ne soyons pas dupes.</p>	FAV	

		<p>Etant Soissonnaise de naissance, j'ai vécu dans une agglomération très industrielle : Sucrierie de Bucy – Usine Saint-Gobain – Bécuwe – Piat – BSL – Wolber – Traylor – etc. Les réglementations n'étaient pas aussi exigeantes et nous avons survécu !</p> <p>Je suis POUR ce projet qui a été élaboré selon les différents codes : environnement – urbanisme – constructif. TOUTES LES GARANTIES SONT PRESENTES DANS CE DOSSIER.</p> <p>Bonne réception pour votre enquête. Bien cordialement.</p>		
E147	Xavier TAQUET Directeur de cabinet Région Hauts de France	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Vous trouverez ci-joint la contribution de Monsieur Xavier Bertrand dans le cadre de l'enquête publique relative au projet d'installation de l'usine Rockwool.</p> <p>Bien à vous,</p>	FAV	Lettre jointe



Région
Hauts-de-France

Le Président

Monsieur Jean-Quentin DELVAL
Commissaire enquêteur
Mairie de Courmelles
02200 COURMELLES

Lille, le 06 NOV. 2020

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à l'installation par la société Rockwool France d'une usine de fabrication de laine de roche sur les communes de Courmelles et Ploisy (Aisne), je tiens à vous faire part du soutien du Conseil régional Hauts-de-France à ce projet.

Ce projet est structurant pour la Communauté d'agglomération du Grand Soissons. En effet, cet investissement de l'ordre de 140 Millions d'Euros va mobiliser près de 80 personnes pendant les mois de chantier et permettra le recrutement entre 130 et 150 salariés dont 85% dans un rayon de moins de 20 km.

Ce groupe, présent en France depuis plus de 40 ans en Auvergne, à Saint-Eloy-les Mines en plein cœur de ville, qui employant près de 700 personnes, avec une implantation en cœur de ville, n'a connu aucun incident notable. Le site auvergnat classé SEVESO a toujours répondu aux nombreuses exigences administratives, environnementales, sanitaires et de transparence par les différents services de l'Etat.

Même si le site du Grand Soissons n'entrerait pas dans la classification SEVESO, l'Agglomération a demandé le même niveau de vigilance et de transparence que sur le site de St Eloy les Mines, comme des campagnes fréquentes de mesures atmosphériques par l'association indépendante ATMO. Enfin, je tiens à rappeler que le groupe Rockwool a proposé une innovation technologique en remplaçant son four à charbon (coker) par un four électrique n'émettant pas de CO2.

C'est pourquoi la Région Hauts-de-France accompagne ce projet et qu'elle proposera une aide financière pour que cette entreprise s'installe dans l'agglomération du Grand Soissons.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Xavier Bertrand

Xavier BERTRAND

151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr

E148	M et Mme DEMARET Laurent et Chantal Vauxbuin	Suite à l'enquête publique Rockwool, Je souhaite m'opposer à la construction de cette usine polluante. Cordialement	DEF	
E149	Mme LORAIN Anne Charlotte	Bonjour, Je suis opposée à l'enquête publique Rockwool.	DEF	
E150	M Henri-Pierre BEAUVAIS	<p>Je dis NON à l'installation de cette usine ROCKWOOL sur le plateau de Courmelles si cette installation se traduit par une seule directive : la création d'emploi sous couvert de production de matériaux isolants participant à atteindre les résolutions de l'accord de Paris, diviser par 4 les émissions mondiale de CO2.</p> <p>Oui nous devons atteindre cet objectif, mais pas en favorisant l'installation d'une usine à produire un matériau de conception des constructions du XXème siècle!!!!</p> <p>Nous sommes désormais au XXI ème siècle, la notion de perspiration des murs est plus que jamais importante, et c'est dans cette direction que doit être orientée le partenariat politico-économique pour la création d'emplois (de fabricants, d'applicateurs, de concepteurs, ...)</p> <p>Messieurs les décideurs, ne voyez pas à court termes svp. Certes Rockwool est une aubaine pour vous dans le contexte actuel sur les 10-15 prochaines années pour créer de l'emploi, mais n'oubliez pas que dans les 50 prochaines années il faudra compter sur l'impact socio environnemental d'une telle installation industrielle!</p> <p>Non loin de là, vous possédez une des plus grandes hêtraies d'Europe que personne ne sait à ce jour valoriser. La filière betterave sucrière est un scandale sanitaire publique avec l'autorisation de l'utilisation à nouveau des néonicotinoïdes.</p> <p>A quand le rapprochement avec des bailleurs sociaux, les CAUE, les industriels, les paysans et tous les acteurs d'une filière pour promouvoir un projet d'avenir, un vrai projet du XXII ème siècle, et pas la peine de penser à envoyer des gens sur Mars ou Vénus, tout se joue ici à 100,0m au dessus du niveau de la mer :-)</p> <p>Ainsi, pourquoi ne pas autoriser l'installation de ROCKWOOL avec en contrepartie :</p>	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<ul style="list-style-type: none"> - la mise au point d'une usine du XXI siècle avec engagement de construire un site industriel ECO - sourcé, avec un site R&D dédié aux isolants biosourcés, chanvre - tournesol - fibre de bois - locaux - la fourniture par l'industriel à titre gratuit de tout l'isolant pour une rénovation énergétique de la communauté du soissonnais - la création d'une filière en devenir aux portes de Paris! <p>Chers élus, vous possédez le foncier potentiel à l'établissement d'une filière d'excellence en terme de bio-matériaux de construction.</p> <p>Courage, vous le pouvez! Je vous assure.</p>		
E151	M LORAIN Sébastien	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis opposé à l'enquête publique Rockwool.</p>	DEF	
E152	Mme Sabine WUCHNER	<p>Je suis médecin du travail (actuellement retraitée). Pendant toute ma carrière j'ai œuvré pour la réduction des risques en entreprise.</p> <p>A la lecture du projet de construction de l'usine Rockwool sur un plateau du soissonnais, je suis effarée par la quantité de produits chimiques, de matériau possiblement cancérigènes utilisés.</p> <p>Je ne m'attarderai pas sur l'énumération des différents process et produits sources d'intoxications chroniques, de cancers et d'affections tératogènes, la liste ayant été documentée par l'étude réalisée par « globe 21, agir pour l'écoconstruction ».</p> <p>Pourquoi faire venir des matériaux de loin, voir de très loin pour la bauxite, alors que nous avons sur place la possibilité de cultiver des matériaux biosourcés (le chanvre selon un agriculteur local se cultive très bien et sans pesticide), ne fait-on pas appel à une entreprise capable de transformer ces matériaux en panneaux isolants ? Remplacer quelques champs de betterave traités aux néonicotinoïdes par des champs de chanvre ou de lin serait certainement moins néfaste pour l'environnement et pour la santé des habitants.</p> <p>A la lecture des process de fabrication, en sortie du tunnel de durcissement, ainsi qu'après l'étape de refroidissement, j'ai noté que les filtrations d'air abaissaient et non pas supprimaient, les concentrations de produits toxiques. Donc ces résidus de phénol, formaldéhyde, NH3, NOX, et COV seront libérés dans l'atmosphère, poussés par les vents dominants vers la cuvette de Soissons et vers les villages alentour.</p> <p>La circulation de la centaine de camions/jour, augmentera la concentration atmosphérique de CO et particules fines dans l'atmosphère, créant ainsi une augmentation des insuffisances respiratoires chez les habitants, et des cancers à long terme.</p> <p>Je passe sur les consommations d'énergie et d'eau... (cf rapport cité plus haut).</p> <p>Et l'aérodrome ??? Faudra-il le reconstruire ailleurs ? Est-ce Rockwool qui financera sa reconstruction ?</p>	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>Et les ZNIEFF proches de l'emplacement prévu pour la construction de l'usine, que vont-elles devenir ? Croyez vous que les oiseaux vont continuer à nicher au milieu des multiples passages de camions ? Nous nous trouvons face à un chantage à l'emploi. Combien d'emplois pour les soissonnais ? De quels droits nos politiques mettent sciemment en danger la santé des soissonnais ? Je croyais que l'objectif de nos élus était de développer le tourisme, d'inciter les France-iliens à venir à la « campagne ». Que feront-ils quand ils arriveront de Paris par la N2 en voyant non pas les flèches de l'abbaye Saint Jean des vignes, et de la cathédrale, mais 2 grandes cheminées émettant des fumées toxiques ? Toutes ces raisons font que suis contre l'implantation de l'usine Rockwool dans le soissonnais.</p>		
E153		<p>Monsieur le Commissaire-enquêteur,</p> <p>Vous avez la responsabilité de l'enquête publique sur l'implantation de l'usine Rockwool sur la commune de Courmelles prévue du 14 Octobre au 12 Novembre. Le 2ème confinement décrété jusqu'au 1er Décembre impacte donc le déroulement et l'organisation de cette enquête.</p> <p>Le Président Macron a exprimé la volonté d'associer davantage les citoyens aux décisions, ce que nous apprécions.</p> <p>Il importe donc d'étendre la durée de cette enquête afin que l'on s'assure que tous les citoyens - habitants de la région, riverains, associations- puissent prendre pleinement connaissance de ce projet dont les impacts sanitaires, environnementaux, économiques sont considérables et définitifs.</p> <p>Au nom d'un souci d'équité et du respect de la volonté du Président, nous vous demandons une extension jusqu'à la fin du confinement, soit le 1er Décembre.</p> <p>Recevez, Monsieur le Commissaire, les salutations distinguées de Sauvons Soissons!</p>		<p>Prolongation faite jusqu'au 27 novembre, décision du 10/11/2020</p>
E154	M Vincent MONTARON 02200 Belleu	<p>Bonjour,</p> <p>Habitant la commune de Belleu, je tenais à vous faire part de mon désir de voir s'implanter cette entreprise sur le territoire soissonnais. Le Soissonnais a subi des fermetures d'usine depuis plusieurs années. Elle sera donc la bienvenue car créateur de beaucoup d'emplois. Aujourd'hui, peu de jeunes du territoire reste sur celui-ci.</p> <p>En ce qui concerne le respect de l'environnement et de la santé, je fais confiance aux spécialistes et à l'ARS. J'ai confiance aux normes actuelles et je me méfierai plutôt des industries vieillissantes du soissonnais</p>	FAV	

		(verrerie, la rochette etc...).		
		Cordialement		
E155	M Jocelyn DESSIGNY Synergie Soissons	Bonjour, Je me permets de vous écrire afin de vous affirmer mon soutien à l'arrivée de l'entreprise Rockwool sur le secteur de Ploisy. En effet, l'arrivée de cette entreprise sur le bassin soissonnais laisse présager un grand nombre de recrutement tant en CDI qu'en TT. Rockwool annonce 130 recrutements pour le fonctionnement de ce site. Nous pouvons également y ajouter le personnel qui travaillera sur la construction du site ainsi que ceux qui graviteront autour (transport, maintenance du site, logistique, agence d'emplois, etc.). Notre secteur en a grand besoin. C'est pour notre bassin une chance sur le plan de l'emploi bien sûr comme je viens de l'évoquer mais c'est également la possibilité de créer un appel d'air pour d'autres entreprises du nord qui souhaiteraient se rapprocher de l'Île de France. Sûr de l'intérêt que vous porterez à mon courriel, je reste à votre disposition pour d'autres renseignements à ce sujet. Je vous souhaite une excellente fin de journée, Cordialement	FAV	
E156	Mme christel.de- vivies	Stop Rockwool Arrêt immédiat de la construction de l'usine dans l'Aisne.	DEF	
E157		Opposition à l'implantation de l'usine Rockwool sur la zone du plateau de Courmelles	DEF	
E158	Mme Catherine CAYLA	Monsieur le Commissaire enquêteur, Je tiens à me manifester sur ce projet tellement surréaliste. En effet, la laine de roche est un matériau qui est totalement "passé de mode" car nocif pour la santé. Et cela est bien prouvé scientifiquement : ses composants sont polluants, cancérigènes, donc très nocifs pour la santé, à la fois pour les ouvriers de l'usine (quelles que soient les mesures de protection prises par l'employeur) et pour les habitants et personnes gravitant dans son environnement proche et lointain. Et ce n'est pas seulement parce que cette usine est envisagée dans ma région que je vous écris : c'est un projet à combattre quelle que soit la région où il serait envisagé. Il existe de nombreux isolants écologiques depuis de nombreuses années, qui ont fait leur preuve, et	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>fabriqués sans pollution ni nocivité. Alors pourquoi continuer à polluer en fabriquant un matériau qui n'est pas plus isolant que la laine de bois , le chanvre, le lin ou autres.</p> <p>Que souhaite-t-on en France en termes d'écologie environnementale et sanitaire?</p> <p>D'autres part cette usine impliquerait un ballet de dizaines, voire de centaines de camions, sur la nationale 2. Le trafic camion est déjà très intense, alors je dis stop</p> <p>Quant aux emplois générés par cette usine, ils ne sont pas entendables pour une usine polluante. Emplois oui, bien sûr, notre région en a bien besoin, mais pour un projet raisonnable, écologique et qui ne va pas générer des malades à ne plus savoir comment les traiter.</p> <p>Voilà, je m'arrête là et je vous remercie d'avoir pris le temps de me lire jusqu'au bout. Et bien sûr de tenir compte de toutes les observations sur le sujet.</p> <p>Je vous souhaite une belle journée.</p>		
E159	M OLIVIER HANNEBIQUE 02200 VAUXBUIN	<p>Bonjour</p> <p>Je m'oppose à l'implantation de l'usine ROCKWOOL sur la zone du plateau pour les raisons suivantes: Vents dominant sur VAUXBUIN ET SOISSONS, rejets de déchets polluants sur nos communes, pour si peu de créations d'emplois , sachant qu'actuellement un nombre nettement supérieur d'emplois sont à pourvoir à pôle emploi de SOISSONS. Préserveons notre santé!!! Cordialement.</p>	DEF	
E160	Mme Elsa BAUMBERGER	<p>Bonjour,</p> <p>Suite à l'étude du dossier de consultation publique je souhaite participer et donner mon avis sur le projet de construction d'une usine Rockwool à Courmelles.</p> <p>Bien évidemment, je voudrais en premier lieu soulever l'inquiétude légitime quant à la préservation de notre santé. L'exposition aux produits chimiques est un problème sociétal suffisamment grave pour qu'il soit essentiel d'empêcher une nouvelle pollution si cela est possible. L'espace disponible pourrait en effet être mis à disposition de projets plus durables et plus verts qui auraient un impact positif sur l'image du département et ne détruirait pas la santé de ses habitants.e.s. Par ailleurs, force est de constater que l'installation d'une telle usine aurait un impact plus que négatif sur notre qualité de vie - les odeurs, le paysage gâché - et de la valeur de nos biens immobiliers.</p> <p>Le chantage à l'emploi des grands groupes ne doit pas être la raison d'une régression sociétale et</p>	DEF	

		<p>environnementale. Le département a tant de richesses à offrir, un potentiel d'attractivité extraordinaire qu'il serait scandaleux de gâcher avec un projet de la sorte. Face à la crise sanitaire que nous traversons, il serait insensé d'autoriser un tel projet. Insensé car il n'est plus possible d'exploiter les ressources et les humaines, insensé parce que les espaces naturels sont précieux et doivent être préservés, insensé parce que résolument tourné vers un passé peu glorieux et cause de nombre de nos maux de société aujourd'hui. Le choix d'un projet - d'autant plus dans une région comme la nôtre - doit se faire en prenant en compte les importants critères de la durabilité, de la qualité de vie et de travail. Produire un matériau cancérigène et polluant serait un désastre pour la région, pour ses habitants, pour les travailleuses et les travailleurs.</p> <p>Créer de l'emploi est bien évidemment un axe essentiel de développement du territoire, mais ne justifie pas tout. Il faut sortir la tête d'une boue passéiste, consumériste et exploitante pour se tourner vers un avenir solidaire, social où seraient favorisées les ressources locales et l'économie circulaire.</p> <p>En tant qu'habitant de la proximité de la potentielle usine, je souhaite m'opposer fermement à sa construction.</p> <p>Bien cordialement,</p>		
E161		Je vote contre l'installation de la société Rockwool !!!NON NON NON	DEF	
E162	M Patrick BESEVAL	<p>Bonjour,</p> <p>J'ai bien pris connaissance du dossier de l'usine Rockwool.</p> <p>Bien sûr ce n'est pas à la puissance publique de choisir les activités qui se déploient sur un territoire mais en revanche c'est la noblesse de la mission d'une administration de favoriser ce qui est bon pour un territoire et de le protéger des nuisances.</p> <p>Les impacts d'une telle implantation sont dénoncés par les médecins des environs. Les risques de cancer sont réels dès lors que l'on manipule de tels matériaux.</p> <p>Dans le contexte actuel est-il possible de ne pas éviter de permettre la mise en place d'équipements toxiques et de prendre le risque de localiser si près de Soissons une potentielle bombe à retardement. Au bout de combien de Lubrisol se décidera-t-on à prendre de vraies précautions.</p> <p>Respectueusement.</p>	DEF	
E163	Mme Roselyne MAZZARDIS 02200 VAUXBUIN	<p>Bonjour,</p> <p>Je dis NON à l'implantation de l'usine Rockwool sur la zone du plateau et je vous remercie d'enregistrer mon opposition.</p> <p>Bien cordialement,</p>	DEF	
E164	M François MAINIE	Bonjour,	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

	Dommiers	<p>Je souhaite apporter ma contribution à l'enquête publique. Je m'appelle François Mainié, j'habite au 24 rue du Nid d'agle 02600 Dommiers.</p> <p>Je ne peux pas accepter qu'un tel projet se fasse dans notre région. Nous vivons dans l'un des bassins agricoles les plus productif de France, avec une terre et des eaux de qualité. Cette usine sera implantée dans une zone magnifique, abritant, en plus de multiples villages magnifiques, la ville de Soissons. Une ville au patrimoine historique et culturel fort, un bassin d'habitation.</p> <p>En plus de polluer nos sols, si fertiles, et nos eaux, Rockwool déversera ses fumées dans tout le plateau jusqu'à Soissons. Imaginez cette odeur pestilentielle les belles journées d'été, plus personne ne pourra profiter de son jardin, des belles soirées entre amis ou autre !</p> <p>Tout cela pour un produit, qui dans le futur fera autant scandale que l'amiante et qui n'apportera que peu d'emplois. Nous ne parlons pas d'une usine comme Renault ou autre mais d'une usine qui apporterait peu d'emplois (130 !! vous vous rendez compte) et donc peu de bénéfices comparé à l'étendue des dégâts.</p> <p>Nous serons tous touchés, agriculteurs, citadins, habitants des villages du plateau... Nous avons besoin de travail, certes, mais pas à n'importe quel prix ! Surtout pour si peu d'emplois créés et autant d'inconvénients qui toucheront des dizaines de milliers de personnes en terme d'environnement, de santé publique et de cadre de vie...</p> <p>Vous regretterez d'avoir dit oui à une telle entreprise dans les années à venir, si vous le faites et nous vous aurons prévenu</p> <p>Bien cordialement,</p>		
E165	M Jules DESFORGES	<p>Madame, monsieur,</p> <p>Comme de nombreux citoyens, je m'oppose au projet d'installation de Rockwool à Soissons.</p> <p>Les bénéfices retirés par la commune de celui-ci seront infimes au regard des dommages irréversibles sur la santé des habitants, et sur la qualité de l'air du soissonnais. A mes yeux, envisager l'économie du territoire à court terme est une erreur. Dans le temps, ce projet coûtera à l'état et aux citoyens (santé, baisse d'attractivité, chute des prix de l'immobilier, etc.).</p> <p>Enfin je me permets de vous dire qu'à force d'agir sans tenir compte des citoyens vous finirez par perdre totalement leur confiance. Il est temps d'écouter et de proposer des solutions responsables pour tous.</p>	DEF	

		Bien cordialement.		
E166	M Eric SEGARD COFIMEN	<p>Monsieur,</p> <p>Vous êtes chargé de l'enquête publique concernant le projet d'implantation de l'usine Rockwool sur Soissons. Je suis entrepreneur sur Soissons et j'y habite avec ma famille.</p> <p>Le fait qu'il y ait une usine s'implantant dans une zone sinistrée industriellement est intéressant, mais ça ne doit pas être au dépend de la santé des Soissonnais.</p> <p>Apparemment l'usine pourrait rejeter jusqu'à 1000 T de déchets potentiellement toxiques dans l'atmosphère en direction de Soissons (vents venant du Sud-Ouest). Certaines villes dans le monde regrettent l'implantation des usines Rockwool, qui certes ont amené des emplois mais qui ont apparemment contribué à la pollution environnementale et au développement de cancers (lien ci-dessous) :</p> <p>https://www.toxicrockwool.com/posts/rockwool-pollution-information#:~:text=Rockwool%20Pollution%20causes%20serious%20Heart%20and%20Lung%20Damage.,2.5%20emissions%2C%20based%20on%202014%20EPA%20NEI%20data.</p> <p>Des médecins du Soissonnais alertent également sur les conséquences graves sur la santé issues des rejets de Rockwool :</p> <p>https://www.lunion.fr/id202829/article/2020-10-30/un-collectif-medecins-soissonnais-alerte-sur-les-risques-sanitaires-du-du-projet</p> <p>Pour ma part, je dis oui pour une implantation mais non si c'est aux dépens de la santé de nos familles. Quelques dizaines d'emplois ne valent pas la santé de nos enfants et de milliers de citoyens Soissonnais. Il y a de nouveaux métiers qui émergent et des centres de formations prêts à former, les Soissonnais ont d'autres solutions très viables en termes d'emploi.</p> <p>De plus les futurs problèmes de santé potentiels engendreront des coûts de santé dans quelques années (CPAM, Mutuelles,...) à la charge des entreprises et de la société si ces rejets et leurs conséquences s'avèrent véridiques. Les quelques bénéfices issus des emplois créés paraîtront bien faibles face au coût du problème sanitaire potentiel.</p> <p>Je sais que des chefs d'entreprises et des particuliers donnent un avis positif pour ces quelques emplois créés, et je les comprends, mais certains n'habitent pas avec leur famille à Soissons et donc,</p>	DEF	

		<p>n'auront aucun risque pour leur santé et celle de leur famille, il est facile dans ces conditions de dire oui. Il serait logique de minorer leur avis.</p> <p>Dans le doute et avec regret, j'émet un avis négatif pour l'implantation de cette usine pour raison sanitaire.</p> <p>Cet avis peut devenir positif s'il y a un engagement signé de la part de Rockwool sur le "zéro" rejets de produits toxiques pour la santé à court et long termes et si la DRIRE confirme ce zéro risque avec preuves à l'appui de l'étude sur une autre usine Rockwool similaire.</p> <p>Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,</p> <p>Cordialement,</p>		
E167	Mme PERSON Véronique COURMELLES	<p>Bonjour</p> <p>Suite à l'enquête publique organisée sur le projet Rockwool, je viens vous donner ma position quant à l'implantation de cette usine.</p> <p>L'année dernière, j'ai acheté une maison sur Courmelles que j'habite avec mon mari et mes 3 enfants. Le choix de ce village s'est fait sur la qualité de vie que j'allais pouvoir offrir à mes enfants.</p> <p>Je suis évidemment contre cette nouvelle usine, j'ai lu tous les documents du dossier, et je me demande comment on peut valider un tel projet qui est une aberration écologique et industrielle de nos jours.</p> <p>Comment peut on encore valider l'implantation d'une usine gigantesque polluante avec si peu de main d'oeuvre pour un matériau que l'on ne sait pas recycler, un process de fabrication avec un four électrique, des composants toxiques, une consommation d'eau qui fait froid dans le dos?</p> <p>La 1ere chose qui m'a choquée est le plan de situation avec la surface au sol que va représenter l'usine, je travaille chez Wicona et quand je regarde l'impact au sol de Wicona qui embauche actuellement 230 personnes et la surface de la future usine Rockwool (130 personnes à priori), je me dis tout ça pour ça.</p> <p>Le nouvel entrepôt Houtch s'est implanté cette année dans la zone du plateau en tout discrétion et sans polémique comme toutes les usines du plateau d'ailleurs.</p> <p>Dois je reprendre tous les arguments anti Rockwool qui ont été diffusés à droite à gauche, tous justifiés évidemment? Merci aux 29 professionnels de la santé qui ont fait leur devoir d'alerte, merci aux maires de Ploisy et Courmelles qui défendent nos intérêts.</p>	DEF	

		<p>Je suis très inquiète en tant qu'habitante de Courmelles pour moi, mon mari, mes enfants. Mais je suis malheureusement doublement exposée en allant travailler chez Wicona.</p> <p>Pour en avoir discuter autour de moi dans les bureaux chez Wicona, les 3/4 du personnel sont contre l'arrivée de cette usine. (pollution visuelle, sonore et olfactive).</p> <p>Nous sommes très bien installés dans cette zone, elle est belle, nous avons des ruches, un projet de jardin potager, un espace pique nique extérieur et un parcours nature.</p> <p>Wicona lance cette année une gamme de profilés aluminium produit à partir de 75% d'aluminium recyclé.</p> <p>Dans ce contexte, l'arrivée de Rockwool est un non sens.</p> <p>L'argument même de la création d'emploi qui semble être le seul argument positif n'en est même pas un, car aujourd'hui, nous avons les plus grandes difficultés chez Wicona à recruter du personnel qualifié. 25 techniciens de maintenance pour Rockwool? Cela fait des mois que nous cherchons désespérément à en recruter 1 seul chez nous, nous avons du lancer une opération nationale lors du dernier salon Batimat pour espérer attirer du personnel.</p> <p>Bref, mon avis ne changera malheureusement pas grand chose au débat mais je me suis exprimée.</p> <p>J'espère de tout cœur que la raison l'emportera sur les intérêts de certaines personnes.</p> <p>Cordialement,</p>		
E168	Berzy le Sec	<p>Madame,Monsieur,</p> <p><u>aujourd'hui je suis contre l'implantation de cette usine pour les points suivants :</u></p> <p>Nous nous voulons être à la pointe de la technologie sur notre territoire et nous allons essayer d'installer cette usine !</p> <p>Un isolant qui est complètement dépassé tout d'abord par ces ratios thermiques et qui on le sait n'est pas biodégradable dans le temps!</p> <p>Rockwool dit vouloir répondre au besoin de la rénovation thermique mais essayons de faire cette rénovation thermique correctement et ne pas recommencer les erreurs du passé, et faire un bon produit d'isolation ,durable !</p> <p>Si nous voulons être à la pointe de la technologie et en avance , favorisons les filières bois et chanvres qui se développent déjà dans d'autres régions!</p>	DEF	

		<p>Arrêtons d'être individualiste au niveau des territoires et se dire que c'est bien ça va créer 130 emplois dans le bassin .</p> <p>Le problème de la pollution dégagé par ce type d'usine est un problème planétaire qui va bien au delà du bassin soissonnais !</p> <p>Si chacun fait toujours dans son coin pour ce type de décision , le problème de pollution de l'air et du réchauffement climatique ne sera jamais réglé !</p> <p>Pensez vous qu'ils ont demandé leur avis aux personnes qui vont être sur l'itinéraire des 100 A/R journaliers des camions, et qui ne font pas parti de la communauté du soissonnais ?!</p> <p>J'ai 2 filles en bas âge et j'espère pouvoir leur montrer un autre modèle écologique que ce que prétend représenter Rockwool en isolant vert !</p> <p>N'oublions pas non plus les accidents récents dans ce type d'usine (Rouen entre autre) qui montre bien la limite à ce type d'ouvrage non loin des habitations.</p> <p>J'habite Berzy le Sec , un village historique par son château du 14 ème et son église du 12 ème classé tous les 2 aux monuments historiques , que des chantiers de bénévoles restaurent depuis 1998 et qui à court terme sera visitable au niveau des chemins de ronde pour les visiteurs , et pour voir quoi : les 5 cheminées de Rockwool ?!</p> <p>Pensez à tous les aspects négatifs de l'implantation de cette usine et non aux "petits" 130 emplois en jeux !</p> <p>Cordialement</p>		
E169	Mme Aurélie ROCHER	<p>Bonjour ,</p> <p>Je suis contre l'implantation de l'usine Rockwool !!</p> <p>Je pense que ce type d'isolant est complètement dépassé et qu'il faut fabriquer mieux pour notre avenir !</p> <p>Arrêtons de voir simplement les quelques malheureux 130 emplois, nombre bien dérisoire au regard des conséquences sanitaires sur la population et l'environnement sur le long terme.</p> <p>Faire autrement pour notre planète est possible! Ce n'est pas simplement de notre territoire dont il s'agit mais bel et bien de réflexions et attitudes globales à avoir ...</p> <p>J'ai 2 filles en bas âge et je m'inquiète de la qualité ou plutôt de la mauvaise qualité de l'air qu'elles respireront et des nombreuses conséquences évoquées par les médecins cités que cela aura sur leur santé.</p>	DEF	

		<p>Laisser cette usine s'implanter, c'est continuer, encourager, recommencer les initiatives économiques qui nous ont conduit vers le désastre écologique et le déclin de l'humanité à venir. D'autres solutions existent, respectueuses de l'Homme et de son environnement et qui créent des emplois! Parlons-en!</p> <p>Je pense à tous les emplois de circuits courts que vous allez détruire par la pollution rejetée, à toute une économie locale qui commence à essayer de faire une production propre et locale que vous allez briser ! Je pense à la centaine de camions qui ravitailleront cette usine quotidiennement et qui engendrera encore plus de pollution, je pense au Relais, sur le plateau, qui produit un isolant à partir du recyclage textile et me dis que c'est ce genre d'initiatives qu'il faut encourager.</p> <p>Ce territoire est déjà frappé par de nombreux traumatismes (1ère et 2nde Guerre Mondiale, chômage, pauvreté, illettrisme etc.), il mérite un autre avenir!</p>		
E170	M Ludovic CASTILLO	<p>Monsieur le Commissaire-enquêteur,</p> <p>L'implantation de l'usine Rockwool sur Le Plateau commune de Courmelles qui domine le Soissonnais est un développement majeur pour le territoire. C'est un choix qui aura un impact pour tout ses habitants. Ce sujet grave doit être appréhendé par tous et dans son ensemble. L'impossibilité de se réunir et de se déplacer librement, depuis le reconfinement le 29 octobre, ne permet pas de consolider les connaissances des administrés, des citoyens qui en auront l'impact. L'histoire récente du mouvement des « gilets jaunes » a conduit l'exécutif à promouvoir un dialogue et une participation active des français à travers la Convention Citoyenne pour le Climat. Dans ce contexte, il me paraît cohérent et juste de repousser la date de clôture de votre enquête publique de la durée du confinement. J'espère que vous recevrez cette demande favorablement et vous en remercie par avance. Cordialement</p>		Prolongation faite jusqu'au 27 novembre, décision du 10/11/2020
E171	M Benoît SAGNIER	<p>Monsieur l'enquêteur public,</p> <p>Je vous écris en tant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Citoyen concerné par la future zone de pollution massive "rockwool" et qui aimerait voir son pays entrer vraiment dans le 21e siècle (alors qu'il ne cesse de se rétracter sur ses malheureux acquis des années 1960) tout en conservant sa grandeur et son honneur - Contribuable qui sait par avance que les politiciens actuels de l'agglomération du soissonnais agissent à court terme en agitant le chiffon rouge de l'emploi mais en méconnaissant (ou en faisant l'autruche) vis-à-vis de ce que l'on appelle les "externalités négatives" à savoir tous les coûts collectifs qui sont reportés au-delà de leur mandat d'élu. - Animateur "pain à l'ancienne" (four à bois, levain, 100% travail manuel, farines 100% respect du 	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>vivant,...) qui a déjà beaucoup de difficulté à s'approvisionner en farines de qualité localement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président du foyer rural de mon village à 10km à vol d'oiseaux de la zone de pollution massive - Co-président d'une association nationale de permaculteurs qui oeuvre à la mise en place d'une agriculture sur sols vivants, plus respectueuse de la vie et surtout plus productive que l'agriculture sur sols morts encore majoritaire actuellement - Membre de plusieurs autres associations locales (coopérative alimentaire, association d'éducation à la démocratie,...) - Et porte parole d'un certain nombre de gens qui n'ont pas le temps de vous écrire mais qui n'en pensent pas moins <p>0) De la notion de besoins En préambule j'aimerais en tant que permaculteur mettre l'accent sur la notion de besoin. Les humains ont besoin de produire des choses pour subvenir à leurs besoins. Or la laine de roche ne correspond à aucun besoin, car il existe déjà des alternatives écologiques et de meilleure qualité, et de loin (ex : filière chanvre ou filière lin ou filière bois). Nos besoins en matière isolante ne dépendent en AUCUN CAS de la laine de roche qui est un produit fossile et dangereux. D'un point de vue français il serait, et de loin, bien plus intelligent de développer les filières chanvre ou lin que d'aider la filière "roche" qui vient d'autres pays et ce dans des conditions déplorables pour les travailleurs comme pour l'environnement. Sans compter la compétition fiscale. Les quantités d'énergie grise nécessaires à la fabrication de la laine de roche sont de 150 kWh/m³ (laine de roche) contre 30 kWh/m³ par exemple pour les isolants en fibre de lin !!!</p> <p>Pourquoi diable aller encourager des sociétés étrangères à développer des produits ultra polluants pour empoisonner nos citoyens ? Alors que l'on peut produire localement, favoriser l'économie locale avec autonomie en matière première ?</p> <p>1) Environnement, pollutions multiples et consommation d'énergie aberrante Par souci de lisibilité je ne vais pas m'appesantir sur les innombrables dégâts environnementaux que va causer cette usine parce que le respect de la nature n'est pas considérée comme primordiale par les personnes détentrices du pouvoir dans les institutions françaises (et ce n'est même pas un début de préoccupation au sein des institutions soissonnaises). Pourtant nous n'avons qu'une seule nature et nous passons notre temps à l'éventrer et à la souiller : le projet rockwool est à ce titre exemplaire en la matière. Chaque argument écologique devrait être en-soi suffisant pour arrêter l'implantation de cette usine mortifère. Mais il est assez rare que ces arguments soient pris en compte (Cf. "tous les grands projets inutiles" qui sont autorisés chaque année). Tout le cycle de vie de la laine de roche génère des pollutions parmi les plus élevées possibles. Pourquoi voudrions-nous encourager cela ? Cette usine aura des effets négatifs sur l'air, le climat, les sols et l'eau c'est-à-dire sur tout ce qui fait</p>		
--	--	--	--	--

		<p>que la vie est possible sur Terre, sans compter les effets directs sur la mortalité humaine (les liens entre pollution et mortalité sont avérés et démontrés par des milliers d'études). Il faut noter que de récentes études démontrent que les particules fines sont responsables de 50.000 morts par an en France (si on extrapole à la population de Soissons, cela représenterait 24 morts par an). A t-on vraiment envie d'ajouter des morts grâce à rockwool ? De plus, l'extrême finesse des fibres des laines minérales leur permet, comme l'amiante, de pénétrer très profondément dans les alvéoles pulmonaires. On a donc de futurs scandales et morts sur la conscience en cas de poursuite du projet.</p> <p>A quand un monument aux morts des victimes de la pollution industrielle ? Des victimes des élus peu scrupuleux ?</p> <p><i>"Lorsque la dernière goutte d'eau sera polluée, le dernier animal chassé et le dernier arbre coupé, l'homme blanc comprendra que l'argent ne se mange pas."</i> Sitting Bull</p> <p>2) Chantage à l'emploi, mais quel emploi ? a) Le seul argument qui pourrait éventuellement être favorable à cette usine est : les éventuels emplois créés. Mais la prudence est de mise. Au meilleur des estimations, rockwool prétendait 130 emplois (ils avaient même promis 200 emplois à un moment avant réduire le niveau de mensonge). Mais la réalité est probablement plus proche des 90. Il s'agit en outre d'emplois qui concernent des recrutements extérieurs à l'agglomération et même extérieurs au département. b) Qui plus est, ce sont essentiellement des métiers difficiles et peu épanouissants. Qui serait fier de dire à ses petits-enfants qu'il a fabriqué des produits ultra polluants et mortifères toute sa vie ? Qui serait fier d'avoir participé à la destruction du monde vivant ? c) Des filières alternatives existent déjà. Les encourager permettraient de créer plus d'emplois et des emplois qui n'artificialisent pas les sols (l'artificialisation des sols est un des enjeux majeurs pour éviter l'emballage climatique). Des emplois qui rendraient fiers les petits-enfants de ces personnes employées. Pourquoi faire compliqué, ultra polluant et très coûteux à long terme quand on peut faire simple, local et écologique ?</p> <p>3) Rockwool n'a que des ennemis partout où il s'implante Tous les endroits où Rockwool s'est implanté dans le monde subissent des pollutions énormes et des collectifs de citoyens se battent quotidiennement pour survivre à cet enfer (y compris en France comme à Illange ou à Saint Eloi. --> Une fois que l'usine est construite, il est très dur de faire machine arrière. Il faut tout faire pour éviter</p>		
--	--	--	--	--

		<p>un tel désastre. Après le scandale de Lubrizol et la catastrophe de Beyrouth, pourquoi voudrions nous encore monter des usines SEVEZO près de chez nous ? --> Il existe des alternatives non dangereuses et non polluantes déjà opérationnelles.</p> <p>4) Cadeaux fiscaux Quid de la justification des exonérations fiscales promises pour attirer cette usine ultra polluante qui va générer plus de coûts collectifs qu'elle ne va en rapporter (faiblesse des recettes fiscales et des retombées locales, évasion des profits contre coûts multiples en dépollution de l'air, sol, eau, système de santé et maladies graves, destruction prématurée des routes comme la RN2 (+ stationnement des poids lourds un peu partout près des villages alentours), baisse de l'attractivité foncière de toute la région à 30km à la ronde,...)</p> <p>5) Explosion des impôts et taxes diverses pour combler les destructions de rockwool De notre côté, en tant que contribuables, nous allons payer 100 fois collectivement pour que Rockwool puisse faire des profits privés. On paye déjà en temps passé à lutter contre ce grand projet inutile. On paye pour une démocratie piétinée par les élus de l'agglomération. On va payer très cher le déplacement de l'aérodrome !!! Puis on va payer les multiples désagréments au moment de la construction du site. Puis on va payer très cher la destruction du paysage. Il ne sera plus jamais beau !!! 5 cheminées géantes qui vont cracher des toxines mortelles ! Puis on va payer très très cher avec notre vie et celle de nos proches lors des rejets quasi quotidiens de polluants dans l'air, les sols et l'eau. On va payer très cher en exonérations fiscales de toute sorte. Puis on va payer très cher la réfection des routes notamment la N2 et les zones de délestages (les camions défoncent encore plus les routes départementales quand la N2 est fermée pour cause de travaux). Puis on va payer pour compenser les émissions de CO2 de rockwool car la France est engagée au niveau européen à diviser par 4 ses émissions. Les contreparties financières vont être de plus en plus chères à l'avenir. Puis on va payer très cher les futures restructurations du site. Rockwool a déjà repoussé ses investissements en 2008 au moment de la crise des subprimes. En août 2020 ils ont annoncé le gel du projet (peut être est-ce une simple manoeuvre tactique d'ailleurs). Ainsi le modèle économique de la laine de roche, qui est déjà périmé car ultra polluant, va péricliter à moyen terme. Au menu, on va payer pour les licenciements massifs dans qq années, et quand le site sera abandonné par l'industriel (car les industriels ne nettoient jamais rien quand ils s'en vont) qui va payer pour démolir tout ça ? Encore nous. Etc.</p>		
--	--	--	--	--

		<p>6) Démocratie</p> <p>a) Grand flou et opacité à toutes les étapes du processus. Qu'il s'agisse de Rockwool qui refuse de communiquer les vrais chiffres de la pollution ou les vrais chiffre de l'emploi et d'une manière générale qui diffuse sans cesse de fausses affirmations (ex : la recyclabilité de la laine de roche qui est un mensonge) ou l'agglomération du soissonnais qui a tout négocié sans aucun regard citoyen</p> <p>b) Je me rappelle des voeux du maire de Soissons de 2019 où celui-ci proférait un discours assez plat et monotone jusqu'à environ les 2/3 du discours où il s'est mis à employer le ton de show à l'américaine pour encenser rockwool... !!!</p> <p>Au-delà de l'incongruité de la démarche, il y a eu un énorme blanc dans la salle. Pendant plusieurs secondes la lourdeur du moment s'est faite sentir avant que quelques partisans gênés se soient sentis obligés d'applaudir pour dissiper le malaise (10-15 personnes maximum).</p> <p>Cette anecdote est pour moi révélatrice du niveau d'opacité de la démarche et de l'absence d'enthousiasme même au sein des partisans fidèles de la majorité actuelle. Ce qui laisse pensif sur la gestion démocratique de la ville.</p> <p>c) Le maire de Soissons a bénéficié de l'effet covid pour être reconduit comme cela s'est beaucoup produit en France. Un élu digne et honorable n'en tirerait pas un blanc seing pour continuer à agir sans concertation et sans participation publique. Mais ça ne semble pas leur poser problème.</p> <p>d) La vente des terrains à Rockwool a eu lieu sans aucun dialogue démocratique préalable et dans l'opacité la plus complète. D'ailleurs la vente du terrain est une preuve de plus que les élus du soissonnais ont déjà entériné le projet avant même l'enquête publique.</p> <p>A noter qu'une association de défense de l'environnement avait voulu consulter les archives publiques fin 2018 et que l'accès à ces documents lui a été refusé !!</p> <p>e) La "concertation préalable" n'a donné lieu qu'à des engagements vagues et imprécis de la part de rockwool qui a essayé de faire semblant d'écouter mais aucun argument majeur n'a été retenu. Rockwool ne s'engage sur rien d'engageant et ne s'engage à prendre à sa charge aucune externalité négative. Par contre ils s'auto félicitent beaucoup.</p> <p>7) Santé et pollution de l'air + bonus covid</p> <p>Je vous invite vivement à lire cette étude qui montre que la pollution de l'air est un facteur de comorbidité pour le covid19. Quel serait l'intérêt de permettre l'augmentation de la pollution de l'air en permettant à rockwool de venir générer ses profits contre la vie de nos concitoyens ?</p> <p>https://reporterre.net/15-des-deces-du-Covid-19-attribuables-a-la-pollution-de-l-air</p> <p>8) Mensonges et opacité</p> <p>Rockwool ne cesse d'émettre des informations imprécises voire mensongères et souvent, ne donne aucune donnée pour justifier ses affirmations.</p> <p>Les emplois sont évalués au doigt mouillé.</p> <p>La durée de vie de la laine de roche est sur-évaluée.</p> <p>La recyclabilité de la laine de roche est tout bonnement un mensonge</p> <p>https://stoprockwool.wordpress.com/2020/11/03/lisolant-a-base-de-roche-est-il-vraiment-</p>	
--	--	---	--

		<p>recyclable/?fbclid=IwAR15A_cEpo6JPH3MvBUiW3VPgPCkuTtw5G6DHqdRIHgaiVQUaeDijU8fgyl Les rejets et leur toxicités ainsi que les quantités sont soit sous-évaluées soit masquées Les liens avec les élus de l'agglomération sont opaques</p> <p>9) Une fois que rockwool sera implantée, qui aura envie de s'implanter sur le plateau de Ploisy ? Qui aura envie de venir s'installer en dessous des cheminées mortifères de rockwool ? Ce projet va faire perdre beaucoup plus d'emplois qu'il n'y en aura à gagner !</p> <p>En vous souhaitant bonne réception et bonne analyse et en espérant un sursaut patriotique pour arrêter le saccage de notre beau pays</p> <p>Bien ruralemment</p>		
E172	F Patin	<p>Bonjour, Cette usine serait la bienvenue pour l'économie Soissonnaise. Elle permettrait de créer des emplois, car le chômage est important dans notre région. Je suis pour l'implantation de ce site . Cordialement.</p>	FAV	
E173	M Olivier INK Soissons	<p>Bonjour, Je souhaiterais savoir selon quels modalités et calendrier, la DREAL des Hauts de France donnera son avis concernant le projet d'implantation de la société Rockwool, en tenant compte du dernier rapport de la MRAE (juin 2020) et de l'enquête publique qui se termine le 12 novembre. Merci. Meilleurs sentiments.</p>		
E174	Mme Elisabeth BRAZIER 02200 SOISSONS	<p>L'implantation prévue de l'usine Rockwool m'interroge quant aux répercussions sur la santé notamment (les aspects techniques et environnementaux ont déjà largement été développés et j'adhère tout à fait aux propos de l'association Stop Rockwool sur ces sujets)</p> <p>J'habite SOISSONS ainsi que 2 de mes enfants et ma petite fille. Je suis très inquiète pour les répercussions sur leur santé de cette implantation d'usine. Dans un monde déjà fortement pollué, nous consommons à longueur d'année des produits toxiques et dangereux pour la santé (par exemple, les pesticides dans les fruits et légumes, les antibiotiques dans la viande et les poissons etc.). Notre santé est sans cesse mise à mal et la crise sanitaire actuelle ajoute des difficultés majeures.</p> <p>Est-ce judicieux, responsable et honnête d'en rajouter avec ce projet ?</p>	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>J'ai moi même des problèmes de santé au niveau respiratoire. Je ne crains pas pour ma santé : à 62 ans, je suis plutôt fataliste et la plus grande partie de ma vie est derrière moi.</p> <p>Par contre, je suis inquiète pour mes enfants, mes petits enfants et plus généralement la jeune génération.</p> <p>Nous devons absolument contrer l'installation de cette usine dans l'intérêt de tous et des générations à venir.</p> <p>L'être humain a beaucoup détruit la planète avec les conséquences que l'on connaît.</p> <p>Prenons de la planète et des êtres humains.</p>		
E175	Mme Karine VILLAREAL 02600 Dommiers	<p>Concernant l'implantation de l'usine Rockwool sur la ZAC du plateau de Ploisy, près de Soissons (02), j'oppose un avis définitivement défavorable!</p> <p>1/En période de transition écologique et alors le réchauffement climatique s'accélère de plus en plus chaque année, comment peut-on encore autoriser ce type d'usine polluante, qui rejettera pas moins de 950 tonnes de polluants/an alors qu'il existe maintenant des alternatives écologiques?!</p> <p>>Voir la longue liste des polluants rejetés ci jointe (prévisions de Rockwool) dont la toxicité est avérée sur le site de l'INRS, sans parler des rejets de co2 des 100 camions de transport journaliers ainsi que de ceux des véhicules du personnel, et ce, près des écoles des villages avoisinants, ainsi qu'à proximité directe du bassin Soissonais se trouvant dans une cuvette sous les vents dominants venant directement du plateau de la ZAC!</p> <p>2/le prétexte de l'emploi est une ineptie puisqu'elle ne générera que 3 emplois/hectare, alors que les autres usines déjà présentes sur le plateau ont une moyenne de 20 emplois/hectares.</p> <p>3/Il y a encore bien trop "d'incidents" dus au fonctionnement de l'usine situé à Saint-Eloy-Les-Mines alors que celle-ci existe depuis 40 ans (voir le compte rendu de la commission de suivi du 19/09/19: http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/css-commission-de-suivi-de-site-rockwool-isolation-a13944.html)</p> <p>4/ un collectif de 29 médecins Soissonais nous alerte sur les retombées sanitaires que générerait le fonctionnement de cette usine (voir ici: https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=137305264796328&id=112857767241078)</p> <p>Pour toutes ces raisons, et d'autres encore que je ne peux malheureusement pas détailler, étant limitée en nombre de caractères, mon avis est définitivement défavorable à ce projet!!!</p> <p>Cordialement</p>	DEF	
E176	M Louis-jean LECLERCQ Maire de Rozières sur Crise	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'inquiète fortement pour cette implantation, les études portent sur l'impact écologique au niveau des bâtiments, mais pas au niveau de la circulation routière.</p> <p>Il y a une annonce de 100 camions/jour mais cela inclut-il les véhicules amenant la matière première? Quel est l'impact pollution de tous ces poids lourds?</p> <p>La sécurité sera-t-elle assurée sur la RN2 qui est une nationale dangereuse?</p> <p>Quel est l'impact environnemental sur SOISSONS où une majorité de ces poids lourds vont transiter (dangerosité accrue du rond point de l'archer).</p>	DEF	

		<p>En se basant sur les dires de ROCKWOOL (100 camions /jours) et ce 7 jours sur 7 cela représente 36500 poids lourds supplémentaires sur la RN2 chaque année.</p> <p>Les riverains qui subiront ce passage supplémentaire sauront remercier les élus qui auront permis cette nuisance.</p>		
E177	<p>Elisabeth Anger Gufflet, kiné retraîtée, Cabinet professionnel à Billy-sur-Aisne 02200</p>	<p>A Mr Le commissaire enquêteur.</p> <p>Kinésithérapeute dans la région pendant 35 ans, je suis inquiète pour la santé des habitants du Soissonnais en cas d'implantation de l'usine Rockwool. La pollution de l'air liée à son activité leur fait courir des risques sanitaires.</p> <p>Les Hauts de France sont particulièrement impactés par des pathologies respiratoires dont on connaît la gravité.</p> <p>Les infections respiratoires répétées durant l'enfance et la pollution atmosphérique sont des facteurs aggravants des Bronchopneumopathies Chroniques Obstructives (BPCO) 1[1]. Les BPCO, maladies mal connues et sous-diagnostiquées, sont la 4^{ème} cause de mortalité en France.</p> <p>1L'asthme1[2] et les maladies respiratoires allergiques2[3] sont déclenchés et aggravés par la pollution.</p> <p>3J'ai vu dans ma vie professionnelle les conséquences de ces maladies chez nos patients, ainsi que les répercussions sur leur vie quotidienne et leur espérance de vie. Je ne souhaite pas voir s'ajouter des facteurs aggravants, surtout chez les enfants qui risquent dans un 2ème temps de développer des pathologies chroniques invalidantes.</p> <p>La relocalisation de l'industrie et le besoin crucial d'emplois sur le Soissonnais ne doit pas amener à mettre en danger la vie et la santé des habitants du Soissonnais, d'autant qu'il existe des alternatives plus écologiques et plus durables. Je ne suis pas favorable à cette installation</p> <p>1[1]https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/bronchopneumopathie-chronique-obstructive-bpco</p> <p>1[2]https://www.ameli.fr/aisne/assure/sante/themes/asthme-vivre-maladie/la-pollution-facteur-declenchant-et-aggravant-de-lasthme</p> <p>1[3] http://ipubli-inserm.inist.fr/bitstream/handle/10608/6095/MS_2007_2_187.html</p>		

E178	<p>Mme Elisabeth ANGER</p> <p>Collectif Pacte pour la Transition du Soissonais</p>	<p>Le collectif Pacte pour la Transition du Soissonais n'est pas favorable à l'implantation de l'usine de laine de roche Rockwool sur la zone du plateau. C'est d'ailleurs la 33ème mesure du Pacte, sur laquelle 3 listes pour les élections municipales de Soissons se sont engagées.</p> <p>Certes, la région a besoin d'emplois. Mais le nombre d'emplois à l'hectare proposé est loin d'être convainquant et sur le plan écologique, Rockwool n'est pas attrayant pour différentes raisons.</p> <p>A tous les stades de son élaboration (de l'extraction, qui pourrait être source de secousses sismiques¹, en passant par le concassage, la confection des liants et le processus de fabrication), la laine de roche est un matériau énergivore, non respectueux de l'environnement et de la biodiversité. Il est de plus non biodégradable, fort émetteur de gaz à effet de serre, peu recyclable et peu recyclé (autour de 1%).</p> <p>Le choix de la roche est-il pertinent quand il existe des alternatives en plein essor, avec des isolants bio-sourcés qui ont des performances égales voire supérieures notamment contre la chaleur, ce qui risque d'être un besoin de plus en plus fréquent avec le réchauffement climatique ? Ces matériaux issus de l'agro-écologie présentent de plus un bilan carbone bien plus favorable, comme l'a montrée l'étude de l'association Stop Rockwool.</p> <p>Les pluies sont variables avec des périodes de sécheresse, notamment en avril et septembre-octobre, qui vont s'accroître dans les années à venir. L'utilisation de l'eau du réseau collectif ne lèsera-t-elle alors les habitants ? La pollution et les émanations de produits toxiques voire cancérigènes ne sont pas compatibles avec un air sain, comme l'a montré récemment un collectif de médecins Soissonnais. Pourquoi faire ce choix ?</p> <p>Le discours gouvernemental insiste sur la limitation de l'artificialisation des sols, et nous voyons avec le Covid la nécessité de travailler à la relocalisation de la production alimentaire. Pourquoi bétonner des terres agricoles alors qu'il est urgent de pouvoir nourrir la population du Soissonnais même en temps de crise ?</p> <p>Les mesures du Pacte pour la Transition Ecologique proposent de prendre soin de la biodiversité, des ressources et de la nature pour les générations futures. Elles visent à ramener les chômeurs vers l'emploi, y compris agricole, à favoriser le lien social et la solidarité, à impliquer les citoyens dans des projets à haute valeur environnementale pour préserver le climat, dans l'urgence et le long terme, à protéger les ressources en eau, à assurer un air sain et des conditions de vie optimales.</p> <p>Le territoire du Soissonnais a les capacités d'être attractif en effectuant une transition écologique, sociale, démocratique et solidaire, en favorisant des emplois verts, en étant créatif et en se tournant vers l'avenir. A notre avis, l'implantation de l'usine Rockwool ne va pas dans ce sens.</p> <p>1 http://www.leslilasecologie.fr/2019/11/le-lien-entre-le-seisme-et-un-site-industriel-lafarge-etudie-de-presen-ardeche.html</p> <p>2 https://www.ecologie.gouv.fr/artificialisation-des-sols</p>	DEF	
E179	M MALEZIEUX	<p>Les garanties de non nuisance atmosphériques sont absentes et il y a des alternatives à la laine de roche.</p>	DEF	

E180	Mme Agnès BRETEZ Rozières sur Crise	<p>Bonjour,</p> <p>Je vous écris pour vous faire part de mes peurs quant à l'implantation de Rockwool sur la zone du Plateau de Courmelles. Je crains une pollution massive de notre environnement et une dégradation de nos conditions de vie. En effet, si j'ai choisi de m'installer dans le Bassin Soissonnais, c'est pour la qualité de vie. J'habite dans la commune de Rozières sur Crise, à quelques kilomètres de Courmelles. À notre époque, nous savons les effets néfastes de tous les polluants rejetés par Rockwool. Il est meurtrier de laisser s'installer une usine aussi peu respectueuse de l'environnement. On nous vend ce projet sous prétexte d'emplois. Au regard du nombre d'emplois réellement créés, c'est un grand sacrifice. En effet, nous allons sacrifier des milliers de personnes en jouant avec leur santé contre quelques emplois.</p> <p>Ne pourrait-on pas plutôt construire des usines fabriquant des matériaux écologiques ?</p> <p>J'espère que cette enquête révélera l'opposition massive à la construction de Rockwool et qu'il en sera tenu compte dans la décision finale. En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces observations, veuillez agréer mes salutations respectueuses.</p>	DEF	
E181	Mme Aurélie HANNEDOUCHE Bucy le Long	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Résidant avec ma famille à Bucy le long, j'ai appris le projet d'implantation de la société Rockwool sur le plateau de Soissons aux abords des communes de Courmelles et Ploisy.</p> <p>Je travaille depuis désormais 11 ans à Paris et ai volontairement fait le choix de ne pas y résider afin de bénéficier d'un environnement qualitatif que l'agglomération soissonnaise offre sans conteste. Ainsi je me rends quotidiennement à Paris en TER sur mon lieu de travail.</p> <p>Peut être n'ignorez vous pas que cette ligne de train offre des conditions très dégradées à ses usagers : retards très fréquents, infrastructures vétustes, etc. : toutefois j'ai choisi avec mon conjoint de privilégier un habitat et un environnement de qualité pour nos 2 enfants et nous-mêmes.</p> <p>Aussi je suis extrêmement sceptique à l'annonce du projet d'implantation d'une usine de fabrication de laine de roche à proximité de notre domicile. Il est évident que celle-ci relâchera dans l'atmosphère des particules fines de laine de roche. Aussi nous craignons pour notre santé et celle de nos enfants de 7 et 3 ans, tant d'un point de vue respiratoire que d'un point de vue endocrinologique.</p> <p>Cette implantation pourrait évidemment remettre en cause notre résidence dans l'agglomération soissonnaise afin de privilégier un environnement plus sain pour notre famille. Ceci est un point important dans nos priorités.</p> <p>Nous nous efforçons en effet d'avoir un style de vie respectueux de la nature tant au niveau de notre alimentation que concernant notre habitat; or si notre environnement vient ruiner toutes nos attentions, celles-ci seront vaines.</p> <p>Aussi vous l'aurez compris nous sommes contre ce projet d'implantation qui, s'il avait lieu, pourrait nous faire quitter la région.</p> <p>Je me tiens bien sûr à votre entière disposition pour toute précision.</p>	DEF	

		Veillez croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en ma parfaite considération.		
E182	M Jean-Luc WALLAERE	<p>Je ne suis pas favorable à l'implantation de l'usine de laine de roche Rockwool sur la zone du plateau car celui-ci est en totale contradiction avec les orientations affichées par les autorités nationales, régionales et locales, ainsi que par bon nombre de citoyens, locaux et nationaux en matière de développement durable et respectueux de l'environnement (le « en même temps » est là particulièrement pertinent !).</p> <p>En effet, le réchauffement climatique n'est plus contestable, et ses conséquences sur la vie terrestre se manifestent comme jamais. A l'heure où la COVID contraint le monde à réduire son activité à « l'essentiel », confinant une population faute d'avoir écouté les incessants avertissements des scientifiques, ce projet industriel confirme la cécité et surdité du monde économique.</p> <p>Le choix du lieu d'implantation lui-même est une absurdité, relâcher des fumées polluées (même filtrées, des cancérogènes seront malgré tout présents, et il n'y a aucune valeur admissible du point de vue médical pour ces produits) au-dessus d'une ville située dans une cuvette où déjà la pollution présente a du mal à s'évacuer en temps normal est un non-sens. A quand les recommandations de confiner les jeunes à l'intérieur des bâtiments scolaires, réduire les activités de plein air lors de pics de pollution comme dans la région parisienne voisine ? On n'apprend décidément rien des situations vécues par d'autres sites industriels !</p> <p>Quant à l'astuce administrative pour éviter le classement SEVESO qui fait tâche sur le CV de l'entreprise, elle laisse dubitatif sur la sincérité des promoteurs du projet et de leurs assurances avancées !</p> <p>Le contribuable n'est pas non plus respecté quand on lui demande de financer la démolition et la reconstruction d'un aéroport, pas du tout obsolète, ainsi qu'un entretien forcément augmenté du réseau routier emprunté par les camions se rendant sur le site d'exploitation. Ne parlons pas des effets sur les dangers routiers occasionnés par cette augmentation de circulation routière et la pollution qui l'accompagnent.</p> <p>Reste l'argument de l'emploi, dont personne ne nie le besoin dans notre région fortement touchée depuis longtemps. Mais les chiffres avancés semblent bien faibles par rapport à la surface d'exploitation du projet initial, et s'il doit y avoir une extension, ce qui n'est pas à exclure, ce ratio sera encore moindre. Les créations d'emploi local seront forcément limitées par la nécessité d'efficacité du lancement du projet industriel, qui n'est qu'une extension d'un projet existant, les emplois qualifiés favoriseront les compétences déjà présentes dans le groupe industriel, et les emplois indirects aussi, même la maintenance n'est pas grande créatrice d'emploi sur ce type de production !</p> <p>Ce projet industriel viendrait obérer les efforts entrepris depuis des années par les acteurs privés et institutionnels en faveur du développement touristique, s'appuyant sur les atouts historiques et géographiques de l'Aisne, et dont le dernier confinement dans la zone de cent kilomètres à montré le potentiel pour la population de la région parisienne. Qui imagine encore que ces réalités sanitaires ne se reproduiront plus ?</p> <p>Des projets de parc éoliens ont été désapprouvés par l'état sur des arguments qui peuvent</p>	DEF	

		<p>parfaitement être opposés à ce projet industriel, nuisances pour la faune et la flore (sur l'environnement immédiat du site, et au-delà, nuisance visuelle dans un secteur historique (Observatoire Mangin, nécropole de Vauxbuin, monument de la Victoire 1918, butte Chalmont, ...)).</p> <p>Ce projet balaie toutes ces réalités et l'histoire qui s'y rattache, ainsi que l'intérêt immédiat et futur des populations qui y vivent.</p> <p>Des alternatives existent, certaines n'ont pas été écoutées par les décideurs locaux et sont allées se développer à moins de trente kilomètres de Soissons, dans le même secteur d'activité, mais beaucoup plus respectueuses de l'écologie et de la vie. Ces alternatives peuvent encore être envisagées, et doivent s'appuyer sur les atouts existant du territoire plutôt qu'y apporter des matériaux et des techniques déjà datées en y ajoutant tous les inconvénients liés à la pollution et la mise en danger sur le long terme des populations existantes.</p> <p>Le projet Rockwool présente beaucoup trop d'incertitudes inquiétantes.</p> <p>Il est à contre courant de l'histoire, ...et de l'Avenir !</p>		
E183	M Yannick CHAMPAIN	<p>L'isolant à base de roche volcanique est-il vraiment recyclable ?</p> <p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>La société Rockwool présente son produit comme écologique parce qu'il serait naturel et intégrerait une part de produits recyclés. Le service de communication de Rockwool affirme que la laine de roche est recyclable. Or, nous nous posons quelques questions sur ces affirmations et vous remercions de les transmettre au fabricant afin qu'il y apporte des réponses précises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle quantité exacte de déchets issus de la production, en pourcentage de produit fini, le process industriel permet-il d'intégrer ? • Quelle quantité exacte de déchets de laine de roche issus des collectes sur chantier, en pourcentage de produit fini, le process industriel intègre-t-il aujourd'hui et pourrait-il intégrer dans un avenir proche ? • Quelle quantité exacte de déchets issus des laines minérales collectées lors de travaux de démolition, en pourcentage de produit fini, le process industriel intègre-t-il aujourd'hui et pourrait-il intégrer dans un avenir proche ? • Quelles sont les natures et les quantités des déchets issus d'autres industries intégrés aujourd'hui au process ? <p>Sans réponse à ces questions, il est impossible d'y voir clair sur la capacité de Rockwool à s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire, c'est-à-dire qu'à côté des 120 000 T qui seront produites chaque années, 120 000 T de déchets de laine minérale seront recyclés.</p> <p>Dans un article récent de Batirama de même que sur la brochure commerciale, Rockwool affirme que ses produits sont « <i>naturels, sains et recyclables à l'infini</i> ».</p> <p>Cependant à regarder en détail les chiffres qui sont fournis aujourd'hui par le fabricant Rockwool, cela est loin d'être exact.</p>	DEF	

		<p>L'article est consultable ici : https://www.batirama.com/article/35701-laine-de-roche-un-pas-de-plus-vers-le-developpement-durable.html</p> <p>On y apprend par exemple que : « <i>L'usine auvergnate de Rockfon a recyclé 3,5 tonnes de laine de roche en 2019.</i> » L'article précise que les déchets recyclés doivent être propres et issus des chutes de chantier. Sachant que l'usine de St-Eloy produit chaque année 250 000 T, cela fait à peine 1,5 T pour 100 000 T produites. On est très loin d'une économie circulaire.</p> <p>En réalité avec Rockcycle, ce sont surtout les déchets de palettes et plastiques qui sont récupérés. Il suffit de lire à ce sujet le rapport d'inspection de la DREAL de mars 2020 (1200 T de palettes seraient récupérées).</p> <p>Mais alors, si Rockwool ne sait recycler que les déchets propres. Qu'en est-il des déchets des laines issues des démolitions des chantiers qui ont 20 ans ou plus ? Pour l'Ademe, un seul site en France permet de recycler la laine de roche et encore uniquement les dalles de plafonds. Le reste on ne sait pas faire... cf : https://democles.org/fiche/laines-minerales/</p> <p>Il est difficile de trouver des chiffres sur le gisement en déchets de laine minérale. Un autre article de Batirama donne le chiffre de 75 000 T /an de laine de verre issue de démolition. Ce chiffre semble malheureusement sous-évalué par rapport à la quantité de déchets produite chaque année. Que deviennent ces produits en fin de vie ? Aujourd'hui, à 99 %, ils seront enfouis comme déchets dangereux. Cf : https://www.batirama.com/article/16505-quand-le-recyclage-total-des-dechets-de-laine-de-verre-devient-realite.html</p> <p>Une autre affirmation de l'article de Batirama interroge : « <i>En 2019, le total des déchets réemployés par Rockwool dans le monde s'élevait à 500 000 tonnes, dont 159 000 tonnes ont été réemployées dans la fabrication de produits Rockfon/Rockwool.</i> »</p> <p>Cette affirmation peut correspondre aux déchets de production qui sont réintroduits dans le processus de fabrication et non à des déchets collectés à l'extérieur. Lorsque Rockwool indique que tous les déchets de production sont recyclés, cela correspond au processus industriel qui réintroduit les déchets issus de l'usine elle-même à hauteur de 25 %. Le processus peut aussi intégrer des déchets issus d'autres industries mais on ne sait pas lesquels. Quels sont-ils ?</p> <p><i>"La laine de roche a l'avantage d'être 100 % recyclable, et ceci à l'infini, sans altération de ses propriétés"</i> peut-on lire dans la brochure commerciale de Rockwool. La fibre seule est peut-être recyclable mais qu'en est-il vraiment du produit fini qui contient aussi des produits chimiques pour le liant à hauteur de 30 % ? Que deviennent les centaines de milliers de tonnes de déchets de laines minérales issues des chantiers de démolition ?</p>		
--	--	---	--	--

		<p>Un produit peut-il encore être encore être qualifié de naturel quand il est extrait, transporté, cuit, défibré, polymérisé avec un liant chimique et inutilisable en fin de vie? Peut-il être qualifié de sain quand certains de ces composants sont cancérigènes tels que le formaldéhyde, les COV, des métaux lourds et des particules très fines ? Est-il recyclable à l'infini alors que 99 % des déchets finissent en centres d'enfouissement ?</p> <p>« Notre planète produirait chaque année 38 000 fois plus de basalte que ce que Rockfon en utilise dans le même temps pour fabriquer ses produits. » Heureusement, on n'assistera pas dans les prochains jours à l'émergence d'un volcan sur le plateau du Soissonnais !</p> <p>Dans l'attente de réponses à ces questions ainsi qu'à celles que nous avons précédemment posées, nous vous remercions pour votre travail de collecte et classement des contributions.</p>		
E184	M François DROUX	<p>Bonjour,</p> <p>Je viens par ce mail apporter mon soutien à la possible installation d'une usine de la société Rockwool sur notre territoire.</p> <p>En effet, pour tenir compte des propos des détracteurs du projet sur un point écologique, j'ai pleinement confiance aux contrôles et études menés par les instances de l'état à ce sujet.</p> <p>Sur le plan économique, nous n'avons plus, aujourd'hui, le choix entre travail et aides sociales massives.</p> <p>Par ailleurs, nombreuses sont les personnes qui se sont réellement investies pour l'attractivité de notre territoire et sur ce sujet elles ont pleinement étudié les avantages et inconvénients de l'installation de cette emprise industrielle dans le soissonnais.</p> <p>On ne peut se plaindre d'un manquement à l'écologie quand on laisse des centaines d'axonais aller travailler quotidiennement en région parisienne en voiture.</p> <p>On ne peut se plaindre de territoires pauvres quand on refuse la richesse du travail.</p> <p>On ne peut se plaindre de la perte de nos commerces de proximité quand on refuse l'accès au travail manufacturier.</p> <p>Je suis favorable au projet Rockwool et même fier que notre territoire soit retenu, un projet pouvant en cacher un autre.</p> <p>Bien à vous.</p>	FAV	
E185	Mme Evelyne ROCHER et Gérard DUPONT SOISSONS	<p>Monsieur le commissaire enquêteur, nous voulons porter à votre connaissance nos observations : Nous ne voulons pas subir la pollution générée par cette usine. D'autre part, la création d'emplois qui peut être mise en avant ne justifie pas tous les inconvénients engendrés par le trafic, la dégradation des routes au frais des contribuables ainsi que l'air que nous respirerons.</p>	DEF	(2)

		<p>Pense-t-on aux maladies (cancer, asthme...) qui seront le résultat de cette pollution ? C'est notre sécurité sociale qui en supportera les frais. Alors que l'état prône les énergies nouvelles, renouvelables, recyclables, non polluantes, ce projet va à l'encontre de toutes les prises de conscience actuelles sur la qualité de l'environnement. Etant grands-parents, nous nous sentons responsables. Qu'allons-nous léguer à nos petits-enfants ? Merci de prendre en compte nos remarques.</p>		
E186	M mc MALEZIEUX 02880 Cuffies	Les garanties de non nuisance atmosphériques sont absentes et il y a des alternatives à la laine de roche.		Déjà reçu en E 179
E187	M Loïc LALYS	<p>Monsieur le Commissaire-Enquêteur,</p> <p>Je vous prie de bien vouloir trouver en document attaché ma contribution au titre de l'enquête publique menée dans le cadre du dossier déposé par la Société Rockwool. Je vous en souhaite bonne réception et reste à votre entière disposition pour toute demande complémentaire. Avec mes meilleures salutations Voir OBS 187 (fichier joint)</p>	FAV	
E188	Mme Caroline MOUNY Vauxbuin	<p>Bonjour,</p> <p>Je fais suite à l'enquête publique concernant l'implantation de l'usine Rockwool sur le plateau Soissonnais.</p> <p>Je dis NON à l'implantation de Rockwool pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La pollution avec une cheminée qui va diffuser dans notre cuvette soissonnaise un tas de particules nocives à la santé • Soissons et les villages environnants sont situés dans une cuvette ainsi les particules vont bien stagner dans celle-ci • J'habite à Vauxbuin donc tout proche de cette usine à cancers et autres maladies respiratoires pour nos parents, nous mêmes et nos enfants. • La circulation des camions qui va augmenter sur la N2 : pour l'emprunter tous les jours pour aller travailler , les camions y sont déjà fortement présents, trop présents et représentent un danger supplémentaire pour les automobilistes sans compter sur la pollution que cela va également engendrer en plus. • Un manifeste de pas moins de 29 médecins met en garde contre cette future installation et les conséquences ravageuses sur la santé des soissonnais • Le Maire de Soissons faisant partie de l'Agglo est pour l'installation de cette entreprise polluante et mauvaise pour la santé et n'a pas voulu accueillir l'usine de lin qui est en train de s'installer à 30 km de là à Laon 	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<ul style="list-style-type: none"> • Le Maire de Soissons ne voit que par l'emploi que cela va générer mais nous savons tous très bien que la majorité des emplois ne sera pas destinée aux soissonnais mais à des gens venant de l'extérieur et quels seront ces emplois ? des CDD , de l'intérim ??!!! • La sur consommation excessive de l'électricité et le retraitement des eaux dont à ce jour personne ne sait comment il se fera... pollution assurée de l'eau en plus de l'air • Ce n'est pas de cette façon que l'on va redynamiser notre région durement touchée par le manque d'emploi, pourquoi ne pas s'orienter vers des emplois plus verts en implantant d'autres type d'entreprise? • La dévalorisation des maisons dans le soissonnais et la fuite des soissonnais de cette ville et des villages environnants pollués et bombe à retardement de maladies respiratoires et autres cancers • Les maladies qui découleront de ces émanations couteront chères à l'assurance maladie • Qui va financer cette grosse entreprise ? Les impôts des soissonnais vont augmenter! • La redynamisation de notre bassin soissonnais ne peut pas passer par l'installation de cette entreprise sur la zone du plateau, et encore moins le tourisme. • La poignée d'emploi promise ne doit pas être privilégiée quand on connaît les conséquences sur la santé : pourtant nous le voyons bien en ce moment : le confinement est fait pour préserver les gens de la Covid 19 et les hopitiaux pour que tout le monde puisse être soigné en cas de besoin (et pas seulement de ce virus) • Rockwool a une très mauvaise réputation concernant la pollution et les problèmes sur la santé dans le monde <p>Je le dis et le redis NON et NON à Rockwool à Soissons!</p>		
E189	Mme Annabelle PIELOT	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'inquiète au niveau du projet de la société Rockwool à Soissons. En effet, l'entreprise serait implantée dans le sens des vents qui amèneraient les fumées vers Soissons. Les habitants de l'agglomération respireraient des fumées toxiques. En outre, cela signifierait également une augmentation du trafic du transport routier en destination de l'entreprise, et donc des polluants tels que les particules fines. Sans compter une consommation d'énergie très importante.</p> <p>Finalement, ce projet ne me semble pas très cohérent avec une politique de protection de l'environnement et de la santé des citoyens.</p> <p>Prenez soin de vous.</p> <p>Cordialement.</p>	DEF	
E190	Mme Stéphanie HARING 02200 Septmonts	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>J'habite depuis 2 ans le village de Septmonts, et c'est par un voisin que j'ai appris très récemment le projet d'implanter l'usine de Rockwool dans une commune voisine (à 2 km à vol d'oiseau de chez moi). Inquiétée par la réputation de ce type d'industrie, j'ai voulu en savoir plus concernant les impacts que</p>	DEF	

		<p>ce type d'industrie pourraient avoir... et je suis catastrophée !</p> <p>En effet, même si ma résidence principale se situe à Paris, j'ai la chance de pouvoir venir à Septmonts très régulièrement ; mon projet personnel est d'ailleurs de pouvoir, à moyen terme m'y installer définitivement.</p> <p>J'ai choisi cette campagne, à proximité de Paris parce qu'étant asthmatique et donc souffrant de la pollution parisienne j'avais besoin littéralement de reprendre mon souffle. J'ai trouvé à Septmonts un cadre de vie de qualité, un rythme différent, un quotidien plus sain, et évidemment compte tenu de ma santé un air non pollué. C'est un village, et une région que j'aime ; je m'implique dans les initiatives de mon village, lui apporte mon dynamisme et soutiens le tissu local de commerçants et c'est entre autre de ça dont les campagnes ont besoin pour se redynamiser !</p> <p>La proximité d'avec Paris est une aubaine pour Soissons et de son agglomération qui pourraient bénéficier de cet exode urbain qui s'accélère ... dans cette optique je doute fortement de l'attrait de l'implantation d'une usine classée SEVESO archi polluante.</p> <p>Les informations que j'ai récupérées dans la presse locale, les mesures d'impact lues dans l'enquête publique publiée par Globe 21 , la levée de boucliers portée par le collectif de médecins m'interpellent au plus haut point. En effet, il semble indéniable que la pollution de l'air par les fumées toxiques ou par des particules émises, représentent un risque avéré pour les habitants de l'agglomération tant si elles sont respirées que si elles se déposent sur les sols et les cultures.</p> <p>Les campagnes ont aujourd'hui une carte à jouer auprès des urbains qui acceptent des trajets plus longs pour pouvoir changer de cadre de vie mais ce type de projet ne peut qu'enrayer cette dynamique.</p> <p>Je m'oppose par ce courrier à cette implantation qui va totalement à l'encontre des raisons pour lesquelles je suis prête à laisser la vie parisienne comme d'autres seraient prêts à y consentir.</p> <p>Très cordialement</p>		
E191	Mme CAROLINE EVRA	<p>Bonjour,</p> <p>En tant que Maman, je suis inquiète pour la santé de mes enfants et des enfants du Soissonnais. Nous ne pourrions pas leur dire dans quelques années que nous ne savions pas. Surtout avec la pandémie actuelle que nous vivons où les hautes instances nous demandent de changer de mode de vie.</p> <p>D'autre part en tant que KINÉSITHÉRAPEUTE OSTÉOPATHE , je suis inquiète pour la santé des habitants du Soissonnais en cas d'implantation de l'usine Rockwool. La pollution de l'air liée à son activité leur fait courir des risques sanitaires.</p> <p>Les Hauts de France sont particulièrement impactés par des pathologies respiratoires dont on connaît la gravité.</p>	DEF	

		<p>Les infections respiratoires répétées durant l'enfance et la pollution atmosphérique sont des facteurs aggravants des Bronchopneumopathies Chroniques Obstructives (BPCO) [1]. Les BPCO, maladies mal connues et sous-diagnostiquées, sont la 4^{ème} cause de mortalité en France.</p> <p>L'asthme[2] et les maladies respiratoires allergiques[3] sont déclenchés et aggravés par la pollution.</p> <p>Je vois dans nos cabinets les conséquences de ces maladies chez nos patients, ainsi que les répercussions sur leur vie quotidienne et leur espérance de vie. Je ne souhaite pas voir s'ajouter des facteurs aggravants, surtout chez les enfants.</p> <p>La relocalisation de l'industrie et le besoin crucial d'emplois sur le Soissonnais ne doit pas amener à mettre en danger la vie et la santé des habitants du Soissonnais.</p> <p>JE NE SUIS PAS FAVORABLE À CETTE INSTALLATION. Cordialement</p> <p>[1]https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/bronchopneumopathie-chronique-obstructive-bpco [2]https://www.ameli.fr/aisne/assure/sante/themes/asthme-vivre-maladie/la-pollution-facteur-declenchant-et-aggravant-de-lasthme [3] http://ipubli-inserm.inist.fr/bitstream/handle/10608/6095/MS_2007_2_187.html</p>		
E192	M Marc COUTEAU Maire de Vauxrezis.	<p>Monsieur le commissaire enquêteur, considérant que l'implantation de l'usine Rockwool sur le parc d'activité de Grand Soissons Agglomération, entre parfaitement dans le projet de régénération du tissu industriel et entrepreneurial du bassin d'emploi de notre territoire. Je soutiens ce projet et fait confiance à l'entreprise quand à la gestion des rejets générés par son activité .</p>	FAV	
E193	M Philippe COUPEY	<p>Soissons est une ville qui a connu un développement industriel important (la verrerie de Vauxrot, BSL, Dargent, Piat, Wolber, cartonnerie St Germain etc..) toutes ces sociétés représentaient des milliers d'emplois, seul Vauxrot a survécu, reconnaissable avec ses 2 grandes cheminées. Depuis plusieurs années l'industrie est en déclin, des milliers de personnes se retrouvent sans emplois. Sans industrie notre région ne peut pas se relever, nous avons besoin de créer des emplois industriels, où chacun pourra trouver un job à sa mesure. La Sté Rockwool apporte cela, les différentes enquêtes montrent que la dangerosité n'est pas avérée.</p> <p>JE SOUTIENS LE PROJET ROCKWOOL A SOISSONS</p> <p>Je fais confiance à l'Etat pour garantir et faire respecter les engagements pris par la St Rockwool.</p>	FAV	

E194	M Gilles GARRIAU SOISSONS	<p>Monsieur l'Enquêteur ,</p> <p>L'implantation d'une nouvelle usine ROCKWOOL est une véritable opportunité sur le plan local . Il ne faut surtout pas passer à côté de celle-ci . Il faut " prendre le train lorsqu'il passe " car aucun autre projet futur de cette ampleur n'est prévu actuellement !</p> <p>L'implantation de cette usine se situera à l'extérieur de l'agglomération de SOISSONS dans une zone réservée pour cela . Je fais confiance aux autorités officielles au sujet de la sécurité tant au niveau de la santé de la population , tant au niveau de l'environnement .</p> <p>L'implantation de cette nouvelle entreprise sera surtout génératrice d'emplois avec , par conséquence , des bonnes retombées sociales et économiques afin de rendre encore plus dynamique notre agglomération de SOISSONS .</p> <p>En conclusion , je suis POUR cette installation d'usine sur notre territoire .</p> <p>Salutations distinguées .</p>	FAV	
E195	Mme Lydie CAMUS	Non à l'implantation de l'usine Rockwool sur la Zone du plateau Vauxbuin	DEF	
E196	Mme Lydie CAMUS	NON à l'implantation de l'usine Rockwool sur la Zone du Plateau vauxbuin		Déjà reçue
E197	Mme Marie CAMUS Vauxbuin	Non à la pollution ! Non à l'usine Rockwool !	DEF	
E198	Mme SIMONE HANNEBIQUE SOISSONS	<p>Bonjour</p> <p>Je m'oppose à l'implantation de l'usine ROCKWOOL sur LA ZONE DU PLATEAU POUR LES RAISONS SUIVANTES:</p> <p>Vents dominant sur la commune de SOISSONS qui vont créer des rejets de déchets polluants sur notre ville de SOISSONS.</p> <p>Pour si peu de créations d'emplois, sachant qu'actuellement à pole emploi plus de 500 postes ne sont pas pourvus.</p> <p>Pensez à notre santé et celle de nos enfants.</p>	DEF	
E199	Mme Corinne LAFLEUR	Bonjour, Je dis NON à l'implantation de l'usine Rockwool sur la zone du plateau de Courmelles, non à la pollution.	DEF	
E200	M Antoine BUREAU	<p>Monsieur le commissaire enquêteur</p> <p>Un mot pour vous manifester mon étonnement concernant ce projet et vous dire que je suis totalement</p>	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>contre son implantation sur le plateau de Vauxbuin, Ce projet est déraisonnable et entraîne des dangers et inconvénients pour la santé et l'activité économique du soissonnais dans son ensemble totalement disproportionnés par rapport aux avantages déclarés et non prouvés En particulier la laine de roche est une fausse bonne solution étant cassante et dangereuse pour la santé, C'est un polluant important en fin de circuit de vie des matériaux dont le coût à la production est plus élevé que la plupart des autres isolants (notamment végétal), Par ailleurs, une telle usine a systématiquement des retombées économiques faibles voire négatives (au global) pour la zone dans laquelle elle s'implante : dépendante d'un grand groupe non français, son intérêt n'est pas le bassin socio-économique, son histoire et ses habitants mais uniquement son résultat d'exploitation. Des solutions alternatives largement moins polluantes et respectueuses de l'environnement existent et doivent être privilégiées (isolants à base de chanvre). Pour ces raisons principales, je vous redis mon opposition à ce projet et à ses conséquences et j'espère que vous conclurez en ce sens. Bien cordialement</p>		
E201	<p>M Patrick THOMAS architecte</p> <p>02460 La Ferté- Milon</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous prions de trouver en pièce jointe notre contribution à l'enquête publique en cours concernant l'implantation d'une usine de laine de roche sur la Zac du Plateau à Courmelles.</p> <p>Merci d'accuser réception de ce message.</p> <p>Recevez nos sincères salutations</p> <p><i>Texte intégral ci-dessous :</i></p> <p>Nous nous opposons au projet de construction d'une nouvelle usine de laine minérale dans le Soissonnais pour les raisons suivantes. Engagés depuis près de 25 ans dans l'architecture à faible impact environnemental, nous avons toujours soutenu les initiatives locales et nationales pour favoriser l'écoconstruction et les circuits courts. Nous avons notamment mis en place des formations à l'écoconstruction afin de changer les pratiques des entreprises. Le contexte économique du bâtiment a évolué dans ce sens depuis ce quart de siècle. Des techniques qui étaient, en 1995, encore expérimentales, telles que la construction en paille ou avec la chènevotte, sont devenues des techniques courantes grâce aux règles</p>	DEF	

		<p>professionnelles. Les fabrications d'éco-matériaux qui étaient très réduites sont maintenant passées pour certaines à l'échelle industrielle et répondent aux certifications telle que l'ACERMI ou bien satisfont les exigences de sécurité exigibles pour l'incendie.</p> <p>Les fabricants français de cellulose sont aptes à produire chaque année près de 50 000 tonnes. A elle seule, la CAVAC, une coopérative agricole, produit chaque année 15 000 tonnes de Biofib, un isolant à base de chanvre.</p> <p>Le nombre de constructions en paille approche chaque année le millier, toutes destinations confondues dont de nombreuses écoles. L'entreprise L'Oréal a, par exemple, choisi cette technique pour isoler un bâtiment de stockage à Caudry dans le Nord. Le siège de la FFB (fédération française du bâtiment) dans l'Oise est aussi en paille. La plus ancienne maison construite avec cette technique a fêté ses 100 ans en 2020 et elle est toujours aussi confortable. La quantité de paille produite chaque année dans le département de l'Aisne est de 200 000 tonnes soit près de 10 millions de bottes qui permettraient de construire l'équivalent de 10 000 habitations.</p> <p>L'entreprise d'insertion Le Relais qui emploie 2 900 personnes en France dont une centaine sur le Plateau à Soissons, est aussi fabricant d'un isolant dénommé Le Métisse qui a des caractéristiques extrêmement intéressantes pour la thermique été comme hiver et pour l'acoustique. Le Relais a monté pour cela une unité de transformation à Billy-Berclau dans le Pas-de-Calais et produit chaque année 12 000 T. Ce matériau répond en outre aux critères ACERMI et a une Fiche de déclaration environnementale et sanitaire.</p> <p>Les matériaux isolants à base de fibres de bois sont produits en France à hauteur de près de 200 000 tonnes/an et rentrent eux aussi dans les critères recherchés pour les certifications concernant l'isolation, l'acoustique ou la protection incendie.</p> <p>Les matériaux écologiques issus de l'agriculture, de la sylviculture ou du recyclage sont des coproduits, c'est-à-dire qu'ils viennent compléter des usages premiers tels que l'alimentation (blé, chanvre, lin), le textile (chanvre, lin), l'industrie (chanvre, lin, bois), le ré-emploi (coton). La valorisation des coproduits permet donc de réduire les déchets et améliore la productivité de ces secteurs d'activité.</p> <p>Les emplois induits localement par les écomatériaux sont tels que le producteur peut sur un même territoire côtoyer une entreprise de 1^e transformation puis les entreprises qui mettent en œuvre le produit jusqu'aux utilisateurs. Ces produits sont valorisables lorsque les bâtiments sont démolis. Pour les laines minérales, le schéma est différent. Les produits issus des démolitions sont envoyés en décharge ultime. Nous intervenons en 2020 sur des bâtiments construits dans les années 90 pour des améliorations thermiques par exemple. Nous déplorons que ces produits très dégradés après 25 ans soient non seulement inutilisables mais aussi non recyclables et dangereux pour la santé. Certes, les bâtiments construits à cette époque étaient économiques mais la piètre qualité des matériaux utilisés est aussi la cause de coûts très élevés pour la démolition. Le lot démolition atteint souvent 10 % des budgets de rénovation sur nos chantiers aujourd'hui. Dans une réflexion en coût global, ce constat laisse rêveur.</p> <p>Le coût global d'une construction inclut en plus de coûts de construction, les frais de maintenance et entretien ainsi que les coûts ultimes de démolition ou transformation. Cette réflexion sur la possibilité</p>		
--	--	--	--	--

		<p>de démonter les bâtiments ou de les transformer est partie intégrante de notre démarche et nous amène à privilégier des techniques qui sont moins nuisibles à l'environnement et à la santé des travailleurs comme des usagers. Lors d'un démontage ou d'une transformation, les méthodes employées doivent être simples et les produits mêmes doivent pouvoir être valorisés. Hélas, nous ne voyons pas comment on pourrait valoriser les laines minérales lors des futures démolitions ou des réhabilitations dans 25 ans. Il suffit pour s'en convaincre d'observer le vieillissement d'isolation par l'extérieur en laines minérales avec enduits : elles sont rapidement détériorées.</p> <p>Le désamiantage est aussi la cause de coûts importants sur les chantiers actuels. Ce matériau, l'amiante, économique et naturel a été utilisé pendant près de 80 ans et même pendant 20 ans après que son extrême toxicité ait été démontrée. 24 ans après son interdiction, l'amiante continue de tuer des usagers comme des travailleurs. Nous n'avons pas suffisamment de recul sur la nocivité des laines minérales mais la toxicité de leurs composants est avérée. C'est pourquoi la prudence nous conduit à les éviter autant que possible. Et nous savons après 25 ans d'exercice que ces matériaux ne sont pas incontournables dans la construction, quelque soit la destination des bâtiments. Il est possible par exemple de réhabiliter d'anciens bâtiments avec des matériaux locaux pour une performance passive, c'est-à-dire avec des besoins énergétiques très faibles.</p> <p>L'usine de laine minérale de Soissons fera appel à des matières premières qui ne sont pas locales. Cette fabrication nécessite aussi de grandes quantités de produits chimiques qui présentent un risque pour l'environnement. Du point de vue économique, cette implantation pourrait contrecarrer les efforts qui sont faits localement pour développer d'autres filières avec les matières premières disponibles.</p> <p>Le soutien public devrait aller en direction des entreprises pour les former aux nouvelles techniques plus écologiques et issues de circuits courts. La qualité d'un bâtiment est aussi la qualité de la mise en œuvre des matériaux et les réglementations thermiques demandent de plus en plus de performances. Nous en appelons aujourd'hui à une mobilisation de chaque personne, élus, entreprises, usagers, pour faire le choix de techniques en circuits courts qui ont à la fois un plus grand impact sur les économies locales et un meilleur effet sur l'environnement en optimisant l'utilisation des ressources naturelles. Les produits comme les laines minérales ont pris trop de place dans le secteur du bâtiment, il serait temps de privilégier les techniques plus écologiques et locales !</p> <p><i>pour Vivarchi, Patrick Thomas architecte</i></p>		
E202		<p>Bonjour,</p> <p>Je vous remercie d'enregistrer mon opposition à l'implantation de l'usine Rockwool sur la zone du plateau à Soissons.</p> <p>Je m'oppose à cette implantation contre la pollution que cette usine febereraigénérerait.</p> <p>Cordialement</p>	DEF	
E203	Mme Véronique PERSON 02200 COURMELLES	<p>Bonjour</p> <p>Suite à l'enquête publique organisée sur le projet Rockwool, je viens vous donner ma position quant à l'implantation de cette usine.</p>	DEF	

		<p>L'année dernière, j'ai acheté une maison sur Courmelles que j'habite avec mon mari et mes 3 enfants. Le choix de ce village s'est fait sur la qualité de vie que j'allais pouvoir offrir à mes enfants.</p> <p>Je suis évidemment contre cette nouvelle usine, j'ai lu tous les documents du dossier, et je me demande comment on peut valider un tel projet qui est une aberration écologique et industrielle de nos jours.</p> <p>Comment peut on encore valider l'implantation d'une usine gigantesque polluante avec si peu de main d'oeuvre pour un matériau que l'on ne sait pas recycler, un process de fabrication avec un four électrique, des composants toxiques, une consommation d'eau qui fait froid dans le dos?</p> <p>La 1ere chose qui m'a choquée est le plan de situation avec la surface au sol que va représenter l'usine, je travaille chez Wicono et quand je regarde l'impact au sol de Wicono qui embauche actuellement 230 personnes et la surface de la future usine Rockwool (130 personnes à priori), je me dis tout ça pour ça.</p> <p>Le nouvel entrepôt Houtch s'est implanté cette année dans la zone du plateau en toute discrétion et sans polémique comme toutes les usines du plateau d'ailleurs.</p> <p>Dois je reprendre tous les arguments anti Rockwool qui ont été diffusés à droite à gauche, tous justifiés évidemment? Merci aux 29 professionnels de la santé qui ont fait leur devoir d'alerte, merci aux maires de Ploisy et Courmelles qui défendent nos intérêts.</p> <p>Je suis très inquiète en tant qu'habitante de Courmelles pour moi, mon mari, mes enfants. Mais je suis malheureusement doublement exposée en allant travailler chez Wicono.</p> <p>Pour en avoir discuter autour de moi dans les bureaux chez Wicono, les 3/4 du personnel sont contre l'arrivée de cette usine. (pollution visuelle, sonore et olfactive).</p> <p>Nous sommes très bien installés dans cette zone, elle est belle, nous avons des ruches, un projet de jardin potager, un espace pique nique extérieur et un parcours nature.</p> <p>Wicono lance cette année une gamme de profilés aluminium produit à partir de 75% d'aluminium recyclé.</p> <p>Dans ce contexte, l'arrivée de Rockwool est un non sens.</p> <p>L'argument même de la création d'emploi qui semble être le seul argument positif n'en est même pas un, car aujourd'hui, nous avons les plus grandes difficultés chez Wicono à recruter du personnel</p>		
--	--	---	--	--

		<p>qualifié. 25 techniciens de maintenance pour Rockwool? Cela fait des mois que nous cherchons désespérément à en recruter 1 seul chez nous, nous avons du lancer une opération nationale lors du dernier salon Batimat pour espérer attirer du personnel.</p> <p>Bref, mon avis ne changera malheureusement pas grand chose au débat mais je me suis exprimée.</p> <p>J'espère de tout cœur que la raison l'emportera sur les intérêts de certaines personnes.</p> <p>Cordialement,</p>		
E204		<p>Madame,Monsieur,</p> <p><u>aujourd'hui je suis contre l'implantation de cette usine pour les points suivants :</u></p> <p>Nous nous voulons être à la pointe de la technologie sur notre territoire et nous allons essayer d'installer cette usine ! Un isolant qui est complètement dépassé tout d'abord par ces ratios thermiques et qui on le sait n'est pas biodégradable dans le temps! Rockwool dit vouloir répondre au besoin de la rénovation thermique mais essayons de faire cette rénovation thermique correctement et ne pas recommencer les erreurs du passé, et faire un bon produit d'isolation ,durable ! Si nous voulons être à la pointe de la technologie et en avance , favorisons les filières bois et chanvres qui se développent déjà dans d'autres régions! Arrêtons d'être individualiste au niveau des territoires et se dire que c'est bien ça va créer 130 emplois dans le bassin . Le problème de la pollution dégagé par ce type d'usine est un problème planétaire qui va bien au delà du bassin soissonnais ! Si chacun fait toujours dans son coin pour ce type de décision , le problème de pollution de l'air et du réchauffement climatique ne sera jamais réglé ! Pensez vous qu'ils ont demandé leur avis aux personnes qui vont être sur l'itinéraire des 100 A/R journaliers des camions, et qui ne font pas parti de la communauté du soissonnais ?! J'ai 2 filles en bas âge et j'espère pouvoir leur montrer un autre modèle écologique que ce que prétend représenter Rockwool en isolant vert ! N'oublions pas non plus les accidents récents dans ce type d'usine (Rouen entre autre) qui montre bien la limite à ce type d'ouvrage non loin des habitations. J'habite Berzy le Sec , un village historique par son château du 14 ème et son église du 12 ème classé tous les 2 aux monuments historiques , que des chantiers de bénévoles restaurent depuis 1998 et qui à court terme sera visitable au niveau des chemins de ronde</p>	DEF	

		<p>pour les visiteurs , et pour voir quoi : les 5 cheminées de Rockwool ?!</p> <p>Pensez à tous les aspects négatifs de l'implantation de cette usine et non aux "petits" 130 emplois en jeux !</p> <p>Cordialement</p>		
E205	Mme Aurélie ROCHER	<p>Bonjour ,</p> <p>Je suis contre l' implantation de l 'usine Rockwool !!</p> <p>Je pense que ce type d'isolant est complètement dépassé et qu 'il faut fabriquer mieux pour notre avenir !</p> <p>Arrêtons de voir simplement les quelques malheureux 130 emplois, nombre bien dérisoire au regard des conséquences sanitaires sur la population et l'environnement sur le long terme.</p> <p>Faire autrement pour notre planète est possible! Ce n'est pas simplement de notre territoire dont il s'agit mais bel et bien de réflexions et attitudes globales à avoir ...</p> <p>J' ai 2 filles en bas âge et je m'inquiète de la qualité ou plutôt de la mauvaise qualité de l'air qu'elles respireront et des nombreuses conséquences évoquées par les médecins cités que cela aura sur leur santé.</p> <p>Laisser cette usine s'implanter, c'est continuer, encourager, recommencer les initiatives économiques qui nous ont conduit vers le désastre écologique et le déclin de l'humanité à venir. D'autres solutions existent, respectueuses de l'Homme et de son environnement et qui créent des emplois! Parlons-en!</p> <p>Je pense à tous les emplois de circuits courts que vous allez détruire par la pollution rejetée, à toute une économie locale qui commence à essayer de faire une production propre et locale que vous allez briser ! Je pense à la centaine de camions qui ravitailleront cette usine quotidiennement et qui engendrera encore plus de pollution, je pense au Relais, sur le plateau, qui produit un isolant à partir du recyclage textile et me dis que c'est ce genre d'initiatives qu'il faut encourager.</p> <p>Ce territoire est déjà frappé par de nombreux traumatismes (1ère et 2nde Guerre Mondiale, chômage, pauvreté, illettrisme etc.), il mérite un autre avenir!</p>	DEF	
E206	M Ludovic Castillo	<p>Monsieur le Commissaire-enquêteur,</p> <p>L'implantation de l'usine Rockwool sur Le Plateau commune de Courmelles qui domine le Soissonnais est un développement majeur pour le territoire.</p>		Déjà reçu

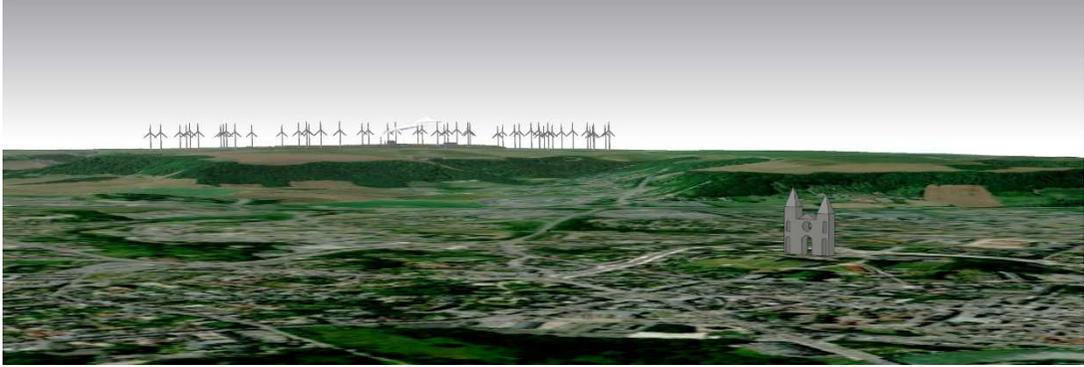
		<p>C'est un choix qui aura un impact pour tout ses habitants. Ce sujet grave doit être appréhendé par tous et dans son ensemble. L'impossibilité de se réunir et de se déplacer librement, depuis le reconfinement le 29 octobre, ne permet pas de consolider les connaissances des administrés, des citoyens qui en auront l'impact. L'histoire récente du mouvement des « gilets jaunes » a conduit l'exécutif à promouvoir un dialogue et une participation active des français à travers la Convention Citoyenne pour le Climat. Dans ce contexte, il me paraît cohérent et juste de repousser la date de clôture de votre enquête publique de la durée du confinement. J'espère que vous recevrez cette demande favorablement et vous en remercie par avance. Cordialement</p>		
E207		Idem E171		
E208	Globe21 53, rue Paul Doucet 02400 CHATEAU- THIERRY	<p>Observations de Globe21 concernant l'enquête publique de Rockwool à Courmelles</p> <p>Les préoccupations liées à la hausse des coûts de l'énergie et au réchauffement de la planète ont toutes deux placé l'isolation des bâtiments en tête de l'agenda politique. Cependant, la hâte de trouver un produit de remplacement pour l'amiante a conduit à la création de produits potentiellement cancérigènes, connus pour provoquer des maladies respiratoires mettant la vie en danger, mais devenus la norme de l'industrie .</p> <p>Nous nous opposons à l'implantation de l'usine de fabrication de laine de Roche à Courmelles et Ploisy pour les raisons suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Le dossier de Rockwool ne prend pas en compte l'impact de l'extraction de la matière première, le basalte, qui relève également d'une ICPE avec un impact notable sur la faune, la flore et la biodiversité. 2) La consommation d'énergie primaire d'une telle entreprise est tout à fait démesurée par rapport au gain énergétique obtenu par la fabrication de matériaux de substitution. Si on admet que durant son cycle de vie de 50 ans, la laine de roche stocke 100 fois ce qui est nécessaire à sa production soit 370 kg/an, la laine de roche prend 5,5 ans de retard sur le chanvre en matière de stockage de CO₂, 11 ans avec un cycle de vie de 25 ans. 3) L'entreprise devrait encore faire des efforts concernant l'économie circulaire. La gestion de déchets n'est pas aussi honorable que l'entreprise le prétend à travers sa communication. Les seules laines de roche véritablement recyclées proviennent de l'usine même, des chutes de chantiers des clients et éventuellement une part infime de panneaux acoustiques pour le plafond. La plupart des laines minérales mises en œuvre seront toujours envoyées vers des décharges dans des conditions discutables. 4) La hauteur des cheminées est limitée pour permettre à l'usine de cohabiter avec l'aérodrome. Ceci 	DEF	

		<p>augmente la pollution de l'air pour les habitants de l'agglomération. Le risque de chute d'avion sur l'usine n'est pas pour autant écarté avec l'effet domino que cela engendre.</p> <p>5) La qualité de l'air sera impactée par les rejets atmosphériques. Ce n'est pas la dose qui fait le poison, mais la durée d'exposition. A l'exemple d'autres sites de Rockwool dans l'hexagone, les émissions sans filtres sont évaluées à une fréquence supérieure à 5 %.</p> <p>6) La simplification du régime des installations classées n'offre plus de protection suffisante concernant l'environnement, la santé et le risque industriel. Pourtant, les intérêts commerciaux ne peuvent plus passer en premier dans un contexte de transition écologique. L'entreprise profite de la réglementation pour faire passer son activité qui relève du seuil SEVESO, en découpant son entreprises en plusieurs entités juridiques (une pour la fabrication, l'autre pour la logistique et peut-être encore une troisième pour le recyclage à l'avenir).</p> <p>7) L'impact sur la qualité de l'eau n'a pas été pris en compte. Pourtant le liant (réputé cancérigène) sera en contact avec l'eau et devrait être rejetée ultérieurement. Il n'y a pas de dispositif pour filtrer cette eau.</p> <p>8) L'impact sur les paysages est aussi néfaste que celui d'un parc éolien comme celui qui a obtenu un refus par le Préfet de l'Aisne pour cette même raison.</p> <p>9) L'écobilan de la laine de roche et son impact sur la santé ne sont pas bons, comparés aux matériaux bio-sourcés et géo-sourcés locaux, comme la paille, le lin, le chanvre, le coton recyclé et la terre argileuse.</p> <p>10) Les matériaux de substitution existent et le gisement est très important et local. Il permettra la création d'emplois réellement locaux, dans le secteur agricole et le secteur du textile recyclé, avec une vraie gestion des flux en circuit-court. L'Aisne est un département agricole avec un passé industriel textile. Ce serait cohérent avec la réalité économique du territoire.</p> <p>11) Le marché visé par Rockwool est un marché qui nécessite le déploiement d'isolants qualitatifs qui permettent la massification de la rénovation du bâti ancien dans la région parisienne et dans les Hauts-de-France.</p> <p>12) Les engagements concernant la décontamination du site à l'arrêt définitif de l'usine semblent insuffisants concernant la manière de décontaminer l'air, le sol et l'eau, au bout de plusieurs années de fonctionnement.</p> <p>13) Le risque du transport des produits dangereux et l'impact sur le réseau routier n'a pas été pris en compte. Cela concernant notamment les 20 poids lourds/jour en réception notamment, mais aussi les</p>		
--	--	---	--	--

		<p>80 poids lourds/jour en livraison. Nous pensons que ces chiffres sont sous-estimés.</p> <p>14) Il n'y a pas de précisions concernant la création d'emplois indirects.</p> <p>Les mesures d'évitement, réduction, compensation semblent bien légères, au regard des risques liés à cette activité. Ce dossier semble bien remplir sa fonction : donner l'apparition que le site sera conforme aux exigences règlementaires et qu'il ne présente aucun danger ni pour la santé et l'environnement. Or, les réunions publiques et l'enquête publique soulèvent bien plus de questions que de réponses et ne sont pas pour rassurer puisque l'entreprise considère que son activité ne présente pas de risque ou d'impact notable et ne semble pas avoir besoin de prendre les dispositions nécessaires.</p> <p>Veillez trouver les observations et propositions de Globe21 en détail par we transfer (à consulter avant le 16 novembre 2020) :</p> <p>https://we.tl/t-j8ZrEYm4K2</p> <p>Voici quelques liens utiles concernant la situation actuelle des matériaux biosourcés dans les Hauts-de-France et dans l'Aisne :</p> <p>Le rapport du Conseil d'Orientation du cd2e :</p> <p>http://www.cd2e.com/?q=telecharger-le-rapport-batiment-durable-hauts-de-france-cd2e-2020&utm_source=UA-25745718-1&utm_medium=email&utm_campaign=Mailing+diffusion+rapport+COBD</p> <p>Les matériaux bio-sourcés dans le bâtiment de la Direction Départementale des Territoires de l'Aisne :</p> <p>https://www.aisne.gouv.fr/content/download/22201/148353/file/Note%20g%C3%A9n%C3%A9rale_mat%C3%A9riaux%20bio-sourc%C3%A9s.pdf</p>		
E209	<p>Mme Stéphanie MAGNIEZ Directrice territoriale Aisne BGE Picardie</p>	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>En tant qu'acteur économique du Grand Soissons, je souhaite m'exprimer quant à l'installation, sur notre territoire, de la nouvelle activité du groupe International ROCKWOOL et ainsi, apporter mon soutien à Grand Soissons Agglomération.</p>	FAV	

	SOISSONS	<p>Notre territoire souffre cruellement d'un manque d'activités industrielles, suite à la fermeture de bons nombre d'entreprises telles que Wolber, BSL ou encore BAXI et Focacst... Soissons et le Grand Soissons a perdu un grand nombre d'emplois liés à l'industries. Les données économiques du territoires de Soissons ne sont pas très favorables (taux de chômage élevé, niveau d'employabilité...) et je reste persuadée que l'implantation de l'entreprise ROCKWOOL est une réelle opportunité pour notre territoire.</p> <p>En plus de créer des emplois (directs et indirects), elle va permettre au Grand Soissons de se « redynamiser industriellement » et de nombreuses retombées économiques seront également très bénéfique pour chacun d'entre nous.</p> <p>Bien évidemment, je souhaite faire confiance à notre Président, Monsieur Alain Crémont et son équipe, pour veiller à limiter les risques industriels et environnementaux inhérents à tout projet industriel.</p> <p>En espérant que ce projet puisse voir le jour,</p> <p>Bien cordialement,</p>		
E210	M Yannick CHAMPAIN	<p>Bonjour,</p> <p>Nouvelle contribution dans le cadre de l'enquête publique au sujet des consommations énergétiques.</p> <p>Besoins énergétiques et consommations Les besoins de puissance électrique de l'usine de Soissons sont estimés par Rockwool à 30 MW et les consommations à 190 GWh/an soit 520 GWh/an d'énergie primaire électrique (<i>cf document 000-00-006-ICI-NTE-B-ICPE B03_ROCKWOOL_Impacts mesures_v01</i>).</p> <p>En ce qui concerne les besoins de puissance, 30 MW représentent 3,3 % d'un réacteur nucléaire, tel ceux de Gravelines ou encore 20 éoliennes terrestres de puissance moyenne telles que celles qui sont mises en place autour de Soissons.</p> <p>Les besoins énergétiques, gaz et électricité confondus de toute l'agglomération Soissonnaise sont de 668 Gwh/an dont 108 Gwh/an pour l'industrie (<i>données Ademe et agence ORE https://www.dataviz-agenceore.fr/</i>). A elle seule, la consommation énergétique finale de l'usine Rockwool sera donc 1,8 fois celle de toutes les industries de l'agglomération Soissonnaise.</p> <p>En matière d'énergie primaire (l'énergie réellement produite), les consommations de l'usine Rockwool seront de 520 GWh/an soit autant que celles de toutes les entreprises des secteurs <u>industriel et tertiaire</u> (15 000 emplois au total) de l'agglomération du Soissonnais.</p> <p>Rockwool aggraverait donc la dépendance énergétique du territoire. Des compensations (productions locales d'énergies) sont-elles prévues pour réduire cette dépendance ?</p> <p>Intensité énergétique</p>		

		<p>L'intensité énergétique moyenne des industries sur le territoire Soissonnais, avec 1250 emplois pour une consommation de 108 GWh/an, est de 0,09 GWh/an/emploi (en énergie finale). L'intensité énergétique de l'usine Rockwool sera, elle, de 1,5 GWh/an/emploi soit près de 17 fois celle des industries actuelles sur l'agglomération de Soissons !</p> <p>Rockwool devrait donc employer non pas 120 mais 2000 personnes pour être à l'équilibre dans son intensité énergétique avec les autres entreprises industrielles. Pour le bien de la planète, ne faut-il pas exiger de Rockwool de réduire son intensité énergétique ?</p> <p>Origine de l'énergie utilisée par Rockwool</p> <p>Le site de Soissons entrera dans le cercle des usines électro-intensives selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • consommations 24h/24h pendant plus de 335 jours ; • rapport énergétique supérieur à 2,5 kWh/€ de valeur ajoutée (ce critère est estimé pour Rockwool à 3,3) ; • consommation énergétique plus importante <u>la nuit</u> (+ de 55 % de la consommation). <p>Les entreprises électro-intensives qui ont des besoins en puissance très importants (de 10 à 200 MW, 30 MW pour Rockwool) négoçient directement le prix de leur énergie avec les grands fournisseurs et en particulier EDF. En France, les industriels électro-intensifs exercent un lobby pour le maintien de la filière nucléaire au détriment des énergies renouvelables. C'est pourquoi ces entreprises sont généralement implantées à proximité des sites nucléaires.</p> <p>Pour ce qui concerne Rockwool à Soissons, ses consommations en énergie primaire d'origine nucléaire sont estimées à 520 GWh/an . A moins que Rockwool s'appuie sur l'éolien, il faudrait alors 55 éoliennes de 1 MW de puissance pour couvrir ses consommations annuelles. Le jeu en vaut-il la chandelle ? Pourquoi choisir un process industriel aussi consommateur d'énergies ?</p> <p>Par ailleurs, les habitants sont-ils informés que l'usine tournera principalement la nuit avec les nuisances induites ?</p> <p>Système de management environnemental</p> <p>Pour l'usine Rockwool, la directive <i>IED 2010/75/UE relative aux émissions industrielles</i> s'applique. Rockwool France est certifié ISO 14001 pour l'usine de Saint-Eloy et s'engage à la demander ainsi que la certification ISO 50001 pour le site de Soissons. Elle s'engage ainsi à mettre en place un système de management environnemental. Elle doit aussi rechercher pour son procédé la Meilleure technique disponible selon les documents de références applicables, les BREF (4 sont identifiés dans le document <i>B03_ROCKWOOL_Impacts mesures</i> dont celui sur l'Efficacité énergétique). Il est ainsi demandé aux industriels d'étudier dès la conception les techniques les moins énergivores et d'évaluer tous les impacts des énergies durant la vie de l'installation.</p> <p>L'objectif est simple : il s'agit de minimiser les consommations d'énergie. La question qui vient est simple : pourquoi prendre comme point de départ d'une nouvelle installation industrielle un process qui est très énergivore ?</p> <p>Car mettre en place un système de management qui engagerait l'entreprise à réduire de quelques points chaque année un process qui est très énergivore au départ, c'est comme promettre d'atteindre</p>		
--	--	---	--	--

		<p>la lune avec une bicyclette ! Sachant que la fabrication d'un écomatériau nécessite 25 fois moins (0,04%) de consommations énergétiques qu'une laine de roche, si le fabricant s'engage à réduire ces consommations d'énergie de 5 % chaque année, il lui faudra 60 ans pour qu'elles soient égales à la consommation nécessaire à un écomatériau. Alors, pourquoi ne pas opter tout de suite pour le process de fabrication d'un écomatériau ? On gagnerait du temps et on économiserait les ressources naturelles.</p> <p>Voici ce que serait la ligne d'horizon de Soissons si Rockwool devait être autonome en énergie avec 50 grandes éoliennes :</p> 		
E211	M David BOBIN Maire de Vauxbuin	<p>Monsieur le Commissaire-enquêteur,</p> <p>À l'heure où vous recueillez les questions et observations des habitants de notre territoire sur le projet d'implantation d'une usine de fabrication de laine de roche par le groupe Rockwool à Courmelles, je tenais à vous faire part des éléments qui suivent.</p> <p>L'activité industrielle a toujours été le marqueur du territoire soissonnais. Durant des décennies, plusieurs entreprises industrielles installées à Soissons, spécialisées dans la métallurgie et la sidérurgie notamment, ont rencontré une renommée nationale voire internationale, faisant la fierté de tous, des acteurs économiques et institutionnels de la ville comme des habitants, qui y travaillaient parfois de génération en génération.</p> <p>Ayons à l'esprit que l'acceptabilité sociale de la population à l'égard de l'industrie reste encore ancrée chez beaucoup de nos concitoyens, qui forment aujourd'hui une majorité silencieuse. Avec ce projet Rockwool, le Soissonnais a l'occasion unique de renouer avec ce qui a fait son identité et sa prospérité.</p> <p>C'est un projet qui trouve également toute sa place dans le grand défi qu'est celui de la réindustrialisation de notre pays. Les enjeux sont importants : recréer des emplois, rééquilibrer notre balance commerciale et jeter les bases de notre indépendance industrielle. Rockwool à Soissons serait</p>	FAV	

		<p>une vitrine de cette réindustrialisation française et enverrait un signal fort aux investisseurs, français et étrangers.</p> <p>J'ajoute que la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences sur l'économie mondiale vient également accélérer la nécessaire transition énergétique de nos territoires. Il est démontré que la rénovation des bâtiments, notamment par leur isolation thermique, est une des solutions les plus efficaces face au changement climatique. C'est le cœur même du métier de Rockwool et la fonction de ses produits isolants.</p> <p>Je veux également rappeler le consensus politique qu'emportait le premier projet d'implantation du groupe Rockwool dans le Soissonnais, en 2005-2006. Nombre d'élus locaux alors aux responsabilités le sont encore aujourd'hui. Certains d'entre eux, qui affichaient pourtant leur soutien plein et entier au projet il y a 15 ans, font aujourd'hui œuvre d'un revirement incompréhensible.</p> <p>Il est d'autant plus incompréhensible que, si nous devons entendre les inquiétudes de celles et ceux qui s'opposent à l'installation de cette usine, nous devons aussi reconnaître le travail de remise en question fait par les industriels pour renforcer l'exemplarité et la durabilité de leurs unités de production depuis une dizaine d'années.</p> <p>La réglementation française, d'un niveau plus contraignant encore que les normes européennes, a bien sûr favorisé ce mouvement. Pour autant, qu'il s'agisse des investissements de départ en faveur des meilleures techniques disponibles, d'une maîtrise opérationnelle renforcée en phase d'exploitation ou d'une grande transparence et réactivité en cas de dysfonctionnements, reconnaissons que les entreprises ont aujourd'hui à cœur de promouvoir un modèle d'usine responsable, d'anticiper et d'impacter le moins possible leur environnement immédiat.</p> <p>Sur la question de l'impact du projet Rockwool, rappelons que le site ne sera pas classé SEVESO mais que les services du GrandSoissons Agglomération ont demandé à l'entreprise de mettre en œuvre le niveau de vigilance et les adaptations habituellement réservées à cette classification.</p> <p>N'ayant aucune compétence en chimie, je suis dans l'impossibilité de juger la dangerosité ou non des quantités de rejets de substances communiquées par l'entreprise et m'en remets aux sachants. C'est aux services de l'État, à PARS⁴ Hauts-de-France, à la MRAe⁵, à la DREAL⁶, à celles et ceux dont c'est le métier, qui sont familiers de ces données et formés à leur interprétation, de nous dire si ces taux sont réglementaires et acceptables pour la santé humaine. À eux également de nous dire les dispositifs de contrôle et de sanction qui seront mis en place en cas de dépassement.</p> <p>Dans ce dossier, alors même que l'usine n'est pas encore sortie de terre, nous avons un retour d'expérience de 40 ans. Rockwool dispose d'une unité de production à Saint-Eloy-les Mines depuis 1980. Si l'on se donne la peine de regarder ce qui s'y passe, au moins deux enseignements sont à retenir.</p> <p>D'abord, le dernier rapport en date de mesures de la qualité de l'air, effectuées par l'organisme</p>		
--	--	--	--	--

		<p>indépendant « ATMO Auvergne-Rhône-Alpes » dans une des zones théoriquement la plus impactée par les rejets de l'usine de Saint-Eloy-les-Mines, rapport consultable en ligne par tous, souligne que les valeurs repères sanitaires sont largement respectées et concluent à un impact « très limité » des activités de Rockwool sur la qualité de l'air dans son environnement immédiat.</p> <p>Le second concerne l'impact de l'activité de l'usine sur la santé des habitants du secteur de Saint-Eloy-les-Mines. Lors de la phase de concertation préalable, un biologiste soissonnais expliquait avoir fait la démarche de contacter ses confrères, les médecins et pharmaciens de la région de Saint-Eloy-les-Mines pour savoir s'ils avaient constaté dans la région des cas plus nombreux de cancers, de maladies respiratoires ou de maladies cardio-vasculaires et si, le cas échéant, ce surnombre était à mettre en lien avec la présence de l'usine. Aucun d'entre eux n'a constaté un tel surnombre et par conséquent une telle implication !</p> <p>J'en terminerais en écrivant que la première des pollutions dans le Soissonnais, c'est le chômage. Mon propos ne vise pas à remiser l'environnement et la santé au second plan. Il vise à rappeler que rares sont les projets d'investissement d'une telle ampleur (150 M€) à s'être présentés à Soissons et dans le Soissonnais ces dernières années.</p> <p>De la même manière que l'on doit de la considération aux inquiétudes exprimées sur l'impact environnemental et sanitaire d'une telle installation on doit également considérer avec intérêt les 150 emplois directs annoncés, contrairement à ce que font certains. Sur un territoire qui a perdu 7 000 emplois industriels depuis la fin des années 1980, permettre à 150 familles du territoire de retrouver un pouvoir d'achat et de maintenir leur place et leur dignité dans un monde en plein bouleversement est un enjeu essentiel !</p> <p>Monsieur le Commissaire-enquêteur,</p> <p>Je crois profondément à la possibilité de concilier les impératifs écologique, sanitaire et économique dans ce dossier. Les engagements pris par le groupe Rockwool à cet égard sont importants. Aux élus d'aujourd'hui et de demain de les lui rappeler.</p> <p>Je veux aussi saluer la vigueur du débat autour de ce projet. Il permet de mettre sur la table toutes les questions. Pour autant, les inquiétudes si légitimes qu'elles soient, ne doivent pas se muer en procès d'intention fondé sur des déclarations anxieuses assénées comme vérité absolue ou des données orientées et parfois erronées.</p> <p>En conséquence, préférant le parti de la confiance à celui de la défiance, j'exprime mon soutien personnel au projet d'implantation d'une usine Rockwool sur le territoire soissonnais.</p>		
E212	L'association Stop Rock Wool	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Les arguments en faveur du projet Rockwool portent principalement sur la création d'emplois tout en se voulant rassurant quant à l'observation des normes environnementales qui sont exigeantes en France.</p> <p>Les personnes favorables au projet Rockwool caricaturent volontiers les opposants comme des personnes irresponsables qui « surfent sur la misère » (<i>cf une des contributions</i>). Pourtant à la lecture</p>	DEF	

		<p>des très nombreuses contributions de l'enquête publique qui sont majoritairement opposées à ce projet, les argumentations contre le projet portent principalement sur la primauté des droits de l'environnement et de la santé par rapport à l'économie.</p> <p>On ne peut que se réjouir qu'une nouvelle entreprise souhaite s'installer sur notre territoire en apportant de nouveaux emplois. Qui s'opposerait à ce que le secteur industriel soit relancé pour aller contre la désindustrialisation en cours depuis des décennies ?</p> <p>Cependant, il y a différentes natures d'activités industrielles et différentes qualités d'emplois qui peuvent contribuer ou non à la vie économique d'un territoire.</p> <p>Nous pensons que ce que propose la multinationale Rockwool ne sera favorable ni à l'économie locale ni à l'industrie française sur le moyen terme.</p> <p>Le nombre d'emplois ne peut être le seul critère observé. Le Relais sur la même zone du Plateau emploie près de 100 personnes avec des moyens nettement moindres et un impact environnemental très réduit par rapport à ce qu'envisage Rockwool. Le projet d'usine d'où sortirait 120 000 T de laine minérale, c'est, rappelons-le, un ensemble de bâtiments de 22000 m² de surface couverte pour la 1e tranche sur 40 ha de terrain pour un coût de construction et installation annoncé à 120 M€. Ce sont aussi des consommations évaluées à 192 Gwh/an en électricité, 95 000 M3 d'eau prise sur le réseau, 15 000 T de différents produits chimiques utilisés pour le liant, etc. Tout cela est consultable dans le dossier fourni par Rockwool pour l'enquête publique.</p> <p>Pour évaluer les emplois qui seront créés par rapport à des emplois équivalents, l'observation de différents indices est utile. Ces indices permettent de qualifier les emplois par rapport à l'énergie, à l'environnement ou au retour sur l'économie locale.</p> <p>L'intensité énergétique est la quantité d'énergie nécessaire par emploi. Elle est de 1,5 Gwh/an en énergie finale par emploi pour Rockwool quand elle est de 0,09 Gwh pour les industries courantes dans le bassin d'emplois. Rockwool a donc un impact 17 fois plus important sur les ressources énergétiques que la moyenne des industries Soissonnaises.</p> <p>L'intensité foncière est le rapport entre le nombre d'emplois et la surface de terrain occupée. Elle est de 3 emplois/ha (jusqu'à 6 dans le cas d'une 2^e tranche) à comparer avec les 20 à 30 emplois/ha des industries du bassin Soissonnais. Les entreprises installées sur le Plateau emploie 600 personnes sur une surface équivalente. Il faut noter aussi que l'usine tournera principalement la nuit avec 20 personnes et le jour avec 40 personnes. Rockwool est donc 10 fois moins efficace dans son implantation que les activités industrielles moyennes.</p> <p>L'intensité productive est de 923 T par emploi / an. Ce qui révèle une très grande capacité de production mais aussi en contrepartie un très faible impact de cette production sur l'emploi. Et quels seront les emplois induits ? Principalement les entreprises de transport qui, en ce qui concerne Saint-Eloy-les-Mines, ne sont pas des entreprises locales. La matière première ne sera pas locale,</p>		
--	--	--	--	--

		<p>donc sa production n'engendrera pas de retombées pour l'économie locale.</p> <p>Le chiffre d'affaires potentiel de l'usine n'est pas donné mais avec 1 700 000 M3 de matière vendue, il peut être estimé à 55 000 000 €/an. Ce chiffre est cohérent par rapport au chiffre d'affaires national de Rockwool qui est de 360 M€ pour 810 emplois soit un ratio de 450 000 € de CA par emploi.</p> <p>Les dépenses énergétiques annuelles pourraient approcher 10 M€ (17 % du CA) à condition que Rockwool négocie un prix d'achat avantageux. Elles seraient alors équivalentes à la masse salariale, estimée aussi à 10 M€. Nous pouvons imaginer que les coûts d'installation et de foncier seront amortis sur 8 à 12 ans soit un coût annuel de 10 à 15 M€. Les frais d'achats de matières premières et l'entretien des installations pourraient représenter 20 % du CA. Il faut aussi prendre en compte la rétribution et des emplois induits au siège de Rockwool. Il reste un résultat fort intéressant (il est de 10 % minimum du CA pour Rockwool France soit 35 millions d'euros) qui ne bénéficiera pas au territoire mais aux actionnaires. L'actionnaire unique de Rockwool France est la maison mère danoise.</p> <p>Quelles retombées le territoire peut-il espérer de cette installation ? Avant d'en retirer des avantages financiers, le territoire a dû mettre la main au portefeuille : 3 M€ de manque à gagner sur la vente du terrain (vendu 16 €/m²) ; 4 M€ pour le déplacement de l'aérodrome (pour une tranche ultérieure) ; 2 M€ pour la participation à la nouvelle ligne électrique. La zone du Plateau dans son ensemble a coûté 25 M€, ce qui n'est pas une dépense inutile s'il y a créations d'emplois. Chaque année, les collectivités locales contribuent aussi au service incendie et secours, or à Saint-Eloy-les-Mines, sur la seule année 2019 une quarantaine de départs de feux et incidents ont fait l'objet d'une intervention. Le cadeau donné à Rockwool pour la moins-value sur la valeur du terrain et la participation à la ligne électrique équivalent à un financement de chaque emploi à hauteur de 50 000 €. On pourrait alors exiger que l'intégralité des résultats de la 1^e année (environ 6 M€) soit restitué à la collectivité</p> <p>En ce qui concerne le type d'emplois proposés, il semble évident que les postes à forte valeur ajoutée ne seront pas recrutés dans le bassin soissonnais car les formations offertes localement ne répondent pas à ce type de poste. Alors, combien y aurait-il de mutations internes sur ces postes ? Ces nouveaux travailleurs habiteront-ils vraiment le Soissonnais ? Il reste que les postes qui seront proposés aux habitants du bassin soissonnais seront principalement à faible valeur ajoutée. Rappelons pourtant, que l'agglomération compte 4000 chômeurs de catégorie A et 6600 de catégorie ABCDE. Rappelons aussi qu'à ce jour, il y a 560 offres d'emploi non pourvues par Pôle Emploi. La problématique de notre territoire se situe plutôt sur l'accompagnement vers l'emploi.</p> <p>Les conditions de travail doivent aussi être prises en considération. Pour la santé des travailleurs et travailleuses, il n'est pas bon de faire croire que le travail se ferait sans protection comme on le voit sur la principale photo des lignes de production diffusée par Rockwool. Il y aura dans l'usine des zones</p>		
--	--	---	--	--

		<p>à très haute toxicité et aussi à très haute température, zones dans lesquelles il faut pourtant intervenir pour la production, pour la maintenance et les réparations. Les risques d'intoxication sont importants lors de ces interventions. Quels seront les profils des personnes embauchées ? Comment éviter le turn over constaté sur des sites similaires ? Le site de Soissons sera-t-il autonome ou rattaché à Rockwool France ? Des syndicats pourront-ils y jouer leur rôle dans de bonnes conditions ? Où sera basé le représentant du personnel ? Rockwool s'engage-t-elle à mettre en place un comité social et économique représentant le personnel ? Ce sont beaucoup de questions pour lesquelles le dossier d'enquête publique n'apporte pas de réponses.</p> <p>Nous militons pour que ce type d'industrie laisse la place à des modes de production plus économes en énergie et inscrits dans un tissu économique local.</p> <p>Il est possible pourtant de faire autrement, tel qu'on peut le constater avec des entreprises qui comme Rockwool fabriquent de l'isolation. Il y a ainsi, par exemple, en France près de 10 fabricants de ouate de cellulose. La ouate est issue du recyclage de papier. Les dépenses énergétiques sont très faibles (intensité énergétique inférieure à 0,1 Gwh/an/emploi) et même certaines usines comme celle de Ouatéco dans le sud-ouest sont positives en énergies. Le chiffre d'affaires généré par ces entreprises (principalement des PME) est proche de 300 000 € par emploi en moyenne avec des retombées directes sur les territoires où elles sont implantées. Les constats sont les mêmes avec les unités industrielles d'isolation en chanvre ou en coton recyclé : meilleure intensité foncière, meilleure intensité énergétique, dynamisation en circuits courts et retombées importantes sur l'économie locale.</p> <p>Voilà pourquoi le projet économique de l'entreprise Rockwool est pour nous inadapté. Il n'est pas en phase avec les enjeux de notre société, tant en ce qui concerne la redynamisation économique des territoires que le maintien des écosystèmes et l'économie des ressources.</p> <p>Recevez nos meilleures salutations,</p>		
E213	M Xavier LEGENBRE 02200 Soissons	<p>Bonjour Monsieur,</p> <p>Quelques mots pour vous expliquer pourquoi je suis contre l'implantation de cette usine.</p> <p>Nous somme un bassin sinistré , mais pour cette seule raison nous ne pouvons pas tout accepter. Ce projet d'usine et ses rejets toxiques , on parle de 950 tonnes par an, va nous porter le coup de grâce. Il nous restait une certaine qualité de vie et un environnement sain, tout cela sera définitivement fini.</p> <p>Que faire pour nos agriculteurs , maraichers et particuliers faisant un potager ? nous voulons manger sain !</p> <p>Que dire à tous le gens qui vont être malade de ces particules polluantes ? désolé nous ne savions</p>	DEF	

		<p>pas ?</p> <p>C'est pour toutes ces raisons que je suis radicalement opposé à cette usine.</p>		
E214	<p>M Guy CRONIER FRANCE NUANCIERS Bucy le Long</p>	<p>Bonjour Madame, Monsieur, Je suis Guy CRONIER, gérant de la société France NUANCIERS, située à Bucy le long 02. Société qui réalise de l'échantillonnage, PLV et imprimerie depuis 30 ans. Je suis pour l'implantation de l'usine ROCKWOOL à Soissons du fait qu'ils font partis de mes clients les plus important depuis 28 ans. Nous réalisons pour ce groupe des nuanciers de leurs produits que nous envoyons dans toutes leurs filiales à travers le monde. Je viens de renouveler, ce mois-ci, un contrat très important de 2 ans avec eux. Contrat qui va me permettre de maintenir mon effectif dans cette période très compliquée. Depuis 25 ans nous coupons et collons leur matière et JAMAIS nous n'avons eu de souci de santé. A plusieurs reprises, le SISAT (médecine du travail) est venue faire des contrôles dans ma société et jamais ils m'ont dit que cette matière était dangereuse pour mes employés. A savoir que cette matière est installée dans de nombreux lieux publiques, privés et donc avec l'accord des administration sanitaire. Donc je ne comprends pas pourquoi des responsables politiques, qui se disent du coté des travailleurs, font de tels agissements négatifs envers cette implantation d'usine au risque de perdre ces créations d'emplois. Je suis originaire de Soissons, j'ai 55 ans, et cette ville a toujours était victime de conflits politiques, j'en ai fait moi-même les frais en 1997 avec ma société, qui ont bloqué beaucoup d'implantation et de départ d'entreprise, résultat un taux de chômage record. Pour une fois chers responsables politiques de tous bords, soyez grands, responsable et regardez dans le même sens pour aider Soissons à se développer surtout pour les années à venir car vous ne vous rendez pas compte du nombre d'artisans, commerçants, PME qui font fermer leur porte début 2021 suite à ce virus. Cordialement</p>	FAV	
E215	<p>M Adrien Mesnil 29250 Sibril</p>	<p>Bonjour Mme, Mr, le commissaire enquêteur,</p> <p>Je tiens à vous écrire au sujet du projet de construction d'une usine de production de laine de roche, dans le cadre de son enquête publique.</p> <p>A mon avis ce type de projet ne doit plus être réalisé compte tenu des conséquences connues sur la pollution de l'air au niveau du site et sur les lieux d'utilisation des produits. Regardez la pollution généré par les usines rockwool en production actuellement.</p> <p>Il existe maintenant une offre de produits isolant d'origine végétale ayant un faible impact sur l'environnement, ils demandent moins d'énergie à la production, ils contiennent du co2 absorbé lors de</p>	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>leur croissance, donc ayant un impact positif sur le changement climatique.</p> <p>L'usine rockwool n'est viable que dans un monde où l'énergie fossile est peu chère, ce qui sera de moins en moins vrai.</p> <p>A la place de cette usine il serait plus opportun de développer une filière de production d'isolants à base végétale qui créerait de l'emploi agricole et industriel entièrement local.</p> <p>Bien à vous</p>		
E216	M G. GERANDAL	<p>NON à l'implantation d'une usine Rockwool à Soissons.</p> <p>Les forêts dépérissent, les abeilles -et les insectes plus généralement- meurent, les oiseaux disparaissent, l'eau des nappes phréatiques est de plus en plus polluées, l'air se charge de particules toxiques, le climat change à une vitesse jamais observée, la vie sauvage n'a plus de place et les grands équilibres naturels sont brisés... Nous vivons en direct et observons par nous-même, à l'échelle d'un homme c'est du jamais-vu, la 6ème extinction de masse des espèces animales dont 60% ont disparu en seulement 40 ans. Tout cela fait l'objet de constat scientifiques, documentés et rigoureusement mesurés. Les conséquences sur la vie humaine sont innombrables, maladies de notre système immunitaire, maladies de notre système hormonal et bien d'autres, jusqu'à la propagation de certains nouveaux virus dévastateurs. Toutes nos familles sont touchées. Il est maintenant scientifiquement établi que ce sont là les conséquences de nos pratiques industrielles délétères.</p> <p>Arrêtons d'intoxiquer notre environnement, d'empoisonner l'eau, l'air, notre assiette, nos enfants et nous-même, pour produire industriellement des matériaux de si piètre qualité.</p> <p>Les élu.e.s politique doivent maintenant faire preuve de courage pour favoriser un nouveau modèle économique respectueux de la vie et des humains. Il est temps d'arrêter de ruiner notre planète avec des projets aux conséquences néfastes. Des projets qui mobilisent de si grandes surfaces pour si peu d'emplois, qui proposent aux gens du travail non-qualifié et inintéressant pour envoyer loin un matériau dont nous ne saurons que faire quand il faudra le recycler... Il est temps d'être innovant, d'inventer et de favoriser des activités respectueuses de l'environnement et des hommes. Là se trouvent les gisements d'emplois du futur, là se trouve un avenir vivable et l'épanouissement de nos enfants.</p> <p>Ce n'est pas facile et peut-être pas très populaire, mais plutôt que de choisir des projets court-termistes et polluants, qui sont ceux de l'économie du 19ème siècle, il faut penser loin et rompre avec un modèle toxique qui est à bout de souffle, qui fait notre malheur, et qui de toute façon finira par s'effondrer car il n'est pas tenable.</p>	DEF	

		<p>Mesdames et Messieurs les élu.e.s politiques, Monsieur le Maire de Soissons, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais, vous avez voulu la place que vous occupez maintenant, votre RESPONSABILITE est immense, il est temps d'être audacieux et courageux, il est temps de choisir la VIE avant qu'il ne soit trop tard. Vous ne pourrez pas dire à vos enfants et petits enfants que vous ne saviez pas, votre faute sera inexcusable.</p> <p>NON à l'implantation d'une usine Rockwool à Soissons.</p> <p>OUI à la vie !</p>		
E217	<p>Ph Simond Technicien du bâtiment 37190 Villaines-les-Rochers</p>	<p>A l'attention de Monsieur Jean-Quentin Delval.</p> <p>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Je vous prie de bien vouloir prendre note de mon observation au sujet de l'enquête dont vous avez la charge.</p> <p>Travaillant dans le bâtiment, je m'intéresse aux alternatives en terme d'isolation.</p> <p>J'ai participé à des diagnostics amiante. Ce composant est interdit et un secteur du bâtiment s'est fortement développé c'est le désamiantage.</p> <p>Tous les acteurs du désamiantage affirment que les fibres qui composent la laine de verre et la laine de roche sont de même nature que les fibres d'amiante, que ces fibres devraient d'ors et déjà subir la même réglementation que l'amiante en terme d'urgence sanitaire.</p> <p>Au lieu de cela les groupes industriels les plus polluants, Total, EDF, St Gobain, et d'autres se sont vu octroyer des droits à polluer en faisant en sorte de financer par leur crédit d'impôts et de taxes pollueurs, l'isolation à un euro dans les foyers les plus modestes. Par le subterfuge d'écritures comptables, ces entreprises agissent sur l'ensemble du territoire Français.</p> <p>Les produits et matériaux utilisées pour ces opérations financières de greenwashing sont justement les produits que ces industries fabriquent ou vendent: laine de verre, laine de roche et dérivés pétroliers comme le stirodur.</p> <p>Ce sont des bombes à retardement du point de vue de la santé. L'isolation des combles perdues étant effectuées en utilisant le pire des modes de mise en oeuvre: le flochage.</p>	DEF	

		<p>Cette analyse non documentée autrement que par ma propre expérience vient s'ajouter au dossier d'enquête publique qui sera close ce jour.</p> <p>Je vous demande instamment Monsieur le Commissaire Enquêteur de rejeter ce projet d'un autre temps en portant un avis défavorable dans vos conclusions.</p>		
E218		<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>La création d'emplois en France est toujours la bienvenue. La fabrication de laine de roche est sans conteste un besoin pour l'isolation des habitations et la réduction de l'utilisation d'énergie. Les autres alternatives à la laine de verre ou de roche, si elles sont intéressantes ne peuvent suffire à elles seules. Cependant les friches industrielles et commerciales abondent et vont encore pulluler avec les conséquences économiques de la crise sanitaire actuelle. Il est regrettable qu'un projet comme celui de Rockwool soit implanté sur des terres utilisées par l'agriculture (même si les documents d'urbanisme le permettent) car il est nécessaire de protéger nos zones terres agricoles ainsi que la ressource en eau pour permettre aux générations futures d'avoir encore une alimentation suffisante et de qualité. La mortalité due à la faim est bien supérieure à celle du Covid et le réchauffement climatique va accentuer le problème de manière inévitable (désertification et montée des eaux en sont notamment la cause). Il est donc indispensable pour l'avenir de l'humanité de réutiliser les friches pour implanter de nouvelles industries et les intérêts humains doivent prévaloir sur tous les autres y compris les autorisations de construire.</p> <p>Je souhaite donc que le projet soit déplacé, peut être sur une autre commune, mais dans un secteur compatible avec la préservation de l'espace agricole et forestier.</p> <p>Merci d'enregistrer cette remarque comme anonyme</p>	DEF	
E219	Mme Elisabeth ANGER 02200 Soissons	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Alors que le monde entier lutte contre la pandémie de SARS-CoV-2, qui nous a permis de voir notre interdépendance avec le monde animal, et comment le fragile équilibre entre les espèces est actuellement rompu, je suis particulièrement inquiète de l'impact de l'usine Rockwool sur la biodiversité, particulièrement en raison de la pollution lumineuse.</p> <p>Les rythmes jour/nuit sont naturels et nécessaires à la biodiversité. Mais l'activité humaine les perturbe avec la lumière artificielle, ce qui a des effets délétères sur la biodiversité. Une synthèse bibliographique de 2008 du Ministère de l'Ecologie faisait déjà état de nombreuses publications à ce propos¹.</p> <p>Pour la première fois en 2016, la pollution lumineuse est reconnue, et la loi sur la reconquête de la biodiversité et des paysages vient de reconnaître les paysages nocturnes comme « patrimoine de la Nation » et souligne le devoir pour tous de protéger l'environnement nocturne².</p> <p>La Préfecture de l'Eure, dans son rapport « Pollution lumineuse et biodiversité »³ d'avril 2014, précise la relation entre la lumière artificielle et les dégâts sur la biodiversité : la vie des insectes, amphibiens, oiseaux, mammifères, faune et flore aquatique, flore sauvage... est menacée par l'éclairage artificiel.</p>	DEF	

		<p>La préfecture rappelle d'ailleurs les textes de loi à ce propos :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Article 41 de la loi du 3 août 2009 dite Grenelle 1 : « Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore, aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet de mesures de prévention, suppression ou de limitation. » -Arrêté du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels. -Trame noire préconisée dans les schémas régionaux de cohérence écologique. <p>Parmi ces dégâts sur la biodiversité, ceux menaçant les insectes sont les plus préoccupants. « La lumière artificielle est la deuxième cause d'extinction des insectes après les pesticides », est-il rappelé dans ce rapport.</p> <p>Or, des scientifiques alertent sur l'extinction accélérée des insectes⁴, puisqu'un demi-million d'espèces d'insecte sont menacés. Ils rappellent que les insectes sont indispensables à la survie des êtres humains en rendant de nombreux services par la pollinisation, le compostage, le cycle des nutriments et la lutte contre les ravageurs. « Une espèce d'insecte qui disparaît, ce n'est pas juste une espèce de plus éteinte. C'est aussi la perte d'un élément de la chaîne alimentaire, de gènes uniques ou de substances qui pourraient nous manquer un jour pour guérir une maladie ».</p> <p><i>Le fait que nous puissions nous nourrir, peut-être sous soigner un jour, dépend donc en grande partie des insectes, et les intérêts économiques ne doivent pas prendre le pas sur la conservation des insectes.</i></p> <p><i>Quel impact cet éclairage 24h sur 24, aurait-il sur une zone dépassant largement la surface d'implantation de l'usine ?</i></p> <p><i>Quelles mesures sont-elles proposées par Rockwool pour pallier la pollution lumineuse engendrée par son activité ?</i></p> <p><i>Serait-il possible d'avoir des éclaircissements sur ces questions, ainsi que celles posées par la MRAE dans son délibéré N° 2020-4482 rendu le 3 juin 2020, actualisation de l'avis n°2019-4013 du 9 décembre 2019 et qui n'ont toujours pas encore obtenu de réponse, s'il vous plaît ?</i></p> <p><i>Et dans quel délai ?</i></p> <p><i>Cordialement,</i></p> <p><i>1 Impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité. Synthèse bibliographique www.espacesnaturels.info/pollution-lumineuse-et-biodiversite-enjeu-pour-ensemble-territoire</i></p> <p><i>2 Pollution lumineuse et biodiversité : un enjeu pour l'ensemble du territoire, Espaces naturels n°57 - janvier 2017. www.espaces-naturels.info/pollution-lumineuse-et-biodiversite-enjeu-pour-ensemble-territoire</i></p> <p><i>3 https://www.eure.gouv.fr/content/download/11081/68653/file/pollution_lum_et_biodiv.pdf</i></p> <p><i>4 https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/insectes-insectes-scientifiques-alertent-leur-extinction-68949/</i></p>		
--	--	--	--	--

E220	Mme WOZNIAK Sophie 02200 CHAUDUN	<p>OPPOSITION au projet d'implantation de l'usine ROCKWOOL (fabrication de laine de roche) sur la zone du Plateau de Courmelles (02)</p> <p>Après m'être bien renseignée, vous trouverez ci-joint mes arguments, mes questionnements et autres remarques étayant mon OPPOSITION à ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pollution de l'air rejets nocifs cancérigènes et olfactifs (odeurs nauséabondes) pour la santé de milliers de personnes impactées car le bassin Soissonnais se trouve dans une cuvette et les vents dominants pousseront la fumée des cheminées vers Soissons qui se verra dans une étuve recouverte d'un couvercle de nuage polluant => usine à cancer !!! • Mise en danger de la santé des enfants dans les écoles qui se trouvent juste à proximité immédiate (notamment Vauxbuin, Courmelles par exemple) => usine à cancer !!! • Émanations toxiques préjudiciables à la santé des habitants de Soissons et de ses environs, pour une ou plusieurs générations • Un collectif de médecins Soissonnais a signé conjointement une lettre expliquant leur avis défavorable en alertant sur les risques sanitaires • Il faudrait également lire la lettre de Thomas Le Roux, chargé de recherche au CNRS, qui se prononce également contre le projet • Sur le plan sociétal, le coût exorbitant pour la collectivité de la création d'à peine 135 à 150 emplois (moins de 3 emplois par hectare), ainsi que l'impact négatif de réputation de cette activité pour notre région à visées agricole et touristique, sont également des données très négatives pour ce projet • Les rejets annoncées en contradiction totale avec la lutte contre le réchauffement climatique ! Ammoniac, particules fines, CO2, oxyde de soufre, oxyde d'azote, COV, monoxyde de carbone, acides chlorhydrique et fluorhydrique, sulfate d'hydrogène, phénol et formaldéhyde, amines, métaux lourds • Trafic routier augmenté donc encore plus de pollution ! De plus, la RN2, l'échangeur de Cravançon ainsi que la RD172 ne sont pas adaptés à recevoir un tel trafic (dégradation de l'état des routes à prévoir), sans parler du village de Chaudun situé à la sortie de la zone du Plateau qui subit déjà les nuisances dues au trafic en constante augmentation de PL qui respectent de moins en moins l'interdiction de traversée du village aux + de 7.5T malgré la signalisation en place bien en amont et en aval ! • Doit-on craindre un trafic le week-end aussi ? • Absence d'étude acoustique (fonctionnement de l'usine) • Dépréciation de la valeur immobilière de nos maisons prévue d'environ -40% !!! • Des dégâts causés par d'autres usines identiques en France et dans le Monde sont déjà recensés • Pourquoi implanter en France et non dans leur pays d'origine (la Suède) ? Qu'ils aillent polluer leur pays pas le nôtre ! 	DEF	
------	--	--	-----	--

		<ul style="list-style-type: none"> • Quant est-il de la protection de l'environnement ? L'usine serait entourée de champs de culture agricole et potagère • Le projet parc éolien à Chaudun actuellement contesté par le Ministère de l'Environnement, l'est pour plusieurs raisons dont la sauvegarde du patrimoine de mémoire lié aux batailles pendant la Guerre => impact visuel et esthétique => verrue dans le paysage. On refuserait ce projet pour en accepter un pire ??? • L'avis des communes et de la population est seulement consultatif alors que c'est bien nous, les habitants, qui allons pâtir des conséquences de cette implantation d'usine • Nous n'avons aucune confiance dans les différents chiffres annoncés en matière de rejets de polluants entre autre, vu les problèmes existants et engendrés par les différents sites déjà implantés en France et à l'étranger notamment de dépassement de taux de rejets de polluants dans l'air (avec la magnifique réponse « oups c'est trop tard c'est fait désolé ») • L'usine classée SEVESO à court ou moyen termes ? • En cas d'incident ou dépassement de seuils, quelles sont les alertes mises en œuvre ? Quels sont les risques d'explosion et d'incendie ? Quels sont les risques de fuites accidentelles ? • Consommation et rejet d'eau industrielle => quel impact sur la nappe phréatique ? • La grande consommation d'énergie est en contradiction totale avec la transition énergétique • Le déchargement des camions se ferait-il dans un bâtiment fermé avec aspiration ? <p>Le bassin Soissonnais est déjà défavorisé alors c'est facile de faire miroiter monts et merveilles en matière d'emplois notamment à des personnes désespérées mais la santé passe avant tout !!! Ce n'est pas le monde des Bisounours ! Les faits relatés sur les autres sites en France (et ailleurs dans le monde) sont bien réels !!! Rockwool tente de cacher ou de minimiser les dessous réels et dangereux non négligeables qu'engendrerait l'implantation et l'exploitation d'une telle usine !</p>		
E221	M Olivier INK	<p>Très bonne question, je crois qu'elle n'avait pas été abordée jusqu'ici.</p> <p>Le mer. 11 nov. 2020 à 13:49, Anger Elisabeth <e.anger@orange.fr> a écrit : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Vous trouverez en PJ l'avis du collectif Pacte pour la Transition du Soissonnais, rattaché au collectif national Pacte pour la Transition, sur l'implantation de l'usine Rockwool. Bien cordialement, Elisabeth Anger</p>		CF E219
E222	Mme Carole DEVILLE-CRISTANTE	<p>Depuis les années 80 , de nombreuses entreprises ont fermé sur le territoire Soissonnais , entraînant la perte d' emploi de nos concitoyens , parfois des familles entières touchées par cette hécatombe . A l' époque j ' exerçais comme chirurgien dentiste dans le quartier de Presles à Soissons , j ' ai suivi</p>	FAV	

	Adjointe au maire de Soissons	<p>cette crise de très près , constatant quotidiennement le désespoir des habitants et leur incompréhension . L ' implantation de grands groupes est attendue avec beaucoup d' espoir .</p> <p>Aujourd' hui Rockwool a l ' intention de s ' installer sur la zone du plateau . Je me félicite de l ' arrivée prochaine de cette usine . La laine de roche est un isolant de grande qualité et recyclable à l ' infini . Ce groupe est implanté depuis 40 ans en Auvergne , ce qui permet d' avoir le recul nécessaire pour juger de la nocivité ou non d ' une telle activité . Il s ' avère qu ' aucun incident n' est à déplorer , ni aucune pathologie des ouvriers ou des habitants de St Eloy les mines . Précisons que cette usine est implantée en cœur de ville , ce qui ne sera pas le cas d ' une éventuelle implantation sur notre territoire .</p> <p>Toute installation industrielle en France doit répondre à des normes environnementales et des règles sanitaires très strictes .Elle doit aussi obtenir des autorisations administratives pour la construction et la mise en activité de leur site .Nous pouvons donc être rassurés car les services de l ' État et le Grand Soissons agglomération seront garants du respect de la loi .</p> <p>Voyons le côté emploi . Notre département est très impacté par le chômage .L ' implantation de Rockwool permettra de créer environ 150 emplois directs et 2 à 3 fois plus d ' emplois indirects , sans compter l ' achat public socialement responsable lors de la construction du site avec l ' emploi d ' environ 80 salariés répondant aux clauses sociales . Le groupe Rockwool a une politique sociale remarquable ainsi qu ' une politique salariale et de formation que beaucoup n ' ont pas .</p> <p>Pour toutes ces raisons , je suis très favorable à l ' implantation de l ' usine Rockwool sur notre territoire .</p>		
E223	M Jean-Loup CROZA 02200 Rozieres sur Crise	<p>Monsieur le Commissaire,</p> <p>Au sujet de l'implantation éventuelle d'une nouvelle unité de production de laine de roche, je suis très sceptique et pour tout dire, franchement inquiet.</p> <p>Je réside à quelques kilomètres à peine, une dizaine à vol d'oiseau, ou de fumées, de cette usine nouvelle. Je suis également propriétaire d'une petite résidence de campagne dans l'anse du Ravin des Brouillards de Vauxbuin, et là, la distance est de quelques centaines de mètres des cheminées et toujours sous les vents dominants.</p> <p>Donc, non, je ne suis pas favorable, à une époque où la santé de l'ensemble de nos concitoyens est et doit rester la priorité, à l'implantation de cette usine. Les efforts financiers considérables consentis à Rockwool par la collectivité ou plus exactement par ses représentants devraient dans le contexte actuel servir les intérêts directs de la population, tant en terme d'investissement auprès d'entreprises réellement respectueuses de l'environnement et des</p>	DEF	

		<p>habitants du bassin Soissonnais, que de formation ou de recherche de solutions alternatives à des industries rétrogrades et dont le seul credo affiché est l'emploi ! Maigre consolation.</p> <p>Par ailleurs, je crains que cela n'ouvre également la porte à de nouveaux promoteurs de fermes éoliennes. Le prétexte de l'aérodrome évoqué dernièrement n'ayant alors plus cours.</p> <p>Il y a d'ailleurs lieu d'évoquer aussi le devenir de celui-ci et son implantation futur. L'arrivée d'un aérodrome est toujours sujet à discussions souvent âpres avec les riverains. Pour être complète, cette enquête devrait donc aussi interpeller les habitants des communes qui seront alors concernés.</p> <p>J'espère que ces observations retiendront votre attention et je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.</p>		
E224	Mme Mathilde CASTIAU Paysagiste DPLG	<p>Bonjour,</p> <p>vous ne pouvez pas laisser faire ça consciemment, détruire la planète avec ce genre d'usine totalement dépassée dans la tendance actuelle : il y a urgence à préserver la planète pour nos enfants! La laine de roche n'est pas durable, polluante et nuisible au possible, le nombre d'emploi par rapport aux conséquences écologiques est ridicule. Ce n'est pas un argument recevable. Il y a bien d'autres alternatives que toute cette pollution, pour isoler les logements et donner du travail aux soissonnais, bien plus économique, écologique et vertueux : vous le savez, ouvrez les yeux et cessez de raisonner à court terme!!!</p> <p>Si vous laissez faire ça comment pouvez-vous vous regarder en face tous les matins, regardez vos enfants et leur dire que tout ira bien!!</p>	DEF	
E225	Audrey Perrin-Houdon - Generali Soissons	<p>Je reste à votre entière disposition, Cordialement,</p>	?	
E226	Pascale SEBILLE Présidente AUTEXIER Chauny	<p>Madame, Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Je tiens par ce mail participer à l'enquête publique et de <u>témoigner de mon soutien à l'implantation de la Société ROCKWOOL à Soissons.</u></p> <p>Notre département et la ville de Soissons ont plus que jamais besoin de s'appuyer sur de nouveaux entrants pour poursuivre la dynamique économique et de l'emploi dans l'Aisne et plus particulièrement pour la ville de Soissons et son agglomération.</p>	FAV	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p><u>Ce projet d'implantation comporte toutes les garanties nécessaires,</u></p> <p>notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le process choisi qui est le moins impactant pour l'environnement (four électrique) • Les déchets produits qui seront intégralement recyclés (verdissement de l'industrie) • Les rejets qui seront maîtrisés et sans conséquence sur la santé, à la fois sur le papier mais aussi dans les faits à la lumière du site de St Eloy le Mines • La production de la société Rockwool contribuera également à l'isolation des bâtiments commerciaux et industriels et permettra de baisser leur impact carbone. • Et enfin le recrutement de 130 salariés directs et encore plus d'emplois indirects contribuera au développement du Soissonnais et du département de l'Aisne. Il est primordial, dans la situation actuelle et à venir de créer de l'emploi pour permettre aux familles Soissonnaises et environnantes à vivre dignement ! <p>Pour tous ces arguments, je soutiens l'implantation de la Société ROCKWOOL.</p> <p>J'espère avoir contribué à éclairer l'importance de ce dossier.</p> <p>Je vous vous prie de recevoir, Madame, Monsieur le commissaire enquêteur, l'assurance de toute ma considération.</p>		
E227	M Thibaut FOURRIER 02880 Crouy	<p>Bonjour,</p> <p>Nous venons de rentrer ma femme, mon fils de 3 ans et moi dans notre région d'origine (Soissons) après 8 ans dans le Nord, et découvrons avec stupeur le projet d'implantation de l'usine Rockwool, aussi proche de nous.</p> <p>Les fumées toxiques, le ballet des camions qui transporterait les marchandises, ... beaucoup d'inquiétudes pour nous mais surtout pour notre fils ...</p> <p>Espérant que notre message parmi les autre soit pris en compte dans l'enquête publique ...</p> <p>Cordialement</p>	DEF	
E228	Monsieur et Madame Damas Rafael, à titre personnel et comme responsables de l'Association des	<p>Habitants de Septmonts, à quelques kilomètres à l'Est du site prévu de l'installation de la société rockwool, nous vous précisons que nous ne sommes pas d'accord pour une telle activité dans un site aussi naturel qu'actuellement.Elle présente trop de risques et pour quelle rentabilité?</p> <p>Depuis 50 ans, notre association des Amis de Septmonts s'est attachée à restaurer le site du donjon, classé parmi les 150 plus beaux châteaux de France, nous accueillons de très nombreux touristes.</p>	DEF	

	Amis de Septmonts.	Cette installation risque de dénaturer ce site protégé et nous faire perdre une grande partie de la clientèle qui nous permet de continuer à restaurer les lieux.		
E229	M Fabien CAMUS	Bonjour Je suis contre cette implantation. Le bilan bénéfices/risques est je trouve assez défavorable. Cdl	DEF	
E230	Mme Bontemps, Mr Kergal	Madame, Monsieur, Nous vous adressons ce mail afin de donner notre avis concernant l'implantation de l'usine Rockwool sur le plateau. En effet, ayant pris connaissance de ce projet lors du débat le 2 mars 2020, force est de constater que nos élus n'ont que très peu étudié le sujet. En effet, lorsqu'on demande l'intérêt d'une telle installation à Mr Jean-Marie Carré, président du comité d'agglomération de l'Aisne à ce moment, ce dernier ne peut nous répondre que par le fait que cela va créer des emplois à Soissons. Qu'en est-il des rejets atmosphériques ? Des rejets dans l'eau ? De l'afflux massifs de camion au quotidien etc. Aucune réponse n'a pu nous être apporté. Je me demande alors comment peut-on permettre de telles installations sans se renseigner davantage sur les avantages et les inconvénients ? Ces derniers temps, les nombreux articles parus montrent bien que des problèmes conséquents pourront impacter sur notre santé et notre qualité de vie future. Habitante de Vauxbuin, et en première ligne je m'interroge sur le rapport bénéfices/risques compte tenu du peu d'emplois qui vont profiter aux soissonnais et l'impact que cela aura sur leur santé. N'y-a-t-il pas d'autres alternatives pour investir cette zone du plateau ? Des usines plus "vertes" que Rockwool, leader mondial en mauvaise gestion de ses rejets polluants? Une zone de commerces ? Aujourd'hui les soissonnais doivent se rendre à plus de 50 km pour accéder aux grandes enseignes (Fnac, Cultura, Nature et Découvertes, Castorama, Leroy Merlin ect). Nous sommes donc CONTRE l'installation de cette usine Rockwool dont on devra subir les inconvénients sur notre santé sans en tirer pour autant de nombreux bénéfices. De plus, le manque de réponses cohérentes des élus locaux ne montre pas la transparence de ce projet. Cordialement,	DEF	
E231	M Rémy BEAUVISAGE	Monsieur le Commissaire Enquêteur, L'enquête en cours concernant la demande d'autorisation pour l'implantation de l'usine Rockwool sur le plateau de Soissons m'amène à vous demander d'interdire purement et simplement ce projet dangereux d'un point de vue sanitaire, destructeur d'un point de vue environnementale, aberrant d'un point de vue économique et sociétale, et de plus, contraire à tous les engagements	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>pris par ce pays pour limiter le réchauffement climatique.</p> <p>Après avoir étudié avec attention ce projet il ressort que le seul point positif qui pourrait pencher en faveur de cette implantation serait l'emploi que générerait cette industrie d'un autre âge...</p> <p>Et pourtant si l'on y regarde de près, même cet argument ne tient pas devant la qualité des emplois supposés et l'espace nécessaire à la création de ces emplois. Ces emplois seront essentiellement des emplois de commerciaux qui existent déjà mais seront rattachés à cette unité de production. Ces commerciaux habiteront comme il se doit dans les différents territoires de rattachement et n'apporteront aucun dynamisme local. Les autres emplois de manutentionnaires ou Ouvriers Spécialisés sans perspectives d'évolution ne permettront pas à ces salariés de trouver quelques sens à leur activité. Par ailleurs la superficie nécessaire à cette industrie dépassée, pourrait facilement être utilisée par des entreprises de tailles plus réduites et réellement génératrices de travail . Pour exemple il serait réellement novateur et créateur d'emplois d'aider à l'implantation d'entreprises qui isoleraient les bâtiments (puisque'il s'agit également de cela) mais plutôt avec des matériaux bio-sourcés. Les recherches en cours auprès des professionnels utilisant ce type de matériaux au potentiel encore trop peu exploité font apparaître un taux d'intensité en travail de 1,5 à 2 emplois pour 1 emploi concernant les matériaux conventionnels industriels ! L' argument de l'emploi balayé que reste-t-il ?</p> <p>D'un point de vue sanitaire les vents dominants SO sur ce territoire vont amener un air saturé de pollutions diverses qui vont s'accumuler dans la plaine du Soissonnais impactant les habitants de la vallée de l'Aisne et de la Vesles, où ma famille, 12 personnes entre Soissons et Braine, habite. Ce ne sera pas une pollution légère comme le prétendent les industriels de Rockwool, mais une pollution irritante et dangereuse pour l'ensemble du système respiratoire des habitants , qui provoqueront asthme et autres problèmes respiratoires aigus.</p> <p>D'un point de vue environnementale c'est des centaines de rotation de camions (200 par jour) pour acheminer la roche volcanique extraite à plusieurs centaines de Kms, sans compter le ravitaillement des différents dépôts du NE et du NO, qui lui aussi amènera son flux de camions et les particules fines qui l'accompagnent.</p> <p>Par ailleurs la laine de Pierre comme l'appel nos voisins Suisse non sans humour est obtenue par fusion dans un four chauffé à 1 460° C. Le matériau liquide qui en sort est donc une lave de basalte qui est centrifugée, soufflée ou extrudée selon le type de « laine » que l'on souhaite obtenir. L'énergie grise nécessaire à la transformation de ce matériau est considérable et n'a d'égale que celle de la laine de verre son concurrent.</p> <p>Le secteur du bâtiment est le second producteur de gaz à effets de serre ! Comment permettre à une telle industrie au bilan carbone catastrophique de s'implanter ici ou ailleurs alors que des solutions alternatives, issues des circuits courts, existent pour isoler nos bâtiments !</p> <p>Les fiches de données environnementales, sanitaires et de sécurité que l'on trouve dans le rapport Rockwool concernant les principaux produits nécessaires aux activités sont éloquentes !</p> <p>Amoniac en solution 25%, Sulfate d'ammonium, Bakélite, Ardrex 9B1, Catenex oil, Renoclean SD 140, etc, substances peu rassurantes quant aux émanations que produisent un tel cocktail .</p> <p>Pour nous rassurer le rapport indique que « les paramètres Phénol, Formaldéhyde, H2s, NH3, et</p>	
--	--	--	--

		<p>poussières feront donc aussi l'objet d'un suivi intermédiaire dans le cadre du suivi de la qualité de l'air » <i>Pour exemple je joins la fiche Sécurité du Phénol, abondant dans la composition du mélange.</i></p> <p>étiquette Phénol Danger H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques H331 - Toxique par inhalation H311 - Toxique par contact cutané H301 - Toxique en cas d'ingestion H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Nota : Les conseils de prudence P sont sélectionnés selon les critères de l'annexe 1 du règlement CE n° 1272/2008. 203-632-7</p> <p>L'utilisation du Formaldéhyde (Formol) est limitée par son statut de produit cancérigène, mutagène et reprotoxique (sources de risques à effets différés) ; il est pourtant également très présent dans la composition des produits proposés par cet industriel sur le site de Soissons ! La sécurité sanitaire de nos concitoyens est donc maintenant entre les mains de l'industrie, puisque c'est eux qui réaliseront les contrôles ! Nous voilà rassuré ! Non Monsieur le Préfet, le risque sanitaire n'est pas hypothétique, il est évident ! Sur un plan économique le marché de l'isolation est un véritable enjeu pour isoler nos bâtiments. On pourrait penser qu'il y a là un véritable débouché pour nos artisans et petites entreprises locales travaillant à partir de matériaux locaux. Pas du tout ! En fait une manne pour les industriels hyper carbonés, puisque les préconisations, concernant l'isolation d'une grande partie du parc de logements, demandées par ce gouvernement à notre fleuron national Saint Gobain, (ne chercher pas le conflit d'intérêt, il est évident !) préconise l'utilisation de laines minérales, et de substrat de pétrole (polystyrène de toute famille), et que l'utilisation de ces matériaux pourtant peu fréquentables peuvent bénéficier de subventions très importantes ! Assez d'incohérence ! Je ne veux pas ici noircir le tableau en argumentant sur les ACV (Analyse de Cycle de Vie) de ce matériau qui lorsqu'il sera démonté (20 ans tout au plus), générera une nouvelle pollution due aux différents composants qui le constitue. Monsieur le préfet, Monsieur le Commissaire enquêteur, des solutions préservant notre environnement déjà très dégradé, et réellement créatrices de travail existent si l'on a recours à des isolant locaux ! Le Soissonnais produit en quantité la paille de céréales qui pourrait être mise à profit pour isoler un grand nombre de bâtiments : (des écoles, et bâtiments publics et particuliers sont maintenant régulièrement isolés ou construits-paille porteuse- avec ce déchet de l'agriculture qu'est la paille de céréale). Les laines de bois (utilisant les déchets de bois et les forêts ne manquent pas alentour -Villers</p>		
--	--	---	--	--

		<p>Cotterets, Compiègne-), les laines d'isolants textiles issues de récupération de différents textiles, les ouates de carton (récupération des cartons des entreprises locales, transformées par de petites unités de production en isolant au coefficient thermique équivalent aux laines minérales, etc...), toutes alternatives permettant l'emploi en circuit court, peu agressives pour l'environnement et réelles sources de dynamisme, pour un développement local intégré.</p> <p>Sur un plan social et sociétal que nous amène cette industrie !</p> <p>Dans quelques années, 10 ou 15 ans tout au plus, quand les normes environnementales contraindront ce type d'industrie à arrêter sa production, il nous restera une friche industrielle à dépolluer !</p> <p>Les salariés comme ceux de nos industries de la fonte (Chapée) ou du pneu (Wolber) ou encore des cuves inox (BSL), toutes ces entreprises ont déserté le bassin local ces dernières années laissant derrière elles précarité sociale et dégâts sociétaux co-latéraux. Est ce l'avenir que nous souhaitons proposer à ces futurs salariés qui sans nul doute vont s'investir, et qui n'ont pas d'autres choix que d'accepter ces emplois jetables à court terme ?</p> <p>Faisons plus ambitieux Monsieur le Préfet, et proposons d'autres solutions aux élu-e-s et aux citoyen-n-e-s peu enclin à devoir déménager pour préserver leur santé, leur devenir et celui de leurs enfants !</p> <p>Je me tiens bien sûr à votre disposition pour tout complément d'information qui pourrait s'il en était besoin étayer mon propos et permettre un projet novateur, créateur de travail et de sens dans la vie de nos concitoyens.</p> <p>Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, Monsieur le Commissaire enquêteur à mes sentiments circonspects.</p> <p>Rémy Beauvisage (pour la Famille, les ami-e-s, et les nombreuses personnes qui n'ont pas eu le temps de répondre à cette enquête et qui pourtant pensent qu'il est plus que nécessaire, de stopper net, ces fourvolements catastrophiques!)</p>		
E232	M Christophe HARANT Bercy le Sec	<p>Bonsoir,</p> <p>Pour faire suite à de multiples lectures et pétitions signées contre l'ouverture de l'usine ROCKWOOL de Soissons, je me permet de prendre contact afin de vous faire part de mes sentiments et arguments. Qui je l'espère auront le mérite de vous aider dans votre réflexion et dans votre prise de décision.</p> <p>Pour ma part, je pense que ce projet aurait, il y a quelques temps, pu paraître responsable dans une région aussi sinistrée que la notre.</p> <p>Je ne vais pas reprendre l'argumentaire présenté dans le document de l'association SauvonsSoissons que je viens de découvrir.</p> <p>Par contre, voici mes arguments :</p>	DEF	

		<p>DEPUIS LA CRISE SANITAIRE, L'ÉTAT VIENT DE PROUVER QU'IL ÉTAIT CAPABLE DE PRIVILÉGIER LA VIE A L'ÉCONOMIE !</p> <p>Qui aurait pu croire cela il y a quelques années ? Quelques mois ?</p> <p>NE SACRIFIONS DONC PAS LA SANTÉ, LA VIE DES HABITANTS DU SOISSONNAIS ET DE CES ALENTOURS POUR QUELQUES DIZAINES D'EMPLOI PROMIS, CECI POUR COMBIEN DE TEMPS ? 10 ANS ? 20 ANS ?</p> <p>L'état vient de prouver qu'il avait les moyens d'investir, de s'endetter ! Il a annoncé un plan de relance verte !</p> <p><i>IL FAUT DONC SAISIR CETTE OPPORTUNITÉ QUI NOUS EST OFFERTE, NON PAS POUR FAIRE DISPARAITRE CE PROJET ET CES EMPLOIS, MAIS POUR LE TRANSFORMER ET EN FAIRE QUELQUE CHOSE DE POSITIF !!!!</i></p> <p><i>Ces 130 emplois ne doivent pas être mis dans la balance, ils doivent faire partie de l'équation !</i></p> <p>N'est il pas possible de ré envisager le projet sous un autre angle, dans ce contexte de réindustrialisation évoqué ces derniers temps ?</p> <p>POURQUOI NE PAS INVESTIR DANS UNE USINE D'ISOLANT ECOLOGIQUE DONT LA FRANCE AURA TANT BESOIN DANS LES ANNÉES A VENIR POUR ISOLER CES MILLIERS DE PASSOIRES THERMIQUES ?</p> <p>Par exemple en investissant avec l'association "Le relais" qui sur le même plateau, fabrique un isolant écologique appelé "Métisse"</p> <p>QU'ATTENDONS NOUS POUR DÉCLARER UN MORATOIRE SUR CE GENRE DE PROJET DU MONDE D'AVANT ?</p> <p>Ce monde ou pour quelques emplois, nous étions prêt à fermer les yeux, sur la santé humaine, et sur la sauvegarde de quelques espèces menacées.</p> <p>Je conçois que dire "quelques emplois" dans un département aussi sinistré que l'Aisne peut paraître quelque peu irresponsable.</p> <p>Que pour beaucoup d'Axonais, la problématique de fin du monde n'est pas prioritaire sur la problématique des fins de mois difficiles.</p>		
--	--	--	--	--

		<p>Mais qui souffre le plus des inégalités écologiques et qui en souffrira le plus à l'avenir ? Qui sont ceux qui ne pourront déménager pour fuir la pollution ?</p> <p>Dés études démontrent déjà que ce sont ces projets, qui détruisent les écosystèmes et artificialisent les sols, qui provoquent ce genre de crise sanitaire.</p> <p>Pour revenir à cette usine, voici quelques arguments contre cette usine, soi-disant usine dernière génération sans pollution !</p> <ul style="list-style-type: none">• Implantation juste au dessus de Soissons et sa cuvette avec les vents dominants dans le mauvais sens le plus fréquemment (Sud Ouest) comme indiqué ci-dessous dans une étude d'impact concernant un autre projet soissonais		
--	--	---	--	--

2.5.2. VENTS

Les vents dominants de l'agglomération Soissonnaise sont caractérisés par leur répartition : **vent du Sud-Ouest** océanique et annonceur de précipitations majoritaire, **puis vent du Nord froid et sec**. La rose des vents ci-après est celle de la station météorologique de Braine, qui montre **l'orientation Ouest/Nord/Sud des vents**. Les vents les plus fréquents sont ceux de du Sud-Ouest et représentent 36,9% des cas, puis les vents du Nord qui représentent 16,8 % des cas. Les vents faibles (entre 5 et 16 km/h) représentent 28,5% des vents mesurés, les vents moyennement forts sont les plus courants (59,7%) tandis que les vents présentant une très forte gêne avec une vitesse supérieure à 29 km/h sont eux faiblement présents (11,8%).

Le vent influe sur :

- le confort des espaces extérieurs : des espaces publics, ou encore des cheminements piétons et cycles ;
- le confort des espaces intérieurs : pour l'aération des bâtiments ou pour les courants d'air ;
- les déperditions énergétiques pour les façades exposées au vent du nord ou de ventilation des espaces de surchauffe ;
- dans une moindre mesure sur la dispersion des polluants.

Fréquence des vents en fonction de leur provenance en %

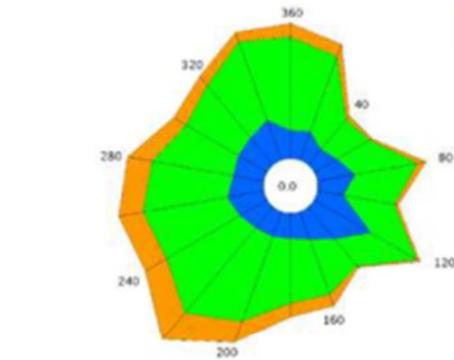


Tableau de répartition
Nombre de cas étudiés : 6474
Marquants : 194

Dv	[5,0;16,0]	[16,0;20,0]	> 20,0 km/h
20	1,4	3,8	0,6
40	1,0	1,9	0,2
60	1,3	1,8	0,1
80	1,9	3,1	0,4
100	1,3	2,5	0,2
120	3,2	2,5	0,2
140	2,0	1,7	+
160	1,4	2,8	0,6
180	1,2	3,1	0,7
200	1,3	4,3	1,1
220	1,3	5,3	1,7
240	1,5	4,1	1,2
260	1,8	4,1	1,2
280	1,5	4,0	1,2
300	1,6	2,9	0,7
320	1,7	3,3	0,6
340	2,0	4,0	0,5
360	1,3	4,5	0,7
Total	28,5	59,7	11,8

Groupes de vitesses (km/h)
[5,0;16,0] [16,0;20,0] > 20,0

Pourcentage par direction
0% 5%

Source : Données Météo France. Station météorologique de Braine
Données 1994-2014

Figure 23 : Rose des vents

- Une surconsommation d'énergie nucléaire et fossile avec des fours pouvant atteindre 1500° alimentés en électricité
- Matières premières : Principalement de la roche volcanique importée par tonnes et j'imagine pas en circuit court.
- Plus de 100 camions par jour sur le plateau et la nationale 2.
- 5 cheminées qui relâcheront des fumées contenant des traces de phénol, de formaldéhyde et d'ammoniac et autres particules fines tant décriées..

Je joins à ce mail, l'argumentation de l'association sauvoissoissons et l'avis délibéré de la mission

		<p>régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France sur le projet (Actualisation de l'avis n°2019-4013 du 9 décembre 2019) que vous devez connaître et qui décrit très bien les risques et impacts environnementaux.</p> <p>Merci de m'avoir lu.</p> <p>A votre disposition pour échanger.</p>		
E233	M Mathieu MAULIN	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis contre la création de cette usine qui aura un impact très négatif sur la qualité de l'air sur le bassin Soissonnais.</p> <p>Merci</p>	DEF	
E234	M Philippe HACHARD Soissons	<p>Monsieur,</p> <p>je désire donner mon avis sur l'implantation de l'usine Rockwool.</p> <p>ET j'émet un avis défavorable.</p> <p>Cordialement</p>	DEF	
E235	Mme Marie-Colette ROUX, architecte membre des réseaux et associations ONG réseau Français de la construction en paille, Ecobâtir, Amis de la Terre, Alternatiba, Attac à Limoges	<p>Monsieur le Préfet, Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>La société Rockwool a déposé une demande d'autorisation pour l'implantation de l'usine sur le plateau de Soissons L'enquête est en cours.</p> <p>Je souhaite vous préciser que ce projet est dangereux pour la santé, destructeur de l'environnement, une aberration économique et sociale. Enfin, il va à l'encontre des engagements pris par la France pour limiter le réchauffement climatique.</p> <p>Même le point qui paraît positif au premier abord l'emploi ne l'est pas. en effet, générer quelques emplois sans perspectives d'évolution pour les gens locaux, même pas d'emplois commerciaux déjà existants dans le groupe... sans apport de perspective de développement personnel pour les gens dans une autre vision de la société et de l'écologie, qui resteront dans un monde fossile.</p> <p>Et pourtant si l'on y regarde de près, même cet argument ne tient pas devant la qualité des emplois supposés et l'espace nécessaire à la création de ces emplois. Ces emplois seront essentiellement des emplois de commerciaux qui existent déjà mais seront rattachés à cette</p> <p>Ce qui serait réellement novateur et riche d'emploi local et de perspectives serait que des entreprises s'implantent à Soissons qui transforment les productions agricoles telles que la paille, le chanvre ou le lin en produits isolants pour le bâtiment, mais des produits qui au lieu de produire du CO2 par l'énergie nécessaire à leur transformation, au contraire le stockeraient et seraient utiles à l'isolation des logements du territoire.</p>	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>Et ce d'autant plus que l'utilisation de ces matériaux bios-sourcés fait apparaître (Les recherches en cours auprès des professionnels) un potentiel important , méconnu dans le taux d'intensité en travail de 1,5 à 2 emplois quand il est de 1 emploi pour les matériaux industriels conventionnel.</p> <p>Alors non à Rockwool à moins que la société ne devienne Biowool, qui arrête de dire que la pollution sera légère (fiches de données environnementales, sanitaires et de sécurité du rapport) qui arrête de consommer de l'énergie fossile ou nucléaire , polluantes pour produire des produits eux-mêmes polluants... en cette période où l'on prend la mesure de l'importance de la qualité de l'air indispensable à la respiration et à la vie...qui arrête d'entraîner les l'enchaînement des dépenses d'énergie grise dans le cumul des transports.</p> <p>Soissons doit se tourner vers l'économie circulaire d'avenir , les bios-sourcés et le réemploi. Les solutions alternatives, issues des circuits courts, existent, préservant notre environnement, génératrices d'emploi local et utiles socialement.</p> <p>Même si je ne suis pas de cette région du Soissonnais, je travaille depuis presque 20 ans à ces solutions alternatives pour le bâtiment, porteuses de sens et d'avenir.</p> <p>Recevez Monsieur le Préfet, Monsieur le Commissaire enquêteur l'expression de mes sentiments courtois.</p>		
E236	M Luc NIESSERON Directeur Nestlé Boué (Aisne)	<p>Bonjour,</p> <p>Je soutiens l'implantation de la nouvelle usine Rockwool dans l'Aisne.</p> <p>Cdt</p>	FAV	
E237	Mme Evelyne BONHERT 02200 SOISSONS	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>En tant qu'habitante de Soissons, je suis opposée à l'installation de l'usine Rockwool dans le soissonnais, ni ailleurs. Et ceux pour plusieurs raisons :</p> <p>De point de vue économique :</p> <p>Rockwool prétend créer des emplois mais, par rapport à la surface de l'entreprise, la proportion est insignifiante. Pour une usine de cette taille, on pourrait espérer en avoir quatre fois plus.</p> <p>D'autre part, l'implantation de Rockwool nécessite le déplacement de l'actuel aérodrome, ce qui représente un coût important, probablement à la charge de la collectivité.</p> <p>Du point de vue écologique :</p> <p>Le nombre de camions qui va circulé sur la RN2 va être très important, jusqu'à 100 par jour semble-t-il, y compris des camions transportant des produits toxiques ou inflammables.</p>	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>Le déménagement de l'aérodrome mobiliserai un nouveau terrain et donc empiéterai sur des terres agricoles ou des forêts.</p> <p>L'usine fonctionnerai tous les jours sans interruption. Pour la fabrication de la laine de roche, la consommation d'eau est importante. Or l'eau est une denrée précieuse.</p> <p>Pour permettre à la roche d'être en fusion, la consommation d'énergie est énorme. Même si l'usine se veut autonome, il est déplorable que tant d'énergie soit utilisée à ces fins.</p> <p>L'emplacement de Rockwool est prévu sur le plateau de Ploisy. De fait, les rejets de fumée de l'usine vont retomber sur Soissons au risque d'intoxiquer la population.</p> <p>Enfin, la roche utilisée pour produire la laine de roche n'est pas un minerai local. Même s'il est prévu de la faire venir de France, il est à craindre que très vite, ce soit de la roche indienne ou sibérienne qui soit utilisée. La roche est d'ailleurs une matière première épuisable.</p> <p>Il existe des alternatives à cet isolant qui utilisent des matières recyclables.</p> <p>Pour la même surface, il serai préférable de prévoir l'implantation d'une usine plus propre, qui créerai de nombreux emplois et qui produirait un isolant tout aussi efficace avec des matières non fossiles.</p> <p>Merci de tenir compte de mon avis ainsi que celui des nombreux citoyens qui se sont exprimés pour votre décision.</p> <p>Cordialement</p>		
E238	M François HANSE	<p>Bonjour,</p> <p>voici ma contribution à l'enquête publique:</p> <p>Notre territoire est déjà terriblement sinistré depuis plusieurs décennies. Il y a eu à Soissons une tradition industrielle, ce projet est donc une chance de renouer avec l'emploi.</p> <p>Le site industriel retenu est un site éloigné des grandes habitations. Ce type d'industrie va apporter de l'emploi direct mais aussi indirect c'est donc une chance pour notre territoire. Dans un département parmi le peloton de queue en matière de chômage, ce projet va permettre de recruter entre 130 et 150 salariés dont 85% dans un rayon de moins de 20 km. Ce projet va générer entre 2 et 3 fois plus d'emplois indirects entre le transport, la maintenance, le ménage, la sécurité...</p> <p>Ce site est classé site industriel clé en main donc encadré par des normes environnementales et des règles sanitaires très strictes.</p> <p>La loi est respectée par cet industriel alors faisons confiance aux services de l'État.</p> <p>Cette entreprise qui existe dans d'autres villes a démontré par son exigence du respect des normes environnementales qu'elle n'était pas nocive pour la population</p>	FAV	

		Emploi, activité économique, cela participe à l'attractivité de notre territoire, c'est une formidable chance. Saisissons-là!		
E239	M Laurent SAUVAGNAC	<p>bonjour,</p> <p>je m'oppose fortement et inconditionnellement à l'implantation d'une usine ROCKWOOL de laine de roche, qui outre le fait qu'elle défigurera le paysage, couvrira 11 hectares de macadam, occupera 39 hectares de nature ou terre agricole, sera un nouveau bastion de la pollution inacceptable de nos jours, augmentera de manière très significative le ballet déjà intense des camions et bloquera la circulation d'un rond point déjà trop petit : le rond point de l'Archer. Il existe nombre de friches industrielles abandonnées dans la région qui pourront certainement accueillir l'usine.</p> <p>Il est impensable à l'heure du renouveau écologique urgentissime dont le monde a besoin, que des élus laissent passer un projet de cette envergure et de cette nuisibilité.</p> <p>fait à Soissons, le lundi 16 novembre 2020</p>	DEF	
E240	Mme Claire VILLEMANT Saint-Pierre-Aigle	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'oppose au projet d'implantation d'une usine Rockwool à Soissons sachant les grands risques pour l'environnement que représente la production de laine de roche avec l'utilisation d'une grande quantité d'énergie pour l'extraction, le transport et la fabrication, avec une émission de CO2 vingt fois supérieure à celle d'un matériau biosourcé et l'émission de gaz nocifs comme le SO2, des gaz à base d'azote et des particules fines cancérigènes.</p> <p>Ces gaz produits sont extrêmement nocifs pour l'environnement.</p> <p>Notre forêt qui souffre déjà fortement du réchauffement climatique sera fortement impactée par ces émissions</p> <p>En outre un tiers de la surface totale de l'usine sera entièrement macadamisée, ce qui représente aussi un très fort impact négatif sur l'environnement (disparition de la végétation, de la faune et notamment de la faune du sol)</p> <p>Les gaz émis sont aussi extrêmement nocifs pour la population avec une exacerbation des problèmes respiratoires, des risques de cancer etc...</p> <p>Enfin les nuisances liées aux transport des matières premières et des produits fabriqués seront considérables.</p> <p>L'impact sur l'emploi local sera par ailleurs limité et il n'y a aucune garantie que le recrutement soit fait à l'échelle locale.</p>	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>La majeure partie des emplois sera liée au transport et donc probablement d'origine extrérior.</p> <p>Sachant qu'il existe de nombreuses friches industrielles abandonnées notamment dans la région de Soissons, il me paraît criminel d'installer un parc industriel sur les terres agricoles du plateau de Soissons.</p> <p>Je me joins à toutes les personnes de la région qui s'opposent à ce projet et souhaitent qu'il soit remplacé par des projets d'économie circulaire qui seuls peuvent garantir un respect de l'environnement et des emplois pérennes et locaux faisant appel aux savoir faire des habitants.</p>		
E241	Dr Olivier INK	<p>Médecin gastroentérologue hospitalier à Soissons, particulièrement chargé d'un programme d'éducation thérapeutique de patients atteints de maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI : maladie de Crohn, rectocolite hémorragique- acronyme anglais : IBD), je donne un avis défavorable à l'installation d'une usine de production de laine de roche Rockwool sur la zone du plateau, au nom du principe de précaution sanitaire.</p> <p>Les MICI concernent 250 000 personnes en France, 3-5 % de la population, souvent jeune (20-40 ans). La maladie de Crohn est la plus fréquente des MICI, elle touche particulièrement le Nord de la France, l'Aisne est l'un des 4 départements français les plus concernés par cette maladie chronique, douloureuse et invalidante. La pollution atmosphérique, particulièrement l'exposition aux particules fines, est un facteur causal connu des MICI (cf article en pièce jointe).</p> <p>Le projet d'installation de l'usine Rockwool, productrice de gaz chargés de différents polluants dont plusieurs tonnes de particules fines, est donc néfaste pour la santé des générations futures du bassin de vie de Soissons.</p> <p>Pour obtenir des emplois, faut-il avoir les maladies ?</p> <p>Meilleurs sentiments</p>	DEF	
E242	Mme Nicole GASTEL Présidente Qualit'Aisne	<p>ENQUETE PUBLIQUE sur le projet d'usine ROCKWOOL à Soissons (complément)</p> <p>L'usine Rockwool s'implante sur une zone industrielle.</p> <p>Cette zone est normalement appelée à accueillir d'autres activités. Or, le fait que l'on aurait sur cette zone une usine avec des rejets atmosphériques contenant des substances toxiques est de nature à bloquer toute nouvelle implantation.</p> <p>Deux cas peuvent se présenter :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'activité nouvelle possible ne présente pas de caractère à modifier l'environnement (atmosphérique en particulier) ; alors la proximité d'un établissement industriel comme Rockwool va dissuader l'éventuel porteur de projet de venir s'y implanter. 2. L'activité nouvelle possible est elle-même génératrice d'incidences atmosphériques ; alors dans ce cas, se poserait la question récurrente : qui est à la source de pollutions constatées (avec bataille d'experts) 	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>Dans l'un et l'autre des cas, l'implantation de Rockwool va constituer un obstacle à toute autre activité sur la zone, et également dans les parages.</p> <p>Ainsi, non seulement l'implantation du projet en lui-même n'est pas acceptable, (voir notre première contribution à l'enquête publique), ce projet Rockwool va empêcher toutes autres implantations dans le secteur géographique.</p> <p>Pour toutes ces raisons, le projet Rockwool à Soissons n'est pas acceptable.</p>		
E243	Mme Evelyne LEROY	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Le dossier Rockwool ne m'engage pas à approuver un tel projet de leur installation d'une usine à Soissons, je suis contre l'installation de cette usine.</p> <p>Tout d'abord, L'analyse remise par Rockwool est basée sur leur usine de Saint Eloy les Mines, or Saint Eloy les Mines, ce n'est pas le même climat qu'à Soissons, Soissons est une région plus humide, donc rien ne peut être comparé, d'autant plus qu'à St Eloy l'usine possède que deux cheminées, alors qu'à Soissons, il n'y en aura trois.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je ne comprends pas l'attrait de Rockwool à venir s'installer à Soissons, c'est 100 camions par jour sur la RN2, une route qui n'est pas encore en 2fois/2voies jusqu'à Paris, en matière de rentabilité c'est incompréhensible, ce nombre important de camions va provoquer des accidents et des bouchons, et pour les camions de livraison, de Soissons la route pour aller à Compiègne est très mauvaise pour la circulation, la route pour aller à Château-Thierry idem, ainsi que celle pour aller à Reims, c'est trois routes ne possèdent pas de 2fois/2voies, ce qui va engendrer aussi des accidents et en matière de coût de rentabilité pour Rockwool, je ne la trouve pas non plus. - J'ai lu plusieurs avis d'habitants de Saint Eloy les Mines sur plusieurs sites sur internet, tous soulignent que la ville pue à cause de l'usine Rockwool, alors imaginez quand la campagne sucrière bat son plein les Soissonnais se plaignent déjà de l'odeur, les deux mélangés, Soissons sera irrespirable. - Le maire actuel Monsieur Alain Crémont a annoncé que sa ville deviendra verte et touristique, comment un tel développement peut avoir lieu si la ville est polluée et accueille ses visiteurs par trois grandes cheminées crachant de l'ammoniac, du soufre, etc - Le château de Villers-Cotterêts va devenir la Cité internationale de la langue française, projet de notre président Emmanuel Macron or selon le sens du vent, Villers-Cotterêts se prendra les odeurs de l'usine Rockwool et la ville la plus près à visiter de Villers-Cotterêts est Soissons, avec une usine Rockwool cela n'engagera pas les touristes à venir visiter Soissons 	DEF	

		Bien Cordialement,		
E244	M Renaud VECTEN Soissons	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur, Habitant Soissons, je tenais à vous faire part de mon inquiétude au sujet du projet de construction de l'usine Rockwool sur la zone du Plateau.</p> <p>Étant curieux et afin d'être bien informé, je me suis rendu à plusieurs réunions d'informations au cours desquelles des responsables de la Société Rockwool nous ont fait la présentation de leur projet. Concernant les rejets, ils nous ont expliqués qu'il y avait effectivement des traces, mais que celles-ci étaient insignifiantes. Lorsque je regarde les tableaux présentés dans l'étude, je me rends compte qu'ils se sont bien moqués de la population présente. Ces rejets sont loin d'être anodins et les quantités non négligeables. Quels seront les effets sur la population à long terme ???... Personne ne peut le dire aujourd'hui. Les normes sont définies pour chaque polluant individuellement. Alors que la dangerosité est engendrée par l'association de tous ces rejets et surtout la durée d'exposition que va subir la population.</p> <p>D'ailleurs en parlant d'exposition, la zone du Plateau est très mal située géographiquement pour accueillir des entreprises polluantes. En effet, la ville de Soissons est située dans une cuvette juste sous les vents dominants.</p> <p>Normalement, la zone du Plateau doit s'agrandir à l'avenir pour continuer à créer de l'emploi. Pour créer ces emplois, il faut que notre zone soit attractive. Pour des chefs d'entreprise ayant le choix entre plusieurs sites d'implantation, est-ce qu'une entreprise comme Rockwool ne risquerait pas de les faire fuir ??... Investir près d'une unité de production quasiment classée SEVESO, avouer que cela prête à réfléchir... Il ne faudrait pas que cette installation devienne une épine dans le pied, un frein au développement de cette zone.</p> <p>En conclusion, Rockwool créerait un certain nombre d'emplois. Mais à quel prix !! J'espère que nos élus feront le choix de la raison en appliquant le principe de précaution. Afin que nous puissions continuer à dire qu'il fait bon vivre dans le Soissonnais !</p> <p>Si toutefois la raison ne l'emportait pas de la part de nos élus et que Rockwool venait effectivement à s'installer, il est fort probable que je quitterais la ville de Soissons à mon grand regret. La santé n'a pas de prix.</p> <p>Sincères salutations.</p>	DEF	
E245	M François VIEILLARD La Cathédrale, bar restaurant.	<p>Bonjour</p> <p>Gérant de La Cathédrale, bar et restaurant, à Soissons, je vous fais par de mon entier soutien à l'implantation de l'usine citée en objet.</p> <p>Cordialement</p>	FAV	
E246	Franck HUBATZ Directeur d'Agence Agenor	<p>Bonjour Monsieur</p> <p>Il est essentiel que notre tissu économique soissonnais soit dynamique</p>	FAV	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

	02200 Villeneuve Saint Germain	L'installation d'une nouvelle unité de production tel que ROCKWOOL doit apporter une dynamique qu'il nous faut. Nous devons aider ces initiatives Ne faisons pas de Soissons une ville dortoir et construisons notre avenir. Nous soutenons cette initiative		
E247	M Dominique MASSON	la cour des comptes vient à nouveau de faire remarquer que la France était en retard dans la transition écologique et ne respectait pas les engagements pris. Dans ce cas pourquoi continuer à vouloir augmenter l'impact écologique en installant l'usine Rockwool sur la zone du plateau de Soissons. Cette usine va fabriquer de la laine de roche à partir de l'extraction de roches provenant du Puy de Dôme et donc influencer de manière négative par l'augmentation du trafic routier ainsi que par les retombées de particules de soufre découlant du process. Le potentiel agricole de la région suffirait largement à approvisionner une usine de fabrication d'isolants à partir de fibre de lin et de paille avec un impact environnemental cette fois positive sur la transition écologique. ce projet est un non sens écologique et économique et accentuera la problématique de la circulation des camions sur un réseau déjà plus que saturé à ce jour	DEF	
E248	Mme Stéphanie CROIZAT	Projet Rockwool Ce projet est très nuisible pour notre région. La production de cette société est très polluante. Cela nuira à notre secteur qui est grandement agricole. Si demain nos terres sont très nocives comment pourrions être vendus nos productions locales. Nos élus nous parlent d'un grand nombre d'embauches, mais la société Wicoma ne restera pas sur notre secteur si Rockwool s'installe, son implantation sur notre secteur était en raison de notre qualité d'oxygène. Donc au final nous perdrons de l'emploi. Notre région est également un lieu touristique et rural apprécié pour sa qualité de vie. Cela ne sera plus le cas. Pour la santé de nos habitants et notre bien-être n'acceptons pas cette installation. BONNE RECEPTION	DEF	
E249	André LE BON A.C.H. Consulting Evènements	Évidemment, je soutiens ce projet comme tous projets favorables au développement économique de cette région sévèrement pénalisée sur le plan industriel au cours des dernières décennies, à condition, cependant, que toutes les mesures sanitaires, écologiques, environnementales	FAV	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

	Directeur Général 02200 SOISSONS	soient strictement respectées.		
E250	Mme MAGNIEZ Eva Lille	AVIS DEFAVORABLE PROJET ROCKWOOL Commune calme autour du soissonnais ou l'on vient implanter une usine qui va polluer notre environnement Conséquences sur notre santé, notre cadre de vie, sur la valeur immobilière Et qui pourrait croire que soit disant la priorité est notre planète! De qui se moque-t-on ?	DEF	
E251	M J. SILBER Responsable de l'APEV-SPA Association de protection de l'environnement du village de Saint Pierre Aigle	<p>L'association APEV-SPA (association de protection de l'environnement du village de Saint Pierre Aigle est très opposée à l'implantation d'une usine Rockwool sur le plateau pour les raisons suivantes</p> <p>*Il existe de nombreuses friches industrielles dans le Soissonnais et il n' y a aucune raison de ne pas les utiliser plutôt que de s'implanter sur le site proposé.</p> <p>*L'utilisation de laine de roche pour faire des isolants est un non sens écologique par les temps qui court. D'autres matériaux peuvent être aussi performants sans produire autant d'inconvénients et pourraient constituer une filière locale.</p> <p>*L'enquête de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts de France base ses conclusions sur les données de rejets de l'usine existante de Saint-Eloi. Or la configuration des sites n'est pas identique.</p> <p>(i)Soissons se trouve dans une cuvette où la température moyenne est de 1°C de plus que sur le plateau. La circulation des rejets de phénol, formaldéhyde, sulfure hydrogène, ammoniac et particules fines risque de se concentrer sur la ville. En cas d'accident grave dans l'usine, Soissons et les villages avoisinants seront impactés.</p> <p>ii) voici ce que l'on trouve <u>sur le site du gouvernement</u> concernant l'implantation de Rockwool dans le Puy du Dôme. « La fabrication de laine de roche nécessite l'utilisation de matières premières et de sources d'énergie, certaines pouvant conduire à l'apparition de risques industriels majeurs.</p> <p>Ces risques potentiels peuvent répartis en trois catégories: - a-Effet Toxique :un liant, incorporé aux fibres puis stabilisé par cuisson, est préparé sur le site à partir de deux constituants de base dont le formol qui est un liquide pouvant dégager des vapeurs toxiques par inhalation. Risque majeur associé : émission accidentelle d'un nuage toxique de Formol. - b- Effet de Surpression: le gaz naturel est nécessaire au fonctionnement de certaines installations de production . Des scénarios ont donc été pris en compte, aussi bien sur les équipements que sur le réseau d'alimentation , pour évaluer les conséquences d'une éventuelle explosion .Risques majeurs associés : émission d'une onde de surpression liée à une explosion accidentelle sur une installation du</p>	DEF	

		<p>site.</p> <p>- Effet de rayonnement thermique: parmi les produits utilisés au sein de l'entreprise, certains sont classés combustibles (bitume, fioul, palettes bois...). Leurs stockages constituent des zones à risque potentiel en cas de départ d'incendie. Risques majeurs associés :émission d'un rayonnement thermique suite à un incendie involontaire.</p> <p>(iii) Voici ce que le comté de Jefferson aux Etats Unis met sur l'usine Rockwool en Virginie « The 21-story smokestacks are permitted to emit 470 tons of volatile organic compounds (VOC) and 239 tons of nitrogen oxides each year. This will make the Rockwool factory in Jefferson County the second largest VOC polluter and the tenth Hazardous Fine Particulate Matter polluter (PM 2.5) in the state of West Virginia, based on 2014 EPA NEI data. The dramatic increase of toxic emissions and particulate matter air pollution pose a threat to all residents, particularly the most vulnerable-the children, the elderly, and those with compromised respiratory systems. »</p> <p>*L'implantation achèvera de détruire tout l'écosystème de cette zone. Près de 11 hectares macadamisés et donc irrécupérables. La région petit à petit abandonne toute prétention à maintenir et préserver le patrimoine environnemental : zones agricoles qui deviennent des entrepôts, diminution de la forêt au profit de la N2, exploitation intensive de la forêt de Retz qui ne sera plus que des futaies. Tout cela au nom du désenclavement de la région dont la finalité sera que les villes et villages ne seront que des bases arrière de main d'œuvre pour la région parisienne.</p> <p>*Une étude laisse penser que la consommation énergétique de l'usine sera équivalente à celle d'une ville de 120 000 habitants (à confirmer). Les infrastructures en place sont probablement correctes pour des implantations commerciales mais pas industrielles. Tout est à créer.</p> <p>*L'effet sur l'emploi est minime, on prévoit 130 salariés contre 818 dans leur usine de Saint Eloi. Donc l'utilisation du critère emploi pour justifier l'emploi est peu convaincante.</p> <p>*La cheminée de l'usine sera l'équivalent d'un immeuble de 12 étages et donc sera visible pour les villages avoisinants.</p> <p>Manifestement Rockwool minimise les inconvénients pour le trafic routier de la N2. Ils parlent de 1% d'augmentation du trafic tandis que la mission régionale de l'environnement parle de 4,5%. De fait, un trafic ininterrompu de camions est à prévoir dans une zone où à certaines heures il y a déjà des bouchons. Comment les camions vont déboucher sur la N2 ? Est ce qu'un contournement de Soissons est prévu pour aller sur Reims, Laon et Saint Quentin ? La municipalité a-t-elle pris des engagements dans ce sens ? Sinon cela deviendra infernal.</p> <p>Il me semble que l'accord donné par la municipalité de Soissons à ce projet masque l'échec de cette</p>		
--	--	---	--	--

		municipalité à développer « le plateau » avec des industries locales.		
E252	M Emmanuel PILLOY PDG LE RELAIS	<p>Monsieur Le commissaire enquêteur, Nous avons reçu un courrier de Grand Soissons Agglomération nous demandant de nous positionner par rapport à l'installation de ROCKWOOL sur la zone du Plateau où nous sommes également situés. Nous serons donc voisins. Sur le principe, si ce projet crée de l'emploi, nous y sommes très favorable. Néanmoins ce courrier manque d'informations économiques. Je profite donc de cette enquête pour poser quelques questions :</p> <p>1) A quel prix est vendu le terrain à ROCKWOOL (surface, prix/m2 ht) pour combien d'emplois directs. J'ai cru comprendre qu'il est beaucoup plus bas que le prix qui nous a été proposé pour une petite parcelle qui permettra au Relais de créer 30 nouveaux emplois directs. Le ratio prix/emploi créé m'intéresse.</p> <p>2) Quels sont les dépenses qui seront engendrées par l'Agglomération sur ce projet ? Il semblerait que des travaux de raccordements très importants à la charge de l'Agglomération soient nécessaires. Encore une fois, quel est l'impact coût pour l'agglomération ? Le ratio dépenses / création d'emplois nous intéressent également.</p> <p>Vous comprendrez qu'en cette période de relance économique et de transition écologique, nous aimerions que l'Agglo de Soissons soutienne également les structures en place surtout si elles ont un impact pour l'emploi et environnemental.</p> <p>Notre structure, Le Relais fabrique un isolant "Métisse" concurrent des produit Rockwool qui s'inscrit beaucoup plus dans cette transition écologique. Nous n'avons reçu aucun soutien de l'Agglomération pour développer ce produit sur le territoire.</p> <p>Pour éviter toute distorsion de concurrence, il semblerait logique que les aides apportées à l'industrie locale soit également répartie et ne favorise pas un nouveau venu Rockwool sans prendre en compte les autres industriels locaux.</p> <p>Je vous remercie par avance des réponses que vous pourrez nous apporter. Veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, nos salutations distinguées.</p>		
E253	M Philippe DEBERDT Soissons	<p>Avis défavorable :</p> <p>J'aurai été ravi d'accueillir une usine d'avenir sur le plateau de Courmelles, mais la laine de roche appartient déjà à un passé proche, à l'heure où la planète est en danger irréversible, comment peut-on encore accepter un projet si peu intéressant pour notre avenir et l'agglomération Soissonnaise ? En effet, pour une poignée d'emploi nous devrions supporter l'implantation d'une entreprise qui n'apportera que peu au tissu économique local, peu d'emplois qui ne feront pas travailler les agriculteurs environnants, nous incommodera de son lot de camions, bruits, et odeur, contribuera peut-être à gêner un peu plus les asthmatiques. Au-delà des problèmes de santé, l'écobilan des laines minérales n'est pas très brillant. Les quantités d'énergie grise nécessaires à sa fabrication sont évaluées à 150 kWh/m³ pour la laine de roche, contre 30 kWh/m³ par exemple pour les isolants en fibre de lin, de chanvre : 40 kWh/m³ et de laine de bois : 50 kWh/m³.</p>	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>Elles constituent des déchets potentiellement toxiques en fin de vie lors de démolitions ou de rénovations. Elles peuvent être attaquées par les rongeurs et absorbent l'humidité, ce qui réduit notablement leur efficacité.</p> <p>En fin pour conclure, si ce projet devait malheureusement aboutir, pourquoi ne pas avoir envisagé d'utiliser la friche industrielle de feu l'usine de chaudières Baxi à Villeneuve-Saint-Germain près de Soissons, proche de la rocade la revalorisation de ce site aurait été mieux accueilli par l'ensemble des habitants du Soissonnais et aurait été beaucoup plus responsable de la part de nos élus.</p>		
E254	Mme BRESSON DELCORTE Sylvie	Envoyé de mon iPad ???		
E255	Elisabeth Anger, Marie Chabrol, Maryse Charlier-Vasseur, Isabelle Charlot, Olivier Ink, Evelyne Jeantils, pour le collectif du Pacte pour une transition écologique et sociale du Soissonnais	<p>Monsieur le commissaire enquêteur, nous, membres du collectif du Pacte pour une transition écologique et sociale du Soissonnais, souhaitons que soit inscrite dans les questions posées à la société Rockwool par l'enquête publique en cours, la possibilité de production d'isolant à partir de laine de chanvre, plutôt que de laine de roche. Cette question a déjà été posée par M. Delatte, médecin et député de l'Aisne, par M. Le Roux, historien spécialiste de la pollution industrielle, par M. Jacob, président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne (documents ci joints). Nous voyons dans cette proposition une sortie "vers le haut" du conflit d'intérêts entre création d'emplois et protection de la santé publique ainsi que de l'environnement, qui traverse actuellement tout le débat de l'enquête publique Rockwool. Nous vous en remercions.</p> <p>.</p>	DEF	
E256	M Bruno BEL	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Je me permets de vous signifier mon désaccord au sujet de l'implantation du site industriel ROCKWOOL.</p> <p>Pourquoi ce site ne pourrait il pas être implanté sur des sites industriels à l'abandon. Ils sont nombreux dans notre région. Voici donc un projet qui propose d'artificialiser encore un peu plus les terres naturelles. Sur cette zone, l'eau de pluie ne pourra plus recharger les eaux souterraines et sera un cumul important en eaux de surface (favorisant les inondations).</p> <p>Je vous demanderai également d'être vigilant au montage financier d'un tel projet. Je ne voudrais pas que ce site Rockwool soit à l'image du site de fabrication d'éoliennes de ENERCON à Longueil Sainte Marie dans l'Oise. Il y a huit ans ce site flambant neuf est inauguré. Le site reçoit des subventions publiques (d'état, de la région, des communes proches). Aujourd'hui, ce site ferme ces portes. Le béton reste... la terre est souillée. Il n'y a plus d'éoliennes à fabriquer dans la région?</p>	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		Cordialement		
E257	M Pascal BOUDOT	<p>Bonjour,</p> <p>En ce qui concerne l'implantation de l'usine Rockwool près de Soissons :</p> <p>Cette implantation serait la deuxième en France car rappelons que la première implantation est à Saint Eloy Les Mines. Cette usine est classée "type Seveso haut risque". Il n'y a guère qu'une centrale nucléaire qui soit plus dangereuse.</p> <p>Comment peut-on sacrifier la vie de milliers d'êtres humain en disant qu'il y aura quelques créations d'emploi ?</p> <p>Quel est l'intérêt d'avoir une épée de Damoclès au-dessus de la tête de chaque personne ?</p> <p>Comme bien souvent l'intérêt est financier pour quelques personnes et ce n'est certainement pas pour le bien être de l'humain.</p> <p>Une personne élue est le représentant d'un collectif et adopte ce que dit le collectif et non son propre intérêt.</p> <p>Je donne un avis défavorable pour l'implantation de cette usine</p>	DEF	
E258	M COLIN Jea-Michel	<p>Bonjour je vous envoie ce mail pour vous faire part de mon souhait de participer à l'enquête publique sur l'implantation de la société rockwool dans le soissonnais.</p> <p>Voici mon adresse mail: colinjeanmichel@hotmail.com.</p> <p>Merci de m'envoyer l'enquête afin que j'y participe.</p> <p>Cordialement.</p>		
E259	M GIVRY Thierry Vauxbuin	<p>Bonjour,</p> <p>Pour faire suite à l'enquête je me présente Thierry givry ARTISAN dans la rénovation depuis 2012 J'habite 275 rue Alain Langlet 02200 Vauxbuin depuis 1995.</p> <p>Je suis contre l'implantation de cette usine.</p>	DEF	

		<p>Ce type d'usine n'a pas d'avenir la laine de roche est polluante et aujourd'hui il existe d'autres matériaux beaucoup moins polluants que la laine de roche pour isoler les maisons.</p> <p>Oui aux emplois mais pas polluant pour nos villages et villes nous sommes dans un bassin où il y a aussi beaucoup d'agriculteurs qui se battent tous les jours pour mettre de moins en moins de pesticide et cette usine va déposer sur leur culture des particules polluantes.</p> <p>Mon village de Vauxbuin est déjà soumis à de grosses difficultés concernant la circulation car le rond-point de l'archer est complètement saturé et les véhicules passent dans notre village pour contourner.</p> <p>Cordialement</p>		
E260	Mme GIVRY Patricia	<p>Bonjour,</p> <p>Pour faire suite à l'enquête je me présente Givry Patricia. J'habite 275 rue Alain Langlet 02200 Vauxbuin depuis 1995.</p> <p>Je suis contre l'implantation de cette usine.</p> <p>Ce type d'usine n'a pas d'avenir la laine de roche est polluante et aujourd'hui il existe d'autres matériaux beaucoup moins polluants que la laine de roche pour isoler les maisons.</p> <p>Oui aux emplois mais pas polluant pour nos villages et villes nous sommes dans un bassin où il y a aussi beaucoup d'agriculteurs qui se battent tous les jours pour mettre de moins en moins de pesticide et cette usine va déposer sur leur culture des particules polluantes.</p> <p>Mon village de Vauxbuin est déjà soumis à de grosses difficultés concernant la circulation car le rond-point de l'archer est complètement saturé et les véhicules passent dans notre village pour contourner.</p> <p>Cordialement</p>	DEF	
E261	M CAIROLI Jean-Marie	<p>Bonjour, je suis contre l'implantation de cette usine, j'aime trop mes bois.</p>	DEF	
E262	Association Stop Rockwool	<p>Bonjour,</p> <p>Nous observons que les élus locaux et régionaux affirment qu'il n'y a jamais eu d'accident ou d'accident majeur à St Eloy les Mines lors de diverses réunions publiques ou par courriers.</p> <p>Ces affirmations induisent la population en erreur !</p> <p>Or la documentation de l'enquête publique évoque 4 accidents, explosions, incendies, etc...</p> <p>Et sur le site de la préfecture du Puy de Dôme, nous pouvons lire :</p> <p>CSS du 4 mai 2017 :</p> <p>« Bilan des sinistres: diminution des feux et explosions »</p> <p>« Contrôles des rejets dans l'AIR » :</p>	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>« Auto-surveillance 2016: Plus nombreux dépassements liés notamment à la baisse des normes (application de la directive «IED») et aux évolutions des produits (laine de roche de plus en plus dense) »</p> <p>CSS 2018 : Pas de réunion « l'organisation de telles réunions est relativement chronophage »</p> <p>CSS du 19 septembre 2019 : « Bilan des sinistres internes : 2018 : 2 déversements de produits, 31 départs de feu et 2 explosions » « émissions d'ammoniacNH3 non conformes aux valeurs limites d'émission » « émissions de poussières non conformes aux valeurs limites d'émission » « Risques chroniques : AIR : problème ammoniac (traitement à adapter aux nouveaux produits, diagnostics et travaux à réaliser sous 6 mois sous peine de mise en demeure) et rejets diffus poussière (amélioration continue à mettre en place) » « Contrôle des rejets dans l'air – bilans 2017 & 2018 : En 2017, le taux de conformité global de ces rejets a été de 96,74% et de 94,57% pour 2018 » Bonne réception</p>		
E263	Association Stop Rockwool	<p>Bonjour,</p> <p>https://www.youtube.com/watch?v=xOVBGzbSp7E&feature=emb_logo</p> <p>Dans cette vidéo lors du grand débat national à Belleu, MONTARON Philippe, maire de Belleu et 1^{er} Vice-Président du grand Soissons Agglo à l'aménagement du territoire et urbanisme, déclare : A 26'48'' : «la seule échappée par la cheminée sera de la vapeur d'eau»,....., «aucune pollution» à propos de Rockwool Ces affirmations induisent la population en erreur ! Bonne réception</p>		
E264	Marie Thérèse SIKORA Conseillère Régionale Auvergne Rhône Alpes	<p>Bonjour Monsieur le Commissaire, Je vous adresse en pJ : UNE ATTESTATION CONCERNANT L'ENTREPRISE ROCKWOOL</p> <p>Bien Cordialement,</p>	?	PJ prise en compte mais ne concerne pas Rockwool
E265	Marie Thérèse SIKORA	MONSIEUR LE COMMISSAIRE,	FAV	PJ prise en

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

	Conseillère Régionale Auvergne Rhône Alpes	<p>Veuillez ne pas tenir compte de l'envoi des documents de ce matin.</p> <p>Je vous joins le bon document, et vous prie de bien vouloir m'excuser de ce contretemps</p> <p>Bien cordialement,</p>		compte
E266	A Hoffmann.	<p>Monsieur le Préfet</p> <p>Je suis alarmée par les conséquences de l'installation de l'usine Rockwool à Soissons.</p> <p>Recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération.</p>	DEF	
E267	Mme Carine Ramanaïdou- Devauchelle 02200 Mercin et Vaux	<p>Par la présente, je tiens à vous faire part de mon opposition au projet Rockwool.</p> <p>En effet, en tant que Pharmacien, je m'inquiète des conséquences sur la santé que pourraient avoir les émissions dans l'air de cette usine, sans parler de la pollution, bien entendu.</p> <p>Je rejoins donc le collectif de médecins et autres professionnels de santé en ce qui concerne la volonté de faire avorter de projets.</p> <p>Bien cordialement</p>	DEF	
E268	M Thomas WOZNIAK PLOISY	<p>Bonjour,</p> <p>De quelle usine va venir le liant ? Combien de camions cela représente-t-il ? De quelle zone géographique va venir ce liant ?</p> <p>Bonne réception</p>		
E269	Annick et Gaëtan DAL PAN	<p>Refus de ce mode industriel d'extraction et de consommation pour préférer un modèle d'économie circulaire favorisant les ressources locales !</p> <p>Ce projet est dangereux pour l'économie, le climat et la santé ! des solutions économiques soutenables existent !</p> <p>NON à ce projet, pour les générations futures !!!</p>	DEF	
E270	Mme Isabelle BARDY Baubiologue ibef Bâtiment durable et Habitat sain 02400 CHATEAU-	<p>Bonjour,</p> <p>Je vous sollicite dans le cadre de l'enquête publique de l'entreprise Rockwool à Courmelles. Par la présente, je vous fait part de mon opposition pour les raisons suivantes :</p> <p>Ce projet n'est pas cohérent avec les enjeux climatiques, écologiques et sanitaires.</p>	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

	THIERRY	<p>De plus, il n'est pas cohérent avec la plan paysage du grand Soissonnais. Le Plan de Paysage du Soissonnais "permet de comprendre et de projeter les manières d'habiter, de produire et de consommer en communauté en faisant de la transition une fin en soi, un objectif à atteindre" :</p> <p>http://agglo.grandsoissons.com/habiter/amenagement-du-territoire/plan-paysage-364.html</p> <p>L'un des objectifs est de "défendre une architecture simple mais pas banale en s'appuyant sur les modes constructifs adaptés au réchauffement climatique tout en renforçant l'identité des paysages spécifiques".</p> <p>Voici l'ambition 4 :</p> <p>Valoriser l'identité agricole et les singularités géographiques des plateaux. L'activité agricole du Soissonnais est un élément incontournable de son identité. Particulièrement dynamique sur les plateaux du Nord et du Sud de l'agglomération, elle participe à l'entretien animé de ses paysages. Ces derniers sont d'ailleurs intimement liés aux villages belvédères, entre plateau et vallée, qui renferment encore des fermes en activité mais sont actuellement en perte d'attractivité. Par ailleurs, ces petits bourgs ruraux avoisinent souvent des singularités géologiques comme les carrières, des cavités dans la roche et des sites troglodytiques qui gagneraient à être davantage mis en valeur. Les objectifs que cette ambition rassemble cherchent à poursuivre l'histoire agricole du territoire en partant de ces patrimoines propres aux plateaux afin d'engager la redynamisation de la vie locale. Leurs actions proposent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La pérennisation et la redynamisation du tissu urbain historique par sa rénovation et son réinvestissement par des usages contemporains ; • La définition d'une stratégie agricole et alimentaire locale pour encourager la transition vers des pratiques agricoles durables tout en valorisant le terroir du Soissonnais ; • La valorisation de l'invisible souterrain par des supports et sentiers pédagogiques. <p>La production d'isolants à partir de sous-produits agricoles permettra de valoriser et redynamiser le secteur agricole tout en préservant le paysage soissonnais.</p> <p>Merci de tenir compte de ces arguments dans votre rapport.</p> <p>Cordialement</p>		
E271	M Emilien FAUCON	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Vous êtes chargé de recueillir les avis et contributions relatifs aux dossiers de demande de permis de construire et de demande d'autorisation environnementale d'exploiter une usine de fabrication de laine de roche déposés par la société ROCKWOOL France SAS. A cet égard, je souhaiterais porter à votre</p>	FAV	

		<p>connaissance les éléments suivants.</p> <p>Depuis la fin des années 1980, et jusqu'à encore récemment avec la fermeture de Baxi et Focast, le territoire Soissonnais poursuit une progressive désindustrialisation. La fermeture en chaîne des fleurons industriels soissonnais a eu pour conséquence directe la suppression de milliers d'emplois sur notre territoire, plongeant des familles entières dans le chômage, la précarité et l'exclusion. Sur la période citée, ce sont près de 7.000 emplois liés à l'industrie que notre territoire a perdu.</p> <p>Aussi, depuis le début des années 2000, le GrandSoissons Agglomération s'est résolument engagé en faveur d'une politique de l'emploi et de réindustrialisation du territoire. Cette politique ambitieuse se traduit aujourd'hui par la volonté du groupe ROCKWOOL, entreprise familiale internationale danoise dont le cœur de métier réside dans la fabrication de produits isolants en laine de roche, d'établir une deuxième usine de production en France, sur le Parc d'activités du Plateau.</p> <p>En effet, le groupe est présent en France depuis plus de 40 ans avec une usine de production située en Auvergne, à Saint-Eloy-les-Mines, où il emploie près de 700 personnes sur trois lignes de production.</p> <p>L'implantation du groupe sur le Parc du Plateau permettra au groupe de disposer d'une superficie nécessaire au développement de son activité, sur un site à la fois éloigné des habitations et directement connecté à la RN2.</p> <p>En 2005/2006, un premier projet d'implantation sur le Parc du Plateau a été étudié par le groupe. Il a été reporté par la survenance de la crise économique de 2008. Néanmoins, le marché français de l'isolation thermique connaît une forte croissance, soutenu par une action publique volontariste en la matière ; si bien que le groupe est aujourd'hui contraint à importer en France des isolants produits dans ses autres sites de production à l'international.</p> <p>En effet, la laine de roche est employée dans tous les secteurs du bâtiment et de la rénovation, et possède d'excellentes qualités de résistance acoustique et aux incendies. Sa durée de vie garantit une économie considérable au regard de son coût énergétique de production. La laine de roche est également recyclable à l'infini, garantissant un bilan énergétique très largement positif.</p> <p>Alors, le groupe a souhaité relancer en 2018 son projet de création d'une usine de production en France, sur des bases similaires au projet de 2005.</p> <p>En ce sens, le choix du Parc du Plateau se justifie d'abord par sa position géographique stratégique, au nord du Grand Bassin Parisien. Par ailleurs, le Parc du Plateau est reconnu depuis juillet 2020 "site industriel clés-en-main" par l'Etat, permettant de le distinguer aux yeux des investisseurs.</p>		
--	--	--	--	--

		<p>Pour toutes ces raisons, l'installation d'une entreprise qui a vocation à recruter entre 130 et 150 salariés, dont 85% dans un rayon de moins de 20km, et à générer 2 à 3 fois plus d'emplois indirects, doit nous réjouir dans un département parmi les plus touchés par le chômage de longue durée.</p> <p>Par ailleurs, la phase de construction, et l'investissement conséquent de 140 millions d'euros, mobilisera pendant plusieurs mois près de 80 personnes, et ce avec le recours à la clause d'insertion qui participera pleinement du retour à l'emploi pour les Soissonnais qui en sont les plus éloignés.</p> <p>Enfin, sur le volet environnemental, il est à noter que les implantations industrielles en France sont fortement encadrées par des normes environnementales, des règles sanitaires et des obligations administratives qui imposent aux entreprises de respecter des seuils de nuisances, tant sonores que visuels ou atmosphériques notamment.</p> <p>Par ailleurs, même si ce site ne relèvera pas de la classification SEVESO, il a été demandé un niveau de vigilance et de transparence identique au site de Saint-Eloy-les-Mines qui, lui, en relève et pour lequel aucun incident notable n'est à déplorer depuis sa construction il y a plus de 40 ans.</p> <p>Enfin, Rockwool a proposé une innovation technologique visant à réduire les émissions de CO2 puisqu'il est envisagé de remplacer le four à charbon par un four électrique.</p> <p>Avec l'implantation du groupe Rockwool sur son Parc du Plateau, le GrandSoissons Agglomération signera son retour dans les radars des investisseurs, et verra se concrétiser sa politique de réindustrialisation.</p> <p>Elle nous permettra de continuer à faire gagner le territoire dans son combat pour le retour à l'emploi, pour le développement économique et pour le rayonnement de notre territoire.</p> <p>Je vous remercie et vous en souhaite, Monsieur le Commissaire Enquêteur, bonne réception.</p>		
E272	Mme Laetitia WARNOTTE- BEAUCREUX 02200 Saconin et Breuil	<p>Avis : défavorable.</p> <p>Bonjour,</p> <p>Un coût énorme versé par les collectivités publiques pour peu de retombées économiques.</p> <p>Nous allons dépenser des millions pour quelques emplois. Le déplacement de l'aérodrome, le coût des câblages du terrain, ... sont autant de dépenses publiques non justifiée par rapport au faible nombre d'emplois qui vont être créés. Sans oublier, le manque à gagner d'avoir refusé des entreprises locales de s'implanter sur le terrain.</p> <p>1/Quels sont les garanties que tous les emplois promis seront pour des gens de chez nous?</p>	DEF	

		<p>2/L'engagement des postes importants ne se fera-t-il pas en interne, ne nous laissant que des postes de moindre revenu ?</p> <p>Problème environnemental et de santé publique.</p> <p>1/ Un collectif de médecins du soissonnais relève les dangers des émanations de l'usine, dès l'implantation de la première tranche. Les vents dominants vont disséminer tous ces rejets au-dessus de la cuvette de Soissons et des villages alentours. La réponse de ROCKWOOL sur ce sujet ne semble pas claire :</p> <p>« l'évaluation des risques sanitaires est basée sur des hypothèses qui sont assorties de facteurs d'incertitude. Ces facteurs peuvent conduire à une surestimation ou à une sous- estimation des risques. Pour certains facteurs l'incidence est difficile à établir. »</p> <p>Qu'est ce qui empêche le principe de précaution de s'appliquer dans ce cas, comme demandé par ce collectif ?</p> <p>2/ Quel est le degré de pollution des sols et comment sera-t-elle prise en charge ?</p> <p>3/ Quel est le périmètre prévu pour ce projet (extensions ?) - est-ce que des projections ont été réalisées concernant l'augmentation des déchets et des rejets ?</p> <p>Il y a tellement de zones d'ombre, d'incertitudes dans ce projet, je ne peux que donner un avis négatif.</p> <p>Cordialement,</p>		
E273	MC Malézieux 02880 Cuffies	<p>Je ne suis pas favorable à l'implantation de l'usine de laine de roche Rockwool sur la zone du plateau. Je rejoins l'avis du Pacte pour la Transition écologique :</p> <p>Certes, la région a besoin d'emplois. Mais le nombre d'emplois à l'hectare proposé est loin d'être convaincant et sur le plan écologique, Rockwool n'est pas attrayant pour différentes raisons.</p> <p>A tous les stades de son élaboration (de l'extraction, qui pourrait être source de secousses sismiques⁷, en passant par le concassage, la confection des liants et le processus de fabrication), la laine de roche est un matériau énergivore, non respectueux de l'environnement et de la biodiversité. Il est de plus non biodégradable, fort émetteur de gaz à effet de serre, peu recyclable et peu recyclé (autour de 1%). Le choix de la roche est-il pertinent quand il existe des alternatives en plein essor, avec des isolants bio-sourcés qui ont des performances égales voire supérieures notamment contre la chaleur, ce qui</p>	DEF	

		<p>risque d'être un besoin de plus en plus fréquent avec le réchauffement climatique ? Ces matériaux issus de l'agro-écologie présentent de plus un bilan carbone bien plus favorable, comme l'a montrée l'étude de l'association Stop Rockwool.</p> <p>Les pluies sont variables avec des périodes de sécheresse, notamment en avril et septembre-octobre, qui vont s'accroître dans les années à venir. L'utilisation de l'eau du réseau collectif ne lèsera-t-elle alors les habitants ? La pollution et les émanations de produits toxiques voire cancérigènes ne sont pas compatibles avec un air sain, comme l'a montré récemment un collectif de médecins Soissonnais. Pourquoi faire ce choix ?</p> <p>Le discours gouvernemental insiste sur la limitation de l'artificialisation des sols⁸, et nous voyons avec le Covid la nécessité de travailler à la relocalisation de la production alimentaire. Pourquoi bétonner des terres agricoles alors qu'il est urgent de pouvoir nourrir la population du Soissonnais même en temps de crise ?</p> <p>Les mesures du Pacte pour la Transition Ecologique proposent de prendre soin de la biodiversité, des ressources et de la nature pour les générations futures. Elles visent à ramener les chômeurs vers l'emploi, y compris agricole, à favoriser le lien social et la solidarité, à impliquer les citoyens dans des projets à haute valeur environnementale pour préserver le climat, dans l'urgence et le long terme, à protéger les ressources en eau, à assurer un air sain et des conditions de vie optimales.</p> <p>Le territoire du Soissonnais a les capacités d'être attractif en effectuant une transition écologique, sociale, démocratique et solidaire, en favorisant des emplois verts, en étant créatif et en se tournant vers l'avenir. A notre avis, l'implantation de l'usine Rockwool ne va pas dans ce sens.</p>		
E274	M Yannick CHAMPAIN Architecte	<p>Projet Rockwool Soissons Observations sur le dossier de demande de permis de construire</p> <p>Dossier initial déposé le 30/09/2019. Le dossier a été complété le 27/02/2020 avec un formulaire pour modification de permis délivré en cours de validité alors qu'aucun permis n'a encore été délivré.</p> <p>Pièces manquantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • étude de faisabilité et d'approvisionnement en énergies EFAPE • PC 31 convention qui fixe la participation au coût d'équipements de la zone • PC39 dossier ERP pour l'accessibilité PMR (nécessaire si le site comporte un show room ou une salle de réunions accueillant des personnalités extérieures) • PC40 dossier ERP pour la sécurité incendie (nécessaire si le site comporte un show room ou une salle de réunions accueillant des personnalités extérieures) <p>Observations sur les pièces du PC :</p>		Fichier en PJ

		<p>Plans et notices :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le plan de masse PC2 ne donne pas d'indication de niveaux pour toute la parcelle et ne permet pas d'apprécier le relief du terrain • Sur le plan de masse, le circuit et le mode de pré-traitement des eaux de voirie ne sont pas clairement indiqués avec les fosses hydrocarbures. Les eaux industrielles sont-elles rejetées directement dans le réseau public ? Dans le dossier, il est fait mention d'un traitement possible mais rien ne semble prévu sur le réseau avant rejet. Si l'ensemble des eaux de voirie sont acheminées vers les bassins, que se passe-t-il en cas de surcharge ? Les fossés adjacents vers lesquelles la surverse seront-ils à même de supporter un orage sans provoquer d'inondation ? • les surfaces imperméabilisées ne sont pas toutes indiquées dans le formulaire CERFA qui n'indique que les surfaces de stationnements de véhicules légers • sur la notice de présentation, il est indiqué qu'il n'y aura pas de pollutions des sols. Comment cela peut-il être certain alors que les pollutions diverses sont détaillées dans l'étude d'impact et que l'engagement de Rockwool à remettre le terrain en état ne s'engage sur un terrain à usage industriel, et sans dépollutions du site ? • La conformité au PLU n'est pas attestée en ce qui concerne les usages car la destination de la zone a été modifiée en avril 2019 en prévision du projet Rockwool. La zone 1AUZ est devenue une zone UZ. Le règlement précédent précisait bien que les établissements sont autorisés sous réserve que l'activité industrielle soit exercée sans risques graves tels qu'explosions, émanations toxiques ou nocives ou fumées importantes. Le nouveau PLU modifie ce article est demandant qu'il ne subsiste plus de risques ou de nuisances graves. Cependant le droit de l'environnement prime et une disposition qui tendait à protéger l'environnement ne peut être dégradée au nom de l'industrie. • Les données de pluviométrie ne sont pas actualisées. Cela impacte le calcul de volume de rétention des eaux d'extinction incendie • L'insertion paysagère très insuffisante dans le 1er dossier a été modifiée. Elle comprend plusieurs vues rapprochées et éloignées. 		
E275	Mme Hélène BRIQUET 49 Boulevard Pierre Brossolette 02000 LAON	<p>Veillez trouver ci dessous ma déposition concernant le projet Rockwool :</p> <p>Le point principal à mettre en avant à mon sens et qui me fait être foncièrement opposé à ce projet est notre "paysage sanitaire"</p> <p>. La qualité de l'air que nous respirons et les produits qui seront rejetés dans l'atmosphère pour permettre cette exploitation.... les COV... l'ammoniaque... le formaldéhyde... les métaux lourds... et j'en passe... On connaît les risques énormes pour la santé que représente ces composés chimiques.</p> <p>Je suis doublement sensibilisée à ce problème... d'une part par ma profession... je suis en retraite depuis 1 an mais j'étais animatrice d'équipe du service des maladies professionnelles à la CPAM de</p>	DEF	

		<p>l'Aisne et j'ai vu au quotidien l'évolution flagrante des maladies professionnelles (cancers... allergies diverses... maladies neurologiques... maladies digestives....) dû composés et produits utilisés ou dégagés dans différents domaines.... (on découvre régulièrement de nouvelles pathologies que l'on ne soupçonnait pas en rapport avec des composés déjà incriminés...) et d'autre part en tant que citoyenne puisque j'ai vécu qqs années dans le village d'Allemant où il y a un centre d'enfouissement de déchets qui rejettent des "biogaz" chargés également de nombreux composés qui ont un impact sur la santé. Dès les premières fois où j'ai respiré ces gaz qui envahissaient régulièrement le village j'ai développé une allergie ainsi qu'une pathologie digestive et j'ai dû déménager.</p> <p>Je crois bien qu'un texte de loi indique que chaque citoyen a le droit de vivre dans un environnement sain et respirer un air sain.... L'installation de ce projet Rockwool ne va pas dans ce sens et priverait les citoyens de ce droit.... les habitants se retrouveraient en qqs sorte pris en otages de ce choix...</p> <p>Je crois qu'il faut se tourner vers des technologie d'avenir qui tiennent compte de l'environnement, des hommes et du respect de la planète... ce projet fait partie des technologies du passé qu'il faut abandonner pour se tourner vers d'autres solutions innovantes. propres et respectueuses.....</p>		
E276	Nicole Gastel Présidente <i>Qualit'Aisne</i>	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur, Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet Rockwool à Soissons, vous allez avoir à rendre un avis. Nous avons d'ores et déjà versé deux contributions au dossier, dont vous allez ou avez pris connaissance. Au fil du temps, nous découvrons soit dans le dossier d'enquête publique, soit par d'autres sources, des informations importantes dans ce projet. <i>Sur la forme</i>, nous sommes surpris, dans l'étude d'impact sur le milieu naturel, par l'expression : « friche industrielle » pour le citoyen lambda – celui qui est appelé à donner son avis au cours de l'enquête publique – fait penser que l'on réaménage un site, ce qui en soit est plutôt positif. Or il n'en est rien, il s'agit d'une implantation sur une zone d'activités créée pour cela. Ce projet prévoit 130 emplois sur presque 40 hectares. Ce qui en fait un projet très consommateur de surface par rapport aux emplois en retour. On voit par exemple que l'entreprise Le Relais envisage une acquisition d'1 hectare pour la création de 30 emplois. La rentabilité de la zone du Plateau avec le projet Rockwool est particulièrement basse voire mauvaise. Vous aurez à vous interroger sur les conditions financières consenties pour les presque 40 hectares à l'entreprise Rockwool, comparées à celles consenties à l'entreprise Le Relais : deux fois moins cher. Quelles en sont les justifications ? Ce projet porte dans un premier temps, sur une seule ligne de fabrication ; un doublement est d'ores et déjà prévu. Votre avis devra porter sur le projet dans sa globalité. En effet, l'extension prévue du projet va conduire à supprimer l'aérodrome sur la zone d'activités du Plateau et à le réimplanter ailleurs : toujours dans l'agglomération du Soissonnais, sur des terres actuellement dédiées à l'agriculture.</p>	DEF	

		<p>Il s'agit donc d'artificialisation de terres par ricochet, dont l'entreprise Rockwool ne sera pas tenue responsable, mais dont elle aura été à l'origine.</p> <p>De façon récurrente, il est rappelé qu'<i>il est impératif de préserver les terres agricoles</i>. Ce qui au global ne sera pas le cas, mais qui n'apparaît pas dans le dossier mis à la disposition du public.</p> <p>Pour toutes ces raisons, nous réitérons que ce projet n'est pas acceptable.</p> <p>Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, nos salutations distinguées.</p>		
E277	M RIVERO Laurent	<p>Je soussigné Laurent Rivero Gérant de la sarl Aux Miracles</p> <p>Soutiens l'installation de l'usine Rockwool sur le territoire de Soissons et considère comme vitale cette installation</p> <p>Cordialement</p>	FAV	
E278	M Francis DESIRANT	<p>Je suis surpris par la décision d'implanter une usine polluante et dégradante, comme l'est le projet Rockwool.</p> <p>Il y a quelques temps pas si lointain le Grand Soissons voulait jouer la carte du tourisme, et se battait contre l'installation d'éoliennes à quelques kilomètres de Soissons.</p> <p>Aujourd'hui on veut installer deux grandes cheminées, voire plus, mais cela ne semble pas déranger... La pollution, elle ne fera ces effets que dans quelques années, et il sera trop tard pour revenir en arrière.</p> <p>Il y a certainement mieux à faire pour nos communes, que d'implanter une usine de ce type, alors que la politique nationale tend à préserver l'environnement.</p> <p>Pour toutes ses raisons je suis contre cette implantation, malgré le fait qu'elle puisse apporter quelques emplois, mais là encore je pense que la communauté d'agglomération pourrait se pencher sur des dossiers plus fructueux en matière d'emplois.</p> <p>Cordialement.</p>	DEF	
E279	Mme Audrey CASTELLANI Responsable Juridique Baux commerciaux & Gestion des actifs Groupe Duval 92100 Boulogne- Billancourt	<p>Cher Monsieur,</p> <p>Nous nous permettons de vous contacter en qualité de propriétaire du Parc Commercial des Portes de SOISSONS sur les communes de SOISSONS et VAUXBUIN.</p> <p>Nous nous interrogeons sur la date de clôture de l'enquête publique ; est-ce le 12 novembre ou le 27 novembre ?</p> <p>En effet, en fonction de la documentation que nous consultons, nous trouvons ces deux dates de manière alternative.</p> <p>Nous vous remercions par avance pour votre retour,</p>		

		Nous vous prions de croire en l'assurance de nos meilleures salutations,		
E280	M Antoine PREVOT 02200 PERNANT	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet est dépassé. Il s'agit d'une industrie archaïque qui repose sur des principes qui ont vécu :</p> <ul style="list-style-type: none"> -exploitation des ressources naturelles -exploitation des hommes avec des emplois précaires qui mettent en danger la santé des salariés -pollution de l'environnement et des populations alentours <p>Tout cela alors qu'il ne représente aucun intérêt stratégique pour le pays ou le territoire à la différence de certaines industries polluantes.</p> <p>Au regard des sommes qui sont en jeu (participation à la nouvelle ligne électrique, aide, subvention, tarif avantageux pour le foncier, coût lié au déménagement de l'aérodrome) il serait aisé de créer les 130 emplois annoncés.</p> <p>Sur ce point plusieurs pistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -réallouer les fonds sous forme de subvention à des entreprises du secteur avec une condition d'embauche -création ex-nihilo d'entreprises innovantes que ce soit sur le plan technologique ou environnemental -financement de « vraies » formations pour les demandeurs d'emploi pour pourvoir les postes vacants sur le territoire <p>Je vous reconnais une certaine énergie pour dynamiser le territoire mais ne tombez pas dans la facilité. Ce projet sera dévastateur pour l'avenir de notre cité. A terme, il deviendra impossible d'attirer des familles en quête de sens et d'une bonne qualité de vie qui fuiront notre beau territoire devenu une zone industrielle... Les exemples ne manquent pas.</p> <p>Cette épidémie, que nous traversons ensemble, vient de rabattre les cartes. Le télétravail va devenir la norme, à court terme notre territoire avec sa proximité de Paris à de réels atouts. Faisons plutôt la promotion de notre cadre de vie, proposons des infrastructures récentes et adaptées aux familles (écoles, crèche, parc, coût de l'immobilier, etc). D'autres villes l'ont compris et le font déjà avec succès alors qu'elles sont souvent plus éloignées de Paris que notre belle ville d'art et d'histoire.</p> <p>Bien cordialement,</p>	DEF	

E281	Mme Brigitte Fournié-Turquin Conseillère Départementale Laon 2	<p><u>ENQUÊTE PUBLIQUE sur l'IMPLANTATION D'UNE USINE DE LAINE DE ROCHE ROCKWOOL A COURMELLES-PLOISY-SOISSONS</u> <u>Problèmes dus à la pollution atmosphérique</u> <i>« Ce projet s'insère en milieu rural dans un environnement propice à la dispersion des polluants »</i> Le projet s'implantera dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Plateau. L'habitation la plus proche est à environ 600 mètres Santé publique France publie des travaux sur l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé en France métropolitaine. Ces derniers confirment le poids de la pollution atmosphérique en France : elle correspond à une perte d'espérance de vie pouvant dépasser 2 ans dans les villes les plus exposées, et au-delà des grandes villes, concerne les villes moyennes et petites, et les milieux ruraux. Un chiffre circule de 48.000 morts prématurés dues à cette pollution de l'air, mais certains l'évaluent à 67.000. Des résidus de phénol, formaldéhyde, NH3, NOX, et COV seront libérés dans l'atmosphère, dispersés par une cheminée de grande hauteur à la mesure des polluants, poussés par les vents dominants vers la cuvette de Soissons et vers les villages alentour. <i>« La laine de roche est fabriquée par fusion de matières minérales dans des fours à 1 500°C, puis fibrage, et agglomération (par résines). La fabrication utilise de l'énergie pour le four et émet des poussières et divers gaz toxiques ainsi que des gaz à effet de serre. Les gaz de combustion ... sont traités, pour abaisser la température ..., et filtrés avant rejet par la cheminée du four/fondoir. La récupération de l'énergie des fumées permet la production d'eau chaude ... pour les usages domestiques (chauffage). »</i> Dans l'état actuel des meilleures techniques disponibles, le dossier présenté n'établit pas de dépassements prévisibles par rapport à la réglementation en cours. <i>« Le pétitionnaire utilise, notamment pour caractériser les rejets atmosphériques, des -données issues de son usine de Saint Eloi les Mines. Dès la mise en service de l'usine de Courmelles-Ploisy, une campagne de mesures des émissions atmosphériques sera effectuée pour valider ces éléments et attester du respect des engagements initiaux pris dans le dossier, en particulier pour les émissions atmosphériques des traceurs retenus. Ces mesures comporteront, tout particulièrement, les paramètres: PM10 et 2,5, -phénol, formaldéhyde, H2S et NH3. Une surveillance régulière de la qualité des rejets atmosphériques sera ensuite mise -en place pour vérifier le maintien dans le temps de la qualité de ces rejets »</i> Cependant, ce process industriel n'a rien d'inoffensif comme le soulève la tribune éloquent signée par 29 médecins de Soissons aux spécialités complémentaires qui dénoncent suite à l'analyse du dossier: <i>« Au total c'est <u>947,4 tonnes par an de polluants divers qui vont se disperser au-dessus de nos têtes et que nous allons respirer.</u> Les produits dangereux sont constitués par les particules fines (PM10 et PM2.5)222 tonnes par an, l'ammoniac 262 tonnes /an, les oxydes d'azote 172 tonnes /an, les composés organo-volatiles (COV) 124 tonnes /an, les oxydes de soufre 73,5 tonnes/an, le phénol 42 tonnes / an, le monoxyde de carbone 21 tonnes/an, le formaldéhyde 21 tonnes/an et l'acide chlorhydrique 6.3 tonnes /an. Les métaux lourds, hafnium, sulfure d'hydrogène sont dans de moindres</i></p>	DEF	
------	--	--	-----	--

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>proportions.</p> <p><i>“Tous ces composés chimiques sont responsables de maladies cardio-vasculaires, infarctus, AVC, pathologies respiratoires, asthme, cancers, pathologies gastriques et hématologiques, autisme, Alzheimer, grossesses compliquées, allergies, problèmes dermatologiques et muqueux”</i></p> <p><i>Tous ces composés chimiques sont responsables de maladies cardio-vasculaires, infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux, pathologies respiratoires, asthme, cancers, pathologies gastriques et hématologiques, autisme, Alzheimer, grossesses compliquées, allergies, problèmes dermatologiques et muqueux. De plus le formaldéhyde (perturbateur endocrinien) a des effets néfastes sur l'humain dès la grossesse à des doses infinitésimales et la toxicité des métaux lourds n'est plus à démontrer. »</i></p> <p>Dangereux pour la santé de habitants, il est de plus dangereux pour la santé des employés de cette usine ainsi que pour celles et ceux qui travaillent (700 personnes) sur cette zone d'activités de Courmelles à longueur d'années.</p> <p><u>Lutte contre le dérèglement climatique</u></p> <p><u>Problèmes dus à la circulation des poids lourds, à la consommation d'énergie</u></p> <p>Les caractéristiques retenues pour le choix du site :</p> <p><i>« une desserte routière de qualité et un terrain prédisposé à accueillir un équipement industriel. Le site de Courmelles et Ploisy a été retenu car mieux positionné pour répondre au marché européen »</i></p> <p><i>« Ce projet d'usine est une installation classée pour la protection de l'environnement concernée par la directive européenne n°2010/75/UE du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles, dite directive IED. L'activité fait partie des activités soumises au système européen d'échanges de quota d'émission pour les gaz à effet de serre (SEQUE). »</i></p> <p><i>« L'usine consommera près de 30 MW d'électricité, 5 millions de Nm³ de gaz naturel par an, entre 100 à 120 tonnes de GPL par an et 56000 litres de gazole par an »</i></p> <p><i>« L'installation produira 115000 tonnes par an de laine de roche, avec un fonctionnement en continu (7 jours sur 7 et 24 heures sur 24). Un effectif de 120 à 150 personnes y est attendu. Le trafic est évalué à 100 camions par jour et 40 véhicules légers par jour en simultané (rotation des équipes). La production de laine de roche est réalisée à partir de roches volcaniques, de minéraux (basalte, bauxite, dolomite, laitier de hauts fourneaux), de matières organiques (bakélites, huile d'imprégnation) et d'additifs (chaux, ammoniac, etc) provenant de secteurs situés dans un rayon de 400 km autour du projet. »</i></p> <p>C'est un projet polluant, consommateur de ressources naturelles et producteur de GES. Cette production de laine de roche n'est pas basée sur des ressources renouvelables.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Roches plutoniques / volcaniques : Pays de la Loire, Alsace et Bourgogne ▪ Basalte : Vosges (325 km) ▪ Gabbro – Diabase : Sarthe & Haute-Saône (340-370 km) ▪ Dolomite : Belgique (160-220 km) ▪ Calcaire : Belgique (140-220 km) ▪ Bauxite : Grèce <p>De plus la consommation d'énergie est énorme, du fait de sa haute intensité énergétique, et</p>		
--	--	---	--	--

		<p>consommatrice d'énergie fossile (gaz gazole). C'est donc impactant dans l'aggravation climatique et les émissions de GES. Négatif pour le climat. Alors même que la finalité du produit est de faire des économies d'énergie !</p> <p>Y a-t-il une étude qui fasse l' éco-bilan des émissions de GES que génère cette activité industrielle comparées à celles que ce produit permettrait de diminuer, type BEGES ?</p> <p>« Concernant le trafic L'étude ... indique que le projet prévoit environ 100 camions par jour en pleine activité pour desservir le site, dont 20% en réception, soit 200 poids-lourds/jour en rotation auxquels s'ajoutent 200 allers-retours /jours des véhicules du personnel. L'impact cumulé avec l'entrepôt voisin est estimé ... à 800 mouvements par jour (camions et voitures). Une augmentation de trafic de l'ordre de +4,5 % est attendu sur la route nationale 2 en cumul (dont +2% liés à l'usine) et de +25% sur la route départementale 172 (uniquement pour la part de l'usine). Cet accroissement du trafic engendrera une augmentation des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. L'analyse des émissions atmosphériques dues au trafic n'est pas détaillée... Il conviendrait d'estimer le surplus d'émissions qu'il occasionne en PM10, PM2,511 et NOx12. Il n'y a pas non plus d'analyse des émissions de gaz à effet de serre liées au trafic routier résultant de cette activité, qu'il conviendrait aussi d'estimer » (évaluation environnementale)</p> <p>Il est évident que ce trafic impactera en la majorant la pollution atmosphérique déjà substantielle de cette usine.</p> <p><u>Problème d'artificialisation des sols et perte de biodiversité</u></p> <p>« Le projet s'implante sur un terrain de 39,3 hectares, à environ 100 mètres de boisements et de la vallée de la Crise, d'une zone à dominante humide et de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) «vallée de la Crise». ... Une imperméabilisation des sols, sur une surface totale de 10,4 hectares est prévue.</p> <p>Le fourré de saules blancs (sur 0,25 hectare) au sein de l'emprise du projet... est à la limite entre zone humide et non humide, mais est bien caractéristique de zone humide.</p> <p>Le projet détruira 13,6 hectares de friches prairiales, qui constituent un habitat naturel pour ces espèces. Avec les mesures prévues, l'étude faune-flore conclut à des impacts résiduels pour la flore patrimoniale (non protégée), l'avifaune nidificatrice, dont une espèce protégée menacée (le Tarier pâtre) et l'avifaune hivernante. La végétalisation des merlons et talus, qui représenteront environ 4 hectares, est proposée pour reconstituer les habitats détruits et l'étude rappelle qu'une partie de la friche prairiale sera maintenue. »</p> <p>L'autorité environnementale n'est pas convaincue par les mesures de réduction et de compensation. Il y a donc une incidence non négligeable sur la biodiversité. D'autant que dans leur mémoire de réponse, les pétitionnaires de ROCKWOOL, précisent pour l'analyse pédologique sur les sols que :</p> <p>« 15 sondages pédologiques ont été réalisés sur la zone d'étude. Parmi ces 15 sondages, 5 sont caractéristiques de zones humides (sondages 2, 3, 12, 13, 14). Ils se situent dans des bassins de rétention à l'est de la zone d'étude. »</p> <p>Il s'agit donc bien là de zones humides à préserver de toute urgence !</p> <p><u>Choix industriels à la lumière de la crise sanitaire de la COVID-19</u></p> <p>Alors que notre pays, comme la planète entière, vit le traumatisme humain, social, sanitaire et</p>	
--	--	--	--

		<p>économique du à un coronavirus, nous mesurons l'importance pour nos sociétés du facteur de la santé. C'est à cet aune là que nos projets doivent se mesurer. Nous en sommes tous d'accord. La finalité de cette production de laine de roche est d'isoler thermiquement les bâtiments et de moins consommer d'énergie.</p> <p>La question posée n'est plus seulement combien nous produisons, ni comment nous redistribuons ces produits équitablement, mais COMMENT NOUS LES PRODUISONS.</p> <p>Car notre mode de consommation, de production a des conséquences en cascade sur le climat, la biodiversité et la santé. La prévention sur tous ces enjeux majeurs du XXIème siècle passe par la considération de la santé en lien avec l'environnement. Dans ce dossier Rockwool à Soissons, nous sommes au cœur de ces préoccupations.</p> <p>Il faut changer radicalement notre mode de production économique, de façon de voir, de concevoir. Il faut implanter localement des industries qui rendent plus attractifs nos territoires ruraux avec une qualité de vie respectée. Des industries du futur à partir de process plus vertueux, utilisant des matériaux renouvelables. En l'occurrence, pour l'éco construction, comme des isolants à base de végétaux (lin, chanvre etc) de paille produite localement.</p> <p>On sent cette aspiration à plus de qualité dans toute notre société française et européenne. Les consommateurs veulent voir l'écologie en actions y compris dans des industries novatrices et non plus basées sur des recettes anciennes et polluantes.</p> <p>Pour toutes ces raisons, je conteste fermement le bien fondé d'intérêt public de cette usine Rockwool à Soissons.</p>		
E282	Mme Nicole GASTEL Présidente Qualit'aisne	<p>L'usine Rockwool s'implante sur une zone industrielle. Une partie de cette zone d'activités du Plateau est encore sous forme de prairies permanentes (lieu du projet en particulier, soit presque 40 hectares). A cet égard, nous formulons à nouveau notre étonnement de voir qualifiée de « friche industrielle » le lieu envisagé d'implantation du projet Rockwool, ce qui n'est aucunement le cas. On s'interroge sur les raisons de ce choix de vocable, tout à fait inapproprié et tendancieux.</p> <p>Au plan environnemental, l'étude du CERE a retenu, en ce qui concerne les chauves-souris dans un rayon de 5 km par rapport au projet, les espèces suivantes :</p> <p>Faute d'avoir développé des observations, l'étude du CERE ne s'est pas intéressée aux autres espèces de chauves-souris, pourtant bien présentes (et en nombre) sur le secteur ; il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du Grand Rhinolophe et de Murins (Grand murin et Murin de Bechstein) qui présentent des enjeux écologiques fort ou moyen. Ces espèces sont inscrites dans la « liste rouge des espèces menacées de Picardie » ; - et du Petit Rhinolophe présent en grand nombre sur le secteur et qui doit aussi être protégé car espèce en voie d'être menacée en Picardie. <p>Ces espèces sont réellement très présentes puisqu'elles vivent tout leur cycle sur ce secteur (période active et période d'hibernation).</p> <p>Aucune conclusion ou préconisation ne sont faites sur ces espèces présentes et menacées.</p> <p>On sait combien ces chauves-souris ont un rôle important dans l'équilibre des insectes nocturnes. On</p>	DEF	

		<p>pense bien sûr aux moustiques, mais il est aussi à noter qu'elles se nourrissent aussi, par exemple, du papillon de la chenille processionnaire, dont on sait qu'elle prolifère désormais dans notre région. Il convient de rappeler que les chauves-souris sont des auxiliaires de culture puisqu'elles agissent sur bon nombre d'insectes nuisibles pour l'agriculture.</p> <p>A noter également que les prairies permanentes, que le projet Rockwool va grandement supprimer, sont des zones de nourrissage des chauves-souris en particulier.</p> <p>Ces données n'ont pas été prises réellement en compte dans l'étude naturaliste. On s'interroge sur cette pratique qui conduirait à prendre des positions à l'encontre des vrais enjeux environnementaux.</p> <p>Une modification de l'habitat aurait pour conséquence « des effets irréversibles » à l'encontre des espèces menacées de ce secteur.</p> <p>Pour toutes ces raisons, le projet Rockwool à Soissons n'est pas acceptable.</p>		
E283	M. Philippe MONTARON 02200 BELLEU	<p>M.le commissaire enquêteur</p> <p>La communauté d'agglomération du Soissonnais s'est engagée dans un processus en faveur de la reconversion du territoire Soissonnais, qui a subi d'importantes mutations durant les 20 dernières années.</p> <p>L'implantation sur le plateau de la société Rockwool fait partie de cet élan de reconstruction de notre bassin d'emploi. Beaucoup s'interrogent sur le bien-fondé écologique de ce projet. Mais, de nombreuses réunions publiques ont eu lieu, pour présenter le dossier à la population, dont une sur ma commune pour échanger et apporter des réponses aux différentes interrogations, aux doutes qui pouvaient subsister.</p> <p>Les différents services de l'état, DREAL ou ARS ... sont là pour étudier et analyser l'ensemble des données de ce projet.</p> <p>Je fais confiance au respect des normes, des règles et des lois de notre pays. Notre politique environnementale est l'une des plus restrictives au monde et l'implantation industrielle, comme celle de Rockwool devra répondre aux différentes normes en vigueur.</p> <p>Je suis convaincu de l'intérêt de ce projet, notre territoire ayant déjà trop subi en matière de pertes d'emplois. Je pense déjà et surtout à tous ces gens qui sont à la recherche d'un emploi et qui verront grâce à ce dossier le bout du tunnel.</p> <p>Cordialement</p>	FAV	
E284	Domaine de VAUXBUIN. Ch.deGIVRY	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Nous sommes CONTRE le projet d'installation de ce complexe industriel ROCKWOOL sur le plateau du soissonnais au Sud-Ouest de SOISSONS, qui sera situé dans les vents dits dominants.</p> <p>Lors de périodes de dépression, des brouillards persistants se forment : ils concentreront alors dans les vallées les fumées toxiques produits par l'usine...</p>	DEF	

		<p>En 2020 pourquoi installer ce type d'industrie dont le bilan carbone est désastreux?</p> <p><u>C'EST UNE ABERRATION ENVIRONNEMENTALE!!</u></p> <p>Les impacts directs et en profondeur sur notre environnement seront les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paysage , visible dans un rayon de plusieurs dizaines de Kms alentours. - Eclairage de l'usine, pollution lumineuse, halo lumineux visible sur des dizaines de Kms. - Transports; des milliers de camions avec leurs impacts sur la N2. - RESSOURCES en EAU de grande consommation + rejets non controlés et impacts directs sur les vallées. - Impacts directs sur la biodiversité (air, eau, lumière, bruit...) - Matériaux non recyclables en fin de vie... <p>LA FIBRE DE LAINE DE ROCHE PROVOQUE ALLERGIE ET ASTHME...</p> <p>LE CHANVRE? LE LIN? LA LAINE? ...qui constituent:</p> <ul style="list-style-type: none"> -du travail pour notre agriculture et notre industrie française -des matériaux " puits de carbone", des isolants ECOLOGIQUE et recyclables! <p>Pourquoi de tels choixxxxxxx ????</p>		
E285	Association STOP ROCKWOOL	<p>Bonjour,</p> <p>L'arrêté préfectoral du 18 septembre 2020 ordonnant l'ouverture d'une enquête publique portant sur la demande d'autorisation d'exploiter une usine de laine de roche et le permis de construire par la société rockwool explique dans son article 12 que toutes les mairies concernées et les EPCI associés dans le périmètre des 3km de l'usine doivent délibérer pour donner un avis sur la demande d'autorisation dès le début de la phase d'enquête publique.</p> <p>Nous constatons que le conseil municipal de Soissons du 16 novembre 2020 a voté une délibération portant sur "un vœu" et le conseil communautaire du grand Soissons agglomération a voté une délibération demandant "d'approuver cet accompagnement » et de « soutenir cet investissement ». Plusieurs communes ont bien voté une délibération donnant un avis sur la demande d'autorisation d'exploiter une usine de laine de roche.</p> <p>D'ailleurs, nous observons qu'aucun article de presse mentionne les avis défavorables malgré des échanges avec les journalistes sur ce point.</p> <p>L'enquête publique sert à recueillir l'expression des citoyens mais aussi celle des collectivités...</p>		

		<p>Que pense Rockwool de ces collectivités qui ne votent pas d'avis sur la demande d'autorisation d'exploiter une usine de laine de roche ?</p> <p>Bonne réception</p>		
E286	Association STOP ROCKWOOL	<p>Bonjour,</p> <p>Dans cette vidéo https://www.youtube.com/watch?v=A58e1VKpcgA&feature=emb_logo intitulé : "discussion contradictoire à propos de l'implantation de ROCKWOOL à Soissons". Extrait du Grand débat National de Soissons" " en février 2019.</p> <p>Lors de cette réunion publique, nous dénonçons les contre-vérités tenues par Alain Crémont sur le projet d'usine de laine de roche rockwool sur le plateau de Soissons.</p> <p>Mr Cremont Alain :</p> <p>Contrevérité n°1 :</p> <p>A 0'43" : « tous ceux qui étaient là sont sortis rassurés» « toutes les réponses ont été donné » parlant des réunions organisées par rockwool début 2019.</p> <p>Les réponses de rockwool aux questions du Collectif de riverains Berzy le Sec, Chaudun, Courmelles, Missy aux Bois, Soissons et Vauxbuin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • «rockwool ne dispose donc pas de tous les éléments de réponse à ce stade du projet, notamment sur les volumes de rejets atmosphériques» • «les caractéristiques précises des équipements de la future usine du Soissonnais ne sont pas connues» • «Les études détaillées n'ont pas été faites» • «l'étude d'impact n'a pas été réalisée» • «le dossier de demande d'autorisation n'a pas été déposé» • «Les quantités exactes en sortie de cheminée ne peuvent donc pas être indiquées à ce stade» • «Dans le cas du projet du Soissonnais, une enquête publique devrait se tenir fin 2019/début 2020» <p>Document disponible sur : https://www.soissons.rockwool.fr/documentation-2/ (document « contribution – réponse de rockwool »)</p> <p>Contrevérité n°2 :</p> <p>A 3'22" : «A st Eloy les mines c'est même encore pire, c'est pas de l'électricité, c'est de la coke» ,, «il n'y aura aucun rejet de CO2»</p> <p>A Saint Eloy les Mines, l'usine rockwool a 3 unités, 2 au coke et 1 électrique depuis 1996...</p> <p>Aucun rejet de CO2 : La documentation de rockwool pour l'enquête publique estime à 22 284 T/an de CO2, c'est l'équivalent de 62 AR Paris/New-York en avion par jour ! Et les rejets atmosphériques annuels sont estimés à presque 1 000 Tonnes par an !</p> <p>Contrevérité n°3 :</p> <p>A 6'05" : «il n'y a jamais eu de problème à st Eloy les Mines sur les contrôles fait par l'Etat»</p>	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>Pourtant la DREAL écrit au sujet de rockwool à Saint Eloy lors de la CSS «conclusion thématique AIR»,..., «problème confirmé par prélèvement inopiné 2018 diligenté par la DREAL»</p> <p>De plus, le dernier compte rendu de la CSS, commission de suivi de site fait le bilan des sinistres internes en 2018 :</p> <p>«31 départs de feu, 2 déversements de produits et 2 explosions»</p> <p>Et la documentation de rockwool pour l'enquête publique évoque seulement 4 accidents.</p> <p>Quelles sont les quantités exactes et les produits liés à tous ces accidents et incidents ? (nous ne souhaitons pas connaître les causes de tous ces accidents et incidents, juste les produits et les quantités exactes ou estimées lors des feux, des explosions et des déversements)</p> <p><u>Contrevérité n°4 :</u></p> <p>A 7'00" «le nombre de camions en plus, c'est 0,1%» sur la RN2 100 PL/jour = 200 passages/jour, à ce jour, la rn2 c'est 17930 véhicules/jour dont 2868 PL Soit une augmentation de 1% du trafic sur la RN2 et une augmentation de 7% des poids lourds. Chiffres disponibles sont dans le dossier de l'enquête publique...</p> <p><u>Remarque n°1 :</u></p> <p>5'15" Concernant les « contrôles » d'ATMO : «on voit très bien les points de prélèvement géographique»</p> <p>Dans son dernier rapport, ATMO écrit : «Le laboratoire mobile a été installé sur un parking de la place de l'Europe, situé au sud-ouest de l'usine Rockwool»</p> <p>D'où viennent les vents dominants à Saint Eloy les Mines ?</p> <p>Mr Crémont explique que ATMO est indépendant mais nous rappelons que ATMO est financée en partie par les industries et notamment rockwool pour ATMO Auvergne.</p> <p><u>Remarque n°2 :</u></p> <p>A 10'55" : «rockwool retraite tous ses déchets dans ses produits» «rockwool ne font aucun déchet»</p> <p>Un architecte axonais expliquait cette semaine sur le projet rockwool de Soissons: «Un seul site connu en France pour le recyclage de la laine minérale, celui de Saint-Gobain à Orange. Rockwool communique sur Rockcycle qui serait leur filière de recyclage mais en réalité à Saint-Eloy-les-Mines ils ne récupèrent que les palettes et les emballages plastiques. En Europe, Rockwool recycle les isolants usagés à l'usine de Bridgend dans le Pays de Galles mais cela ne représente qu'une petite partie des quantités issues des démolitions. En France l'ADEME estime que moins d'1 % de ces produits sont recyclés. Souhaitons que le site de Soissons n'accueille pas d'isolants usagés avec les risques importants de diffusion des particules fines.»</p> <p>Ces propos d'Alain Crémont, maire de Soissons et président du grand Soissons agglomération peuvent induire les citoyens en erreur. Nous observons qu'il lui arrive encore de dire des contre-vérités sur ce sujet comme la semaine dernière lors du conseil municipal de Soissons et le conseil communautaire du grand Soissons agglomération.</p> <p>Bonne réception</p>		
--	--	---	--	--

E287	Association STOP ROCKWOOL	<p>Bonjour,</p> <p>Vous trouverez en PJ, diverses réclamations des citoyens habitants proche d'une usine de laine de roche.</p> <p>Nous constatons les nombreuses nuisances et surtout l'absence de transparence des différents services (préfecture, DREAL et ATMO).</p> <p>Nous relevons également que la cheminée d'urgence fonctionne plusieurs heures et qu'aucune information sur les quantités et la nature des produits sont disponibles.</p> <p>Pourtant, pour cette usine de laine de roche, le porteur de projet avait vanté une totale transparence... Aujourd'hui, cela n'est pas le cas!</p> <p>Nous nous sommes rendus en Moselle avec l'association STOP ROCKWOOL en octobre 2020, nos interrogations, nos craintes et nos échanges avec les citoyens ont confirmé nos inquiétudes. Tous les citoyens interrogés se sont plaints lors de notre visite des nuisances de cette usine.</p> <p>Bonne réception</p>	DEF	Fichiers en PJ (dossier OBS 287)
E288	Association STOP ROCKWOOL	<p>Bonjour,</p> <p>Voici un avis sur St Eloy les Mines issu de cette source :</p> <p>http://www.journaldunet.com/management/ville/ville/temoignage/2214/1/negatif/saint_ely_les_mines.shtml</p> <p>L'avis de Domi (campagnac) sur la ville de SAINT ELOY LES MINES</p> <p>La beauté des combrailles Ce que je n'aime pas à SAINT ELOY LES MINES "Alors là, désolée, mais le cadre idyllique décrit ci-dessus va être balayé par une tempête. Tout d'abord, si vous arrivez à St Eloy par la route de Paris, la première chose que vous voyez, en descendant dans la cuvette où se situe la ville, est une immense cheminée crachant des volutes de fumée bleue ciel, et ce, de jour comme de nuit, 365 jours par an, usine CEVESO 2 construite en pleine ville... et oui... mais ce qui choque le plus, c'est cette l'odeur qui vous pique le nez et la gorge, cette odeur de lacrimogène qui vous soulève l'estomac les premiers temps. Vous écoeure puis vous révolte lorsque vous savez que dans cette fumée bleue ciel se trouve en suspension des particules de laine de roche, et que vous voyez vos enfants, dans la cour de récré, jouer et courir au milieu de cette saleté... le tout dans l'hypocrisie locale la plus totale : "mais non, ça ne</p>	DEF	

		<p>risque rien"... "à bon, ça sent mauvais ? Non, je ne sens pas"... "CEVESO 2, bah, ils exagèrent, ça risque rien"... et j'en passe... Normal, c'est la première source d'emploi du coin et ils rêvent tous de s'y faire embaucher tant les salaires sont bons. Sans commentaires... Bref, il faut maintenant parler de la population. Il existe à la base quelques grandes et très anciennes familles (comme un peu partout me direz vous). Puis viennent les descendants des mineurs, presque tous issus de familles polonaises, tous pleurant les temps jadis où la mine fonctionnait encore. Seulement voilà : les rares anciens mineurs encore en vie, usés par une vie de labeur inhumaine, eux ne regrettent pas cette trop dure période de leur existence, mais pleure un père ou un frère mort au fond. Venons en à la délinquance. Toute petite ville, toute jolie, mais toute pourrie... délinquance proportionnellement similaire à celle d'une grande ville (croyez moi, je m'appuie sur des sources sûres). Bon, ce n'est pas non plus Chicago, mais je vous met au défis, par exemple, de vous balader seules à la cité de Chapelles, mesdames, à la tombée de la nuit... Pour finir, je n'ai pas aimé le coté très cancanier de certains Eloysien(nne)s. Une certaine partie de population est très médisante, et malfaisante. J'ai été très étonnée de voir se genre de comportement dans une petite ville de cette taille. Dommage... Malgré tout ça je me sentais bien à St Eloy. J'ai adoré cette ville, certain(e)s habitant(e)s, mais je savais que je ne resterais pas. Il y a trop de contrastes et certains gachent la beauté de cette jolie petite ville d'auvergne. C'est triste." (mai 2008)</p> <p>Bonne réception</p>		
E289	Association STOP ROCKWOOL	<p>Monsieur le Président de Région, Le projet porté par l'entreprise danoise Rockwool pour la construction d'une usine de production d'isolation sur la zone du Plateau à Soissons suscite votre intérêt et a reçu votre soutien. Celui-ci est motivé principalement par l'annonce de la création de 130 emplois et d'un chantier de construction du bâtiment qui mobilisera aussi des entreprises pendant le temps du chantier. Vous pensez aussi que ce projet sera structurant pour l'agglomération du Grand Soissons. Vous affirmez vos confiance envers la société Rockwool implantée en France depuis 40 ans où il n'y aurait pas eu d'incidents ni de conséquences sanitaires notables. Vous affirmez également que, bien que le site ne sera pas classé Seveso, l'agglomération aurait demandé le même niveau de vigilance et de contrôle de la qualité de l'air. Enfin vous indiquez que la société Rockwool propose une innovation avec l'installation d'un four électrique qui n'émettrait pas de CO2. Vous proposez également une aide financière à l'entreprise. Pourtant, tous les arguments développées en faveur de l'emploi, de la reindustrialisation du territoire et de l'application des politiques publiques plaident en faveur d'un autre projet pour Soissons.</p> <p>Comme vous le savez, ce projet mobilise contre lui un grand nombre de personnes, des habitant.e.s, des élu.e.s comme des professionnel.le.s. Nous vous avons écrit le 9 novembre ainsi qu'aux autres élus régionaux pour vous alerter sur les principaux sujets d'inquiétudes que les arguments développés par les élus de l'agglomération ne suffisent pas à calmer. Nous n'avons pas reçu de réponse à cette lettre ouverte.</p> <p>Parmi les contributions adressées lors de l'enquête publique 75 % s'opposent au projet en l'état</p>	DEF	

		<p>actuel et cela autant de la part de particuliers que de professionnels. Les arguments développés par les opposants portent sur plusieurs thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les impacts sur l'environnement proche sont négatifs avec en premier lieu les risques pour la santé car 70 000 habitants vivent sous les vents dominants et de nombreuses écoles ou maisons de retraite sont situées dans un rayon proche. Un collectif de médecins a rédigé un manifeste détaillant les risques pour la santé des polluants atmosphériques issus de l'usine. L'emplacement est inadapté pour ce type d'activité polluante. Sont évoquées aussi les nuisances olfactives, sonores et lumineuses pour les riverains avec le premier village à quelques centaines de mètres en sachant que l'usine tournera surtout la nuit. La circulation des poids lourds posent beaucoup de questions car ils transporteront notamment les produits hautement toxiques nécessaires au liant. Les habitants craignent une dévalorisation de l'immobilier telle que cela a été constaté à proximité d'autres sites similaires. • l'écologie est le thème principal évoqué avec les risques de pollutions (les chiffres sont donnés par Rockwool dans le dossier d'enquête publique), les risques d'incidents technologiques, l'impact sur le réchauffement climatique (en contradiction avec les orientations de la politique régionale du SRADDET), les très fortes consommations d'énergie, l'empreinte carbone ou encore l'impact sur l'eau (fortes consommations d'eau du réseau et pollutions des eaux souterraines comme cela a été constaté à St-Eloy-les-Mines) • la dégradation du paysage et l'impact sur le tourisme est un sujet d'inquiétude ainsi que le déplacement de l'aérodrome, la dégradation des terres agricoles ou encore l'impact sur l'économie locale (agriculture, tourisme, sites sensibles sur le Plateau et dans un rayon de 5 kms) • la création d'emplois est appréciée avec prudence car elle pose des questions sur la santé et la formation des travailleurs notamment pour les intervenants dans les zones de haute toxicité ainsi que sur l'organisation de l'entreprise dont les bénéfiques n'ont pas de retombées sur le territoire. Par ailleurs les employés actuels critique une gestion très centralisée, le manque de formations et peu d'évolutions en interne. • les dangers du matériau sont mis en évidence avec des performances médiocres pour le confort d'été et pour la pérennité comparativement aux matériaux bio-sourcés. Par ailleurs, la laine de roche n'est aujourd'hui pas recyclable (1T pour 100 000 T produites à St-Eloy est issue du recyclage de déchets de chantier propres). Le matériau est aussi dangereux pour la santé des travailleurs et des habitants, à cause de ses composants. • Une défiance s'exprime vis-à-vis du process industriel, de la consommation d'énergie, de la gestion des déchets et de l'état des sols lors du démantèlement mais aussi face au manque de transparence de la société Rockwool sur les impacts réels de ce projet ainsi que sur les défauts du matériau, ce que ne montrent pas les publi-reportages. • Les coûts pour la collectivité et la confiance aveugle des élus inquiètent aussi. Le rabais sur le coût du terrain ainsi que la participation à la nouvelle ligne électrique dédié 	
--	--	---	--

		<p>équivalent à une subvention de 50 000 €/emploi créé. S'ajouteront à cela les frais de déplacement de l'aérodrome qui a été programmé pour 2,5 M€ par l'agglomération alors que le projet actuel est conçu avec la proximité de l'aérodrome. Il ressort de cela des questions sur les politiques locales mais aussi sur les engagements régionaux et nationaux pour le développement durable.</p> <p>Mais ces contributions sont aussi des propositions pour un autre modèle économique. 1 personne sur 3 appelle à un économie verte basée sur les éco-matériaux locaux. La transformation du chanvre revient souvent. Or, ces propositions entreraient totalement dans les orientations de la Région pour soutenir l'économie circulaire et valoriser les ressources et les savoir-faire locaux. De plus le programme du plan de relance présenté récemment pourrait venir en appui de ce type de projet.</p> <p>Pour aller dans le sens des attentes exprimées pour une industrie verte, voici ce que pourrait être un projet de production d'isolation écologique ancré dans un tissu économique local.</p> <p>L'intensité foncière du projet Rockwool avec 3 emplois/ha est plutôt mauvaise. Lorsqu'il s'agit d'un projet d'isolant agricole qui nécessite du stockage comme le terrain occupé par le fabricant de laine de chanvre Biofib, la densité est justifiée. Mais à titre de comparaison, le fabricant de ouate de cellulose pour l'isolation Ouateco qui emploie 12 personnes occupe un terrain de 8000 m² soit 15 emplois/ha. Un isolant comme le chanvre entraîne par ailleurs avec lui des agriculteurs et participe au stockage de carbone. Ainsi 200 producteurs sont associés à la production du chanvre pour Biofib. Autre exemple, l'usine de laine de bois Pavatex à Globey partage avec Norske Skog un terrain de 60 ha pour un total de 470 emplois (dont 120 pour Pavatex).</p> <p>L'intensité énergétique de Rockwool est catastrophique avec 1,5 Gwh/an/emploi et des dépenses qui représentent 10 % du chiffre d'affaires. Où sera produite cette énergie ? Nous avons évalué que les besoins de l'usine du Plateau dans son état actuel représente la production de 50 éoliennes de moyenne puissance. Or, comme vous le savez, les élus sont fortement opposés à de nouveaux projets de fermes éoliennes. Il est pourtant possible avec une production d'isolants bio-sourcés qui demandent une faible énergie pour leur fabrication de construire des usines autonomes voire à énergie positive, ce qui est le cas des usines de Biofib et Ouateco citées plus haut.</p> <p><i>Ce que serait la ligne d'horizon à Soissons si Rockwool devait être autonome en énergies</i></p> <p>L'intensité productive de Rockwool révèle une grande capacité avec près de 1 emploi pour 1000 T d'isolant produit par an. Cette intensité révèle aussi un impact faible sur l'emploi. Comparativement l'usine Pavatex à Golbey est à 2 emplois pour 1000 T par an. Une usine qui s'appuierait sur le tissu agricole pour un isolant à base de lin ou de paille de blé apporterait par ailleurs de nouveaux débouchés en coproduits pour les agriculteurs. L'atelier Le Relais emploie près de 100 personnes sur le Plateau. Au Relais, 10 % des vêtements récupérés sont recyclés sous la forme d'un isolant, Le Métisse, fabriqué à Billy-Berclau, isolant qui présente d'excellentes qualités pour tous les usages. Les coproduits agricoles sont une ressource considérable : la paille de blé qui est l'éco-matériau le moins énergivore, est abondante en</p>	
--	--	---	--

		<p>région Hauts de France et la filière qui se structure permet la construction isolée annuelle de plus de 1000 bâtiments toutes destinations confondues, un chiffre en pleine croissance qui garantit des emplois locaux.</p> <p>L'impact carbone de Rockwool est de 185 T de CO²/an/emploi. Malgré l'installation d'un four électrique qui réduit cet impact, il reste très élevé notamment à cause de la matière première elle-même et cela ne tient pas compte ni de l'extraction ni du transport. L'argument utilisé par Rockwool pour justifier ces émissions qui consiste à évaluer le gain apporté par l'isolant est valable pour tout isolant. Et comparativement, les agromatériaux sont des puits de carbone, ils stockent le carbone au lieu d'en émettre.</p> <p>En matière d'économie circulaire, le projet Rockwool est très négatif. Certes, les chutes de fabrication (c'est-à-dire celles qui sont issues du process à l'intérieur de l'usine) sont réintroduites en totalité dans le process mais les chutes récupérées sur les chantiers ne représentent que quelques tonnes et les déchets de laines de roche issues des démolitions sont inutilisables et finissent en enfouissement pour déchets ultimes. En matière d'économie circulaire, l'atelier Le Relais est un exemple de ce que peuvent devenir les produits usagés, en l'occurrence des vêtements qui soit sont réutilisés soit transformés en isolant. La ouate de cellulose est un produit isolant issu du recyclage de papier. L'ana de lin qui est un coproduit de la culture du lin est utilisé en isolation. La chènevotte coproduit de la culture du chanvre est utilisé aussi pour l'isolation en rouleaux, en blocs ou en béton. Ces produits participent d'une économie circulaire qui en plus d'être vertueuse pour l'environnement est bénéfique aux emplois locaux de toutes les filières de la production aux 1^e puis 2^e transformations. L'économie circulaire valorise aussi les savoir-faire et s'inscrit souvent dans des parcours de formation ou de retour à l'emploi.</p> <p>Une contributrice propose de remplacer Rockwool par Biowool. Cela résume le souhait de voir évoluer les pratiques industrielles pour tendre vers la 3^e révolution industrielle au sens de Jérémy Rifkin qui préconise une relocalisation des outils de production et une mise en réseau des énergies. Le modèle Rockwool tel qu'il est présenté se situe à l'opposé de cette 3^e révolution industrielle : la matière première, la roche, n'est pas locale et nécessite le recours à des produits chimiques hautement toxiques ; les besoins en énergie sont considérables et ne peuvent pas être assurés localement ; les impacts sur l'environnement et sur la santé sont irréversibles.</p> <p>Nous vous invitons à évaluer différemment ce projet et à réfléchir à un autre paradigme économique conforme aux orientations que vous défendez vous-mêmes au travers du STRADDET (schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires) et de la 3^e révolution industrielle pour une redynamisation du tissu économique local, pour des emplois pérennes et une économie résiliente au sens d'un faible impact environnemental (faible consommation d'énergie, matières premières renouvelables) et social (formations et savoir faire, valorisation des ressources locales).</p> <p>Nous restons à votre disposition pour approfondir ce sujet, Recevez nos sincères salutations</p>		
--	--	--	--	--

E290	Association STOP ROCKWOOL	<p>Contre la contamination du monde, refusons l'implantation d'une usine polluante à Soissons Durée de lecture : 6 minutes 12 novembre 2020 / Thomas Le Roux</p> <p>Néfaste pour l'environnement, néfaste pour la santé : l'auteur de cette tribune dénonce l'implantation, dans le Soissonnais, d'une grande usine danoise de fabrication d'un isolant polluant, la laine de roche. Plutôt que d'artificialiser — toujours plus — les sols, pourquoi ne pas choisir un projet maraîcher « plus en harmonie avec les habitants, les ressources locales » ? <i>Thomas Le Roux, chargé de recherche au CNRS, est spécialiste de l'histoire des risques et des nuisances industrielles et minières. Il est l'auteur, avec François Jarrige, de l'ouvrage La contamination du monde. Une histoire des pollutions à l'âge industriel (Seuil, 2017).</i></p> <hr/> <p>Une très grande usine de laine de roche, par la multinationale danoise Rockwool, est actuellement en projet entre les communes de Courmelles et de Ploisy dans le Soissonnais (Aisne). Informé par des proches qui connaissent mon travail historique sur les risques et pollutions industrielles [1], j'ai pris connaissance du dossier déposé dans le cadre de l'enquête publique. Une analyse de ce dossier dans une perspective historique permet de démontrer que cette implantation industrielle est contradictoire avec le respect de l'environnement et de la santé publique.</p> <p>L'enquête publique, d'une durée de moins d'un mois — du 14 octobre au 12 novembre 2020 —, durant une période de confinement, ne permettra pas aux riverains de s'informer et de témoigner sereinement. Même si à la fin du mois d'octobre la majorité des dépositions est opposée à cette implantation, il ne s'agit du reste certainement pour l'industriel que d'une formalité. En effet, depuis une dizaine d'années, la régulation des établissements industriels dangereux s'est radicalement assouplie, et plus encore depuis deux ans (loi Essoc en 2018 et loi Asap débattue actuellement) : l'accident de Lubrizol en septembre 2019 a permis de faire connaître au public cet assouplissement — dont les sites <i>Reporterre</i> et <i>Actu Environnement</i> rendent compte régulièrement.</p> <p>Au nom de la simplification administrative et de l'encouragement à la liberté industrielle, les contre-pouvoirs sont bridés, et les voies de recours des tiers sont limitées. Ajoutons que le site sur lequel Rockwool compte s'installer fait partie des 78 sites industriels « clé en main » décrétés par le gouvernement en juillet 2020 : autant dire qu'il s'agit d'un véritable chèque en blanc donné à l'industriel.</p> <p>L'histoire montre qu'en matière de pollution, c'est l'expertise profane et non savante qui a raison</p> <p>Comme il est habituel dans ce genre de dossiers, dans le domaine de l'expertise, c'est le pot de fer contre le pot de terre. Cela est une récurrence historique. L'industriel fournit un dossier technique très complet et peu lisible, ce qui permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renvoyer la parole des habitants qui s'opposent à leur « <i>inculture</i> », leur « <i>ignorance</i> », leurs « <i>craintes infondées</i> » • et comparer cette parole aux doctes rapports détaillés et incompréhensibles des ingénieurs (les comprennent-ils eux mêmes ?) chargés de la promotion de l'entreprise ou de leur 	DEF
------	---------------------------	--	-----

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

régulation (via les ICPE, installations classées pour la protection de l'environnement), tous issus des mêmes corps d'ingénieurs formés pour le développement industriel du pays.

• L'histoire montre pourtant qu'en matière de pollution, c'est l'expertise profane et non savante qui a raison. Le recul historique de plus de 200 ans de développement industriel démontre que la pollution découle, non pas de l'inculture des gens qui vivent, mais de la culture d'entreprise qui vante sans cesse des procédés non polluants. Or, force est de constater que [la contamination du monde](#) par des agents chimiques agressifs et destructeurs n'a cessé de se renforcer et que la source en est l'industrie. À chaque période n le discours de la non toxicité des procédés industriels est démenti par les déconvenues de la période $n+1$.



Le plan du site de production de laine de roche.

Le produit qui sera fabriqué – de la laine de roche – est censé contribuer à l'isolation thermique des bâtiments, ce qui pourrait être louable. Mais les [procédés de fabrication](#), issus d'une énergie fossile — [la roche est chauffée grâce à un combustible, le [coke](#) (charbon)] — combinée à l'industrie chimique, des secteurs qui font suffoquer la planète, sont très polluants. Les substances qui s'échapperont des fumées retomberont, au moins en partie, dans la cuvette de Soissons, cela est inévitable : l'air de la ville va être dégradé par les microparticules et poussières. Par définition, ce genre d'usines devraient être proscrites en tout lieu, étant donné qu'elles contribuent à la destruction des ressources, l'altération des milieux, enfin au réchauffement climatique. Dans le monde actuel, il devient aberrant de les concevoir.

Une autre récurrence historique est celle du chantage à l'emploi. Mais les 150 emplois promis le seront-ils réellement ? Pour combien de temps ? Quel sera le bassin d'emploi ? Qui viendra travailler ? Les multinationales telles que Rockwool n'ont aucun scrupule à ce titre, elles font venir les cadres qualifiés d'ailleurs, usent et abusent de la législation du travail, elle aussi assouplie. En terme d'emploi, mieux vaudrait créer sur cette surface agricole une grande zone maraîchère qui approvisionnerait Soissons en produits frais et locaux, ce qui serait créateur d'emploi ainsi que de fierté pour les communautés locales.

Pourquoi ne pas utiliser de la laine de chanvre, produit naturel qui pourrait pousser dans les champs de la région ?

En matière d'isolants et d'emplois, pourquoi ne pas imaginer des alternatives qui ne menacent ni l'environnement ni la santé publique ? Pourquoi les acteurs publics locaux (ville, communauté de communes, département, région, etc.) ne se retroussent pas les manches pour construire un projet coopératif de production, en utilisant par exemple la laine de chanvre, produit naturel qui pourrait pousser dans les champs de la région ? Ce serait rendre hommage à l'esprit d'entreprise, tant vanté par les édiles locaux (qui se contentent pourtant de donner les clés à une multinationale peu scrupuleuse), au courage, à l'effort, au devenir en commun. Plutôt que de dire oui ou non à cette usine, disons : oui pour un autre projet, participatif, citoyen, écologique !



Un champ de chanvre, en Touraine.

Ajoutons à tous ces éléments que ce projet est plutôt à l'image du monde des Trente Pollueuses (autre nom des Trente Glorieuses) : [il artificialise le sol](#), une bonne terre agricole, une des plus fertiles de France, pour toujours plus de béton et de bâtiments. Le paysage va en être fortement dégradé, et traversé par le va-et-vient de 150 à 200 camions par jour. À l'heure où l'on doit lutter contre le réchauffement climatique, ce projet est tout ce qu'il ne faut pas faire si l'on veut respecter l'environnement. Additionné aux éléments précédents, il apparaît que ce projet Rockwool est l'exemple même de ces grands projets inutiles, qui ne profite qu'aux multinationales et qui aboutissent à la destruction de l'environnement naturel, et finalement de notre qualité de vie. Un projet qui profiterait aux habitants sans dégrader l'environnement serait conçu différemment, plus en harmonie avec les habitants, les ressources locales, l'attention que l'on peut porter à la nature et à autrui.

		Bonne réception		
E291	Association STOP ROCKWOOL	<p>Soissons : citoyens et experts mobilisés contre une nouvelle usine polluante 9 novembre 2020</p> <p>Après diverses contestations dans plusieurs pays, la firme danoise Rockwool est confrontée à une nouvelle opposition à Soissons, où la multinationale souhaite implanter une usine fabriquant de la laine de roche. Particulièrement polluante et énergivore, l'installation promet des impacts environnementaux et sanitaires désastreux pour la région, en raison notamment des fumées toxiques rejetées par l'usine. De plus en plus d'habitants s'inquiètent des effets de ces pollutions, tout comme de nombreux scientifiques et médecins qui se joignent à la contestation. Dans un climat de tension croissante, tous appellent les citoyens à prendre part à l'enquête publique en cours, qui sera bouclée le 12 novembre.</p> <p>La multinationale Rockwool est réputée dans le monde entier pour ses effets néfastes sur l'environnement. Royaume-Uni, Croatie ou encore Etats-Unis ; dans de nombreux pays où la firme est implantée, les populations locales sont contraintes de lutter contre les risques de ses installations pour leur santé. En Virginie-Occidentale, une usine d'isolation fait ainsi l'objet d'une enquête suite à des plaintes selon lesquelles elle aurait contaminé l'air et l'eau dans l'est de l'Etat. Certaines allégations pointent également des irrégularités politiques qui auraient conduit à l'approbation du projet. En conséquence, les défenseurs de l'environnement de la région exigent l'arrêt immédiat de la construction de l'usine, qui devrait ouvrir début 2021 dans le comté de Jefferson.</p> <p>Rejet de fumées toxiques</p> <p>La raison de ces multiples contestations est simple : chaque usine Rockwool représente un rejet massif et constant de gaz à effet de serre et de fumées toxiques. La multinationale continue pourtant à s'étendre, et souhaite aujourd'hui s'installer à Soissons, dans l'Aisne. S'il était question d'un report de l'implantation suite à la pandémie de la Covid-19, le projet, évalué à 130 millions de dollars, demeure bien sur les rails. Une nouvelle étape a d'ailleurs été franchie avec le lancement d'une enquête publique, qui s'achèvera le 12 novembre.</p>	DEF	



L'usine de laine de roche qui pourrait être implantée à Soissons serait à l'origine de fumées toxiques pour les habitants. Photo d'illustration de Kouji Tsuru sur Unsplash

Mais l'arrivée de Rockwool dans la région a fait naître une importante mobilisation parmi les citoyens. Cette usine de production d'isolation à base de roches volcaniques sortirait **120 000 tonnes de produits isolants par an**. L'entreprise met en avant l'opportunité économique que représente cette industrie, avançant le chiffre de 130 emplois créés. Mais selon l'association [Stop Rockwool](#), **le projet industriel pourrait au contraire s'avérer nuisible pour l'emploi sur le territoire**. En effet, avec 40 hectares occupés, le rapport d'emplois par hectares s'avère relativement bas par rapport aux autres entreprises de la région.

Un produit fini potentiellement dangereux

Soutenez Mr Mondialisation sur Tipeee

Mais ce qui cristallise la mobilisation aujourd'hui demeure les risques importants pour la santé. Au vu de la géographie des lieux, **les fumées de l'usine seront portées par les vents dominants vers Soissons**, où les pollutions urbaines stagnent déjà dans la vallée. Avec des rejets toxiques estimés à 950 tonnes par an dont notamment 260 T d'ammoniac, 220 T de particules fines et 74 T d'oxyde de souffre, la situation a donc de quoi inquiéter les professionnels de la santé. C'est ainsi qu'**un collectif de médecins a publié un manifeste pour s'opposer au projet**, insistant notamment sur les risques de maladies cardio-vasculaires, d'accidents vasculaires cérébraux, de pathologies respiratoires et de cancers, sans compter la toxicité des métaux lourds qui n'est plus à démontrer.

Les émissions de CO2 promettent également d'augmenter considérablement dans le bassin soissonnais, avec de nombreux trajets de poids lourds par jour pour acheminer la matière première et écouler la production. Outre une consommation d'énergie considérable qui va accentuer la dépendance énergétique du territoire, le produit fini, **la laine de roche, est lui-même dangereux pour l'environnement et dans une autre mesure pour la santé**. Certains de ses composants sont cancérigènes tels que le liant à base de formaldéhyde qui entre pour plus de 25 % dans la

composition. Les déchets issus des démolitions en fin de vie (25 ans en moyenne) sont classés comme **dangereux et enfouis, le recyclage demeurant très largement marginal.**

La pollution est inévitable !

Face aux contestations qu'engendre son projet, Rockwool se veut rassurant en répondant [dans les colonnes de l'Union](#) que « *la bonne qualité actuelle de l'air du secteur est à préserver mais le projet s'insère en milieu rural, dans un environnement favorable à la dispersion des polluants, dans un secteur où est absent tout établissement sensible et qui se trouve éloigné des zones habitées.* » La dispersion des polluants... Si l'entreprise admet à demi-mots la pollution que son usine engendrera, **elle néglige pourtant sa proximité avec une agglomération de 70 000 habitants** qui se trouvera sous les vents dominants.



Avec l'usine de Saint-Eloy-Les-Mines, le projet de Soissons serait la deuxième installation en France. Pour Thomas Leroux, chercheur au CNRS, « *les substances qui s'échapperont des fumées retomberont, au moins en partie, dans la cuvette de Soissons, cela est inévitable : l'air de la ville va être dégradé* ». Le scientifique, qui s'est positionné contre ce projet, explique que « *les procédés de fabrication sont très polluants. C'est le résultat de l'industrie du pétrole et de la chimie, des secteurs qui font suffoquer la planète. Par définition, ce genre d'usine devrait être proscrit en tout lieu, étant donné qu'il contribue à la destruction des ressources, l'altération des milieux, enfin au réchauffement climatique. Dans le monde actuel, il devient aberrant de concevoir ce genre d'usines.* »

Des tensions qui s'accroissent

Les positions divergent, et à l'approche de la fin de l'enquête publique, les tensions s'intensifient. Le maire de Courmelles, publiquement opposé au projet et qui récemment a appelé ses concitoyens à participer à l'enquête, a reçu une lettre de menace pour sa position sur l'usine. L'association Stop Rockwool continue pourtant de militer pour l'annulation du projet, avançant qu'il est essentiel de refuser ce mode industriel d'extraction pour lui préférer un modèle d'économie circulaire favorisant les ressources locales et la santé des habitants. [La signature de la pétition](#) et [la contribution à l'enquête publique](#) peuvent constituer des leviers importants pour les citoyens désireux de faire entendre leur voix.

		<p>Si l'isolation est de toute évidence une priorité pour lutter contre l'impact environnemental et la consommation d'énergie excessive des logements, des alternatives à la laine de roche existent et sont déjà mises en pratique. Des matériaux naturels et produits localement par des procédés bien plus écoresponsables, comme les fibres végétales, peuvent même avoir un impact environnemental bénéfique. Tant en matière de respect de l'environnement, de réduction des consommations d'énergies, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de la qualité de l'air ou encore d'économie circulaire, ce projet semble parfaitement incohérent.</p> <p>Raphaël D. Bonne réception</p>		
E292	Patrick THIERY Président de Picardie Nature	<p>Monsieur le commissaire enquêteur, Picardie Nature est une association fédérative régionale de citoyens qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - œuvrent à la connaissance de la biodiversité, - agissent en protégeant des espèces ou milieux menacés, - interviennent pour le respect de la réglementation, - militent pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement, - contribuent à l'éducation et à la sensibilisation pour la protection de la nature et de l'environnement en Picardie. <p>Picardie Nature est membre de France Nature Environnement et France Nature Environnement Hauts-de-France.</p> <p>L'association régionale Picardie Nature est agréée pour la protection de la nature à l'échelle des Hauts de France. Elle contribue à l'observatoire régional de la biodiversité et dispose d'une base de données (clicnat.fr) comptant à ce jour environ, 1 600 000 données de la faune sauvage.</p> <p>Dans ce cadre l'association fournit des synthèses à des bureau d'études pour des projets susceptibles d'avoir un impact sur certaines espèces.</p> <p>Pour le projet Rockwool, nous avons fourni une synthèse concernant les populations de chiroptères au bureau d'études CERE, reprise dans l'étude d'impact. Néanmoins nous attirons votre attention sur les points suivants :</p> <p>Plusieurs espèces de chauve-souris patrimoniales sont présentes dans un rayon de 5 km autour du projet industriel de Rockwool dont 5 espèces inscrites à l'annexe II de la directive Habitat Faune Flore : Le Grand murin, le Grand rhinolophe, le Petit Rhinolophe et le Murin de Bechstein et le Murin à oreilles échanquées.</p> <p>3 de ces espèces sont également menacées régionalement et inscrites dans la liste rouge des espèces menacées de Picardie : le Grand rhinolophe, le Grand murin et le Murin de Bechstein (Picardie nature, 2016). Association régionale de protection de la nature et de l'environnement Picardie Nature – 233 rue Eloi Morel – 80000 AMIENS Tél : 03 62 72 22 50 www.picardie-nature.org</p> <p>Ces espèces sont présentes sur le territoire sur l'ensemble de leur cycle de vie et évoluent en fonction des saisons entre leurs sites d'hibernation, leurs sites d'estivage et leurs territoires de chasse. Les populations présentes dans ce secteur sont importantes avec près de 650 individus connus en hibernation.</p>		

		<p>À la belle saison, ces chauves-souris chassent et se déplacent le long de corridors boisés, haies et lisières forestières. Certaines espèces comme les Grand et Petit rhinolophe sont particulièrement dépendant de ces éléments structurant du paysage pour se déplacer. Les populations de ces deux espèces patrimoniales sont importantes dans le rayon de 5 km autour du projet, avec des effectifs importants : 200 Grands rhinolophes et 360 Petits rhinolophes en effectifs maximum cumulés sur le secteur.</p> <p>Ce secteur présente donc un enjeu très fort pour le Grand rhinolophe classé Vulnérable en Picardie comme pour le Petit rhinolophe, bien qu'il ne soit « que » quasi-menacé en Picardie. Ce projet se trouve justement dans au coeur d'une des principales populations de Petit rhinolophe de Picardie et des Hauts-de-France. Étant très peu mobile, y compris pour passer de ses gîtes d'hibernation à ses gîtes de reproduction, l'utilisation de ce secteur par l'espèce est sans doute très importante.</p> <p>En outre, ces 2 espèces ont également la caractéristique d'être fortement lucifuge et ne se déplacent que dans des corridors sombres non éclairés. Or le projet industriel prévoit une activité de jour comme de nuit avec un éclairage du site de nuit. Ces espèces sensibles n'ont pas ou peu été recherchées lors de l'étude écologique préalable durant laquelle une seule soirée d'écoute a été menée par le bureau d'étude CERE.</p> <p>Au regard des enjeux autour de ces 2 espèces sensibles et inscrites comme prioritaires dans le plan d'actions nationales en faveur des chiroptères, un complément d'étude sur la fréquentation du site mais également des zones favorables alentours susceptibles d'être impactées par la pollution lumineuse du site est indispensable. En effet il est très probable que le coteau boisé de Courmelles et sa lisière en bordure de plateau puissent être fréquenté par ces 2 espèces en chasse comme en transit saisonnier."</p> <p>Nous vous prions d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, nos respectueuses salutations.</p>		
E293	M INK Olivier	<p>Monsieur le commissaire enquêteur, au vu de la diversité et de la pertinence des questions posées sur le registre numérique de l'enquête publique Rockwool , associées à des avis très majoritairement négatifs à ce projet d'implantation, il me semblerait utile et nécessaire de demander, dans la conclusion de l'enquête publique, la réalisation d'un audit externe, réalisé par des experts indépendants, de ce projet. Meilleurs sentiments.</p>		
E294	Thierry COULVIER Secrétaire Général FB Aisne	<p>A Monsieur l'Enquêteur. Bonjour,</p> <p>La Fédération du Bâtiment de l'Aisne représente plus de 250 artisans et entreprises du BTP dans l'Aisne. Ses adhérents emploient plus de 3000 salariés. La FFB Aisne est très favorable à l'implantation de la société ROCKWOOL à Soissons notamment pour les motifs suivants :</p> <p>A) L'implantation d'un industriel de cet ordre est un enrichissement du territoire qui profitera à l'ensemble de l'économie locale et à l'emploi. Pour la filière construction c'est l'opportunité de travailler en partenariat pour mieux répondre aux besoins d'isolation thermique des bâtiments.</p>	FAV	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>B) Nos adhérents sont utilisateurs des produits d'isolation ROCKWOOL. Actuellement ses produits sont acheminés depuis l'Auvergne. Un approvisionnement plus local permettrait un bilan carbone plus favorable et des coûts diminués.</p> <p>Les volumes utilisés sont importants et devraient augmenter avec les efforts entrepris par les dispositifs publics visant à l'isolation du bâti (ma prim'renov, picardie-pass-renovation,.....)</p> <p>Un refus d'installation de ROCKWOOL à Soissons n'aurait pour effet que de continuer à faire venir de loin ses produits actuellement non-substituables par d'autres.</p> <p>C) Notre Fédération travaille depuis 3 ans avec des partenaires locaux au développement de matériaux isolants bio-sourcés (paille de blé, de colza). Les travaux menés montrent clairement que cette filière ne peut se développer réellement sans l'élaboration d'un procédé de standardisation et de conformité technique des produits et donc d'une phase industrielle. Cet échelon industriel est actuellement l'élément manquant. L'arrivée de ROCKWOOL est donc une véritable aubaine pour développer ces matériaux bio-sourcés et créer une filière d'avenir respectueuse de l'environnement qui mettrait notre département à l'honneur.</p> <p>Nous restons à votre disposition pour tout avis complémentaire.</p>		
E295	M Patrick THIERY Président de Picardie Nature	Déjà reçu en OBS 292		
E296	Mme Céline FORSTER Adjointe aux activités périscolaires et extrascolaires de la commune de BELLEU	<p>Bonjour,</p> <p>A la lecture du dossier relatif au projet d'implantation de l'usine Rockwool sur la zone du plateau à Soissons, il apparaît qu'une grande quantité de produits chimiques toxiques va être déversée dans l'atmosphère.</p> <p>Je suis donc CONTRE ce projet qui aura des conséquences néfastes sur la santé des habitants de Soissons et des environs.</p> <p>Je vous remercie de prendre en compte mon avis.</p> <p>Je vous souhaite une bonne réception et une bonne journée,</p> <p>Cordialement</p>	DEF	
E297	Maire de Villemontoire, Jacqueline Leveque	<p>Enquête Publique-Observations. Société Rockwool.</p> <p>Madame, Monsieur, Face aux nuisances environnementales et aux risques sanitaires importants pour la population locale liés au projet d'implantation de l'usine Rockwool à Courmelles, tel qu'il est présenté actuellement, j'émetts un avis TRES DÉFAVORABLE.</p>	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

E298	M LOIRE Jacques 02200 BELLEU	JE SUIS POUR L'IMPLANTATION DE CETTE USINE CORDIALEMENT	FAV	
E299	Mme Nicole Gastel Présidente Qualit'Aisne	L'usine Rockwool s'implante sur la zone d'activités du Plateau, pour fabriquer un produit isolant de laine de roche : produit non durable, générateur de pollution atmosphérique (même si les normes étaient respectées), source de risque pour les populations à la fabrication (ouvriers, citoyens dans le voisinage des installations de production), à la mise en place (poseurs), et peut-être également une fois mis en place (habitants des lieux isolés avec la laine de roche). Ce produit d'isolation est obsolète, d'un temps révolu. Il est temps que l'entreprise Rockwool prenne un virage dans sa production pour répondre aux enjeux environnementaux, sachant que son concurrent direct Saint-Gobain est en train de le faire. Le chanvre est un produit qui constitue (entre autres) une alternative de qualité à la laine de roche. Notre département, très agricole, trouvera là une possibilité de conversion de culture. Un plan régional voire national est à mettre en place pour gérer cette production agricole, afin qu'elle se fasse en tenant compte des besoins de productions à vocation alimentaire. (voir OBS 299)	DEF	
E300	M Claude Pineau, Rozières-sur- Crise	Monsieur le Commissaire, Vous avez la lourde responsabilité de donner un avis sur le projet d'implantation de l'usine Rockwool et je veux vous convaincre que ce projet est destructeur pour le Soissonnais et qu'il déroge au plan de lutte national et européen contre le réchauffement climatique: 1. Rockwool va émettre 950 tonnes/an de polluants toxiques et odeurs nauséabondes dans l'atmosphère : phénol, formaldéhyde, ammoniac, oxyde d'azote, particules fines (PM et PM2,5) sans compter le CO2 émis par la centaine de poids lourds quotidiens qui livrent la matière première et partent avec le produit fini. Quel est le tonnage de ces camions? 2. Rockwool à Soissons est une aberration économique et environnementale : 130 emplois sur une parcelle de 39ha, ce qui représente une intensité foncière de 3 emplois/ha à comparer avec les 20 à 30 emplois/ha des industries du bassin soissonnais. Il y a de nombreux emplois qualifiés, combien d'emplois précisément feront l'objet de recrutement dans le bassin d'emploi de Soissons? 3. Rockwool dit que cette parcelle de 39ha permet d'envisager de futurs développements : quels sont-ils? est- ce une ligne de production supplémentaire? entraîneront-ils un classement Seveso? Des précisions réelles sont indispensables. 4. Rockwool a besoin de 11m3 d'eau/h en moyenne et 20m3/h maximum. Les prévisions pluviométriques sont surestimées et ne tiennent pas compte des canicules et sécheresses plus fréquentes: les besoins pourraient atteindre 20% de ce que fournit le réseau AEP . 5. Sur les 39 ha du projet d'implantation Rockwool, 10 ha vont être imperméabilisés et combien dans	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>les futurs développements annoncés?</p> <p>La France a perdu un quart de sa surface agricole sur les 50 dernières années: Un enjeu d'autant plus important que le chef de l'État, lors de la crise du Covid-19, a plusieurs fois affiché sa volonté de voir l'Hexagone, qui importe près d'un fruit et légume sur deux consommés en France, retrouver sa souveraineté alimentaire.</p> <p>6. Enfin l'implantation de Rockwool entraînera l'installation d'autres usines polluantes sur le Plateau et agira comme repoussoir pour tout autre entreprise propre.</p> <p>Je vous remercie d'accorder toute votre attention à ces arguments et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de mes salutations distinguées,</p>		
E301	Mme BRY MELYSSA Vauxbuin.	<p>Bonjour,</p> <p>Je tiens à faire part de mon avis sur l'implantation de l'usine de la société Rockwool à Vauxbuin. Je suis évidemment Contre ce projet. Je ne sais pas à qui profite cette implantation tout en sachant les dégâts que vont engendrer toutes ces fumées polluantes. (Santé, écologie...)</p> <p>Pour le bien être de tous ! il y a tellement mieux à faire...</p> <p>Cordialement,</p>	DEF	
E302	M BERTH Patrice 02200 Courmelles	<p>Madame, Monsieur</p> <p>Compte tenu des dangers effectifs de cette entreprise pour l'environnement et la santé des gens vivant sous les vents dominants venant de l'ouest, je m'oppose fermement à l'installation de cette entreprise sur le plateau. La création de 130 emplois sur l'agglomération de Soissons est parfaitement dérisoire face aux 70000 personnes exposées à la pollution. Par expérience chacun sait que les promesses faites par les entreprises de minimiser voir supprimer les émissions polluantes ne sont que rarement tenues et j'aimerais savoir, dans ce cas quels sont les recours, après contrôle d'un organisme indépendant, de faire cesser cette activité. J'invite vivement nos élus à prendre conscience de leur naïveté et à revoir leur décision quant à l'installation de cette entreprise polluante sur le plateau. Je précise également que compte tenu de la situation sanitaire je m'abstiendrais de participer à l'enquête publique prévue à Courmelles et que je trouve que le maintien de ces réunions en cette période est déloyale, les gens concernés ne pouvant pas s'exprimer.</p> <p>Sincère salutations.</p>	DEF	
E303	Mme Fanny BERNARD MISSY AUX BOIS	<p>Bonjour,</p> <p>En ce jour, Vendredi 27 Novembre 2020, j'exprime mon opposition à l'implantation de Rockwool sur le</p>	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>plateau de Soissons. L'avenir est à la réflexion en matière de santé publique. Implanter une telle usine répond à la stupidité humaine et engendrerait des risques absurdes pour la santé humaine. On vit déjà dans un monde incertain entre pathologies diverses, cancers, covid, sans oublier à ce jour le port du masque quotidien.</p> <p>Il faudrait en plus accepter d'être pollué par des rejets de composés azotés, soufrés ? STOP ce projet n'a pas lieu d'être. Tout à chacun, posez vous les bonnes questions : est ce que j'ai envie d'être "ébloui" le matin au réveil par de gigantesques cheminées dégageant un nuage de fumée en permanence ? Est ce que j'ai envie de prendre le risque de voir ma santé se dégrader, de tousser, d'être perturbé par des odeurs à longueur de journée ? Sans compter sur nos enfants, qui je vous le rappelle sont l'avenir d'un soissonnais meilleur. Et pour quoi, pour qui ??? de nouveaux emplois ???</p> <p>.... FOUTAISES.</p> <p>SAUVONS SOISSONS, SOYONS INTELLIGENTS, ça changera !</p> <p>Bien cordialement,</p>		
E304	M. Debayle Thierry Conseiller municipal de Belleu	<p>Bonjour,</p> <p>Personnellement, je valide ce projet, en faisant confiance aux normes et aux exigences des lois françaises en matière de politique environnementale.</p> <p>Vous souhaitant bonne réception,</p> <p>Veuillez recevoir, Monsieur le Commissaire, mes salutations les plus respectueuses.</p>	FAV	
E305	M Jean Claude LEMAIRE 02200 BELLEU	<p>Je valide ce projet.</p> <p>Cordialement</p>	FAV	
E306	PERRIN David LUNA MOLINA Amélie Habitants de COURMELLES	<p>Bonjour,</p> <p>Je me permets de vous contacter afin de vous informer que mon conjoint et moi sommes fermement contre l'ouverture de l'usine Rockwool.</p> <p>Nous sommes choqués qu'une usine aussi polluante soit implantée aussi proches d'habitations, surtout sur un territoire en cuvette, ou les risques de stagnation de sont élevés.</p> <p>L'argument de création est tout a fait justifiable.. en effet, l'hôpital sera surchargé de patients gravement malades suites aux émanations !</p> <p>En espérant que la voie des habitants soit entendue,</p> <p>Bien cordialement.</p>	DEF	
E307	Mme Géraldine SVRCEK Pharmacien	<p>J'utilise la prolongation de l'enquête publique pour exprimer mon désaccord sur ce projet, qui ne semble pas démontrer la perspective d'emploi de soissonnais dans le bassin soissonnais tout en amenant des nuisances aussi bien sonores que polluantes.</p>	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

	Hospitalier BELLEU	<p>Je suis d'ailleurs très étonnée qu'il ne soit pas pris en compte que les vents amènent toute la pollution directement dans la cuvette de Soissons et y stagne, comme on a pu nous le démontrer, photo satellite à l'appuie, quand il s'agissait de la pollution parisienne. Cela ne s'applique t-il pas à une usine se trouvant sur la même trajectoire ?</p> <p>Les mesures concernant le bruit environnant ont été effectuées pendant la construction d'un entrepôt juste à côté du site, je suis encore étonnée que ces mesures aient été validées.</p> <p>D'autre part, comment peut-on mener une enquête publique pendant un temps de confinement, quand on demande aux gens de ne pas sortir de chez eux ? Les rassemblements sont interdits ; la communication autour de ce projet et de cette enquête publique n'a pas pu s'effectuer de façon correcte.</p> <p>Il y a 2 poids 2 mesures et ce dossier ne se présente pas en toute transparence. Le droit d'expression n'est pas respecté, même si le temps d'enquête a été prolongé ; qui a eu l'information ? d'autre part, nous sommes toujours en période de confinement à la fin de l'enquête.</p> <p>Je ne suis pas d'accord avec la méthode qui me semble bafouer nos droits républicains.</p>		
E308	M Dominique BONNAUD	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Je profite de l'occasion qui m'est donnée par cette consultation publique pour affirmer mon soutien plein et entier à l'arrivée sur la zone du plateau classée « site industriel clés-en-main », de l'entreprise Rockwool, spécialisée dans la laine de roche.</p> <p>Natif de Soissons, j'ai vu notre territoire, comme beaucoup d'autres en France, être touché de plein fouet par la désindustrialisation à la fin du siècle passé : des salariés qui ont vu leurs usines fermer, au total plusieurs milliers d'emplois détruits dans le bassin soissonnais, des drames sociaux et des savoirs faire reconnus qui disparaissent.</p> <p>Depuis, tous les acteurs – privés, publics – travaillent pour dynamiser le tissu économique local et rebondir : accompagnement d'entreprises endogènes dans leur extension, implantation d'entreprises nouvelles,...</p> <p>En effet, l'attractivité d'un territoire se mesure à l'aune de différents facteurs, la vitalité économique étant le premier à mes yeux : l'entreprise crée l'emploi, le travail favorise l'inclusion sociale, apporte des revenus décents pour faire vivre sa famille permettant d'irriguer le bassin de vie et de renforcer l'économie résidentielle : augmentation du nombre de commerces, diversité de l'offre culturelle et sportive, nouveaux logements et équipements publics pour répondre aux besoins grandissants,....</p> <p>Ce projet industriel fait donc sens au regard de l'histoire du soissonnais et correspond pleinement à un avenir prospère auquel les habitants aspirent.</p> <p>Néanmoins, comme tout projet de cette nature, il peut inquiéter, notamment sous l'angle sanitaire.</p> <p>Ainsi, n'étant en rien spécialiste dans ce domaine comme tout un chacun d'ailleurs, je pense que cette implantation doit être encadrée par des règles administratives, techniques, environnementales et sanitaires très strictes.</p> <p>A ce titre, j'ai pleinement confiance en l'Etat - et ses services déconcentrés, DREAL, ARS – peu connu</p>	FAV	

		pour un laxisme particulier en matière environnementale, pour veiller à autoriser la construction et l'exploitation de cette usine dans le respect de la santé des salariés et de tous les riverains.		
E309	Mme BOISSOL Isabelle 02200 Vauxbuin	Bonjour monsieur, Je vous informe que je suis contre l'implantation de l'entreprise rockwool sur la zone du plateau. Sincères salutations	DEF	
E310	Mr PERRET Quentin Courmelles	Je soussigné Monsieur Perrerr Quentin M'oppose à l'implantation d'une usine Rockwool à Soissons c'est à dire Aux alentours de chez moi. Merci. Cordialement	DEF	
E311	Isabelle BARDY Présidente Bâtiment durable et habitat sain Globe21	Monsieur, Veuillez trouver par we-transfer notre recueil d'observations - propositions mis à jour concernant l'enquête publique de l'installation de Rockwool sur les communes de Courmelles et de Ploisy. https://we.tl/t-bSc56KTn6X Nous vous le remettrons aujourd'hui également en main propre afin de remplacer le document précédent. Nous vous souhaitons une bonne réception. Veuillez agréer nos salutations respectueuses,	DEF	
E312	Mr DUTRUGE Mickael Mme OCAMPO Alexandra Vauxbuin 02200	Bonjour, En tant que résidents de la commune de Vauxbuin, au 260 Rue de la Vilette, ma femme et moi-même souhaitons exprimer par la présente notre opposition à la création de l'usine Rockwool.	DEF	
E313	Mme Elisabeth ANGER Soissons	Monsieur Le Commissaire Enquêteur, Monsieur le Préfet, Rockwool met en avant l'obtention de la Médaille d'Or 2019 pour sa performance RSE, Responsabilité Sociétale de l'Entreprises[1], qui s'intéresse à la façon dont les entreprises gèrent leurs impacts économique, social et environnemental. Or, de nombreux points qui concernent l'environnement sont flous, comportent des avis contradictoires, des études n'ont pas été faites ou pas	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>communiquées au bureau d'étude. Ces informations n'ont de plus pas suffisamment été mises à la disposition du public.</p> <p>9« <i>Reporting déclarés sur le pourcentage de matériaux recyclés entrants utilisés par an, mais aucun document justificatif disponible</i> ». Serait-il possible qu'une étude soit faite sur le recyclage en fin de vie du matériau ?</p> <p>« <i>Aucune information sur les reporting au sujet de la consommation d'eau totale</i> ». Serait-il possible d'avoir l'estimation (sur des chiffres actuels et concernant le bassin Soissonais) de la consommation d'eau de la future usine ?</p> <p>« <i>L'entreprise a fourni des documents formels démontrant qu'elle a effectué un audit énergétique ou un bilan carbone</i> »et « <i>Déclare répondre au Carbon Disclosure Project (CDP), mais aucune documentation justificative fournie</i> ». Cet audit pourrait-il être rendu public ainsi que la réponse au CDP ?</p> <p>« <i>L'entreprise a évalué le montant total de gaz à effet de serre produit par ses activités, que ce soit comme une entité ou lié à un produit spécifique, le tout exprimé en tonnes équivalent de dioxyde de carbone (CO2)</i> » et « Aucune information sur les reporting au sujet des émissions totales de GES des Scope 1 et 2 ».</p> <p>En ce qui concerne les émissions de GES, serait-il possible d'avoir des informations précises sur les répercussions sur les GES de l'implantation Rockwool dans le Soissonais à l'aide du bilan GES proposé par l'ADEME[2], Agence de la transition écologique gouvernementale ?</p> <p>10 Les scope 1, 2 et 3 notamment semblent de bons outils pour évaluer les GES tout le long de l'activité.</p> <p>SCOPE 1 : Émissions directes de GES</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 Emissions directes des sources fixes de combustion 2 Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique 3 Emissions directes des procédés hors énergie 4 Emissions directes fugitives 5 Emissions issues de la biomasse (sols et forêts) <p>SCOPE 2 : Émissions indirectes associées à l'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> 6 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité 7 Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid <p>SCOPE 3 : Autres émissions indirectes de GES</p> <ul style="list-style-type: none"> 8 Emissions liées à l'énergie non incluse dans les catégories Scope 1 et 2 9 Achats de produits et de services 10 Immobilisation des biens 11 Déchets 		
--	--	--	--	--

		<p>12 Transport de marchandise amont 13 Déplacements professionnels 14 Actifs en leasing amont 15 Investissements 16 Transport des visiteurs et des clients 17 Transport des marchandises aval 18 Utilisation des produits vendus 19 Fin des produits vendus 20 Franchise aval 21 Leasing aval 22 Déplacement domicile travail 23 Autres émissions indirectes</p> <p>Rockwool communique beaucoup sur sa prise en compte de l'environnement, et a le devoir d'évaluer son impact environnemental avec les outils de l'ADEME, qui lui permettront d'évaluer de façon objective sa contribution à la crise climatique et sanitaire. S'ils ne le faisaient pas, sans doute serait-ce un aveu de leur mauvais bilan ?</p> <p>Ces informations doivent quoiqu'il en soit être données au public pour débattre de la pertinence de cette implantation dans notre bassin Soissonnais, à l'heure où la responsabilité morale (et juridique) de chacun doit être interrogée sur le plan climatique et environnemental.</p> <p>Bien cordialement.</p> <p>1[1] https://www.rockwool.fr/le-groupe-rockwool/gouvernance-rockwool-france/responsabilite-societale-de-lentreprise-rse/</p> <p>1[2] https://www.bilans-ges.ademe.fr/</p>		
E314	M TIXIER	Non à rockwool dont l usine va rejeter des particules dans le ciel Soissonnais. Je ne souhaite pas son implantation pour éviter que mes proches ayant des soucis de santé (asthme et problèmes respiratoires)!	DEF	
E315	M LEVEILLE Daniel	NON à l'implantation d'une usine Rockwool à Soissons!	DEF	
E316	Mme Pauline DUPUIS 02200 Buzancy	Bonjour Mr le commissaire enquêteur, Je tiens à affirmer ma forte opposition à ce projet polluant. Je déplore les mensonges des élus locaux sur la direction des vents ou encore sur la vapeur d'eau sortant des cheminées..	DEF	

		<p>A l'heure de la crise climatique,nous allons continuer à installer une usine polluante, énergivore qui ne fonctionne pas en circuit court.</p> <p>23 thématiques sur 24 dans le dossier d'enquête publique ont un impact négatif. Le seul positif est l'emploi mais à quel prix pour notre santé, notre territoire et notre cadre de vie?</p> <p>Combien de millions dépensés pour accueillir cet usine par l'agglomération ? (3 ème tranche de la ZA, 8 millions HT, déplacement de l'aérodrome, etc...).</p> <p>Je m'engage à militer fermement contre ce projet.</p> <p>Cordialement</p>		
E317	Mme MONTEIRO Aurore	<p>Madame,Monsieur,</p> <p>Je tenais à exprimer mon désarroi et mon opposition face au projet d'implantation de l'usine Rockwool.</p> <p>Avec mon époux, nous avons aquis notre maison située au 794 rue du Maréchal Foch, (La Roche) en juillet 2016. Maison que nous rénovons depuis 4 ans, avec nos moyens.....</p> <p>Nous avons 4 enfants âgés de 12 a 18 ans.</p> <p>Notre choix d'acquérir sur Courmelles s'est principalement fait, par la qualité de vie, surtout de l'air, car nous sommes 3 asthmatiques a la maison! et nous avons raison! car depuis 3 ans, plus aucuns de nous n'as besoin de traitement de fond....quel bonheur !!!!</p> <p>Nous avons cherchés pendant 2 ans notre bien, avant de signer pour Courmelles,sans aucune hesitation. Mais je crains aujourd'hui que notre bonheur soit de courte durée.....</p> <p>Nous envisageons de vendre notre bien, sans même finir les travaux, même á perte, car combien vaudrat elle si Rockwool s'implante !? Combien allons nous perdre! et la santé de nos enfants ? un rêve qui devient cauchemard.....</p> <p>A presque 40 ans, et en arrêt maladie depuis presque 2 ans, notre maison sera quoi qu'il arrive notre dernière acquisition.....mais ce choix sera inévitable....</p> <p>J'espère que notre histoire sera entendue...</p> <p>Cordialement</p>	DEF	
E318	Mme	<p>bonjour</p> <p>je m'oppose fermement à l'implantation de l'usine rockwool situé près des habitations surtout dans le village de vauxbuin et qui générer de fortes odeurs</p> <p>cordialement</p>	DEF	

E319	Antoine Cuvillier Collaborateur parlementaire de Pierre-Jean Verzelen	Voir OBS 319 fournie.	FAV	
E320	Mme Andree Rouffetpinon FRANE 63 Beaumont	Madame Rouffetpinon ,membre de la css de rokwool st Eloy les mines 63700. Pour le compte du mvt FNE. Certes,on n'a jamais vu des morts mais dans les rejets il y a bcp d'ammoniaque et de nombreux cancers concernent cette commune...on doit se poser des questions et se demander comme toujours si l'économie doit primer sur la santé..surtout ds la période où nous vivons. Nous jouons aux apprentis sorciers.	DEF	
E321	Mme Ghislaine BAGNAUX, présidente LDH Pays Soissonnais	<i>objet : enquête publique sur le projet Rockwool à Soissons</i> Monsieur le Préfet, La Ligue des droits de l'Homme défend depuis plus de 120 ans les droits de toutes et de tous et poursuit son combat pour une amélioration des droits humains dans tous les domaines, y compris celui de l'environnement. C'est dans cette optique que la fédération départementale et la section locale se sont intéressées au projet d'usine de laine de roche sur le Plateau soissonnais. Dès 2018, les membres de la LDH ont participé à la concertation publique et émis des observations. Les réponses données aux observations par la société Rockwool nous ont alerté sur le manque de transparence des impacts sociétaux de ce procédé industriel. Nous avons aussi organisé en 2019 une rencontre à Soissons pendant le Grand débat sur le thème de la transition écologique dans le Soissonnais, rencontre à laquelle un dirigeant de Rockwool a participé et dont le compte-rendu est consultable sur le site de Grand débat. Début 2020, nous nous sommes rapprochés d'habitants, riverains et professionnels soissonnais que le projet d'usine inquiétaient avec l'objectif de faire naître un débat citoyen. En effet, les décisions politiques et les communications sur ce projet depuis ses origines sont remarquables par l'absence de débat contradictoire. Les votes à l'unanimité sans questions sur le contenu réel et sur les risques pour l'environnement et pour la santé ne reflètent pas une vie démocratique basée sur des informations objectives. Or, les projets comme celui de l'usine de laine de roche concernent chacune et chacun de par leurs conséquences à court et moyen terme, écologiques, économiques et sanitaires. Le procédé industriel consiste à obtenir à une température de 1500°C la fusion du basalte par l'adjonction de bauxite et de dolomie ainsi que de laitiers de hauts fourneaux. La lave en fusion est centrifugée pour obtenir des fibres qui doivent être enrobées dans un liant à base d'urée-formol. Ce produit induit donc d'une part des matières premières naturelles (basalte, bauxite et dolomie), des matières transformées (laitier de haut fourneau) ou chimiques (liant notamment) et d'autre part le recours à une technique industrielle consommatrice d'énergies et d'eau et génératrice de rejets ou de déchets.	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>Dans ces outils de communication en direction du grand public autant que des professionnels, la société Rockwool minimise ses risques et maximise ses qualités. Cette publicité n'est pas propice à une compréhension et un arbitrage des avantages et inconvénients du mode de production.</p> <p>Le dossier soumis à l'enquête publique fournit un grand nombre d'informations sur les impacts du projet, informations qui sont utiles pour évaluer l'intérêt réel de ce projet du point de vue social et environnemental.</p> <p>Il ne mentionne cependant pas certains aspects pourtant fondamentaux du procédé qui sont l'amont et l'aval. Ces imprécisions amènent quelques interrogations.</p> <p>En amont, quelles sont les provenances des matières premières, transformées ou chimiques ? Quels sont les procédés et énergies nécessaires à leur extraction et leur transformation ? Les entreprises qui réalisent ces travaux respectent-elles les droits du travail, le non-travail des enfants, l'absence de corruption, etc. ?</p> <p>Comment sont transportées ces matières ? Avec quelle quantité d'énergie ? Comment sont évalués les risques pour la santé et pour l'environnement de ces différentes étapes du cycle de vie du produit ? Quelle est la provenance de l'énergie nécessaire au procédé industriel de la future usine ?</p> <p>En aval, comment sont acheminés les produits finis aux lieux de vente et aux lieux d'utilisation ? Comment sont travaillés les produits et que deviennent les chutes, les déchets (un dispositif est toutefois mentionné dans le dossier concernant les chutes de chantier) ? A quelle proportion sont-ils valorisés ? Quelle est la durée de vie du produit ? Comment est-il récolté en fin de vie et comment est-il recyclé ou revalorisé ?</p> <p>En ce qui concerne l'étape de production, il manque des informations sur l'organisation du travail, sur la représentation du personnel, sur les formations prévues pour les salariés ainsi que sur l'égalité femmes hommes, sur les variations salariales ou sur les taux de maladie, d'accidents ainsi que sur les risques au travail.</p> <p>La société Rockwool s'est engagée dans une démarche de Responsabilité sociale et environnementale et a effectué son propre audit sur le plateforme EcoVadis. Le rapport émis en 2019 met en évidence que certains points fondamentaux sont des risques élevés ou moyens. Ainsi la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre sont des risques élevés de même que l'origine des matières premières ou l'emploi de produits chimiques. Ces aspects du procédé sont très négatifs et l'utilisation d'un four électrique à la place d'un four à coke, s'il améliore partiellement les émissions de GES, ne réduit pas voire aggrave les consommations d'énergies.</p> <p>Sont des risques élevés également la santé et la sécurité des employés ou encore le travail des enfants, le travail forcé et le respect des droits humains. Notons aussi les risques de pollutions, l'impact sur l'eau, les déchets, la fin de vie du matériau ou encore le dialogue social, les carrières dans l'entreprise et les pratiques sociales et environnementales des fournisseurs.</p> <p>Sur tous ces aspects, nous ne doutons pas que la société Rockwool cherchera à s'améliorer.</p> <p>Cependant, cette démarche d'amélioration est-elle suffisante dans la période de crise écologique et sociale que nous traversons ? Les interventions et témoignages lors des débats que nous avons organisés l'ont montré : il y a une conscience grandissante des problématiques environnementales et</p>		
--	--	---	--	--

		<p>une attente de plus en plus forte des citoyennes et citoyens pour une économie respectueuse de l'environnement et de l'être humain. Les discours publicitaires ne sont plus satisfaisants, il ne suffit plus de dire que le produit est sain et naturel quand il ne l'est pas, que ce produit économise de l'énergie quand il nécessite une grande quantité d'énergie de production et que ce produit est éthique alors que les provenances et les modes de transformation des matières premières sont des plus opaques. Les réactions à ce projet sont révélatrices d'une aspiration de la population à une économie relocalisée, écologique et saine.</p> <p>Or, les alternatives pour l'isolation thermique existent et répondent aux normes de performances et de sécurité nécessaires avec des impacts sociétaux nettement plus bénéfiques.</p> <p>C'est pourquoi, Monsieur le Préfet, nous vous proposons d'émettre un avis défavorable au projet de la société Rockwool afin de lancer l'étude d'une alternative locale de production d'isolation à base de matières naturelles, agricoles ou sylvicoles ou encore de matière recyclée telle que la ouate de coton ou la cellulose.</p> <p>La préfecture a initié une démarche de ce type en 2017, démarche qui ne demande qu'à être renforcée. Les laines minérales malgré leurs impacts négatifs sont dominantes sur le marché des matériaux isolants, il serait temps de permettre que d'autres solutions, plus favorables des points de vue éthique, économique et écologique, se développent.</p> <p>Nous sommes à votre disposition pour une rencontre afin d'approfondir ce sujet.</p> <p>Recevez, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations,</p>		
E322	Stop Rock Wool	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous prions de prendre connaissance de notre première analyse des 290 contributions publiées à la date du 26 novembre dans le cadre de l'enquête publique.</p> <p>Ces contributions traduisent un fort intérêt pour cette consultation et révèlent des manques importants dans le dossier concernant l'évaluation du projet dans toutes ses dimensions. De nombreuses questions sont sans réponse. Des informations sont parfois trouvées sur des bases de données ou des sites d'information ou bien fournies par des riverains d'autres sites et des associations environnementales.</p> <p>La précision des réponses de Rockwool sera déterminante pour une plus juste appréciation de ce projet et ses conséquences potentielles.</p> <p>Mais beaucoup de personnes sont aussi en attente de projets alternatifs. On peut même lire une forme d'impatience à ce sujet : des solutions existent pour associer économie et environnement mais elles ne sont pas soutenues.</p> <p>Recevez nos cordiales salutations</p>	DEF	Fichier en PJ

E323	Mme Claudine BAHUCHET Missy aux bois	<p>Je vous informer que je suis formellement opposée au projet d'installation de Rockwool à Soissons dans la mesure où ce projet va nécessairement engendrer une pollution en rejetant des composés azotés et d'aldéhydes.</p> <p>Par ailleurs les fumées soufrées vont engendrer des odeurs désagréables.</p> <p>Étant asthmatique ces rejets sont nocifs pour mon organisme et également ceux des habitants de la région.</p> <p>Enfin ces rejets ne peuvent qu'engendrer une pollution nocive à l'eco système ambiant.</p> <p>Merci de prendre mes observations en compte.</p>	DEF	
E324	M MONTEIRO Alexandre	<p>Madame,Monsieur,</p> <p>Je tenais à exprimer mon désarroi et mon opposition face au projet d'implantation de l'usine Rockwool.</p> <p>Avec mon épouse, nous avons acquis notre maison située au 794 rue du Maréchal Foch, (La Roche) en juillet 2016. Maison que nous rénovons depuis 4 ans, avec nos moyens.....</p> <p>Nous avons 4 enfants âgés de 12 à 18 ans.</p> <p>Notre choix d'acquérir notre propriété sur Courmelles s'est principalement fait, par la qualité de vie, surtout de l'air, car nous sommes 3 asthmatiques à la maison! et nous avons raison! car depuis 3 ans, plus aucun de nous n'as besoin de traitement de fond....quel bonheur !!!!</p> <p>Nous avons cherché pendant 2 ans notre bien, avant de signer pour Courmelles,sans aucune hésitation. Mais je crains aujourd'hui que notre bonheur soit de courte durée.....</p> <p>Nous envisageons de vendre notre bien, sans même finir les travaux, même à perte, car combien vaudrat elle si Rockwool s'implante !? Combien allons nous perdre! et la santé de nos enfants ? un rêve qui devient cauchemard.....</p> <p>Par avance merci de prendre en compte mon mécontentement et mon opposition forte pour ce projet, à l'avenir dévastateur de notre bien être.</p> <p>Cordialement</p>	DEF	

E325	Mme Claudine CHAMPION	<p>Monsieur l'enquêteur public,</p> <p>L'éventuelle installation de l'usine Rockwool m'inquiète énormément et pour beaucoup de raisons :</p> <p>1) Au niveau de l'impact sur l'environnement, 70 000 personnes sont concernées sur Soissons et ses environs.</p> <p>Un collectif de médecins nous alerte sur la dangerosité des polluants atmosphériques fumées visibles ou pas sont également dangereuses !</p> <p>L'emplacement prévu est complètement inadapté si l'on tient compte de la direction des vents dominants et de la fréquence du brouillard</p> <p>dans la région. Les nuisances sonores, olfactives et lumineuses 24h/24 vont être très importantes ainsi que la circulation des poids lourds</p> <p>(x2 avec une 2ème ligne de fabrication) déjà très difficile et dangereuse dans le secteur, va provoquer encore plus de pollution.</p> <p>Une dévalorisation des biens immobiliers est également à craindre.</p> <p>2) Au niveau de l'écologie</p> <p>Risque de pollution, d'incidents technologiques et cela même si les contrôles existent (cf article sur Reporterre) (cf Lubrizol classé SEVESO). L'impact sera également important sur le réchauffement climatique, l'usine étant très énergivore (équivalent à la production de 50 éoliennes : 1,5 GWh/an/emploi) et est donc à contre courant sur les efforts à réaliser pour le climat. Il y a en effet de fortes consommations</p> <p>d'eau du réseau et une contamination des eaux souterraines (cf Saint Eloy des Mines).</p> <p>La laine de roche est également un des pires isolants en terme de bilan environnementale, que ce soit concernant l'énergie nécessaire à sa</p> <p>fabrication et son impact sur l'effet de serre (cf www.ecoconso.be). Des alternatives bien plus respectueuses de l'environnement existent</p>	DEF	
------	--------------------------	---	-----	--

		<p>comme la ouate de cellulose, la chènevotte ou la laine de lin.</p> <p>3) Dégradation du paysage</p> <p>L'impact sur le tourisme sera également important. Une dégradation des terres agricoles aura également un impact sur l'économie locale alors que nous commençons depuis peu à pouvoir manger des légumes bio cultivés sur les terres soissonnaises.</p> <p>4) Création d'emplois à risques (produits similaires à l'amiante)</p> <p>Les poussières de laine de roche ont été classées cancérigènes il y a une trentaine d'années avant que le seuil ne soit rehaussé. Les capacités pulmonaires des humains n'ont malheureusement pas suivi la même progression !</p> <p>L'intensité foncière des emplois proposés est de 3 emplois par hectare alors que la fabrication de ouate de cellulose est de 15 emplois par hectare.</p> <p>5) D'autres questions : quid de l'importance du volume de stockage, de la gestion des déchets ou de l'état des sols après le démantèlement de l'usine.</p> <p>6) Coût pour la collectivité</p> <p>Il est de 50 000 euros par emploi créé. De plus, le déplacement de l'aérodrome coûtera 2,5 millions d'euros.</p> <p>Jusque quand les intérêts financiers vont-ils dominer l'intérêt écologique ?</p> <p>Mon fils m'a dit il y a peu, "Qu'avez-vous donc fait de ce monde depuis tout ce temps ?"</p> <p>Je souhaite que ce projet soit abandonné pour privilégier le futur à l'immédiat.</p> <p>Cordialement,</p>		
E326	Ludovic Castillo Association Sauvons Soissons!	<p>Monsieur le Commissaire-enquêteur,</p> <p>Notre association Sauvons Soissons est contre le projet d'implantation d'une usine Rockwool sur la</p>	DEF	

		<p>commune de Courmelles.</p> <p>Nous sommes résolument opposés à ce projet pour cinq raisons principales que nous détaillons ci-dessous : 1) Il engendrera une pollution directe de son environnement ; 2) il est en inadéquation avec les objectifs environnementaux et climatiques de la France ; 3) l'analyse coûts-bénéfices de ce projet est extrêmement négative ;</p> <p>4) les pressions politiques locales et des conflits d'intérêts évidents biaisent le vote d'une partie des pouvoirs publics locaux ; et 5) ce projet privera Soissons de nombreuses opportunités de développement à court, moyen et long terme qui associeraient développement économique et respect de l'environnement.</p> <p>1) L'usine Rockwool engendrera une pollution directe de l'environnement.</p> <p>Le fonctionnement de l'usine dégagera des émissions atmosphériques susceptibles de présenter un risque pour la santé humaine. Les vents dominants porteront directement cette pollution sur l'agglomération de Soissons. Les rejets dans les nappes phréatiques auront un impact sur les cours d'eau notamment la rivière Crise dont la vallée est inscrite. La faune, notamment les chauve-souris, sera fortement affectée.</p> <p>2) Ce projet n'est absolument pas aligné avec les objectifs climatiques et environnementaux de la France.</p> <p>La laine de roche est un isolant dont la production n'est pas respectueuse de l'environnement et qui est appelé à être rapidement obsolète. C'est un isolant, dont le « déphasage thermique » est faible, ce qui signifie qu'il n'est pas adapté à l'augmentation de la température et notamment à la hausse des périodes de canicule.</p> <p>Il nécessite beaucoup d'énergie pour la fabrication.</p> <p>L'usage de la laine de roche en tant qu'isolant nécessite très souvent l'installation d'un système de climatisation. De plus, les modalités de production de l'isolant ont une empreinte carbone très lourde. L'usine Rockwool fonctionnera à l'électricité et au gaz et les matériaux seront acheminés à travers l'Europe par une centaine de poids lourds quotidiens - la laine de roche est produite à partir de basalte qui n'est naturellement pas présent dans le Soissonnais. Le projet prévoit d'imperméabiliser 10 ha de terres agricoles à l'heure où la France vise justement la réduction de l'artificialisation des sols. Les documents fournis par Rockwool indiquent que les émissions de CO2 atteindront 22000tCO2 par an, mais cela n'inclut pas les émissions provenant des centaines de poids lourds qui chaque jour apporteront des matières premières de sites principalement étrangers et achemineront les produits finis à travers la France et l'Europe.</p> <p>Ce projet n'est absolument pas compatible avec l'urgence qu'il y a à réduire les émissions de gaz à</p>		
--	--	--	--	--

		<p>effet de serre et se situe à contre-courant des ambitions françaises et européennes relatives au climat et à l'environnement.</p> <p>3) L'analyse coûts-bénéfices de ce projet est extrêmement négative</p> <p>Comme vous pourrez le voir dans la présentation jointe à cette lettre qui résume les éléments-clés du dossier, le seul élément « positif » du projet est la création d'une petite centaine d'emplois.</p> <p>En revanche, le coût à payer de ces emplois sera faramineux pour les riverains (plus de 70 000 habitants dans la seule agglomération soissonnaise) et les collectivités : 950 tonnes de polluants toxiques émises chaque année (dont des produits cancérigènes), des odeurs nauséabondes, la dégradation attendue des infrastructures routières (rotation de 100 poids lourds par jour), la dénaturation du paysage (cheminées de 45m de haut), les baisses des rendements agricoles, la pollution des sols, les tensions sur les réseaux d'approvisionnement en eau, la perte d'attractivité de Soissons à l'heure où les villes moyennes connaissent un regain d'attractivité, etc.</p> <p>Thomas Le Roux, chercheur au CNRS et historien de la pollution, a publié récemment une lettre ouverte pour mettre en garde contre cette implantation industrielle, et un collectif rassemblant une trentaine de médecins de Soissons a publié un manifeste pour alerter sur les risques sanitaires (documents joints à ce courrier).</p> <p>4) En dépit du fait que ce projet est très défavorable aux riverains et aux collectivités, la plupart des élus locaux n'osent pas prendre parti publiquement contre ce projet et de nombreux conflits d'intérêts ont été recensés</p> <p>Rockwool semble avoir infiltré les réseaux d'élus locaux qui soutiennent ce projet. S'abritant derrière l'argument des créations d'emploi, certains élus masquent des conflits d'intérêts évidents. A titre d'illustration, l'actuel maire de Septmonts (commune située à moins de 5 kilomètres du site), était responsable des ventes chez Rockwool entre 2001 et 2005. Il est également l'oncle du maire de Vauxbuin, commune concernée par le projet - lui-même directeur de cabinet du maire de Soissons. L'hypocrisie de certains élus locaux est flagrante : Alain Crémont, maire de Soissons, s'insurge contre les risques environnementaux liés à l'installation d'éoliennes dans l'agglomération de Soissons (Les élus du Grand Soissons ne veulent plus d'éoliennes à 20kms à la ronde, L'union 20/11/2020). Et pourtant, ce même élu défend bec et ongles l'implantation de Rockwool contre laquelle tous ces mêmes arguments environnementaux demeurent valables. La mairie de Soissons se déclare « mobilisée sur le développement d'activités respectueuses de l'environnement » sur son site internet : comment peut-elle défendre en parallèle le projet Rockwool ?</p> <p>5) Ce projet privera Soissons de nombreuses opportunités de développement à court, moyen et long</p>		
--	--	--	--	--

		<p>terme qui associeraient développement économique et respect de l'environnement</p> <p>Ce projet nuira durablement à l'attractivité du territoire Soissonnais et le privera de nombreuses opportunités de croissance alliant développement économique et respect de l'environnement. La détérioration attendue du cadre de vie nuira à l'attractivité de la ville de Soissons qui ne sera plus en mesure d'attirer les familles cherchant un cadre de vie préservé. A l'heure où le télétravail devient la norme pour les salariés du tertiaire, Soissons, de par sa localisation géographique et son insertion dans les réseaux de transport est en mesure de devenir un territoire attractif pour de nombreuses familles de cadres. En outre, la pollution environnante et les risques industriels pèseront également sur la capacité de</p> <p>Soissons à attirer des financements et des industries non polluantes s'inscrivant dans le cadre de la transition écologique et énergétique.</p> <p>L'agglomération de Soissons a récemment déposé sa candidature pour accueillir le futur conservatoire national de la presse de la Bibliothèque Nationale de France (avec une centaine d'emplois à la clé), mais il est à craindre que l'usine Rockwool serve de repoussoir à ce type de projets visant à accueillir du public.</p> <p>Ces cinq arguments motivent donc notre combat contre cette implantation. Ce n'est pas un combat isolé et il s'inscrit dans un mouvement global, en témoignent les différentes oppositions aux projets d'implantation d'autres usines de laine de roche dans le monde. Le projet Rockwool en Croatie en 2006, l'usine Knauf à Illange en Moselle, le projet d'usine Rockwool à Jefferson County en Virginie sont autant de projets emblématiques de ces implantations industrielles aberrantes "du monde d'avant" et autour desquels la résistance des riverains s'organise.</p> <p>N'arbitrons pas entre Emploi et Environnement, le Soissonnais doit concilier les deux : l'industrialisation ne doit pas se faire au détriment de nos cadres de vie et à contre-courant des prises de position nationales et internationales sur la lutte contre le changement climatique et la préservation de l'environnement.</p> <p>Un dossier synthétique sur les enjeux de cette implantation est joint à ce mail.</p> <p>Cordialement</p>		
E327	M Ludovic Castillo	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Je suis contre l'implantation d'une usine Rockwool sur la commune de Courmelles.</p> <p>Les motifs sont nombreux mais je souhaite en développer trois :</p>	DEF	

		<p>1/ Il n'est pas respectueux de la mémoire des sacrifices de nos alliés dont à quelques centaines de mètres existe un cimetière.</p> <p>2/la succession de sites industriels sur le plateau dégrade le paysage et la capacité du Soissonnais à devenir une alternative touristique et de développement qualitatif proche de Paris sur un axe majeur entre le nord/est de l'Europe. C'est une perte de chance DEFINITIVE.</p> <p>3/la hauteur des constructions, la présence de cheminées qui dégagent de la fumée 7/7 24/24, éclairées en permanence, sonore perturbera les nombreux oiseaux qui migrent tous les ans. Toutes les espèces autochtones seront aussi encore une fois perturbées entre forêts de grandes qualités sur les plateaux et étangs dans les vallées.</p> <p>Beaucoup d'alternatives plus respectueuses des enjeux environnementaux existent et peuvent créer plus de emplois.</p> <p>Pourquoi promouvoir une implantation du passé pour des matériaux déjà très controversés ? Quel résultat aurons nous si dans quelques années ce matériaux était prohibé au même titre que l'amiente ? Pourquoi cette somme d'aides pour cette implantation ? Autant de questions et aucune réponses fouillées de nos décideurs !</p> <p>Je suis CONTRE</p> <p>Cordialement</p>		
E328	M LANGLET	<p>Monsieur le commissaire enquêteur, veuillez trouver mes remarques par rapport au projet d'installation de l'usine Rockwool :</p> <p>1) Concernant les mesures de la qualité de l'air faites par ATMO Hauts de France pendant la période hivernale et estivale, les périodes d'analyses sont males positionnées voir insuffisantes en terme de période d'étude. Il serait judicieux de refaire des analyses de qualité de l'air sorti hiver jusqu'au printemps. Généralement, c'est la période où nous avons des pics de pollution dans l'air suite à des périodes froides, sans vent pendant plusieurs jours. C'est simplement à partir de là que l'on pourra faire un vrai état des lieux de la qualité de l'air. Il serait même opportun de le faire sur 1 an pour avoir une année civile complète. Les évolutions du climat peuvent avoir un impact important sur la concentration des polluants dans l'air.</p> <p>2) En ce qui concerne le suivi des polluants, et plus particulièrement le Formaldéhyde, le NH3, Phénol, PM 2.5 et Nox, il est très important de les suivre en continu sur l'usine mais aussi avec ATMO pour voir la répercussion sur les villages aux alentours. Les engagements de rejets de Rockwool sur certains polluants sont inquiétants vu les volumes rejetés (plus de 200T/an de NH3, Nox 67 T/an). Il faut savoir que le NH3 est la molécule la plus odorante et qui pose le plus de désagrément aux citoyens. L'entreprise devra tout mettre en œuvre pour baisser ses rejets au-delà même de ses</p>	DEF	

		<p>engagements.</p> <p>3) Au niveau de l'insertion paysagère, la photo du 27 septembre 2019 n'est pas conforme au projet. Il manque un bâtiment sur la droite de la photo.</p> <p>4) Afin d'adapter l'entreprise au développement durable, il serait judicieux d'installer des panneaux solaires sur les toits afin de produire une partie de l'électricité nécessaire aux bureaux et aux entrepôts. De plus, l'eau de pluie qui sera récupérée sur les parties imperméabilisées pourra servir au process industriel mais aussi pour végétaliser les toits afin de limiter l'augmentation des températures pendant la période estivale.</p> <p>5) L'usine prévoit de récupérer l'eau de pluie pour l'utiliser dans son process industriel. Il est important que Rockwool prenne bien en compte que la pluviométrie moyenne annuelle est en baisse de 10% depuis 5 ans. Au vu de la consommation en eau du site, on peut se poser la question concernant la capacité de la ressource en eau à long terme du fait du changement climatique.</p> <p>Au regard des éléments exposés ci-dessus, je ne suis pas favorable à l'implantation de cette usine. Bien cordialement.</p>		
E329	M NAVAL Rudy Courmelles	<p>Bonjour,</p> <p>je suis entièrement "CONTRE" L'implantation de la société rockwool sur le plateau de courmelles.</p> <p>En effet nous sommes en contre bas de ce plateau dans l'Axe des vents dominants et nous aurons les retombées (toxiques, les particules, les odeurs)de cette société dans notre village, notre quartier, nos maisons.</p> <p>Je suis conscient que cela peut créer de l'emploi mais à quel prix pour notre santé, la santé de nos enfants.</p> <p>L'activité de rockwool va générer un influx important de transport logistique qui va d'une augmenter la circulation sur une route(la rn2) déjà saturée mais aussi augmenter le risque d'accident, de pollution.</p> <p>J'ai 3 enfants en bas âge, j'ai aujourd'hui peur pour leur Santé à court ou long terme, si rockwool s'implante dans notre commune ou ses alentours.</p> <p>Veillez recevoir mes sincères salutations.</p>	DEF	

		Cordialement		
E330	M Pierre ELIE Courmelles	NON à l'implantation d'une usine Rockwool à Soissons.	DEF	
E331	M Georges LEROUX Ploisy	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Travaillant dans une exploitation agricole, je suis proche de la nature et ne peux imaginer qu'un projet d'installation d'une usine ROCKWOOL soit réalisé sur la zone du Plateau Ploisy/Courmelles. Les raisons qui explique ma totale opposition à ce projet sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi autoriser trois cheminées dont la hauteur peut atteindre 70 mètres et qui vont rejeter des poussières nuisibles à la santé ? Les représentants de Rockwool déclarent " ce n'est pas grave pour ceux qui travaillent sur la zone du Plateau puisqu'ils n'y seront que 8h par jour Mais les habitants de Courmelles, Ploisy et Soissons sont situés sous les vents dominants et subiront ces rejets, particulièrement ceux qui travaillent et vivent dans ces communes ! Les plus vulnérables sont par exemple les jeunes scolarisés et les personnes vivant dans les Ehpad. <p>Les productions agricoles et maraîchères subiront le rejet des clients. Nous l'avons constaté lorsqu'un incendie s'est déclaré il y a quelques années à Venizel dans une usine de production de cartons, c'était en pleine période de vente des fraises....les maraîchers ont dû supporter des invendus très importants. A propos de Rockwool, de nombreuses personnes disent ne plus acheter "Local" à Ploisy et Courmelles si cette usine y est construite.</p> <p>On sait bien que pour tous les français, l' Écologie est une priorité, ce serait se moquer des habitants de Courmelles, Ploisy et Soissons que de construire une telle usine !</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la limite d'une ville historique comme Soissons, c'est aussi une détérioration du paysage - Et que dire des odeurs, à Courmelles, Ploisy et Soissons tout le monde en profiterait ! - Que dire du bruit ??? on en parle moins mais tous ceux qui habitent près d'une usine Rockwool, le confirment, le bruit produit y est très important ! - L'isolant produit par les usines de Rockwool isole contre le froid mais pas contre la chaleur !!!! - Aujourd'hui on demande à toutes les entreprises d'innover, de respecter la nature ! Oui, la proposition 	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>de produire un isolant à base de chanvre serait beaucoup plus respectueuse de la nature ! Elle pourrait en outre s'approvisionner en matières premières localement !</p> <p>- On impose de plus en plus de contraintes à l'agriculture et on permettrait l'installation d'une usine aussi polluante (paysage, air, eau, bruit, odeurs) ???</p> <p>- Sous prétexte que notre région est pauvre, on nous imposerait un projet destructeur pour la santé de tous les habitants ???</p> <p>- Etant donné le coût prévu pour attirer une usine, ne serait-il pas plus intéressant d'investir dans des projets à forte valeur ajoutée qui en attireront ensuite d'autres ?</p> <p>Je vous remercie de l'attention que vous portez à la défense de l'environnement et à la santé des soissonnais, et</p> <p>Je vous prie de croire à l'expression de mes salutations distinguées,</p>		
E332	Carine et Fabrice VANCLEF CHAUDUN	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Vous trouverez ci-après mes interrogations sur l'implantation de l'usine Rockwool sur la zone du plateau.</p> <p><u>TYPE D'INDUSTRIE :</u></p> <p>Je suis surprise de constater qu'en 2020 -en parallèle à tous les engagements pris pour le climat- on puisse imaginer l'installation d'une telle industrie et investir autant d'argent public pour favoriser son implantation.</p> <p>Que l'on considère la matière première, non renouvelable, le transport induit entre les lieux d'extraction et de transformation ou bien le mode de fabrication, on a vraiment l'impression de projeter la construction d'une usine d'un autre siècle!</p> <p>D'autant qu'aujourd'hui on a développé et on sait fabriquer des alternatives tout aussi efficaces et plus écologiques.</p> <p>Lors de la réunion publique du 5 février 2019 à Cuffies, j'avais posé une question simple aux représentants Rockwool : a-t-on un retour d'expérience pour ce type d'installation (four électrique)? La réponse de M. FOURY était : "Rockwool compte 4 fours électriques dans le monde, 2 en Russie, 1</p>	DEF	

		<p>au Canada et 1 à St Éloi-les-mines. La technologie est connue mais quelques éléments diffèrent, notamment la taille du four et le mélange de matières premières utilisées.” Force est de constater que presque deux ans après, Rockwool ne fournit toujours pas de retour d’expérience sur cette technologie et se cantonne à des modélisations. Pourquoi? Il aurait été intéressant de pouvoir consulter les données opérationnelles de ces fours et notamment leur mode dégradé.</p> <p>Faut-il attendre que l’usine soit construite et en fonctionnement pour avoir des informations viables? Cela me semble un peu léger...</p> <p><u>REJETS ET POLLUTION ?</u></p> <p>Je ne reviendrais pas sur les rejets modélisés présentés de telle façon qu’ils soient parfaitement aux normes, nombre de sachants ont déjà évoqué le sujet et tiré la sonnette d’alarme. Néanmoins, pour les non-initiés, il est clair que ces rejets ne peuvent être sans impact ou inoffensifs pour l’environnement et la santé publique.</p> <p><u>CONSOMMATIONS</u></p> <p>Au vu des chiffres présentés, les consommations de fonctionnement de l’usine sont impressionnantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L’EAU : “une consommation estimée d’environ 11m3 par heure couverte à 50% par la récupération de l’eau de pluie. Le prélèvement en pic restera lui de 20m3 par heure.” <p>A l’heure ou chaque année nous sommes confrontés à la sécheresse, où chaque été des mesures de restrictions sont mises en place : dans le document présenté par Rockwool à ce sujet, on trouve le détail du “seuil de crise renforcé” : interdiction de l’arrosage des espaces verts et nettoyage des véhicules, plus de nettoyage des équipements qui le peuvent.... Mesures intéressantes, bien qu’il soit un peu surprenant d’utiliser le réseau d’eau potable pour ces activités, mais est-ce vraiment suffisant? Devra-t-on choisir entre sécheresse agricole et potagère donc production de nourriture et maintien du chiffre d’affaire d’une multinationale?</p> <p>Rockwool précise qu’il s’est engagé à réduire sa consommation d’eau dans le monde d’ici 2021 : qu’en est-il ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L’ÉLECTRICITÉ : encore une consommation pharaonique. <p>Est-il vrai que l’Etat et L’Agglomération du grand Soissons -donc les contribuables- vont financer un raccordement électrique démesuré?</p>	
--	--	--	--

		<p>Le rapport de la MRAE recommande de “compléter l’étude sur la possibilité de développer le recours aux énergies renouvelables”.</p> <p>Si Rockwool prévoit une source d’énergie renouvelable pour son bâtiment de vie, qu’en est-il de son activité énergivore? Une entreprise de cette envergure ne peut-elle pas travailler sur un maximum d’autoconsommation?</p> <p><u>LES NUISANCES :</u></p> <p>➤ TRAFIC ROUTIER</p> <p>Sont prévus 200 mouvements de PL/jour : approvisionnement en matière première (est de la France), liant (Bordeaux?) et autres composants dont matières dangereuses puis livraison du produit fini vers la région parisienne et le Nord et l’Est de l’Europe.</p> <p>Dans la réponse de Rockwool à la MRAE, la société présente un calcul de pollution uniquement basé sur les 700m effectués sur le site. Que se passe-t-il avant ou après?</p> <p>Étant un usager quotidien de la nationale 2, vers Paris ou vers Soissons, un afflux supplémentaire de camions -même s’il semble représenter un pourcentage minime de la circulation actuelle- ne sera pas anodin tant en pollution qu’en dangerosité sur un axe déjà fortement accidentogène.</p> <p>L’accès à la zone par l’échangeur de Cravançon et la RD172 est complètement sous-dimensionné. De même, l’afflux supplémentaire de PL et VL rendront encore plus compliqué et inadapté l’accès à Soissons ce qui est complètement antinomique avec un développement du tourisme et un rayonnement du cœur de ville.</p> <p>Qu’est-il prévu pour fluidifier le trafic notamment à l’entrée de Soissons par la Nationale 2?</p> <p>En ce qui concerne les VL (80 rotations soient 160 mouvements), je reste perplexe. Sur un projet tel que celui-ci, employant de la main d’œuvre locale, rien n’est prévu pour acheminer les employés en mode doux jusqu’à leur lieu de travail? Pas de navette ? Pas de bus? Même si le milieu est assez rural, on a l’exemple des bus scolaires qui sillonnent les villages. On peut même imaginer des parkings relais? Cela est vraiment surprenant et contraire aux orientations actuelles.</p> <p>➤ POLLUTIONS OLFACTIVES :</p> <p>Il semble que les composants rejetés par les cheminées puissent avoir certaines odeurs caractéristiques. Si l’on considère qu’il est utopique que toutes ces fumées montent directement dans le ciel pour se disperser très haut -contrairement à ce que certains ont martelé- cela implique que ces nuisances seront notre quotidien donc que notre qualité de vie, les jardins, les promenades seront fortement impactés.</p>		
--	--	--	--	--

		<p><u>L'INSERTION PAYSAGÈRE :</u></p> <p>Très jolies photos présentées, tout est bien vert et ensoleillé. Les beaux nuages blancs laissent penser que le panache de fumée s'échappant des cheminées sera lui aussi parfaitement intégré dans le paysage! Mais, redescendons sur terre, au bout de son jardin ou surplombant sa maison, ça ne fait pas rêver!</p> <p>Il aurait été opportun d'ajouter quelques photos prises avec des angles différents : photos prises de l'autre côté de la cuvette de Soissons (au dessus de Cuffies), mais aussi photos prises du centre de Soissons, ville d'art et d'histoire, par exemple du parvis de la cathédrale ou de Saint Jean des Vignes. Les Soissonnais auraient pu avoir une idée plus réaliste du projet.</p> <p><u>L'EMPLOI :</u></p> <p>Enfin un point positif! 130 emplois locaux générés par cette implantation plus les emplois indirects. Il est vrai que cela ne représente pas beaucoup à l'hectare mais c'est mieux que rien.</p> <p>En revanche, quels sont les engagements fermes de Rockwool sur le nombre et le caractère local de cet emploi? J'ai bien lu que Pôle emploi serait partie prenante du dossier et des formations seraient mises en place pour permettre l'accès à l'emploi d'une main d'œuvre peu qualifiée. Excellent! Quelque chose me tracasse néanmoins : une entreprise multinationale de cette envergure n'est-elle pas capable de former son personnel en interne? D'autant qu'un site de production existe déjà sur le territoire national. Faut-il encore gaspiller les deniers publics pour lui permettre de faire des économies ?</p> <p><u>IMMOBILIER ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES :</u></p> <p>J'ai lu que contrairement à ce qui était annoncé par les opposants au projet , la création de l'usine entraînerait non pas une dévaluation des biens immobiliers mais au contraire une augmentation de la demande. Deux points soulèvent interrogation : d'une part, qui du commun des mortels irait volontairement acheter un bien plein tarif dans un village ou une ville affectés par des émanations nauséabondes et malgré tout polluantes? D'autre part, attendu que l'emploi sera local, pourquoi la demande évoluerait-elle puisque les futurs employés habitent déjà sur place? Le retour à l'emploi peut-il seul justifier une valorisation de</p>	
--	--	---	--

		<p>l'immobilier? Qu'en est-il des nombreuses retombées économiques envisagées si l'on part du principe que l'emploi est local? En conclusion, la zone du plateau créée il y a bien longtemps pour redynamiser le territoire, a eu jusqu'à présent bien du mal à décoller. Dans la panique, car cela reste un talon d'Achille pour certains, on ouvre grand les bras à un pollueur notoire dont personne ne veut ailleurs, avec des aides pharaoniques au lieu de soutenir et financer les entreprises qui utilisent de la matière première renouvelable, que l'on peut obtenir localement. Notre ministre de la cohésion sociale des territoires, J. Gouraud, a expliqué que le « ...Pack rebond vise à relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emplois ». Des emplois directs ou indirects non délocalisables. Qu'apporte Rockwool à notre territoire ? Peu d'emplois, beaucoup de nuisances et une belle pollution. Et quand la manne des aides à la rénovation énergétique sera terminée, que se passera-t-il? En cas d'arrêt de l'activité, la société s'est engagée à dépolluer les sols mais vont-ils nous laisser leur friche après avoir profité de toutes ces aides ? Sur cette terre de batailles, pour qui nombreux se sont opposés aux éoliennes, la société Rockwool nous laissera-t-elle une nouvelle cathédrale érigée en l'honneur de nos soldats morts au combat ?</p> <p>Comment peut-on accepter cela ? Veuillez accepter Monsieur le Commissaire enquêteur nos sincères salutations,</p>		
E333	<p>Marie-Jeanne Vinchon-Potin, ex conseillère régionale écologiste de Picardie, secrétaire du Parti de Gauche 02.</p>	<p>Rockwool ? des lendemains plus "vertueux" ? Je ne reprendrai pas ici les nombreuses contributions qui ont permis de démontrer les questionnements, incertitudes et risques liés à l'implantation d'une usine de laine de roches dans le Soissonnais, ni les propositions alternatives mises en avant par des professionnels éclairés. Mon propos se résume en 2 questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment des élus peuvent-ils se prononcer en faveur d'une telle implantation avec pour seuls repères les "études" menées par l'industriel lui-même ? Une tradition dans ce pays veut qu'on ne puisse être juge et partie. De la même manière il me semble qu'il ne devrait pas être possible que des décisions de cette nature soit prises sur le seul déclaratif d'une ou des études, projections proposées par le demandeur, en l'occurrence cet industriel, et que des études contradictoires et indépendantes, devraient permettre aux élus de prendre leurs décisions avec distance, de façon plus éclairée. - La nécessité d'une transformation écologique radicale et en particulier d'une transition énergétique sérieuse face au dérèglement climatique ne peut sérieusement pas être remise en cause. De même la souhaitable amélioration de l'offre d'emploi sur ce bassin de vie. Certes, mais. L'emploi à quel prix ? À quel prix pour des salariés exposés à longueur de journée à une atmosphère nocive sur leur lieu de travail ? À quel prix pour la santé des riverains et des populations du secteur exposés aux fumées nocives 	DEF	

		<p>d'une telle unité de production ?</p> <p>L'industriel a beau affirmer qu'il restera dans les normes sanitaires et de sécurité prévues, ce que nous savons c'est que les promesses n'engagent que ceux qui y croient, que l'histoire de l'industrie montre que ces normes sont le plus souvent inférieures à ce qui serait souhaitable pour une sécurité garantie (cf. la question de la téléphonie mobile par exemple), et que les engagements pris sur le papier connaissent bien des entorses (cf. récemment Lubrizol Rouen où il est apparu que le déclaratif de l'industriel après l'accident ne correspondrait pas à la réalité).</p> <p>En ces temps de pandémie où la question de la sécurité sanitaire est centrale et la réduction de l'impact de l'activité humaine sur le vivant et sur la qualité de l'air, vitale, on doit souhaiter concernant la production d'isolants thermiques que soit fait un autre choix que la laine de roches, d'autres possibilités sérieuses et plus conformes aux nécessités d'aujourd'hui s'offrant à nous (cf. autres contributions).</p>		
E334	XXXX	<p>Bonjour,</p> <p>Suite au document reçu ce jour, je ne souhaite absolument pas l'implantation d'une usine Rockwool à Soissons.</p> <p>Gardons notre région, notre belle ville de Soissons et nos beaux villages sains et beaux !</p> <p>Cordialement</p>	DEF	
E335	Mme LECUYER Julie 02200 Ploisy	<p>Contribution à l'enquête publique de la société Rockwool</p> <p>Après consultation de la pièce B01, nous pouvons relever à partir de la page 20 la synthèse des impacts liés à la construction et à l'exploitation d'une usine de laine de roche sur le plateau de Courmelles-Ploisy.</p> <p>Sur toutes les synthèses, soient environ 24 thèmes étudiés, seulement 1 thème est à impact positif : dans la création d'emplois directs et indirects.</p> <p>On note deux thèmes à impact fort négatif dont l'intégration dans le paysage.</p> <p>Effectivement, la construction de cette usine ainsi que son exploitation ne permet pas de protéger tous les sites patrimoniaux et naturels regroupés autour de la zone d'implantation : les sites de la grande Guerre (monument de la victoire de Chaudun, la tour d'observation du général Mangin, le cimetière allemand de Vauxbuin...), le patrimoine culturel (château de Berzy-le Sec, donjon de Septmonts, cathédrale de Soissons, abbaye Saint Léger...) et les sites natura 2000 à proximité.</p> <p>Cela nous renvoie au projet éolien de Chaudun qui avait reçu un avis défavorable lors de l'enquête publique. Nous y retrouvons les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 éoliennes hauteur de pâle 95 m de part et d'autre de la N2 - Les propos conclusifs : incompatibilité avec les enjeux du territoire en terme de patrimoine et de paysages ; prise en compte insuffisante des sites Natura 2000. - La communauté de grand Soissons, par son Scot, a choisi de développer une vision ambitieuse de son territoire, tant en termes de prise en compte du développement durable, que concernant son attractivité, sa qualité de vie et son rayonnement. 	DEF	

		<p>- Le monument de la grande Guerre de Chaudun ainsi que la tour observatoire du général Mangin ont été un argument.</p> <p>A l'heure où le Grand Soissons souhaite rendre attractif le territoire en terme de qualité de vie (on le voit d'ailleurs par les projets en cœur de ville et dans le réaménagement et l'embellissement de certains quartiers), comment l'implantation d'une usine de laine de roche, dont la cheminée haute de presque 50 mètres, établie sur le plateau, pourrait devenir un atout pour le bassin soissonnais en terme d'attractivité ? Des populations, recherchant de plus en plus un cadre vie paisible et écologique, auront-elles le souhait de s'installer dans l'agglomération ? Et même, les Soissonnais auront-ils l'envie de rester après l'implantation de cette usine, quand même la société Rockwool admet un impact négatif fort sur l'intégration paysagère et la santé ?</p> <p>Quand nos élus ont refusé le projet éolien de Chaudun et continuent à affirmer le rejet de tout projet éolien dans le futur, comment peuvent-ils accepter l'implantation de cette usine ? La raison la plus probable est la recherche d'emplois dans un bassin sinistré. Effectivement, l'implantation d'éoliennes ne crée pas d'emplois alors qu'une usine oui ! La différence notoire est que cette usine rejettera des produits chimiques par sa cheminée !</p> <p>Cependant, que vont valoir une centaine d'emplois par rapport à toutes les possibilités de développement touristique et à la probable fuite de Soissonnais ne pouvant accepter ce projet pour leur famille ?</p>		
E336	Mme MOREL Jasmine 02200 Courmelles	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'appelle Jasmine Morel. J'habite au 5 rue Quentin de la tour 02200 Courmelles. Je travaille à Courmelles où je suis enseignante à l'école primaire.</p> <p>Je suis "CONTRE" l'implantation de la société rockwool sur le plateau de courmelles.</p> <p>En effet ,nous sommes en contre bas de ce plateau dans l'Axe des vents dominants et nous aurons les retombées (toxiques, les particules, les odeurs)de cette société dans notre village, notre quartier, nos maisons.</p> <p>Je suis consciente que cela peut créer de l'emploi mais à quel prix pour notre santé notamment la santé de nos enfants.</p> <p>L'activité de rockwool va générer un flux important de transport logistique qui va d'une part augmenter la circulation sur une route(la rn2) déjà saturée mais aussi augmenter le risque d'accident, de pollution.</p> <p>J'ai 3 enfants en bas âge, j'ai aujourd'hui peur pour leur santé à court ou long terme si rockwool s'implante dans notre commune ou ses alentours.</p>	DEF	

		<p>Veillez recevoir mes sincères salutations.</p> <p>Bien cordialement</p>		
E337	M Ludovic Castillo	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <ul style="list-style-type: none"> > > Je suis contre l'implantation d'une usine Rockwool sur la commune de Courmelles. > > Les motifs sont nombreux mais je souhaite en développer trois : > > 1/ Il n'est pas respectueux de la mémoire des sacrifices de nos alliés dont à quelques centaines de mètres existe un cimetière. > 2/la succession de sites industriels sur le plateau dégrade le paysage et la capacité du Soissonnais à devenir une alternative touristique et de développement qualitatif proche de Paris sur un axe majeur entre le nord/est de l'Europe. C'est une perte de chance DEFINITIVE. > 3/la hauteur des constructions, la présence de cheminées qui dégage de la fumée 7/7 24/24, éclairées en permanence, sonore perturbera les nombreux oiseaux qui migrent tous les ans. Toutes les espèces autochtones seront aussi encore une fois perturbées entre forêts de grandes qualités sur les plateaux et étangs dans les vallées. > > Beaucoup d'alternatives plus respectueuses des enjeux environnementaux existent et peuvent créer plus de emplois. > > Pourquoi promouvoir une implantation du passé pour des matériaux déjà très controversés ? > Quel résultat aurons nous si dans quelques années ce matériaux était prohibé au même titre que l'amiente ? > Pourquoi cette somme d'aides pour cette implantation ? > Autant de questions et aucune réponses fouillées de nos décideurs ! > > Je suis CONTRE > > Cordialement > 	DEF	
E338	Andrea MARTANO Rozières sur Crise	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Je suis contre l'implantation d'une usine Rockwool.</p> <p>Pour une raison de forme :</p>	DEF	

		<p>La population n'a pas été correctement consultée : d'abord sans éléments, empêchant le débat public sur le fond, puis ensuite pendant un confinement interdisant les réunions et l'information de tous les administrés.</p> <p>Pour une raison de fond :</p> <p>Il est temps de penser à un développement vertueux respectant l'environnement. L'emploi n'est pas une excuse. L'emploi peut être créé par des industries qui respectent nos territoires et la vie des populations.</p> <p>Notre avenir est ici hypothéqué sans concertation réelle et sans analyse profonde de nos décideurs.</p> <p>Je suis très déçu de constater que la convention citoyenne pour le climat avec un vrai débat ne soit pas respectée.</p> <p>Cordialement</p>		
E339	Association STOP ROCKWOOL	<p>Bonjour,</p> <p>Vous trouverez en PJ, la pétition contre le projet rockwool du site : https://www.change.org/p/rockwool-%C3%A0-soissons-go-home</p> <p>Bonne réception</p>	DEF	Fichier en PJ
E340	Mme Louise KESSLER	<p>Bonjour,</p> <p>Je vous contacte au sujet du projet d'usine Rockwool de Soissons qui serait extrêmement préjudiciable à la région et ses habitants. Les points suivants me semblent particulièrement saillants.</p> <p>1) L'analyse coûts-bénéfices de ce projet est extrêmement négative</p> <p>Le seul élément positif du projet est la création d'une petite centaine d'emplois. En revanche, le coût à payer de ces emplois sera faramineux pour les riverains (plus de 50 000 habitants dans la seule agglomération soissonnaise) et les collectivités : 950 tonnes de polluants toxiques émises chaque année (dont des produits cancérigènes), la dégradation attendue des infrastructures routières (trafic de 100 à 200 poids lourds par jour), la dénaturation du paysage (cheminée de 47m de haut), les baisses des rendements agricoles, la pollution des sols, les odeurs nauséabondes, les tensions sur les réseaux d'approvisionnement en eau, les émissions de gaz à effet de serre qui vont à contre-courant des objectifs nationaux, etc.</p> <p>2) En dépit du fait que ce projet est très défavorable aux riverains et aux collectivités, beaucoup d'élus proches du maire de Soissons soutiennent le projet..</p> <p>C'est peut-être une coïncidence mais Rockwool semble avoir infiltré les réseaux d'élus locaux : Franck Bobin, maire de Septmonts (commune située à moins de 5km du site) était responsable des ventes</p>	DEF	

		<p>chez Rockwool entre 2001 et 2005 ; il est également l'oncle de David Bobin, maire de Vauxbuin, et directeur de cabinet du maire de Soissons. Ces maires mettent en avant leurs efforts en faveur de la biodiversité, la fin des pesticides dans les cimetières (sic), les plans vélos qui 'permettent de respirer', et refusent les éoliennes qui 'dénaturent le paysage'.. Ces doubles discours dévoilent leurs pratiques éhontées de 'greenwashing', le manque de cohérence de leurs engagements, et leur duplicité.</p> <p>3) Et ce, alors qu'une très large part de la population soissonnaise n'est pas au courant du projet</p> <p>L'agglomération soissonnaise compte environ 50 000 personnes et pourtant, au 26 novembre, il n'y a eu que quelques centaines de contributions à l'enquête publique, c'est-à-dire que la part des habitants à s'être directement prononcés sur le projet est de l'ordre de 1%.. En dépit de la prolongation de l'enquête publique de deux semaines, l'impossibilité de se rassembler et d'échanger dans l'espace public pénalise fortement l'exercice démocratique que représente cette enquête publique. Pour un projet de cette ampleur, quel est le nombre moyen de contributions ?</p> <p>4) Ailleurs dans le monde, les usines de laine de roche suscitent des résistances fortes de la part de la population, une fois que les projets sont lancés</p> <p>Le projet Rockwool en Croatie en 2006, l'usine Knauf à Illange en Moselle, le projet d'usine Rockwool à Jefferson County en Virginie sont autant de projets emblématiques de ces implantations industrielles aberrantes "du monde d'avant" qui visent à dessiner des zones économiquement fragiles, et autour desquels la résistance des riverains commence à s'organiser. Dans chacun de ces cas, la résistance s'est accentuée au moment où l'usine est entrée en fonctionnement, ce qui montre bien que les riverains n'avaient pas conscience des nuisances et des risques attachés à ces projets.</p> <p>5) Rockwool a choisi cette localisation justement parce que la région manque cruellement d'emplois</p> <p><u>Aucune ville riche n'accepterait l'implantation d'un tel projet</u> ; c'est la raison pour laquelle les communes luxembourgeoises de Sanem et Differdange ont refusé le projet d'usine Knauf qui est allé s'implanter à Illange, et c'est la raison pour laquelle Rockwool a choisi Soissons, ville où le taux de pauvreté est le double de la moyenne nationale (28% vs.14.5%, chiffres INSEE pour l'année 2017). La population de Soissons est déjà fragile économiquement : la médiane du revenu disponible est de 16 980€ quand elle est de 21 110€ pour la France métropolitaine, et le taux de chômage des 15-64 ans (au sens du recensement) est de 25,7% à Soissons alors qu'il est de 13,4% en France métropolitaine.</p> <p>Cette vulnérabilité économique se traduit évidemment sur le plan sanitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 24,2 % de Soissonnais bénéficient de la protection universelle maladie et de la couverture maladie universelle complémentaire, soit un taux supérieur de 9 points par rapport à celui de la région Hauts de France ; - La surmortalité par rapport à la moyenne nationale est de l'ordre de 20 points ; elle concerne la majorité des causes de décès, tant chez les hommes que chez les femmes ; 		
--	--	--	--	--

		<p>- Enfin, les cancers de la trachée, des bronches et du poumon représentent les principales causes de mortalité par tumeurs à Soissons. Ces émissions massives de polluants ne feraient qu'empirer la situation.</p> <p>Cette usine accroîtrait des inégalités déjà marquées, pousserait au départ les catégories de population qui en ont les moyens, ferait office de repoussoir pour tous ceux qui souhaitent retrouver la quiétude d'une ville de taille moyenne à proximité des centres économiques, et enverrait par le fonds une population déjà fragilisée. Pire, elle oblitérerait toute perspective de renouveau pour les vingt ou trente prochaines années.</p> <p>Monsieur le commissaire-enquêteur, j'en appelle à votre clairvoyance et votre discernement.</p> <p>Bien cordialement,</p>		
E341	XXXXX	<p>Pour l'avenir de notre fille et de tous les enfants je dis NON à l'implantation d'une usine Rockwell à Soissons</p>	DEF	
E342	M Martin KESSLER	<p>A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.</p> <p>Je me permets de vous écrire dans le cadre de l'enquête publique que vous supervisez, préalable à l'autorisation environnementale et au permis de construire de l'usine Rockwool qui projette de s'implanter à Courmelles.</p> <p>Je vous avais déjà écrit pour vous demander de décaler la date de fin de l'enquête publique, et je vous remercie pour avoir répondu favorablement à ma requête.</p> <p>Mon mail d'aujourd'hui vise à vous demander d'émettre un avis défavorable à ce projet d'implantation qui sera extrêmement néfaste pour le Soissonnais.</p> <p>En guise d'introduction, je mentionnerai que cela fait 20 ans que je réside dans la vallée de la crise, et que j'y ai des racines familiales très anciennes, qui sont la cause de mon attachement à Soissons et son agglomération.</p> <p>Afin d'émettre un avis objectif sur cette implantation, il me semble qu'il est nécessaire de mener une analyse coûts/bénéfices englobant tous les aspects du projet, analyse que je me permets de vous détailler ci-dessous.</p> <p>Penchons nous en premier sur les bénéfiques, ou plutôt le bénéfice, car à mon sens il n y en a qu'un seul: l'emploi, préoccupation ô combien importante pour les forces politiques locales. Mais à y regarder</p>	DEF	

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		<p>de plus près, les bénéfices annoncés sur l'emploi ne semblent pas si élevés, et pourraient même être négligeables. En effet, si Rockwool promet la création de 130 postes, Rockwool ne précise pas s'ils seront pourvus par des demandeurs d'emplois locaux. Dans le cas des autres implantations d'usine de ce genre, les emplois pourvus furent majoritairement attribués à des gens se relocalisant. Faisons donc l'hypothèse que 50% à 60% des emplois seront pourvus par des emplois locaux. Le Soissonnais souffre d'un chômage important, avec 4,360 demandeurs d'emploi à Soissons uniquement, dont 30% n'ont pas de qualification. On peut donc s'attendre à ce que cette usine fasse baisser le chômage de Soissons de moins de 2%, ce qui est très marginal. Qui plus est, il ne faut pas oublier que la dégradation significative des conditions de vie liées à l'implantation de l'usine entraînera inexorablement un exode de travailleurs qualifiés qui n'auront pas de difficultés à se relocaliser. Il se pourrait donc que cette implantation n'ait, en prenant en compte les départs de travailleurs qualifiés, pas d'impact positif sur le bassin d'emploi Soissonnais.</p> <p>Le seul bénéfice de cette implantation n'en est donc en fin de compte pas un!</p> <p>Maintenant, si l'on se penche sur les coûts, ceux ci sont gigantesques. TOUS les impacts anticipés seront extrêmement dommageables pour la région. J'en citerai 8:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégradation du réseau routier: le trafic routier incessant de camions aura un impact très négatif sur les finances publiques locales qui devront payer pour les réparations récurrentes du réseau routier 2. Hausse de l'accidentalité sur les routes: la hausse du trafic de poids lourds sur la N2 et les routes avoisinantes laisse envisager une hausse significative de l'accidentalité 3. Hausse dramatique des émissions polluantes, avec une absence de données chiffrées fournies par Rockwool sur les émissions exactes. Cela pèsera directement sur la santé des habitants du bassin Soissonnais, avec la encore un coût annoncé pour les finances publiques 4. Des odeurs fétides sur tout le Soissonnais: les vents dominants apporteront des odeurs fétides avérées sur la ville de Soissons et ses alentours 5. Catastrophe annoncée sur la nappe phréatique: Rockwool fonde son projet sur des prévisions dépassées de pluviométrie. L'approvisionnement en eau nécessaire au fonctionnement de l'usine se fera au détriment des agriculteurs, riverains et des autres industries. 6. Impact négatif sur l'agriculture, avec une baisse des rendements importantes à anticiper, une dégradation des sols, et l'absence prévue de pollinisation 7. La dénaturation du paysage, avec un site situé à proximité immédiate de la vallée de la crise qui constitue un des douze sites inscrits de l'Aisne 8. Et enfin, une dégradation radicale de l'attractivité de la région qui se privera à jamais de nombreux atouts qui pourraient faire de Soissons une ville gagnante des prochaines décennies. Par son cadre de vie, sa position géographique et son maillage routier (N2 refaite), Soissons offre un cadre idéal pour des industries et sociétés de service souhaitant la proximité 	
--	--	--	--

		<p>de Paris. L'implantation de l'usine Rockwool privera la possibilité de toute autre implantation en raison du cadre de vie dégradé offert par le Soissonnais. A l'heure du développement massif du télétravail, Soissons a sa carte à jouer pour attirer des cadres souhaitant profiter d'un cadre de vie de qualité.</p> <p>Il n'y a aucun doute, cette implantation, si elle se fait, sera un désastre annoncé par le Soissonnais. Pris à l'échelle nationale, ce projet est une absurdité: il va à l'encontre de TOUS les engagements pris par la France en termes de transition énergétique et en termes d'empreintes carbone. Je vous prie donc, M. le commissaire enquêteur, d'émettre un avis défavorable à cette implantation.</p> <p>Dans l'espoir que vous accéderez à mes deux requêtes, soyez assuré, M. le commissaire enquêteur, de mes salutations distinguées.</p>		
E343	Corinne et Yannick TOUSSAINT Vauxbuin	<p>Bonsoir .</p> <p>Résidents à Vauxbuin , nous disons non à l'implantation d'une usine Rockwool à Soissons , trop dangereuse par ses rejets pour notre environnement .</p>	DEF	
E344	David BRIQUET Ingénieur d'études COURMELLES	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Je tiens à vous exprimer par ce mail mon inquiétude et ma désapprobation à propos du projet Rockwool sur la zone du plateau. J'exprime cette opinion au nom de ma famille mais également en tant que professionnel en ingénierie. J'ai créé mon activité il y a plus de 15 ans. Mon travail consiste à conseiller les industriels, les collectivités et les tertiaires dans les économies d'énergie, l'isolation des bâtiments. Ingénieur ENSAM de formation, j'ai souhaité monter mon activité dans le bassin soissonnais ou je suis né et où je peux concilier mon désir d'œuvrer pour le développement durable dans un milieu privilégié. Notre environnement est en effet relativement préservé. Je suis donc contre ce projet pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les nuisances et notamment les 950 tonnes de rejets qui vont s'éparpiller sur le bassin soissonnais. J'habite à Courmelles et je m'inquiète naturellement pour la santé de mes enfants. Je ne suis pas le seul même si une majorité ne prend pas la peine de vous écrire. Pourquoi faire venir sur Soissons une entreprise polluante et qui propose des produits d'isolation dépassés et irritants ? Soissons n'est -elle pas une ville d'histoire tournée vers l'avenir avec son positionnement « smart city » : La smart city n'est pas seulement une ville connectée mais une ville durable qui sait préserver son environnement. Pourquoi prôner le local et le responsable et en même temps faire venir une usine polluante ? • L'isolant en laine de roche est très irritant pour les voies respiratoires et provoque des allergies et de l'asthme. Plusieurs études dont celle du CIRC en 1987 l'ont classée comme cancérigène possible (groupe 2B). voir question posée au sénat : https://www.senat.fr/questions/base/2015/qSEQ150516288.html (qui malheureusement n'obtient pas de réponse concrète mais seulement des recommandations générales) Cet isolant demande beaucoup d'énergie grise, 5 à 6 fois plus que des isolants naturels. La future réglementation Re2020 prendra ce critère d'énergie grise en compte et va favoriser les 	DEF	

		<p>matériaux plus écologiques dans son moteur de calcul (nous réalisons en effet aussi des études thermiques RT2012, E+C- et bientôt Re2020, pour mémoire la réglementation thermique devient réglementation « environnementale ») consultez svp https://www.ecologie.gouv.fr/re2020-nouvelle-etape-vers-future-reglementation-environnementale-des-batiments-neufs-plus, article qui explique notamment que la RE2020 a vocation à favoriser les matériaux biosourcés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'isolant en laine de roche est recyclable mais n'est quasiment pas recyclée dans les faits : je suis également de nombreux chantiers où la laine de roche est tout simplement emmenée en déchetterie. Où sont les filières de recyclage ? Pourquoi les producteurs de laine de roche ne font-ils pas plus d'effort pour recycler leur produit ? Dans les faits, le recyclage de cette matière est trop contraignante car il nécessite des infrastructures industrielles importantes. Si un m3 de fibre de bois est facile à recycler en local par compostage ou valorisation calorifique, ce n'est pas du tout le cas de la laine de roche qui nécessite de très hautes températures et des infrastructures importantes qui ne peuvent être locales. Où est la rentabilité de recycler un m3 de laine de roche s'il faut la transporter sur plusieurs centaines de kilomètres ? Regardons les choses en face, la laine de roche n'est pas prête d'être recyclée dans des proportions raisonnables. Exemple publié par le groupe TOTAL qui certes ne vend pas de laine de roche mais a un certain poids : https://www.lenergioutcompris.fr/actualites-conseils/dechets-de-chantiers-des-filieres-a-creer-pour-le-recyclage-des-isolants-47711 • La (ou les cheminées en cas d'agrandissement) va gâcher le paysage notamment en arrivant sur Soissons de Paris. • La rotation de 200 camions par jour va engendrer des nuisances en émettant des gaz à effet de serre, des particules fines, du bruit et des risques pour la circulation. Je m'inquiète particulièrement du trafic grandissant des camions dans la rue Gambetta de Courmelles alors que la limite est 7.5 tonnes sur cette route (en cause les GPS qui guident les PL venant de Château Thierry vers Paris à couper par Courmelles et Ploisy). Utiliser des poids lourds pour amener de la roche dans une usine et réexpédier de la laine de roche partout en France par camions (la laine de roche pèse en moyenne 30Kg par m3), est-ce vraiment raisonnable ? • Les 130 emplois annoncés sont faibles en regard de la pollution et de l'espace autorisé. J'ai visité de nombreuses usines (plus de 100) et je constate depuis plusieurs années que les sites s'automatisent et réduisent quand cela est possible l'intervention humaine. De plus, un tel site industriel ne se démarre pas avec des techniciens et ingénieurs locaux. Une bonne partie de l'équipe sera forcément détachée d'autres sites industriels européens du groupe afin de démarrer dans les meilleures conditions. Ces 130 emplois seraient vite obtenus si d'une part on valorisait des métiers locaux ou de la production locale d'isolants écologiques (il suffit de regarder les emplois créés par Le Relais, Sève le bois de deux mains) Ce sont des initiatives qui méritent plus de moyens. Je vois fréquemment des appels d'offres en bâtiment retenir des architectes qui viennent de Paris, de Lille, des entreprises également pour des coûts moins élevés et une qualité en conséquence. Je veux dire par là qu'on ferait mieux de repenser notre société et de faire des choix vraiment durables, pas du durable pour la communication. Faire 	
--	--	--	--

		<p>un choix durable, c'est refuser Rockwool et investir dans d'autres emplois.</p> <p>Pour conclure, je dirai qu'il est vital pour une ville comme Soissons de continuer son positionnement comme ville d'avenir et touristique. SOISSONS a su mettre en valeur son patrimoine historique et architectural et devrait continuer en préservant son environnement. Elle attire depuis plusieurs années de plus en plus de franciliens qui viennent concilier proximité de Paris et cadre agréable. Ce phénomène s'est accentué avec les confinements. En installant une usine polluante nous risquons non seulement de dégrader la santé des habitants, mais aussi de faire une faute de positionnement en proposant d'un côté une ville tournée vers l'avenir et le tourisme et de l'autre une industrie polluante et dépassée. Nous sommes tous acteurs du monde que nous livrerons à nos enfants et petits-enfants et donc : Investissons dans les vrais emplois durables !</p> <p>Je vous remercie de votre attention.</p> <p>Cordialement</p>		
E345	M Christian DEULCEUX	<p>Bonsoir</p> <p>Comme citoyen je m'oppose à l'implantation sur la zone du plateau de la société danoise Rockwool aux motifs suivants ;</p> <p>Sur la partie environnementale :</p> <p>Le dossier d'enquête publique précise les taux de rejets polluants de cette industrie chimique et au regard du principe de précaution la santé prime sur les activités économiques bien que le bassin soissonnais soit en demande d'emploi (130 emplois au regard de la surface consommée me semble dérisoire quand on prend en compte le ratio d'emploi des autres entreprises de la zone et au regard des moyennes nationales)</p> <p>Les soissonnais seront directement impactés par les fumées nocives et malodorantes et les employés de la zone les premiers concernés(réf : la déclaration dans l'enquête publique), cela ne sera-t-il pas un frein à l'installation d'autres entreprises.</p> <p>L'installation de cette usine ne va-t-elle pas freiner les installations de familles souhaitant quitter Paris (avec la crise sanitaire et la généralisation du télétravail nous pouvions espérer attirer cette nouvelle population) et réduire à néant les efforts faits par la ville depuis ces six dernières années pour rendre le territoire plus attractif.</p> <p>La consommation énergétique est colossale même si l'argument principal de Rockwool est la modernisation de la fusion en évitant les rejets de CO² d'une fusion par énergie fossile en cas de pic de consommation le bassin soissonnais et les usagers ne seront-ils pas impacté.</p>	DEF	

		<p>L'utilisation des ressources en eau pénaliseront -elles les usagers ? (dans les prochaines années la ressource en eau au vu du réchauffement climatique deviendra un problème majeur)</p> <p>La circulation des poids lourds sur la N2 va accroître les risques d'accident et l'usure des chaussées s'en trouvera accru sans compter le rejet des particules fines qui augmentera la pollution actuelle.</p> <p>Sur la partie Urbanisme :</p> <p>Les cheminées vont dénaturer le paysage (alors que Grand Soissons Agglomération s'est prononcé contre les éoliennes).</p> <p>Voici ma contribution</p>		
E346	Stop Rock Wool	<p>Bonjour,</p> <p>L'usine de St Eloy Les Mines est concernée par la CSS, commission de suivi de site car Seveso 1 fois par an.</p> <p>Nous notons qu'en 2018, aucune réunion car "trop chronophage".</p> <p>A ce jour, vendredi 27 novembre 2020. Aucune réunion de CSS organisée pour 2020.</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Existe-t-il une version non synthétique ?</p> <p>Pouvez-vous donner les détails de tous les incidents figurant sur le dernier CR de la CSS de septembre 2019?</p> <p>Bonne réception</p>		
E347	Nicole Gastel Présidente Qualit'Aisne	<p>Bonjour,</p> <p>Voici une pétition lancée jeudi 26 novembre 2020 soir, telle qu'elle en est vendredi 27 novembre 2020 à 23:44 ; signée par des personnes nouvelles par rapport aux autres pétitions, issues pour autant essentiellement du bassin de vie qu'est Soissons.</p> <p>Merci de la verser au dossier de l'enquête publique Projet Rockwool.</p>	DEF	

Pétition : NON au projet d'un au : X +

← → ↻ 🏠 🔒 <https://www.mesopinions.com/petition/politique/projet-temps-rockwool-soissons/117094> 🔍 🌐 ⭐ 📄 📧

PÉTITION

NON AU PROJET D'UN AUTRE TEMPS DE ROCKWOOL À SOISSONS



58 signatures

Saisissez votre email

Pourquoi signez-vous ? (facultatif)

Je signe

VOIR TOUTES LES SIGNATURES

Auteur(s) : **Qualit Aisne**
 Destinataire(s)
ENQUETE PUBLIQUE Rockwool - DIRECTION des TERRITOIRES de l'AISNE - Environnement

La pétition

Ce projet Rockwool de fabrication de laine de roche à SOISSONS 02 :

1. va rejeter dans l'atmosphère des **GAZ TOXIQUES** qui s'accumuleront dans la cuvette de la ville de Soissons
2. avec **certes** des emplois à la clé : annoncés 130, mais **largement surestimés**
3. avec une extension d'ores et déjà envisagée qui oblige l'aérodrome de Soissons à déménager- donc avec **des coûts** à la charge de la communauté d'agglomération ? Donc du citoyen- et consommation de terres agricoles dans sa nouvelle implantation
4. pour un produit **NON DURABLE** (extraction de roche)

Alors que des **alternatives** existent et fonctionnent, notamment **ISOLATION par le CHANVRE**, cultivable localement, sans pesticides, amenant une amélioration des sols.

Ce projet Rockwool de laine de roche est **dangereux, dépassé, désastreux** pour la **SANTÉ, le CLIMAT, l'ENVIRONNEMENT**

Faites toutes vos recherches ici

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

E348	Louise Kessler	<p>Bonjour,</p> <p>Pour avoir passé quelques années dans un cabinet de conseil économique à réfléchir à la façon d'inclure les impacts environnementaux et sociaux dans des analyse coûts-bénéfices, il ne fait aucun doute que le projet d'usine de laine de roche à Soissons de la société Rockwool se ferait au bénéfice des actionnaires de cette entreprise (cotée à la bourse de Copenhague), et au détriment des riverains, de la région, et de la société. Les impacts extrêmement négatifs sur la santé des habitants, l'accidentalité, les infrastructures routières, les ressources en eau, l'agriculture, la biodiversité et l'attractivité de la région, ont déjà fait l'analyse de contributions approfondies.</p> <p>Je me permets d'attirer votre attention sur la question des émissions de gaz à effet de serre liées à ce projet, un point qui a été jusqu'à présent, peu traité dans les contributions à l'enquête publique.</p> <p>D'après le document qui recense les effets du projet de Soissons sur le climat, les « émissions totales annuelles » de Rockwool seraient de 22 284tCO₂ par an (_document B03_Impacts mesures, chapitre 'Incidence sur le climat et les émissions de gaz à effet de serre'_).</p> <p>Cette estimation soulève plusieurs problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cette estimation est incomplète donc fausse – elle ne prend pas en compte les émissions liées à l'acheminement, par la route, des matières premières depuis les sites d'extraction (l'un des sites possibles, pour la bauxite, est en Grèce, soit à 2500 km de l'Aisne) et des produits finis vers les marchés de consommateurs. D'après les indications fournies par Rockwool, 100 à 200 poids lourds passeraient chaque jour à l'usine. Les émissions de CO₂ dans le secteur des transports se mesurant en tonnes-kilomètres, ces matières premières très lourdes acheminées à travers l'Europe augmenteraient considérablement l'estimation fournie par Rockwool. - Cette usine n'est pas compatible avec les engagements climatiques de la France – la loi Energie Climat de 2019 inscrit dans la loi l'engagement d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Concrètement, ceci suppose de réduire les émissions de la France à 80 MtCO₂e contre 445MtCO₂e en 2018, ce qui représente une division par 5 des émissions de gaz à effet de serre entre aujourd'hui et 2050. L'urgence climatique, au sujet de laquelle nous alertent les scientifiques depuis plusieurs années, et que les pouvoirs publics commencent à se saisir, exclut de facto ce type de projets. Ces émissions additionnelles nécessiteront un effort de décarbonations supplémentaires de la part de la France dont nous n'avons simplement pas les moyens. - Ces émissions représentent un coût social important, qui ne sera pas supporté par Rockwool – d'après la définition de l'OCDE, le coût social du carbone correspond à "la valeur actualisée en termes monétaires des dommages provoqués par la libération dans l'atmosphère d'une tonne supplémentaire de carbone". 	DEF	
------	----------------	---	-----	--

		<p>Les économistes évaluent le coût social d'une tonne de carbone émise dans l'atmosphère aujourd'hui à environ 100\$/tCO2 (Pindyck, 2020); ceci signifie que le coût pour la société des émissions liées à ce projet est au moins de 2.2M€/an (en se fondant sur l'estimation incomplète fournie par Rockwool), ce qui représente plusieurs dizaines de millions d'euros sur la durée de vie du projet. Ce coût social représente les impacts liés au changement climatique (événements météorologiques extrêmes, montée des eaux, érosion des côtes, inondations, sécheresses, zones qui deviennent inhabitables, etc.) et il s'ajoute à l'effort de décarbonation que nous aurons à prendre en charge.</p> <p>- Ce type de projet, obsolète vis-à-vis des engagements climatiques nationaux et internationaux, aura bientôt des difficultés à trouver des financements – la taxonomie européenne, qui vise à soutenir l'alignement des flux financiers vers les activités bas-carbone, rentrera en vigueur à la fin de l'année 2021. Elle obligera tous les établissements financiers, banques, sociétés de gestion d'actifs, fonds de pension et investisseurs de détail opérant sur le marché européen, à procéder à une classification de tous leurs investissements, de mesurer la part de leurs investissements qui est 'verte', et d'ajuster en conséquence leur documentation, leurs brochures marketing et leur reporting. Pour être considéré comme 'vert', un investissement devra satisfaire à plusieurs exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contribuer substantiellement à l'un des 6 objectifs environnementaux suivants : atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, utilisation durable et protection de l'eau, protection et restauration de la biodiversité, prévention de la pollution et contrôle, et transition vers une économie circulaire - ne nuire à aucune de ces 6 objectifs environnementaux <p>Au vu de ces critères, il va de soi que les activités de Rockwool ne pourront prétendre à être classées comme 'vertes', ce qui réduira son attractivité auprès des investisseurs et rendra plus difficile et plus coûteuse l'obtention de financements. Nul doute que c'est l'une des raisons pour lesquelles Rockwool accélère son expansion en ce moment, afin de financer ces investissements avant que son coût du capital ne devienne trop élevé.</p> <p>Ces problématiques n'ont pas été mises en avant dans l'enquête publique mais méritent qu'on s'y intéresse, car elles démontrent que le projet Rockwool va à contre-courant de la décarbonation de l'économie, et deviendra très vite obsolète.</p> <p>Monsieur le commissaire-enquêteur, j'en appelle à votre clairvoyance pour ne pas rendre possible un projet dont le coût pour la société serait considérable.</p> <p>Je vous remercie de votre attention.</p>		
E349	LOIRE Jacques 02200 BELLEU	JE SUIS POUR L'IMPLANTATION DE CETTE USINE CORDIALEMENT	FAV	

- Après la fermeture de l'Enquête du 27/11/2020 : (pour information)

N° d'Ordre	NOM et Adresse	Observations écrites
E350 HC	Mr et MME MERZOUKI Courmelles	Bonjour, résidant Courmelles - La roche, nous nous opposons clairement au projet « Rockwool », celui-ci dégraderait nos conditions de vie et nuirait à la tranquillité pour laquelle nous nous sommes installés ici précisément et nous forcerait donc à partir. Étant propriétaires, cela serait compliqué. Nous disons donc NON à ce projet. Cordialement,
E351 HC	Mr PASTOT	NON à l'implantation d'une usine ROCKWOOL à Soissons
E352 HC	M Jean et Dominique PRIEUR 75009 Paris	Monsieur, Nous étions sur le point de signer chez le notaire pour l'achat d'une maison à Soissons, ville que nous avons sélectionnée pour ce que nous pensions être sa qualité de vie près des forêts. Le projet Rockwool remet en cause notre projet. En effet après investigation ce projet : 1/ est dangereux pour la santé des habitants. Ceci n'est contesté par personne même pas par la société Rockwool. Nos recherches nous ont fait constater que le Luxembourg avait pour ces raisons refusé l'implantation de l'usine et que celle qui a été implantée en Moselle est très polluante. 2/ rendra la vie très difficile à cause des odeurs. Nous avons déjà pour notre part quitté notre maison près de Barbentane en Provence à cause des odeurs pestilentielles amenées par le vent, sans compter la présence visuelle permanente d'une tour immense. Nous savons de quoi nous parlons. 3/ nous étions très attirés par le marché de Soissons, qui voudra dans l'avenir consommer des produits ayant subi des retombées polluantes ? 4/ de manière générale l'implantation de l'usine nuira au développement de la ville. Qui viendra s'y installer si elle perd son attrait de ville reposante et au vert ? 5/ ce projet est une aberration économique comme il y en a déjà eu en France avec pour résultats des friches industrielles très coûteuses voire impossible à dépolluer et à déconstruire. En effet la production prévue correspond à une technologie en fin de vie à une époque où les élus et les citoyens cherchent un développement durable et écologique. Cordialement
E353 HC	Mme Ingrid Arnould- LEMERLE	Madame, Monsieur, Je souhaite participer à l'enquête publique citée ci-dessus. Je vous remercie de bien vouloir me donner les éléments nécessaires pour que ma voix soit prise en compte. Cordialement,
E354 HC	Mme Elisabeth GERANDAL Soissons	Non à une usine si polluante ! En tant que soissonnaise, je suis particulièrement inquiète des conséquences sur notre santé à tous des rejets toxiques annoncés par le promoteur de ce projet d'usine (950 tonnes par an ! !). Ces industriels ne sont-ils pas capables de filtrer leurs fumées ? Si elles sont filtrées contiennent-elles les fameuses particules fines si

Enquête publique N° E2000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

		mauvaises pour nos poumons et unanimement décriées par le corps médical ? En outre, une telle usine aux impacts tellement négatifs sur la santé aura également des effets négatifs sur l'emploi, car aucun chef d'entreprise ou industriel ne voudra mettre sa vie et celle de sa famille en danger en s'installant dans le secteur. Pire, ceux qui sont là pourraient bien être tentés de s'en aller avec leurs talents, leur énergie et leur argent. Non à Rockwool !
E355 HC	M BOUCHER	Ensemble des pièces mises en OBS 355 HC (fichier pdf joint au rapport) déjà reçu en courriers.
E356 HC	M et Mme DUPONT	Je suis contre ce projet qui porte atteinte à la santé publique des administrés. On sait qu'il y a des risques mais non, parce que l'emploi dans de telles conditions, que deviendront les jeunes quand il y aura une recrudescence de cancer et je sais de quoi je parle. Donc pour moi c'est non et mon mari aussi. Salutations en espérant que cela aboutisse au rejet de ce projet et ce n est pas un mauvais jeu de mot.
E357 HC	M HECQUET	Bonjour, Je fais partie des opposants à l'installation de cette société sur nos terres agricoles. Il faut qu'elles restent nourricières. Pas de produits chimiques polluants ; pas de produits ne vivant pas plus de 10 ans ; pas de camions polluants, abusant de nos chaussées et augmentant les risques d'accidents...
E358 HC	M GOBANCE	non à l implantation d une usine rockwool à soissons
E359 HC	M Hugo THIRY	Bonjour, Je souhaite ici indiquer mon refus face à la demande d'implantation de la société Rockwool sur la zone d'activités de Chaudun. Je ne souhaite pas subir d'intoxication face aux rejets de l'usine, on parle ici de composés azotés (ammoniac), d'aldéhydes (formaldéhyde) ainsi que de composés soufrés. Comment peut-on empoisonner des concitoyens Français pour quelques emplois ? Qui seront certainement importés, car besoin de main d'œuvre qualifiés. Une telle entreprise ne doit pas pouvoir s'implanter avec dans sa périphérie proche la présence d'habitations. Cordialement.
E360 HC	Mr et Mme THIRY	Bonjour Je tiens à vous faire part de ma profonde opposition quant à l'implantation de cette usine ultra polluante et dangereuse pour la santé Merci de prendre note de ma position Cordialement